UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01427364 3

ÉTUDES SOCIALES ET POLITIQUES

II

CHARLES MAURRAS

UNE CAMPAGNE ROYALISTE AU " FIGARO "

Nouvelle
LIBRAIRIE NATIONALE
85, rue de Rennes
PARIS

Extrait des Catalogues.

NEL ARIÈS : **Le Sillon et le mouvement démocratique** . . . 3 50
JACQUES BAINVILLE : **Bismarck et la France** 3 50
JACQUES BAINVILLE : **Louis II de Bavière** 3 50
GÉNÉRAL CANONGE : **Jeanne d'Arc Guerrière** . . . . 2 »
EUGÈNE CAVAIGNAC : **Esquisse d'une Histoire de France** . 7 50
HENRY CELLERIER : **Enquête périgourdine sur la Monarchie** . . . . . » 60
HENRI CLOUARD : **La « Cocarde » de Barrès** . . . . . 1 »
RICHARD COSSE : **La France et la Prusse** (2 vol.). Chaque . 3 50
A. CROQUEZ : **Edouard Drumont** . . . . . 1 »
LÉON DAUDET : **Une campagne d'Action Française** . . 3 50
LOUIS DIMIER : **Les maîtres de la Contre-Révolution au XIXe siècle** 3 50
LOUIS DIMIER : **Les Préjugés ennemis de l'Histoire de France** (2 vol.). Chaque 3 50
HENRI DUTRAIT-CROZON : **Précis de l'affaire Dreyfus** . 6 »
Cte DE LANTIVY-TRÉDION : **Vers une Bretagne organisée** 3 50
Cte DE LANTIVY-TRÉDION : **La question bretonne** . . . 1 »
PIERRE LASSERRE : **M. Croiset, historien de la Démocratie athénienne** . . . . . 2 »
ROBERT LAUNAY : **Des journées et des hommes** 3 50
JULES LEMAITRE : **Lettres à mon ami** (1909) . . . . 1 »
LÉON DE MONTESQUIOU : **Le système politique d'Auguste Comte** 3 50
LÉON DE MONTESQUIOU : **Les Consécrations positivistes de la vie humaine** 3 50
Ct MUNIER : **La nation, l'armée, la guerre** . . . . . 2 »
G. DE PASCAL : **Lettres sur l'histoire de France**, 2 vol. 3 50
MAURICE PUJO : **Les Nuées**, *comédie politique* 3 50
JEAN RIVAIN : **De la Souveraineté et de la représentation des intérêts** . . . . . » 60
SANDRICOURT : **Au pays des firmans** (*préface d'Eugène Marsan*). Contes politiques . . . . . 1 »
Mis DE LA TOUR-DU-PIN LA CHARCE : **Aphorismes de politique sociale** . . . . . 1 »
Mis DE LA TOUR-DU-PIN LA CHARCE : **Vers un ordre social chrétien** 7 50
GEORGES VALOIS : **L'homme qui vient**, *Philosophie de l'autorité* 3 50
GEORGES VALOIS : **La Monarchie et la classe ouvrière** . 3 50
GEORGES VALOIS : **La Révolution sociale ou le roi** . 0 20
GEORGES VALOIS, FRANÇOIS RENIÉ, MARIUS RICQUIER, JEAN HERLUISON : **Les Manuels scolaires** . . . 3 50
La Monarchie française. Lettres et documents politiques (*avec une préface de Mgr le Duc d'Orléans*], broché, **3 50**; relié 4 50

ÉTUDES SOCIALES ET POLITIQUES

II

CHARLES MAURRAS

UNE CAMPAGNE ROYALISTE AU " FIGARO "

Nouvelle
LIBRAIRIE NATIONALE
85, rue de Rennes
PARIS

JN
2371
1911
M3

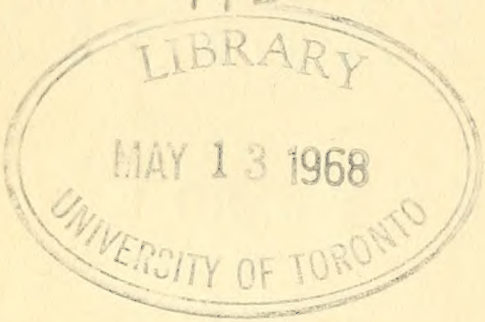

AVANT-PROPOS

A Maurice Pujo.

Voici quelques articles vieux de dix ans, qui représentent la première sortie de notre doctrine. Jusqu'au mois d'août 1901, *nous ne l'avions produite qu'en des milieux purement nationalistes, chez les royalistes fidèles de la* Gazette de France *ou devant le public libéral du* Soleil. *C'est notre maître et notre ami Paul Bourget qui, un beau soir, prit par la main l'*Action Française *et la mena au* Figaro.

Le Figaro *venait d'échapper, par un espèce de coup d'État, aux fauteurs de la conspiration dreyfusienne. Il était donc assez intéressant pour lui d'essayer de reprendre une partie de sa clientèle primitive; il l'était tout autant pour nous de joindre et d'aborder cette portion du public français qui confine au monde officiel. Le départ de M. Fernand de Rodays, à qui succédait M. Antonin Périvier, n'avait pas éloigné les lecteurs ministériels et même ministres. Le collaborateur royaliste du* Figaro *était assuré de compter dans son public régulier le président Loubet, le président Fallières, le président Brisson, le président Waldeck-Rousseau; il pouvait donc se figurer les différentes têtes que feraient ces Messieurs à entendre exposer « l'éducation de Monk », ou les bienfaits de « la Maison de France » ou la « Démission » du peuple « Souverain ». Un choix d'événements propices permettait de développer, comme en marge de l'information quotidienne, les points les plus différents de notre pensée; je m'en acquittai de mon mieux.*

J'ai su de bonne source que l'Élysée et le Quai d'Orsay furent touchés très favorablement des raisons que nous avions invoquées pour justifier l'appareillage de l'amiral Caillard en violation de la Constitution et des lois de la Répu-

blique. L'Élysée et le Quai d'Orsay n'étaient pas difficiles en matière d'approbation. Moins gêné que les Grands par le souci de l'attitude, plus libre de ses mouvements, M. Arthur Ranc, qui était alors dans la fleur de son épineuse vieillesse, me faisait l'honneur d'écumer à chaque article et de crier que le Figaro *trahissait. L'artisan principal de ce remue-ménage faisait plaisir à voir : jamais M. Paul Bourget ne s'était montré aussi gai.*

La combinaison de Bourget dura autant que la direction Périvier, un peu moins de six mois. Dès leur avènement, en janvier 1902, *les nouveaux directeurs notifièrent que la campagne royaliste au* Figaro *avait vécu. J'adressai ma carte à M. Gaston Calmette pour le remercier de son hommage involontaire à la force de nos idées.*

*M. Calmette, qui ne se défend point d'un grand zèle bonapartiste, faisait preuve de clairvoyance. Il sentait fort bien la nécessité politique de refaire un profond silence autour de l'*Action Française *et de la revêtir d'un manteau d'épaisses ténèbres. Mais jamais les ténèbres n'empêchèrent un grain vivace de percer : il fermente et agit en secret, voilà tout. Faute d'un grand journal du matin qui nous fît accueil, nous avons fini par construire l'organe qui nous était nécessaire. Faute d'un public tout formé et déjà favorable, nous avons composé, rassemblé et créé ce public avec des citoyens épars. Et enfin, faute d'obtenir audience de l'étourderie, de la présomption ou des préoccupations vaines, particulières aux Français qui étaient jeunes gens ou adultes au déclin de notre jeunesse, nous nous sommes tournés vers la France future qui croissait sur les bancs des écoles et des lycées. Les générations de* 1908-1911 *ont répondu en manifestant la vigueur de l'humble semence que nous leur avions confiée.*

Mon cher Maurice Pujo, il faudrait votre voix et votre langage pour ajouter à mon témoignage l'action de grâces que nous devons à nos jeunes amis. Vous seul, leur chef, leur guide, leur modèle, savez leur parler dignement. Je me contenterai de redire avec vous que jamais idées pures ne se sont incarnées aussi directement en des actes plus purs. Les réveils de l'Allemagne et de l'Italie au commencement et au milieu du siècle écoulé devront pâlir auprès de ce réveil de la France, où le cœur a si bien répondu aux lumières de la raison. La vérité politique réunit désormais

à l'immense majorité des ancêtres morts la race qui grandit et les races à naître. J'ai le devoir de saluer l'ardent catholicisme qui soutient le courage de la plupart des jeunes chefs qui mènent au combat une armée de jeunes héros. Comme leurs pères, ils ont fortement combiné à la foi religieuse le service du roi. Dissociés longtemps, les anciens sentiments se reforment de toute part.

Ni l'amitié ni l'admiration ne m'égarent; je dis ce que je vois... Nous marchons, comme le poète, « au milieu des jardins de la Vieille Espérance ». *C'est bien la vieille espérance qui se couronne. C'est notre ancienne attente conseillée par la réflexion, que l'événement satisfait.*

Ch. M.

INTRODUCTION

La déesse France.

26 août 1901.

Je ne vois pas pourquoi la pensée royaliste se bannirait du *Figaro* revenu à ses traditions.

Le *Figaro* avait la passion de tout dire, de tout faire dire chez lui. Il y a des journaux qui sont des écoles sévères, une doctrine en est la vie. D'autres ne sont que des salons, il convient d'y porter une tête à la mode et d'y saluer chaque idée reçue. D'autres, enfin, sont mieux ou pis, des églises, des temples; on y respire des fumées de théologie et d'encens. C'était plutôt ici une salle de spectacles et de conférences. Jouait et parlait qui voulait, et comme il voulait. On ne vous défendait que d'être banal; on vous adjurait d'être neuf.

Un royaliste a quelques nouvelles assez fraîches à faire savoir.

I. — Jadis, naguère encore, on disait au personnel de la royauté :

— Ah! Monsieur, que vous êtes beau! Vous êtes la beauté morale. Votre fidélité à la cause vaincue est d'une élégance sublime. Vous vous êtes roulé dans le linceul de pourpre. Vous êtes descendu au tombeau de la monarchie. Vous avez préféré cette belle morte impollue aux satisfactions de la vie grossière. La belle conduite, Monsieur!

» Est-elle sans reproches? Vous pouviez renoncer à vivre, mais non à faire vivre le pays qui a besoin de vous. Vos princes morts ou en exil, l'un d'eux vous dicta le devoir : — *Il restait la France, Monsieur!*

» Les préférences qui vous honorent font de vous un émigré à l'intérieur. Ah! de grâce, rentrez. Soyez républicain comme tout le monde. Ne laissez pas la Révolution et l'étranger perdre la patrie! »

Voilà l'antienne que le théâtre, la presse, la tribune ont reprise trois quarts de siècle.

Souvent respectueuse, parfois moqueuse, toujours flatteuse.

Un certain nombre de royalistes ont cédé. D'âge en âge, ils ont sauté le pas. Les plus sincères se disaient :

— C'est pour la France.

Parmi les autres, parmi ceux qui guignaient une ambassade ou un commandement, bien peu auraient osé se rallier sous le prétexte du patriotisme : le Pape, qui bénit tant d'objets, bénit celui-là, et le nombre des républicains blasonnés augmenta un peu.

II. — Ne nous étonnons pas que l'idée de patrie ait eu la force d'arracher de leurs traditions et de couper de leurs racines quelques-unes des plus vieilles familles du pays; cette idée est la plus grande puissance du monde moderne.

Sans doute, en France, depuis trois ou quatre ans, les malheurs publics ont pu affiner les délicatesses du patriotisme; mais ceux qui ont des yeux pour voir aperçoivent que, hors de France et jusqu'en Amérique, notre maigre nationalisme est bien distancé! Nos rivaux en arrivent à l'impérialisme.

En effet, le progrès des sciences ne nous a pas apporté la paix, mais la guerre. Il fallait le prévoir. La valeur du monde s'accroît : ses meilleures parcelles, ayant aussi gagné de prix, sont et seront disputées bien plus âprement qu'autrefois. On se rend compte des profonds intérêts communs que chaque patrie représente.

— Ou nous serons heureux ensemble ou nous pâtirons de concert.

C'est le fondement positif du patriotisme moderne.

III. — Autrefois, l'empire romain unissait toutes les patries dans sa paix profonde. La chrétienté du moyen âge enveloppait les langues diverses, les nationalités ennemies. L'angevin qui passait du sceptre anglo-normand à la couronne capétienne, le toscan balloté entre communes guelfes et barons gibelins se savaient membres d'une association supérieure et plus vaste, capable de régler leur sort. L'humanité avait alors pour garantie la chrétienté.

Depuis que la Réforme a coupé en deux notre Europe, la chrétienté n'existe plus. Où est le genre humain, pour chaque homme? Dans sa patrie. Il n'est point au delà.

Elle est le dernier cercle politique solide qui, entourant les autres (famille, commune, province), n'est entouré d'aucun. Les socialistes, qui sont d'éminents blagologues, mais tout au fond retardataires passionnés, chantent cependant que

...demain
L'Internationale
Sera le genre humain.

En réalité, l'*Internationale* existe déjà. Mais elle existe par les nations. Elle n'a rien de ce qu'avaient les faisceaux romains et l'Église : l'existence propre, l'indépendance, la souveraineté. Prenez les relations scientifiques, littéraires ou mercantiles entre les peuples, les traités d'arbitrage, les conventions postales : ces biens précieux ne valent, si on les analyse, que ce que vaut chaque race qui les soutient.

La nation qui languit voit languir avec elle ses commodités internationales. Si elle faiblit encore, elles disparaissent. Au degré le plus bas de l'existence politique, les propriétés, les personnes ne sont plus sûres : les déserts de l'Arménie et le Transvaal vous témoigneront que l'homme moderne, sans une patrie forte, retombe dans la barbarie.

IV. — Si l'on comprend cela, la nécessité patriotique devient la plus pressante de toutes, le patriotisme tend à former une sorte de religion. Cathédrale commune aux citoyens de foi diverse, oratoire privé de ceux qui n'en ont aucune autre.

Si les fils des croisés sont des patriotes ardents, les fils de Voltaire ne leur cèdent rien là-dessus. — Comme l'histoire recommence ! Les athées du IVe siècle invoquaient la déesse Rome, génie de leur empire, âme de l'univers romain. André Chénier, qui fut athée avec délices, songeait aussi à déifier sa patrie. On a trouvé dans ses papiers les fragments d'un dialogue lyrique sur « la Liberté ». Un chœur y chante :

Sur ton front radieux
Luit un noble avenir de gloire et d'opulence.
Salut, déesse France.

Pour des cerveaux naturalistes, mais désireux de met-

tre de l'ordre dans leur pensée, une déesse France n'offre aucune des difficultés qui sont propres à d'autres formules. Elle satisfait la raison, puisque, représentant la patrie, elle siège, dirait Sophocle, entre les grandes lois du monde. Ce dieu si rationnel n'est pourtant pas abstrait. On voit et on touche la France. Elle a un corps, elle a une âme : son histoire, ses arts, sa nature charmante, la société magnanime de ses héros. Mais, comme la déesse est sujette à périr, elle appelle nos dévouements. Et, comme sa vie surhumaine peut toutefois se prolonger à l'infini, elle participe de la majesté éternelle. Encore ceci dépend-il à quelque degré de nous-mêmes. Elle est notre supérieure et notre obligée : mère et fille de nos destins.

V. — On me dira que nous voilà bien loin des royalistes. Mais nous sommes chez eux. Nous sommes chez les gens que la déesse France a conduits à la royauté. Ils n'étaient point nés royalistes ! Le plus jeune naquit dans un logis parisien, que son père mettait à la disposition de M. Pelletan pour des conférences républicaines. Le plus âgé est petit neveu d'un conventionnel régicide. Il a reçu en ligne oblique l'esprit de la Révolution. Un troisième, abonné de naissance au *Radical* ou au *Rappel*, fut bercé de la vieille chanson de M. Vacquerie; quoique de race catholique, ses père et mère n'ont pas fait baptiser leurs enfants. Un autre, issu d'une famille de « blancs du Midi », devint socialiste à l'Université... Entre esprits si divers, un seul lien pouvait exister : le culte de la patrie.

Mais ils étaient aussi reliés par l'usage d'une méthode scientifique et critique. Ils se faisaient des idées nettes, ne se rendaient qu'à l'évidence, mais s'y rendaient. Ils se seraient ralliés au bonapartisme ou au collectivisme, si le collectivisme ou l'Empire leur avait été démontré d'intérêt national ou de salut public.

Étant donné qu'il faut que la France soit forte, où trouver les conditions réelles et pratiques de la force de la patrie?

— Ne suffirait-il pas de renverser le ministère?

— Oui, leur disait M. Lemaître.

— Non, leur répondaient l'analyse et la réflexion.

— De voter des lois sociales?

— Oui, déclaraient les démocrates chrétiens.

L'analyse et la réflexion répondaient encore que non.

— De décentraliser?

— Oui, disait M. de Marcère.

— Non, disait l'autre voix.

— De détruire ou de réduire le parlementarisme !

— Oui, disait M. Déroulède.

— Non et non.

Il fallait ou pousser plus loin, ou manquer aux engagements pris envers l'idée de la Patrie, ou encore mentir aux règles fondamentales de la raison.

— Marche, marche...

Dans toute la force du terme, on n'a pu s'arrêter que le jour où l'on a reconnu que la France comme autrefois la République de Pologne, était rongée d'un mal *constitutionnel;* que ce mal s'appelait le régime électif; que l'élection soumet un pays à trois princes anonymes et sans responsabilité, l'Administration, l'Opinion et l'Argent; que l'État politique devait être placé au-dessus de l'Argent, de l'Administration et de l'Opinion; en somme, qu'à l'élection devait être substituée l'hérédité.

On aurait échappé à cette conclusion, si l'on avait commencé par appauvrir et mutiler l'idée de la France.

— Soit, la France, dit M. Ranc, *mais* la France de la Révolution et de la justice.

— La France, dit M. Déroulède, *mais* la France des Français aujourd'hui vivants, la France de leur volonté ou de leur fantaisie, la France des coups de tête et des plébiscites.

— La France, disent quelques ultramontains, *mais* la fille aînée de l'Église, l'argentier du Saint-Siège, le soldat du Christ (1).

Dans la religion de la déesse France, ces « France,

(1) Nous prévenons les bonnes âmes, qui seraient tentées de se récrier ici, que, dans un article de la même série du *Figaro* (*Contre le schisme*), l'auteur indiquera pour quelles raisons le nationalisme français se doit d'envelopper, à défaut de foi catholique, une amitié ardente, un respect passionné pour le catholicisme. (*Note de septembre 1902*). Au surplus, tout ce qui précède et beaucoup de ce qui suit fournira d'excellents prétextes aux esprits incapables de distinguer une méthode d'une doctrine, un procédé de dialectique empirique d'avec une affirmation pure. Indiquons pourtant la nuance : ceci raconte comment nous avons procédé, ceci ne prétend pas montrer comme

mais » ne pouvaient avoir aucun sens. On disait : la France sans conditions ni déterminations arbitraires. On mettait le salut public au dessus de tout.

VI. — Ce nationalisme intégral une fois posé, il en découlait mathématiquement qu'il faut un roi, que ce roi doit être de la Maison de France et le chef de cette Maison.

Le procédé mathématique, dont je n'indique d'ailleurs que les résultats, scandalisa les polémistes radicaux. « Quoi ! prouver par $a + b$ quelque chose de politique ! » En politique, ces Messieurs ne consultent ni la science ni la raison. Ils ne vont même pas chez la cartomancienne : c'est la volonté du plus grand nombre qu'ils interrogent. D'autres crient aigrement : « Vous êtes des théoriciens. » Le grand État-Major allemand ne faisait que de la théorie avant Sadowa.

Pratiquement, nos théoriciens distinguent deux choses. — D'une part, le péril public ne peut que s'accroître. N'ayant jamais perdu la tête au cours de la dernière crise ils ne se laissent pas berner sur les apparences de l'ordre. La Pologne a connu aussi ses accalmies. Elle eut ses alliances, même avec la Russie. Le régime électif n'y donna pas moins tous ses fruits. Ainsi de nous. — Mais d'autre part, par suite de circonstances européennes et planétaires, le désir du salut public ne fera que grandir à chaque péril nouveau : la vérité, la nécessité de la royauté apparaîtra donc aux meilleurs. L'Intelligence, comme on dit à Saint-Pétersbourg, c'est-à-dire le parti de l'intelligence, passera toute entière au patriotisme; mais aucun intellectuel, exercé à sentir et à classer les rapports des choses, ne pourra se convertir au patriotisme sans se convertir, en même temps, à la royauté.

La fortune de la France fera le reste.

VII. — Ainsi la religion du patriotisme, qui désorganisa le monde royaliste à son aile droite, le reconstitue à gauche plus fortement avec des éléments que l'on n'eût jamais espérés. J'entends dire que beaucoup d'anciens royalistes ont repris confiance et courage à cette nouvelle. On cite même des ralliés qui se dérallient.

Voilà un premier résultat.

il faut procéder. Notre histoire fournit des exemples, mais tout exemple n'est pas une règle (*1911*).

I

L'Accueil.

4 septembre 1901.

— Messieurs, c'est bravement crié, répondrai-je aux nombreux publicistes républicains qui m'ont fait le plaisir de commenter, sinon de discuter la première « Note d'un royaliste ».

I. — Le *Gaulois* et l'*Aurore* me renvoient à l'Académie. Le *Temps* veut que je lui explique ce qu'est la nature ou me somme de mettre une majuscule devant ce mot. Enfin, M. Paul Brousse, dans la *Petite République* socialiste, veut absolument suivre la marche de mes équations.

Puisqu'il est pressé, M. Brousse trouvera les formules dont il a faim et soif dans les deux fascicules de l'*Enquête sur la Monarchie*, parus l'année dernière à la *Gazette de France*. Il y verra que l'observation et l'expérience sont les points de départ de nos calculs les plus abstraits. Si trois cents colonnes de discussion ne rassasient pas M. Paul Brousse, je lui ferai tenir une collection de l'*Action Française* : ces deux mille pages ont du bon et de l'excellent, du nationalisme ordinaire et de l'intégral.

Quelqu'un qui a lu tout cela, mais qui n'en profitera point, c'est M. Arthur Ranc. Tous les républicains peuvent être « royalisés ». Mais, celui-là, j'en désespère ! Il n'accepte point de débat. Puisque les lois de la nature et les lois de l'esprit humain constituent un danger pour sa République, M. Arthur Ranc demandera l'abrogation ou la revision de ces lois. Il redeviendra sénateur, au besoin, pour appuyer l'urgence.

Mais il faut que je remercie M. Ranc et que je le gronde. M. Ranc me fait un honneur immérité, quand il m'attribue une école et des disciples. Cependant, il m'a apporté son témoignage. Les journaux officieux de la République peuvent bien le cacher; ils ne peuvent me contester ce que M. Ranc certifie : les jeunes « intellectuels du nationalisme » viennent ou tendent presque tous à la royauté (1).

(1) Dans un récent article du *Figaro* [du *Figaro* de 1902], sur une « école monarchiste », à propos du dernier livre de Mon-

Je rappellerai qu'ils y viennent par réflexion et par patriotisme, par religion de la science et par religion de la France.

II. — On me dit (la parole est maintenant aux gens raisonnables), on me dit avec un accent de curiosité suraiguë :

— Ces républicains de naissance, ces jeunes gens sortis de familles bonapartistes, devenus royalistes et qui restent positivistes, comment le parti de la royauté les a-t-il reçus?

III. — Avant de satisfaire à cette question, je tiens à dire qu'elle est de pure curiosité. Un citoyen Français qui se fait royaliste n'a pas à s'occuper de l'accueil qui lui sera fait. Voici pourquoi :

Trente et un ans de République, cinquante-trois ans d'anarchie ont fait croire au public que, vouloir d'un régime équivaut à devenir membre d'un parti. Cependant, comment se comportent les partis? Tous les partis disent aux gens : — *Mettez-vous avec nous pour gagner le pouvoir; nous partagerons les profits.* Un royaliste tient un discours tout contraire. Il ne demande pas le pouvoir pour lui, royaliste, ni pour les autres royalistes; il le demande pour le Roi.

Un royaliste estime que le pouvoir doit être arraché aux partis. Il dit : « Faisons cesser les compétitions des partis » et, ajoute-t-il, « comme il n'y a pas deux moyens de les faire cesser, remplaçons le pouvoir electif par le pouvoir héréditaire. »

(Notez ici un petit fait assez plaisant. Un sentiment, un seul, est à peu près unanime en France, c'est le désir d'échapper aux politiciens, c'est le dégoût, la lassitude de ces partis rivaux, qui font du bien public, selon le mot de Montesquieu, une véritable « dépouille ». Eh bien ! le royalisme, qu'on accuse partout d'être arriéré ou chimérique, est aussi la seule opinion, la seule doctrine qui corresponde à cet instinct général du pays.)

tesquiou, *La Raison d'État,* M. J.-Paul Boncour [ministre du Travail en 1911] dit que nous avons rallié un certain nombre de « jeunes royalistes ». Il y a là une méprise qu'il faut relever : ce sont de jeunes républicains nationalistes qui sont devenus royalistes à notre manière. Léon de Montesquiou lui-même, en 1899-1900 et 1901, se croyait encore républicain. (Note de septembre 1902.)

En tant que royaliste, je ne me sens d'aucun parti. Disant à tous d'aller au Roi, je ne dis à personne de venir avec moi.

Du point de l'horizon national où m'ont placé mes sentiments, mon caractère, mon origine, — avec mes idées religieuses, avec mes idées politiques, économiques, financières, — je dis aux autres citoyens, en quelque lieu qu'ils soient et quelques idées qu'ils professent :

— Pour la France, qui est peut-être notre seule pensée commune, voyez si le meilleur ne serait pas d'aller où je vais...

C'est le *b-a ba* du système.

IV. — A défaut d'un parti, il est un monde royaliste. Le génie sociable de notre race voulant que les gens de même opinion se fréquentent, les nouveaux royalistes devaient visiter les anciens. Chose curieuse, ces apostats de l'Église républicaine ont été d'autant mieux reçus qu'ils pénétraient dans un milieu royaliste plus pur. Ils ont trouvé au centre droit des amis parfaits. La droite a montré de l'empressement. Mais c'est l'extrême-droite qui devait leur donner le plus délicat des plaisirs, celui d'être compris sans hésitation. Je me suis amusé plusieurs fois du même spectacle : un petit-fils de jacobin considérant d'un œil surpris un petit-neveu de chouan et tous les deux au bout du premier entretien, constatant leur accord politique complet. L'un venait de trouver ce que l'autre tenait simplement de son père : les deux Frances réconciliées de la sorte n'avaient plus que la peine de se traduire l'une à l'autre deux langages un peu différents.

Cela ne traînait pas.

— Voyez, disaient les uns : vous êtes arrivés à la vérité par raison, mais comptez combien de traditions, de survivances et de semences de traditions vous aviez conservées malgré vous et sans le savoir.

— Voyez, disaient les autres, combien votre pieux souvenir, votre maintien fidèle de la tradition était chose rationnelle ! En y obéissant comme au vœu des ancêtres, vous avez acquis par surcroît une supériorité d'ordre intellectuel.

V. — Qui disait que l'instinct n'est qu'une raison qui s'ignore? La tradition, quoique instinctive, n'ignore pas toujours ses profondes raisons.

Un marquis de La Tour du Pin la Charce, théoricien très audacieux et très moderne de l'organisation politique et économique, un comte de Lur-Saluces, versé dans la philosophie de l'histoire de France, pouvaient rendre des points à nos théoriciens. Ceux-ci eurent donc le plaisir d'avancer leur propre pensée. Des vraies amitiés se formèrent. Lorsque, au printemps dernier, M. de Lur-Saluces revint en France, qui vit-il accourir parmi ses premiers visiteurs? L'un des trois fondateurs de la Ligue de la Patrie française, jadis républicain de la nuance Cavaignac, aujourd'hui l'un des chefs du nouveau royalisme, M. Henri Vaugeois.

M. Ranc, qui ne le perd pas de vue cinq minutes, dénonça aussitôt M. Henri Vaugeois aux feuilles radicales du Midi et du Nord. Mais M. Ranc aurait autrement fulminé, s'il eût su, le bon Brigadier! (1) qu'une correspondance active s'était engagée entre Lur-Saluces et Vaugeois; qu'ils s'étaient déjà rencontrés sur la terre d'exil; qu'ils avaient constaté leurs innombrables concordances politiques... J'aurai qualifié M. de Lur-Saluces quand je l'aurai nommé un catholique très fervent. Quant à Vaugeois, jeune professeur de philosophie universitaire, il ne croit pas au surnaturel.

VI. — Autre exemple. Un prêtre catholique, catholique à la forte manière du *Syllabus*, royaliste de naissance autant que de doctrine, M. l'abbé Charles Maignen (nom bien connu de ceux qui savent l'histoire de l'Œuvre des Cercles), a donné un important recueil d'études, parues tout d'abord à la *Vérité Française*, le journal de Mlle Élise Veuillot et de M. Auguste Roussel. Ce livre, intitulé : *Nationalisme, Catholicisme, Révolution*, méritera d'être lu et relu d'un bout à l'autre. Mais, si on l'ouvre seulement à l'index des auteurs cités, l'on constate que trois autorités très diverses sont invoquées sans cesse par M. l'abbé Charles Maignen :

le nom du fondateur de la religion chrétienne;

le nom du Pape Léon XIII;

(1) Notre folle jeunesse se plut à surnommer M. Arthur Ranc tantôt le Brigadier de la gendarmerie, tantôt le Vénérable ecclésiastique. Les jeunes gens d'aujourd'hui ont perdu avec M. Ranc de bons moments et de profitables lectures (1911).

et le nom de l'un de l'un des plus récents théoriciens de la royauté.

Pourtant, M. l'abbé Maignen sait bien de qui il parle. « L'auteur de ces lignes est positiviste », dit-il.

Et c'est comme positiviste qu'il tient à le citer.

VII. — Le positivisme fut, en effet, à l'origine de conjonctions qui, voici cinquante ans, n'auraient jamais été possibles.

Je ne sais ce qu'en pense M. le général André, qui passe pour positiviste, mais son maître et le mien, Auguste Comte, a toujours tenu le catholicisme pour un allié nécessaire de la science contre l'anarchie et la barbarie. Il répétait souvent : — Que ceux qui croient en Dieu se fassent catholiques, que ceux qui n'y croient pas se fassent positivistes... Il envoyait un de ses disciples au Gésù de Rome, pour traiter avec les Jésuites. Un malentendu fit échouer ce projet, mais, en quittant les Pères, le délégué de Comte prononça ces graves paroles : *Quand les orages politiques de l'avenir manisfesteront toute l'intensité de la crise moderne, vous trouverez les jeunes positivistes prêts à se faire tuer pour vous, comme vous êtes prêts à vous faire massacrer pour votre Dieu.*

Divisés quant aux choses du ciel, le positivisme et le catholicisme s'accordent souvent sur la terre. C'est une espèce de positiviste que ce M. Accard, « bonaldiste tainien », dont je retrouve la silhouette dans un roman de Paul Bourget.

M. Accard soutient infatigablement cette thèse : « l'identité entre la conception moderne et scientifique de l'évolution par hérédité et la monarchie, entre la loi de sélection et l'aristocratie, entre la réflexion et la coutume. »

L'Église et le positivisme tendent à fortifier la famille. L'Église et le positivisme tendent à seconder les autorités politiques, comme venant de Dieu ou découlant des meilleures lois naturelles. L'Église et le positivisme sont amis de la tradition, de l'ordre, de la patrie et de la civilisation. Pour tout dire, l'Église et le positivisme ont en commun des ennemis. D'ailleurs, il n'y a pas de positiviste français qui perde de vue que, si les Capétiens firent la France, les évêques et les clercs ont été leurs premiers coopérateurs.

VIII. — Sur ce point, le plus délicat et le plus grave,

il n'y a donc pas eu risque de conflit entre les anciens royalistes, qui sont catholiques fervents, et les royalistes nouveaux qui sont pleins de reconnaissance et de respect pour le catholicisme.

On me dit :

— Cela va fort bien. Mais voudrez-vous répondre à une question plus hardie?

— Vous avez dit comment on est reçu chez les royalistes. Mais chez le Roi?

IX. — C'est une maxime précieuse à toute pensée royaliste, qu'il ne faut pas mêler la personne royale à une discussion. Le prince représente ce qu'il est convenu de ne jamais laisser mettre en question parmi nous : dix siècles d'histoire de France; il concentre, selon l'énergique mot de Renan, la nation entière, dans son développement historique et dans son progrès à venir. Il est l'âme visible de la France. Ses droits sur nous? Les droits de la patrie qu'il symbolise. Nos devoirs envers lui? Nos devoirs envers la patrie? Je dirai hardiment qu'un lèse-majesté équivaut au lèse-patrie.

Il me faudra donc éviter l'indiscrétion. Cependant, j'ai le droit de dire que ce Prince de trente-deux ans a tenu à se mettre en relation avec ses fidèles nouveaux, dont la plupart sont de son âge, et qu'il leur a souvent donné de hautes marques d'estime et d'attention. Trois textes s'imposent, en ceci, à mon souvenir. Je ne sais pas pourquoi j'hésiterais à les transcrire.

Mgr le duc d'Orléans écrivait à l'un de nous : « Comme vous le dites fort bien, l'accord est complet de la science historique et naturelle et de la doctrine monarchiste. Les esprits réfléchis et sincères seront certainement frappés de la démonstration que vous en faites. »

Mgr le duc d'Orléans écrivait, plus récemment, à un autre du même groupe : « Vous avez su donner à l'exposé des doctrines qui sont devenues vôtres une vigueur et une originalité particulières. Vous avez donc fait à côté et en dehors de mon organisation officielle l'œuvre la plus utile... Je vous en remercie. »

Enfin, Mgr le duc d'Orléans écrivait à un troisième ces paroles qui sonnent à la fois le bel âge du prince et le sentiment de la magistrature sacrée : « Réformer pour conserver, voilà tout mon programme... »

Tel a été l'accueil royal. Il est facile de prévoir quel

sera, à son tour, l'accueil de la France si, selon la puissante expression de Taine, elle se trouve « ramenée au sens commun par la présence du danger ». Mais, pour qui sait regarder la carte d'Europe, pour qui se rend compte de notre trouble intérieur, pour qui échappe aux mensonges de l'apparence, le danger n'est pas d'après-demain, ni même de demain, ni de tout à l'heure. Il est présent.

Notre tâche est de le montrer.

II

L'Éducation de Monk (1).

13 septembre 1901.

Les meilleurs de nos adversaires et les pires de nos amis tendent à présenter les nouveaux royalistes en idéalistes très purs. J'avertis le public qu'on se moque de lui.

I. — Nous avons horreur de l'idéalisme qui n'est un mal français que depuis que la France cesse d'être elle-même. La France de Louis XI et de Henri IV, de Richelieu et de Louis XIV n'a rien d'idéaliste. Entre un Bismarck et un Gladstone, un Pobiedonotseff et un Tolstoï, c'est un Pobiedonotseff, un Bismarck qui se rapprochent de notre tradition nationale. Et les Hohenzollern ne sont que les heureux et brillants imitateurs de nos Capétiens.

Nos calculs doivent être dignes de ces grands rois.

Nos calculs tendent à l'action. Il est vrai qu'ils ne tendent qu'à l'action utile.

Tenant à refaire la France et voyant que la France ne pourra se refaire que par la monarchie, nous prenons le moyen de refaire la monarchie.

Et nous rechercherons le concours du seul être qui puisse réaliser ce grand dessein.

Quel être? J'ignore son nom. Je ne sais où il est, je ne sais qui il est, lui-même s'ignore sans doute. Mais il existe. Notre œuvre ne consiste qu'à le révéler à lui-même.

(1) Le titre de cet article appartient à M. Paul Bourget.

En attendant qu'il nous comprenne et qu'il se nomme nous désignons cet inconnu du nom de George Monk qui remit Charles II sur le trône d'Angleterre.

Nous faisons l'éducation de ce Monk Français.

II. — Nous ne la faisons pas en l'air. Nous la faisons en vue de la prochaine Affaire.

Personne ne se défie plus que moi des annonciateurs d'avenir. Sur un point cependant, je ferai un acte de foi. Je crois à la prochaine Affaire. Je crois qu'il lui est impossible de ne pas venir. La sagesse des républicains, comme ils disent, n'y fera rien, non plus qu'aux phases de la lune ou qu'aux éclipses du soleil. Les partis républicains n'ont qu'un intérêt : s'emparer de l'État. Ils n'ont qu'un moyen de s'emparer de l'État : le troubler.

Il faut donc qu'ils le troublent. Nécessairement. Ce régime du gouvernement des partis porte le trouble en son mécanisme essentiel et, pour ainsi dire, dans les entrailles.

A l'agitation religieuse créée par Ferry succéda le scandale wilsonien; au wilsonisme, le boulangisme; à Boulanger, le Panama; au Panama, les anarchistes; aux bombes anarchistes, l'affaire Dreyfus; je ne sais pas du tout ce qui succédera. Mais l'Affaire, quelle qu'elle soit, est fatale. En bon citoyen, je la redoute de tout mon cœur; mais, en citoyen réfléchi, je la prévois et j'en avertis les bons citoyens.

Une seule chose est nécessaire : nous apprêter à mettre à profit cette inévitable occasion. Dans huit jours, dans huit mois, ce soir ou l'an prochain, il faut bien qu'elle se présente.

III. — La religion de la République a rendu l'âme depuis longtemps. Par habitude, on s'est résigné au fait républicain Mais, au cours des précédentes affaires, il fut toujours une heure où la colère et l'inquiètude aiguisant le bon sens public, les citoyens voyaient le fond de l'absurdité du régime.

Ils auraient applaudi le premier Monk qui l'eût mis à bas.

Pourquoi Monk n'a-t-il pas bougé s'il existait?

IV. — Il existait déjà en 1889. Par la déposition d'un témoin oculaire (et quel témoin ! Maurice Barrès, dans l'*Appel au Soldat*), nous savons quels ont été les touchants scrupules du Monk d'alors.

Il s'appelait Georges-Ernest Boulanger.

« L'âme droite, honnête et naïve du général Boulanger garde des préjugés d'éducation. Il se rappelle que son père récitait les invectives de Victor Hugo contre l'homme du Deux Décembre. Il redoute les jugements des rédacteurs de l'histoire. »

Et Barrès ajoute que son héros faiblit « faute d'une doctrine qui le soutienne ». Eh bien ! cette doctrine, on l'élabore en ce moment : on en sature le cerveau de Monk de demain. Une ligne tombant sous les yeux de cet homme peut suffire à l'illuminer. Or, nous nous attachons à multiplier les lumières.

Il sait l'art militaire. Nous lui enseignons les principes de toute haute organisation politique.

V. — Monk instruit, il ne faudra plus qu'un moment de vive émotion nationale. Les idées de Monk en seront élevées à la température de l'action, et des actes nouveaux ne peuvent manquer d'en sortir.

— Général, dit à Monk l'Intelligence royaliste, vous allez régénérer l'histoire de France.

« Les lois sont saintes? Oui : la plus sainte des lois, c'est pourtant le salut public .

« Quand la patrie est en danger, elle veut que l'on viole les lois qui la trahissent. Ouvrez les yeux et dites si l'ordre de la République ne trahit pas l'ordre français. Cette République décrète l'indiscipline militaire comme le désordre civil.

« La France est déchirée parce que ceux qui la gouvernent ne sont pas hommes d'État, mais hommes de parti. Honnêtes, ils songent seulement au bien d'un parti; malhonnêtes, à remplir leurs poches. Les uns et les autres sont les ennemis de la France. La France n'est pas un parti.

« La France n'a que vous. Vous et votre armée. Mais, si vous travaillez ou pour vous ou pour votre armée, vous seriez encore un parti : il s'agit de bien autre chose !

« Il s'agit de rendre au pays le gouvernement et la protection d'un pouvoir souverain.

« Parlons mieux : d'un pouvoir qui soit un vrai pouvoir.

« Expliquons-nous : d'un pouvoir qui ne soit pas dépendant.

« Un chef d'État doit être libre. Il n'est point libre,

il dépend du peuple, s'il est élu par le peuple. Il dépend du Parlement et des oligarchies s'il est l'élu du Parlement et des oligarchies. Il travaille donc nécessairement à flatter, à séduire, à gagner ceux dont il dépend. Pour être réélu, il recherche la popularité immédiate plus que le bien de la nation. La presse, l'opinion, l'argent, l'administration sont ses maîtres. Il est toujours induit à trahir pour eux l'intérêt national.

« Comme on défend la chasse contre la passion des chasseurs, comme on défend la pêche contre la passion des pêcheurs, comme on défend les intérêts du travail lui-même contre le caprice des travailleurs, il faut que l'État puisse défendre aussi l'intérêt national, l'intérêt de la France contre les caprices, les passions ou les intérêts particuliers des Français. Le pouvoir souverain ne peut représenter simplement la majorité, ni même l'unanimité des Français vivants. Il doit aussi personnifier tous les Français morts, tous les Français à naître. Il doit être la France même. Il doit donc être héréditaire et dynastique.

« Un pouvoir dynastique échappe à l'élection. Un pouvoir dynastique échappe à l'obsession et à l'oppression du présent. Il calcule donc l'avenir, aussi facilement qu'un pouvoir électif le néglige.

« Dans le système dynastique, l'intérêt du prince et l'intérêt national ne font qu'un. L'égoïsme même du prince tourne au profit de la nation. Une cupidité sordide, celle d'un Louis XI par exemple, y réalise plus de chefs-d'œuvre que, dans une démocratie, le patriotisme le plus élevé.

« Par position, comme on dit en géométrie, le monarque défend, ménage et développe cet État qu'il incarne. Mais il ne peut borner à sa vie le souci de cet intérêt, puisqu'il sait qu'il y va de la gloire de sa famille et, plus prochainement, du bien du fils ou du parent qui lui succèdera. Il témoigne à l'État les mêmes soins qu'un particulier aux affaires de sa maison.

« Tous les États heureux, tous les États forts ont ainsi un roi dynastique. *Nous n'avons plus d'État,* dit M. Anatole France, *nous n'avons plus que des administrations.* Refaites l'État, Général. Général, donnez-nous un Roi comme aux autres nations.

« La Raison vous ordonne de détruire la République.

Elle vous interdit de faire autre chose que la royauté. Dans toute autre hypothèse, vous êtes factieux. Ici, votre désordre conspire à rétablir un ordre supérieur.

« Le Roi, c'est notre ordre vivant. »

VI. — Nous accusera-t-on d'organiser la sédition? Cela serait vrai, en un sens. Car, ce régime suscitant toutes les révoltes, nous les *organisons :* nous faisons tourner des révoltes qui sont fatales au profit d'un ordre public qui sauve et qui restaure tout.

Du reste, Monk n'est pas nécessairement un soldat, et je le préfère en civil.

Quand dix ministres républicains sont rangés autour d'une table sous le onzième personnage qui les préside, chacun, en regardant son voisin, peut se dire : « Est-ce Monk? » Oui, un Monk peut être partout où coexistent la liberté d'esprit et le patriotisme. Tous les républicains sans foi peuvent être des Monk. Y en a-t-il ! Y en a-t-il !

Monk, ce sera peut-être un ministre de l'Intérieur. Peut-être un préfet de police. Peut-être un simple questeur de la Chambre. Parmi tant d'ambitions mesquines, une grande ambition ne peut-elle pas éclater?

VII. — ...Si le parti de cet ambitieux de race était déjà pris? Si, déjà, moitié bondissant et moitié rampant, il s'acheminait vers la place?

Le Monk anglais a pu lui servir de modèle. Vers 1659, un de ses officiers murmurait près de lui :

— Ce Monk finira par nous ramener Charles Stuart.

Monk, irrité, le cravacha. Le même Monk faisait écrire à ses compagnons une déclaration qui portait, en substance, « qu'ils avaient pris les armes pour la défense des libertés et des privilèges du Parlement et pour soutenir envers et contre tous les droits et libertés du peuple ». Enfin, Monk faisait graver sur son étendard : « Le Gouvernement ne peut subsister que par l'entière soumission du pouvoir militaire au pouvoir civil. La République doit être gouvernée par des Parlements. »

Est-il possible d'être plus « défense républicaine? »

C'était toujours en 1659. — Or, en mai 1660, Monk faisait proclamer Charles II.

VIII. — Nous écrivons pour Monk. Monk nous lit. Monk attend l'occasion complice, qui lui permettra de surgir et de se faire le serviteur intelligent des nécessités de son pays.

Les médailles du Monk anglais portent qu'il fut victorieux sans verser de sang. Le nôtre installera des fontaines de vin et, s'il est obligé de mettre une douzaine de républicains au cachot, il leur enverra du champagne (1).

III

La politique de Barrès (2).

24 septembre 1901.

Maurice Barrès a quitté la politique active, mais, quoi que puissent espérer les partisans de la « politique aux politiciens », il n'abandonne ni l'étude ni la propagation de ses idées politiques. Comme il l'a télégraphié au *Figaro*, Barrès continuera de « servir ses idées », qui sont « constantes ». Il les servira donc plus utilement que jamais, si j'en crois une fable que l'on m'a racontée, et que je vais dire.

I. — Minerve avec Gribouille, faisant route de compagnie, arrivèrent un jour sur le bord de la mer. Tous deux furent d'avis qu'il fallait passer au plus tôt. La déesse, baissant les yeux, se mit à dessiner sur le sable des figures de géométrie.

— O fainéante, dit Gribouille, ô mauvaise marcheuse ! O théoricienne effrénée ! On voit bien que tu n'es pas née pour l'action.

Gribouille, ce disant, ôtait sa chemise et se précipitait dans les flots. Là, cet homme d'action, cet esprit avisé et pratique se noya sans difficulté, car il fallait plusieurs jours de navigation pour franchir cette mer immense.

Quand elle eut fini ses calculs, Minerve abattit quelques arbres, en débita les planches qu'elle ajusta selon les mesures qu'elle avait prises et forma un radeau sur lequel la chemise de Gribouille fut arborée et tendue en guise de toile. Comme Minerve avait réfléchi au détail

(1) Cette coupe de champagne nous fut gaiement suggérée, en mot de la fin, par M. Paul Bourget (1911).

(2) Cet article fut écrit au moment où Barrès se retira, pour quelques années, de la politique active (1911).

de la manœuvre, elle toucha heureusement à l'autre bord et continua son voyage.

Ainsi l'itinéraire de Maurice Barrès, s'il est interrompu, n'est peut-être pas retardé par sa décision de retraite. Penché sur sa Terre et sur ses Morts, il leur demande les vertus, les clartés nécessaires à la grave entreprise nationaliste. Il considère aussi le chemin qu'il a fait, car il est bon de se souvenir si l'on veut prévoir.

II. — Je crois savoir que les Barrès appartenaient au monde de droite. Bourgeois de Lorraine ou de Haute-Loire, ils se rangeaient comme ceux de leur classe au parti de l'ordre : bien résolus à soutenir qui ferait de l'ordre chez nous. Mais, ayant mis leur fils au lycée, le lycée leur rendit, les études faites, ce qu'il devait appeler lui-même un déraciné. Ce jeune citoyen du monde estimait que Paris, l'Europe, l'univers, étoiles et planètes comprises, suffiraient à peine à lui composer la patrie. Sa pensée allait droit aux révolutions. — Direction générale du siècle qui vient de finir.

Ce siècle eut d'admirables théoriciens de l'ordre. Il n'écouta jamais que les orateurs du désordre : un Hugo, un Michelet, un Chateaubriand, c'est-à-dire d'assez fameux poètes romantiques, de médiocres historiens, des logiciens nuls. L'enseignement public est pourri de leur influence et, dit Barrès qui s'en souvient, il « décérèbre » les Français.

III. — Barrès, à vingt ans, était un nihiliste sentimental. Et si les mots en *iste* ne disent rien, il faut comprendre que l' « enfant avide », comme l'appelait Paul Bourget, était tout livré à ses nerfs. Mais, avec ses nerfs, il s'est refait un cerveau; avec ses nerfs, une patrie, une morale, une politique. Telle est la nature des hommes quand il leur plaît d'être bien nés.

On aura une idée de cette nature première par le petit livre véritablement forcené qu'il écrivit douze ans plus tard avec l'âpre passion d'une jeunesse persistante et la réflexion de la maturité. Le titre est plus violent encore que le livre : *Du Sang, de la Volupté et de la Mort.* A le bien lire, on s'aperçoit que cette sensibilité obéit à une règle mystérieuse. Elle est frénétique, mais juste. L'instrument de la vie nerveuse retentit selon la raison, et ses accents, au lieu de troubler, pacifient, chassent les idées fausses, en inspirent même de vraies. Il serait

presque littéral de dire que Barrès, avant de connaître la vérité, l'a éprouvée et, en quelque sorte, palpée par le plus physique des sens. La puissance de la patrie et la beauté de l'ordre se sont imposées à son cœur, bien avant de conquérir son intelligence.

Oui, ç'a été la merveille du sentiment. L'anarchiste vulgaire dira qu'il trouve sa patrie partout où il se trouve bien. Mais un Français d'élite, un Barrès, s'aperçoit qu'il n'est bien nulle part sans la présence ou l'image de sa patrie. Il vérifie que la force de sa nation fait partie de sa propre force, que le bonheur public est un objet nécessaire à sa vie heureuse. Le spectacle du désordre politique le fait souffrir.

IV. — Ne dites pas qu'il en est de même pour tous. Combien, devenus nihilistes, le sont restés ! Les hommes ne sont pas égaux, et je ne suis pas sûr que Barrès ait toujours été égal à lui-même. Mais il fut le héros de la plus belle des aventures de l'âme : sa « qualité », celle qu'il tenait de sa naissance, a toujours prévalu en lui. Modes, entraînement, circonstances, caprices durent céder, en fin de compte, aux décisions profondes de son type natal.

Il le porte sur le visage. On eût pu en juger comme fait le bon sens du peuple. A Marseille, après une conférence que Barrès venait de donner, je vis un démagogue hausser les épaules.

Il murmurait, la haine aux yeux :

— *Acò es un soucialiste bèn abiha !* (Cela, c'est un socialiste bien habillé).

Il voulait dire probablement :

— Oh ! Barrès est un socialiste sincère. Il veut sans doute l'organisation du travail, une meilleure répartition des bénéfices, une police économique attentive... Mais il ne veut pas de désordres. Il ne veut pas de révolution. Car il ne peut pas en vouloir.

« Non, cette silhouette a trop d'élégance et de race. Elle n'est pas d'un démagogue, si elle est peut-être d'un conducteur de peuple. L'austère accent de ce visage, ce profil maigre et fin taillé en bec d'aigle, qui participe de César et du grand Condé, ces yeux larges et hauts, d'une magnifique lumière, cette lèvre pincée d'ironie, pliée de dégoût, ce dédain, cette impertinence, ces mélancolies d'expression ne seront jamais nos esclaves, ni

même nos serviteurs, ni seulement nos fonctionnaires. Notre service impose telle courbe qui devra déplaire à cet être ci. Nous ne lui avons rien demandé, et voilà qu'il se cabre... »

V. — Autre signe moins apparent et plus sérieux : le style.

Barrès est arrivé dans les lettres françaises en plein empâtement décadent et impressionniste. Ce nerveux, ce curieux a traversé tous les milieux et tenté toutes les manières. Mais on ne l'a vu encanaillé nulle part. Il a été le style fait homme. Dès sa première phrase éclataient l'ordre et la liberté du patricien, une fermeté gracieuse, la souple et vivace énergie. Système? Non. Étude? Non. Tradition? A peine. Mais, tout d'abord, goût naturel. Ce goût incomparable et incommunicable, lui faisait retrouver les trésors de la vieille France. Il les connaissait peu ou mal, et, déjà de vieux amateurs murmuraient à propos de lui les plus grands noms ceux de nos écrivains d'humeur et de caprice, un Montaigne, un Pascal (celui des *Pensées*), un duc de Saint-Simon.

VI. — Comme eux, il cultivait son moi dans le mystère, et cette culture précieuse lui révélait aussi la valeur du reste du monde. Il se sentait « l'instant d'une chose immortelle ». Les sillons de Lorraine, les campagnes de France, les charniers de l'humanité tout entière se peuplaient de mânes et d'ombres qui lui révélaient ses devoirs.

Il était déjà dégoûté de l'anarchie.

Quelques opportunistes ou radicaux qu'il approcha ou fréquenta le dégoûtèrent tout autant des masques adaptés au visage de l'anarchie républicaine. Un nouveau parti se formait, national, militaire et autoritaire, le parti boulangiste. Barrès en fut et, lorsque ce premier parti national fut dissous, il fonda le nationalisme.

Le *Figaro* de 1892 en conserve le souvenir. Depuis, il ne cessa de compléter et d'organiser sa pensée. Il faut à nos hommes de France quelque patrie particulière, dans la patrie commune : c'est le thème des *Déracinés*. Il faut une « raison qui commande dans l'État » : c'est le thème de l'*Appel au Soldat*. Cette raison directrice doit être nationale et non cosmopolite : c'est le thème de *Leurs Figures*.

Mais comment s'y prendra Maurice Barrès pour consti-

tuer ce pouvoir central, pour le maintenir essentiellement et nécessairement dans le plan de l'utilité nationale? On le lui demandait l'été dernier dans l'*Enquête sur la Monarchie*, que publiait la *Gazette de France*. (1)

Or, Barrès n'a pas répondu : — Par la royauté.

VII. — C'est mon scandale, Barrès n'est pas royaliste.

Cependant, ses objections à la royauté ne me semblent pas sans réplique. Il me dit :

— S'il nous faut un Roi, il faut autour de lui une forte aristocratie héréditaire; mais une telle noblesse n'existe plus.

Je réponds qu'elle est en effet bien désorganisée. Mais, si elle ne l'était point, si nous avions une élite héréditaire puissante, une République prospère serait encore possible en France. Toutes les Républiques fortes ont vécu d'aristocratie, Athènes et Rome, Florence et Venise, même l'Amérique et la Suisse. Une vraie République eût été possible chez nous, au temps de la Fronde, parce qu'elle eût été administrée par de grands corps héréditaires (2). Nous n'avons que des partis qui se font la guerre, dominés par des oligarchies anti-nationales. Il faut précisément un Roi pour contraindre ces oligarchies à servir la nation au lieu de l'asservir.

VIII. — Barrès me dit encore :

— La monarchie n'est pas possible.

— Qu'en sait-il? L'avènement de la Royauté peut paraître, à distance, une chose extraordinaire. Mais il n'y a que l'extraordinaire qui arrive. L'ordinaire n'arrive pas, *il est :* seulement, on calcule mal si l'on table que rien ne remplacera ce qui est.

Tout le monde comptait sur Gambetta déjà dictateur quand il fit son grand ministère. C'est pourquoi ce ministère dura trois mois. On a vu, en 1899, cette chose extraordinaire : un soldat de métier, un socialiste révolutionnaire et un conservateur bourgeois s'associer pour

(1) A l'été de 1900.

(2) C'était l'avis de Fustel de Coulanges. Il eût pourtant manqué à notre République aristocratique cet élément d'unité et d'ordre dont Carthage, Venise et Rome furent pourvues : un intérêt public bien central, bien sensible, bien homogène. J'ai réfléchi que la France est un pays trop varié pour réussir à se fédérer sans le fédérateur historique, le roi. (1911).

sauver la présidence de M. Loubet; on ne donnait pas huit jours à cet asemblage : il dure encore (1).

Voulez-vous un autre chef-d'œuvre de l'extraordinaire? Un fait « absolument extraordinaire », de l'avis d'un bon juge, d'Édouard Drumont? Le voyage du Tsar. Il était naturel, il était normal que le Tsar s'entendît avec nos nationalistes; c'est pourquoi il s'est accordé avec leurs plus grands ennemis.

IX. — Un ami de Barrès, historien habile, écrivain distingué, de manières si fines qu'on ne peut séparer de son nom sa qualité d'académicien, M. Albert Vandal, terminait un jour le débat par une concession pleine de rêverie :

— Oui, me dit-il, tout est possible.

— Eh ! si tout est possible, si tout peut arriver, faisons arriver le meilleur.

IV

La Maison de France (2).

1er octobre 1901.

Jeudi, quand la dépouille de ce jeune prince est arrivée dans les eaux provençales, vendredi quand elle a posé sur notre sol et samedi encore, durant la lugubre fête de Dreux, je me suis uni, de sentiment, sinon de pensée, à la psalmodie de l'Église. J'ai récité, à ma manière, son *office des Morts*.

I. — Trente-huit rois depuis mille ans, un cortège immense de princes ! Les morts de la Maison de France sont si nombreux et si méconnus, ils remontent si loin que je n'ai pas voulu me fier à mes forces et j'ai tenu devant mes yeux, comme un missel, le livre où sont le plus clairement résumés les actes de cette Maison.

J'ai ouvert la *Réforme intellectuelle et morale de la France* (c'est un livre d'Ernest Renan et peut-être le plus parfait) aux pages où l'auteur expose à son lecteur ce que c'est que la France.

(1) Le ministère Waldeck-Rousseau a duré de juin 1899 à juin 1902.

(2) A l'occasion du retour en France de la dépouille mortelle du prince Henri d'Orléans.

Grand sujet ignoré du plus grand nombre des Français.

II. — Notre France est une œuvre d'art. C'est une œuvre d'art politique, née de la collaboration d'une nature complaisante et de la pensée de nos rois.

D'autres nationalités ont été dues à la nature presque seule. Il y aurait une Angleterre sans les rois qui y ont régné : la forme de ce territoire en disposait les races diverses à l'unité. L'Allemagne avait l'unité de la langue, la suprématie d'une race. L'Italie, également riche d'un langage commun, a longtemps vécu du grand souvenir romain énergiquement conservé : avant d'être un État, elle était un peuple.

Qu'avions-nous de pareil?

Ni le splendide isolement de l'Angleterre, ni l'unité de langue, ni l'homogénéité du sang, si ce n'est à des profondeurs obscures et peu saisissables. A mon avis, César et ses légions et celles de ses successeurs, en unifiant le pays, en créant, du premier au cinquième siècle, le type du Gallo-Latin, avaient rendu la France « possible ». Les invasions normandes menaçaient d'annuler la fragile espérance créée par ces bons ouvriers. Mais les Capétiens l'ont reprise et réalisée avec le concours de l'Église.

On se demande quelquefois, Renan se demande lui-même :

— D'où venaient les aïeux de Hugues Capet?

Saxons, Francs ou Gallo-Romains, la question est sans intérêt, car tout se passe comme s'ils avaient été du pur sang autochtone. Imaginez l'horreur des dévastations scandinaves et l'affaiblissement de tout ce qui devait résister. Imaginez, dans ce chaos, une race de Bonaparte qui, au lieu de nous attirer trois invasions et d'affreuses mutilations territoriales, n'ont cessé d'être le rempart et le salut du pays. Est-il possible de demander à ces Bonaparte du IXe siècle s'ils descendent de Witikind, d'un Franc ou d'un Gaulois ! Même étrangers, notre défense continuée durant cent ans les eût bien naturalisés.

III. — Ils s'imposent par la valeur. Ces vénérables fondateurs de la dynastie nationale, c'est-à-dire de la puissance historique de la nation, n'oublient jamais ce caractère fondamental de leur autorité. Mais ils connaissent que la force ne va point sans mesure, ou qu'elle est condam-

née à plier misérablement. Aucun de ces grands hommes, ni un Louis IX, ni un Louis XI, ni un Louis XIV, n'imagine qu'on puisse improviser d'un coup une quarantaine de départements français ni étendre l'empire (car ils disaient l'empire) de La Haye jusqu'à Rome. Mais, bien libres de ces folies d'ambitieux romantique, ils étendent de père en fils, de frère en frère, d'oncle en neveu, ils étendent sans cesse le territoire national. Comme le remarque fort bien un savant confrère d'Ernest Renan, M. Ledrain, « à la fin de la monarchie, pendant les hontes du règne de Louis XV », ils ajoutaient pourtant « au manteau du territoire une pièce qui manquait encore, la Lorraine ». Souvent, ils assimilent avant de conquérir. D'autres fois, le moindre domaine conquis est soumis à un patient effort d'assimilation, avant qu'ils entreprennent de conquête nouvelle.

Tel est leur art, telle en est la « suite admirable », dont la France est le monument : « La France qui a créé tout ce dont nous vivons, ce qui nous lie, ce qui est notre raison d'être ». Ernest Renan traite d'hommes ignorants et bornés les révolutionnaires qui n'ont jamais compris cela.

IV. — Ces gens-là sont des mystagogues. Ils sont persuadés que l'histoire va toute seule, par la vertu d'un Dieu qu'ils essayent inutilement de laïciser en l'appelant fatalité, force des choses, évolution de l'inconscient, loi du monde. Ces Orientaux ne voient pas ce que nous voyons, nous autres vieux Français soutenus de substance grecque et romaine : ils ignorent que l'homme est un facteur, une énergie artiste, un pouvoir modificateur. Le cerveau humain décompose l'univers pour le recomposer selon ses desseins. Dans l'histoire de la formation de la France, nos forces ethniques tiraient à hue, nos forces géographiques tiraient à dia et nos forces économiques en un troisième sens peut-être. Comme le dieu d'Anaxagore, la pensée capétienne fit converger ces trois forces en un même plan et chacune trouva son expansion heureuse.

Bons ou mauvais, faibles ou forts, aucun de ces princes ne perd de vue la génération de la France. On dirait l'œuvre d'un seul homme. C'est l'œuvre d'une institution, d'une tradition et d'une Maison.

Le Languedoc, observe Renan, différait de la France du nord par le caractère, la langue, le climat. Mais, parce

que le Roi s'en mêle, il devient Français. Ainsi de la Provence, ainsi de Lyon et du Dauphiné. Ainsi de la Franche-Comté, de l'Alsace et de la Lorraine.

...Ce nom de Lorraine me revient et m'obsède chaque fois que j'entends un publiciste vertueux souffrir dans sa respectabilité des mœurs de la cour de Louis XV. J'ose dire que je passerais volontiers au Président, à ses ministres et aux deux Chambres les petites fêtes qu'il leur plairait s'ils nous procuraient en échange le moindre lambeau de la Lorraine annexée. Ce que je demande aux détenteurs du pouvoir politique, cela n'est point d'être vertueux pour mon compte, mais de faire les affaires de mon pays. Que sont devenues nos affaires depuis que la Maison de France en a perdu la direction?

Renan écrit ces mots : « Le jour où la France a coupé la tête à son roi, elle commit un suicide ».

Louis XVI laissait à la France une armée et une marine; la Restauration une magnifique situation en Europe; Louis-Philippe, l'organisation militaire créée par la loi de 1832, j'entends les troupes de Crimée. Tel est à ses derniers moments l'ouvrage de la Maison de France. Elle succombe et, depuis ce temps, nous tombons. Des catastrophes, inouïes depuis le xve siècle (mais au xve siècle la dynastie nationale se ressaisit et nous avec elle), n'ont cessé de nous épuiser. Qu'est Pavie, qu'est Rosbach, dont on parle sans cesse, en comparaison de Sedan ou de Waterloo? Les révolutions ont succédé aux révolutions. L'État a fait banqueroute. L'étranger est entré par trois fois dans Paris. Nous avons eu deux guerres civiles. Nous avons vu se faire l'unité italienne, l'unité allemande, l'accroissement démesuré du double empire anglo-saxon.

V. — Jamais la France politique n'a été si petite. Elle a fait, depuis, son chef-d'œuvre de petitesse : elle s'est mise en République, c'est-à-dire qu'elle a pris son parti d'être faible et vaincue. Renan nous en avertissait. « Il y a, dit-il, des esprits qui se figurent une République puissante, influente, glorieuse. Qu'ils se détrompent et choisissent. Oui, la République est possible en France, mais une République à peine supérieure en importance à la République helvétique, — et moins considérée. *La République ne peut avoir ni armée, ni diplomatie; la République serait un État militaire d'une rare nullité, la*

discipline y serait très imparfaite... Le principe de la République, c'est l'élection; une société républicaine est aussi faible qu'un corps d'armée qui nommerait ses officiers; *la peur de n'être pas réélu paralyse toute énergie.* »

L'énergie. Nos élus peuvent bien en montrer pour l'intérêt immédiat, celui qui flatte l'œil, que la foule voit et qu'elle applaudit. Ils n'en ont pas pour un intérêt futur, même le plus grave. Un tel intérêt ne peut exister pour eux. Ils connaissent 1902, 1906 (date des élections) : mais ils ignorent profondément 1950 : 1950 n'est pas présent à leur pensée, les Français vivants, électeurs, entrant seuls en ligne de compte.

Il manque à ce pays, au pouvoir central du pays, un organe de prévision. Il lui manque, au vrai, l'avenir.

Cependant, il y a des pouvoirs en Europe, vrais pouvoirs politiques qui s'élèvent déjà à calculer 1950, comme la Prusse, en 1810, a calculé 1870. Mauvais princes, assure Drumont, que les princes d'Europe ! C'est possible, je n'en sais rien. Louis XV était mauvais. Il disait, paraît-il : « Après moi, le déluge ! » C'était pourtant un prince : il agissait en prince; oubliant sa devise, il développait sa Maison, notre Maison, la Maison de tous les Français nés et à naître. Ainsi, sans doute, des divers rois de l'Europe pour leurs royaumes respectifs : car la politique capétienne a fait des disciples.

Nous nous croyons supérieurs ! Ce serait à pouffer de rire, comme dit volontiers M. de Pressensé. Nous n'avons même pas un mauvais pouvoir politique, ce qu'ont au minimum les grands peuples européens. Nous n'avons même pas un mauvais Roi, à qui nous puissions rappeler, de temps en temps, qu'il est la France et que la France, comme son café, f... le camp.

VI. — « Nous n'avons pas !... »

Il serait plus juste de dire que nous ne voulons pas avoir. Telle est notre ignorance. Telle est notre folie. Car la force du sang royal, la bonté de la race éclatent néanmoins, dans la foule des princes qui viennent se ranger autour de ce cercueil.

Le cercueil lui-même publie assez haut les vertus royales : ne parlons pas de mauvais princes, devant la tombe d'un fils de France qui, loin du trône et en l'absence même d'un trône, a voulu servir notre cause et n'a réussi qu'à mourir.

VII. — Il était plein de vivacité et de charme réfléchi et brillant, et du meilleur type français. Explorateur, soldat, écrivain, géographe, l'Asie mystérieuse l'avait tenté. Il avait rêvé d'être qualifié d'Asiatique ! *Henri l'Asiatique,* disait-il en riant, comme Scipion l'Africain. Toutefois, revenu en France, en une heure où l'armée, la patrie et l'État étaient menacés, il oublia ses beaux rêves coloniaux pour veiller au salut public. Lorsque le gros danger parut conjuré, et sentant qu'il ne pouvait rien pour le reste, il repartit.

Vous voyez comme il nous revient. A trente-quatre ans !

Les raffinés s'enivreront de souvenir, de mélancolie et de gloire. Qu'on leur laisse mêler la gerbe d'asphodèles au lys fauché de Marcellus. Le prince Henri, s'il nous entendait discourir et le plaindre, nous engagerait à songer plutôt à la France.

— Voyez, nous dirait-il en union avec tous ses Morts, de quel cœur je l'eusse servie ! Voyez surtout, le service de tous les miens. Quelles armes et quels instruments pour votre grandeur ! Vous les avez laissés tomber : depuis, votre déclin commence. Reprenez-les : vous remonterez avec eux.

V

Mademoiselle Jean Jaurès.

19 octobre 1901.

C'était dans les premiers mois de 1898. Tout le monde n'était pas brouillé avec tout le monde. Si quelques-uns se disputaient, beaucoup en restaient à la discussion courtoise. L'un des plus sages, l'un de ceux que le torrent devait emporter le plus loin des bords de la sagesse, me confiait les alarmes de sa raison.

— Ah ! disait-il, tout cela est abominable ! Je n'en augure rien de bon, pour personne.

Le sage s'arrêtait, Il soupirait, Il ajoutait :

— Tous ces malheurs publics ne m'auront apporté qu'une compensation. J'ai fait la connaissance d'une jeune fille charmante.

Et, comme j'attendais avec curiosité :

— Charmante, répétait le sage : Mademoiselle Jean Jaurès.

I. — En ce temps-là, ce joli mot pouvait se passer d'une glose. Personne ne songeait à la fameuse communiante (1).

Par Mademoiselle Jean Jaurès, vous eussiez compris comme moi l'orateur Jaurès en personne, « mademoiselle » étant mis là pour le sexe de cet esprit.

Le mot, expliqué et compris, garde une justesse admirable. Mieux on connaît la pensée de M. Jaurès et mieux on se convainc qu'il n'y a point d'autre formule pour le définir. Ceux qui suivent le jeune professeur de philosophie depuis ses thèses de Sorbonne jusqu'au fameux livre des *Preuves*, jusqu'aux derniers articles de la *Petite République socialiste* savent que son esprit réunit les faiblesses et les séductions de l'esprit féminin. Il a le brillant, la souplesse, l'enthousiasme aisé et continu. Il a l'abondance des images, l'inextinguible flux des mots. Il a de plus (ne craignons pas de lui rendre un hommage complet) ce souverain esprit d'intrigue et cette adresse sans égale qui désignent les femmes (2) pour un rôle essentiel dans la diplomatie, la police et la politique électorale, à la condition qu'elles soient orientées par des hommes. De tous les caractères du génie féminin, je n'en vois pas un seul qui fasse défaut à M. Jean Jaurès. On l'a vu assez versatile, on l'a vu assez entêté pour rappeler l'aspect successif de l'Ève éternelle.

II. — Je ne dirai pas qu'il s'est contenté de suivre l'impulsion de son cœur. Mademoiselle Jean Jaurès était une fille très mûre quand elle changea de parti. A défaut de raison, elle avait de l'expérience et, si elle ignorait le monde, elle se connaissait. Elle savait à quoi pouvait être appliqué son magnifique capital. Sentir et propager des sensations, être ému et vulgariser des émotions, éprouver et faire éprouver certaines secousses nerveuses, voilà l'office auquel elle avait aspiré dès ses plus jeunes rêves. Mais il lui fut aisé de voir qu'un député du centre a rarement l'occasion de se livrer à de beaux transports.

(1) La première communion de Mlle Jaurès venait de faire scandale dans le monde socialiste. (Note de 1902).

(2) Cet aspect du caractère de M. Jean Jaurès s'est remarquablement accentué depuis un an. (Note de 1902).

En pleine paix, que dire et que faire de dramatique? Quel couplet lyrique filer? Et quel geste de théâtre développer? Le boulangisme était antiparlementaire, et cet orateur-né ne se sentait aucune disposition sérieuse à faire sauter la tribune. La droite, qui avait alors, comme à présent, le difficile honneur des protestations éloquentes, aurait tenté son genre d'imagination si la qualité de député de la droite n'impliquait des principes politiques solides et conformes à la raison.

Cette raison mit en fuite la jeune dame. Le socialisme lui restait ouvert. Elle s'y jeta.

III. — En ce temps-là, le socialisme se composait d'une doctrine et d'une organisation. La doctrine n'était pas plus vraie qu'aujourd'hui, mais toutes les parties en paraissaient liées avec beaucoup de force. L'organisation formait une espèce de bloc. Mademoiselle Jean Jaurès, en arrivant, se rendit compte de l'état des hommes et de l'état des idées.

L'inspection faite, elle se dit : — Je passionnerai tout cela.

Son instinct, son humeur, l'avaient bien inspirée. Il est certain que Mademoiselle Jean Jaurès passionna le socialisme. En l'échauffant, en le portant à la température d'ébullition et de division, elle a contribué plus que tout autre à en accuser les lacunes.

Je ne suis pas de ceux qui nient le grave problème auquel le collectivisme essaie de correspondre. Le comte de Chambord, le comte de Paris ont toujours suivi ces problèmes et les solutions qu'ils ont proposées, celles que Mgr le duc d'Orléans vient de rappeler, témoignent du souci constant des chefs de la Maison de France pour la prospérité publique et pour le bien-être privé. Le législateur républicain voudrait bien emprunter, en les démarquant, ces solutions traditionnelles. Mais il le voudra vainement. Il lui manque d'être un État indépendant, prévoyant et fort. Notre France, pays de moyenne et de petite propriété, serait un des endroits du monde où il serait le plus facile de lutter contre le collectivisme, si, par malheur, l'État n'y était électif. Un État électif contraint à mendier le vote des masses, doit négliger la réalité pour les apparences. Plus il fait de promesses, moins il en peut tenir; plus il entasse les projets de lois ouvrières, moins il améliore la condition des ouvriers.

Cette condition mérite une étude profonde et un règlement équitable. Règlement et étude vaudront ce que vaudra l'État appelé à les faire.

La solution sera d'autant meilleure que le pouvoir calculateur sera plus libre de songer au bien commun. Le problème économique contemporain dépend donc du problème politique. Si vous résolvez celui-ci, vous avez chance de résoudre celui-là.

Sinon, non.

IV. — Mademoiselle Jean Jaurès ne se souciait pas de résoudre, mais d'agiter.

Elle s'agita de son mieux pour agiter les autres, et la foule lui répondit. Car la foule, elle aussi, est femme. Son imagination accueille avec transport l'élément qui peut la troubler.

Un observateur habile et précis, M. Adolphe Brisson, a noté les effets de la parole jaurésienne sur un jeune ouvrier des faubourgs. C'est un effet physique. De la même voix et des mêmes mots, l'orateur pourrait tendre à tout autre but : on le croirait et on le suivrait sur la foi des sonorités.

Mademoiselle Jean Jaurès ne cherche que des émotions. Elle s'occupe de fournir aux travailleurs une image émouvante des paradis sociologiques de l'avenir. Cette image est médiocre comme œuvre d'art, nulle comme œuvre de science : elle ne manque pas d'action révolutionnaire.

V. — Mais ce que la propagande collectiviste gagne ainsi d'une part est reperdu de l'autre. Mademoiselle Jean Jaurès est une bourgeoise : romantique, sentimentale, exaspérée, démente, mais une bourgeoise. Elle a donc des délicatesses. Elle ne sait pas dire avec la crudité particulière aux premiers théoriciens de l'école :

— Nous sommes le parti du ventre !

Elle traduit cela par des euphémismes assez distants ou des variations dépourvues de fidélité.

— Nous sommes pour la fleur de justice éternelle.

Même dit en latin (*æternæ justitiæ florem*), le texte manque peut-être de précision.

Ces textes vagues ont rendu le collectivisme accessible et même sympathique à beaucoup de républicains auquel il répugnait. Car, grattez le républicain : vous trouverez un étudiant romantique, justifiant ses vues politiques par des échappées sur la théologie. La justice métaphysique, la justice éternelle, la justice absolue prise pour

les règles des fortunes et des conditions, toutes ces songeries chères au cœur de Mademoiselle Jean Jaurès, ressemblent singulièrement à ce que les hommes de 1848 appelaient l'idéal républicain et qu'il serait plus juste d'appeler, en un français qui sent son Allemagne, l'idéal de la démocratie. A ce bel idéal, Mademoiselle Jean Jaurès suspendait toutes ses guirlandes, vouait ses soupirs éloquents. Et, comme radicaux et radicaux-socialistes accouraient à ce bruit et la serraient de tous côtés, son parti, le parti collectiviste proprement dit, s'éloignait insensiblement du trépied.

Mademoiselle Jean Jaurès n'y prit d'abord point garde. Mais, emportée par le flot de son éloquence, subissant la loi de son auditoire, elle abondait de plus en plus dans les thèmes favoris du radicalisme. Délaissant tous les intérêts immédiats du prolétariat, négligeant l'essentiel de la question ouvrière, c'est-à-dire l'organisation du travail, elle mettait au premier plan la défense républicaine et la guerre au catholicisme, c'est-à-dire « les droits du peuple » et « les principes de la Révolution ». Or, les collectivistes lui signifiaient durement que la Révolution bourgeoise fut un leurre et que la République bourgeoise n'est qu'un mot.

Un mot ! La malheureuse s'étonne d'entendre mépriser les mots : avait-elle d'autres parures quand les réunions populaires la couvraient d'applaudissements?

VI. — Je n'ai pas l'intention d'accabler cette pauvre fille du souvenir de ses tribulations domestiques. Pourtant, je veux la détromper. L'autre jour, en cinq colonnes de son journal, elle accusait le parti prêtre d'avoir ourdi contre elle cette agréable histoire de première communiante. Eh bien ! non, il est impossible de penser que le « coup » vienne de l'Église, ni du nationalisme, ni de l'antisémitisme, non plus que de nos royalistes. Ce ne sont pas les royalistes, ni les antisémites, ni les nationalistes, ni les hommes d'Église qui sont las d'écouter Mademoiselle Jean Jaurès; ce sont les gens de son parti. En passionnant le socialisme, Mademoiselle Jean Jaurès l'a désorganisé. Les socialistes ne veulent plus entendre cette turbulente personne. Ils la tiennent pour un élément diviseur.

Elle parlera tout de même.

... Si vous en doutez, regardez-la bien. On vend au

coin des rues Montmartre et Réaumur des médaillons d'une porcelaine verdâtre qui représentent le profil de cette héroïne. Inutile de tenir compte de la barbe qui n'est ici qu'une abondante vanité. Mais considérez l'œil : il est mystique. Suivez les lignes de ce visage lourd et massif; elles contrastent avec lui, toutes tirées en haut et comme rassemblées à l'appel des choses célestes. Le menton remonte; les ailes du nez qui se gonflent, la ligne sinueuse de la bouche crispée expriment tout ensemble la satisfaction, le respect, l'étonnement, l'enthousiasme des précieuses paroles qui vont rebondir. Mademoiselle Jean Jaurès écoute *ses* voix. Elle attend son esprit, cet esprit pour ainsi dire matériel, simple souffle — sorte d'*aura* bien connu des pathologistes — qui chante par sa gorge ce qu'il chantait jadis dans la gorge des sibylles, des pythonisses et des autres vierges sacrées.

Entre elles et Mademoiselle Jean Jaurès, la seule différence est que les saintes femmes antiques se reconnaissaient les organes et les jouets d'un dieu. Le dieu vient ! disaient-elles. Elles se déclaraient innocentes de leurs discours. Mademoiselle Jean Jaurès ignore ce démon ou ce dieu qui la mène. Et il la mène où il lui plaît.

VI

Contre le Schisme.

27 octobre 1901.

Ce matin, en ouvrant le fascicule des anciennes et fameuses *Études* de la Compagnie de Jésus, j'ai vu que mon compatriote et ami, le P. Henri Bremond, disait adieu à la tranquille maison de la rue de Monsieur, qui cesse désormais d'abriter les travaux de l'ordre : maison de savants et de sages, spacieuse, claire et simple, entourée de beaux jardins et pleine de livres, on y procédait en commun aux ouvrages les plus divers. Le mathématicien questionnait le littérateur, le philosophe interrogeait l'historien; le juriste et l'économiste, le physicien et le voyageur se prêtaient mutuellement leurs lumières.

Chacun valait ainsi quelque chose de plus que ce qu'il

eût valu tout seul, car il participait de la valeur de tous. Les voilà dispersés. Voilà ce bien commun, menacé de la destruction. La loi, disons plutôt la force, vient de substituer à ce régime de coopération le régime individuel. De ce trésor constitué par *la rencontre* de quelques esprits supérieurs il ne reste que ces esprits isolés et errants. Est-il au monde deux manières de juger l'événement? Il s'appellera une perte et un gaspillage dans toutes les langues connues.

Autant de groupes religieux soumis à la nécessité de l'exil, autant de pertes, autant de gaspillages semblables.

Notre France était trop petite : on vient de l'amoindrir encore et dans ce qu'elle a de meilleur. Les catholiques sont tout entiers à la révolte de leur douleur; les ennemis du catholicisme, à leur joie obscène : c'est donc au tiers parti, c'est à la foule immense des indifférents en matière de religion que je m'adresse; car c'est à eux de ressentir comme il convient l'énormité de la sottise qui vient d'être faite. Si M. le Ministre des Finances escaladait la Tour Eiffel et jetait de là, dans la Seine, les réserves d'or accumulées à la Banque, les pauvres et les riches s'accorderaient à l'envoyer à l'hôpital des fous. M. le Ministre de l'Intérieur traite à peu près de même notre patrimoine spirituel : vertus, talents, science. Doute-t-il, cependant, que ce soient aussi des valeurs?

I. — Un patriote peut fort bien ne pas croire au catholicisme. Il lui faut cependant s'occuper du catholicisme, comme d'un élément politique de la patrie. Dans l'ancienne France, qui valait la nouvelle, les gens du Roi savaient ramener toutes les plus délicates questions au souverain intérêt de l'État. C'est à ce point de vue que les plus libertins d'entre nous doivent envisager la crise religieuse qui a commencé ces temps-ci. De ce point de vue, tout est clair. On distingue à l'œil nu que l'exode des Congréganistes appauvrit la force française à l'intérieur du pays; on voit que, en réduisant le prestige des catholiques, cet exode nous affaiblit encore à l'extérieur.

Il n'y a pas de vrai Français qui ne le sente au moins confusément; mais une opinion très particulière combat souvent cette manière de sentir.

J'entends de bons esprits mal informés dire tout bas :

— Oui, sans doute, l'exode est désavantageux. Mais le désavantage est-il sans compensation?

Là dessus, ils bâtissent un rêve étrange.

II. — Je veux dire tout de suite quel est ce rêve.

Les Congrégations forment un ensemble de fils directs reliant la masse catholique française au Saint-Siège. Or, ce que rêvent ces esprits d'ailleurs sceptiques en matière de foi, c'est l'autonomie religieuse de leur pays. Il leur paraît fort souhaitable de posséder une Église catholique française, qui, d'une part, reste fidèle au dogme et à la discipline en vigueur, mais qui soit, d'autre part, absolument séparée du Siège romain.

Inscrire leurs enfants sur les registres d'une Église protestante est une idée qui les remplirait de tristesse; ils voudraient seulement compléter l'œuvre de notre nationalité par l'établissement d'une Église particulière.

Une Église française en France, cela est pour flatter leur amour de la symétrie.

On me dira si je défigure ce rêve. Et, si je l'ai exposé avec vérité, on me permettra d'ajouter qu'il n'en existe pas de plus étourdi. C'est un rêve qui manque absolument son but. Nationaliste, il aboutit à nous dénationaliser. Formé en vue de l'ordre, il court à la révolution.

J'en avertis les patriotes et les hommes d'ordre. L'attache romaine est précisément ce qui conserve au catholicisme, en France, son double caractère ordonné et Français.

III. — Il ne faut pas juger des Églises d'État qui existent en Europe par leur condition d'aujourd'hui; car le temps sait tout arranger (1) : c'est l'histoire de leur établissement, de leurs crises, de leurs risques, de leurs traverses qui serait instructive. Cette histoire nous apprendrait en quels rudes chemins nous peut entraîner pour des siècles, la séparation d'avec Rome.

Sans doute, nous éprouverions, tout d'abord, ce qu'ont éprouvé les Anglais et les Allemands. L'importance de la « tradition » dont Rome est la gardienne, diminuerait, l'importance des Écritures grandirait. On oublierait tout ce qu'ont dit tant d'hommes éminents, depuis vingt siècles, sur le dogme chrétien, leurs explications et leurs commentaires; on négligerait ces fortes autorités. Plus de docteur, d'explicateur, d'interprète suprême. Plus de Pape. Par la force des discussions, il faudrait bien qu'on retournât à la Bible, qui dès lors serait bientôt tenue pour la seule source orthodoxe. Nous serions inondés de

(1) A quel prix ! (1911).

Bibles en langue vulgaire. De la tiare pontificale, nous tomberions sous le bonnet des exégètes et des rabbins : tout ce que Rome aurait perdu, Jérusalem le regagnerait en moins de cent ans.

En seriez-vous à préférer Jérusalem à Rome?

Quelque opinion que l'on en ait, le trait distinctif de notre race, dans ses heures de puissance et de perfection, est d'avoir échappé à cette influence directe de la Bible. Le biblisme de Bossuet a traversé le prisme grec et latin avant de s'épanouir en français. Les tragédies bibliques de Racine ressemblent aux scènes bibliques de Raphaël, elles se jouent devant un portique gréco-romain. Notre langue, notre poésie, notre pensée, nos arts bien qu'ils aient été cultivés et développés par des clercs, sont soustraits au génie sémite. Nous sommes bien vieux pour en revenir aujourd'hui à ces tentes de Sem qui sont contemporaines de l'enfance du monde. C'est cependant un tel recul qu'un schisme imposerait à la masse de la nation. Les esprits les plus distingués en éprouveraient l'influence.

IV. — Veut-on mesurer, comme au compas, cette dffiérence entre une nation qui s'imprègne de biblisme directement et la même nation pure de ce contact?

Lisez un demi-chant de Milton après un acte de Shakespeare.

Shakespeare était-il catholique? Si cela est douteux, l'on est au moins certain qu'il ne put être un liseur de Bible très assidu. Comme cela se voit ! Comme cela se sent ! C'est l'antique nature qui fleurit dans Shakespeare, le moyen âge et la Renaissance immortelle. Mais on voit par les vers du puritain Milton que, dans l'intervalle des deux poètes, de lugubres prêcheurs ont assombri le monde et troublé le regard de l'homme. L'amour, disait Shakespeare, est trop jeune pour savoir ce que c'est que la conscience : Milton ne connaît qu'elle. Sa triste poésie est belle, mais nous signifie d'incalculables dégâts intellectuels et moraux.

V. — Je n'oublie point le pire de tous les dégâts, le désordre politique. Un schisme nous l'amènerait à coup sûr. N'avons-nous pas besoin de Rome contre ces abbés démocrates qui recherchent dans l'Évangile des ferments de révolution?

On a beaucoup admiré que la Loïe Fuller, interrogée l'autre mois par le *Figaro*, ait attribué les excès du

socialisme anarchiste au délire des biblomanes. La jeune Américaine ne faisait qu'exprimer une opinion qui court en pays protestants; on y a fait l'expérience des mauvaises leçons que le caprice humain peut puiser dans le Livre.

Il ne viendrait pas à l'idée d'un bon catholique Français de tirer de saint Luc un encouragement au pillage et à l'insurrection. Et, cependant, saint Luc se réjouit parce que « le Seigneur déposa les puissants du trône », parce qu'il « exalta les plus humbles », parce qu'il « combla de biens les affamés », et qu'il « renvoya les riches les mains vides ».

De même saint Matthieu, dans le Sermon sur la Montagne, donne ces paroles du Christ : « N'appelez personne votre maître, car vous n'avez qu'un maître et il habite dans les cieux »; « n'appelez personne votre père; car vous n'avez qu'un père, et il habite dans les cieux. » Heureusement, l'Église, l'antique Église catholique et apostolique de Rome avertit son fidèle qu'il n'a rien à tirer de textes semblables contre l'autorité des pères de famille, ni contre les maîtres de la cité humaine. Croyez-vous que cet enseignement de l'Église rende un service médiocre à la société civile? Le simple catalogue des sectes réformées et de leurs turbulences répondrait à cette question. Aucun homme d'État ne peut s'en désintéresser.

Tout politique sait que l'on négocie avec Rome : on ne négocie pas avec un tourbillon de furieux qui chantent des psaumes; il faut charger, et voilà la guerre civile !

VI. — Une Église nationale nous apporterait un autre malheur. C'est le mariage des prêtres qui ne saurait tarder d'y être institué.

— Comme en Allemagne? Comme en Angleterre?

— Toujours.

Il ne m'appartient pas, il appartient aux seuls croyants d'apprécier la dignité morale du prêtre marié. Le politique ne sait qu'une chose : le célibat des prêtres évite à notre race un abominable fléau; il n'y a pas chez nous de tribu de Lévi. Le fils et la fille du prêtre ne sévissent, en France, que chez les protestants, qui sont six cent mille sur trente-neuf millions de Français. Ce fanatisme héréditaire nous étant à peu près épargné, nous sommes

sauvés par là même du contre-fanatisme dont l'allemand Nietzsche fournit le bel échantillon (1).

Un fils de pasteur révolté contre les idées et les mœurs qu'il a dans le sang vaut, en effet, tout juste son pendant, ce fils de pasteur qui reste fidèle à l'autel domestique : le dévergondage du premier est égal à la sécheresse du second. Je ne demande pas, comme on l'eût fait en Grèce, que ces deux monomanes soient chatiés pour nous avoir rendu le vice et la vertu aussi déplaisants l'un que l'autre, mais l'éloignement qu'ils inspirent devrait nous faire éclater en actions de grâces à cette âme de la Patrie, à ce Génie de la nation qui perpétue chez nous le catholicisme romain.

— Sainte Église de Rome... disait le lyrique sacré.

VII. — En accompagnant du regard sur la terre étrangère les moines et les religieux de toute robe, nous pouvons dire, un peu autrement, mais du même cœur :

— Bonne Église de Rome, dont l'Église des Gaules ne saurait être séparée ! Église de la civilisation, de la politique, des lettres, des sciences, des mœurs, Église de l'ordre, vous qui avez été l'une des providences naturelles du genre humain, ceux qui souffrent pour vous souffrent la plus noble des peines. Ils ont choisi le vrai devoir en refusant de trahir le moindre de vos canons. Ici, comme en tant d'autres cas depuis quinze cents ans, votre cause et la cause de notre patrie se confondent. Ceux d'entre nous qui ne suivent pas vos doctrines sont obligés de vous bénir, de vous honorer et de vous défendre, ne serait-ce que par connaissance et horreur de vos ennemis. Ceux-ci représentent en France l'ennemi même de la France, et leur effort pour vous détruire n'est qu'un assaut de plus donné à la vigueur historique de la nation.

(1) Il y aurait ici une collection de portraits de fanatiques, nés de pasteurs du saint Évangile, à dessiner d'après nature : le ministre Steeg, le député Francis de Pressensé, le sénateur Flaissières, sans compter notre confrère Paul-Hyacinthe Loyson, qui est fils d'un prêtre marié (1911).

VII

Mais il faut la violer...

8 novembre 1901.

La presse de gauche et de droite nous assure depuis quelques jours que M. Émile Loubet et ses ministres sont en train de violer la Constitution. Hardi, ferme, poussez ! dirai-je à ces Messieurs. Ils font une œuvre pie. Toutes les fois qu'il leur arrivera de violer la Constitution, je les prie d'être assurés de mes compliments. Et, s'ils ont besoin de mon aide...

I. — En fait, l'ont-ils violée? Cela ne peut faire de doute, depuis l'appareillage de l'amiral Caillard (1). En embarquant cet officier général avec des hommes, des canons et des munitions, le ministre nous embarquait par là même dans une de ces aventures dont personne ne saurait deviner l'issue. Le Grand Turc peut bien se soumettre; c'est un cas à prévoir, mais un autre cas doit être prévu aussi. Le Grand Turc peut nous résister, et alors c'est la guerre : une guerre engagée par la seule initiative gouvernementale et sans l'aveu du Parlement.

M. de Pressensé, qui choisit ses adverbes, écrit qu'un tel état de choses « viole effrontément la loi constitutionnelle ». Effrontément ou non, on la viole, voilà le fait. On la viole et on a l'habitude de la violer. C'est une habitude assez vieille. Elle a vingt-cinq ans : l'âge même de la Constitution.

II. — Depuis vingt-cinq ans, la loi constitutionnelle dispose que la « législature seule peut exercer le droit de guerre ou de paix ». Et cela est conforme à cette justice théologique qui est, à vrai dire, l'âme d'une bonne République démocratique.

La Justice dit en effet que, si la guerre est faite par tout le monde, elle doit être aussi déclarée par tout le monde, ou, du moins, par les mandataires de tout le monde. Et la Justice veut que les soldats, avant de

(1) Le Gouvernement français venait d'envoyer en Orient une escadre pour assurer le recouvrement des créances de Tubini et Lorando.

s'exposer au feu, soient aussi consultés au scrutin secret par leurs chefs. Et, peu importe, au point de vue de la Justice, qu'ils courent ainsi mille risques nouveaux de défaite et de mort. *Fiat justitia*, disent les Justiciers, *ruat cœlum*. Que la justice soit et que la mitraille nous crève !

Une République démocratique est le régime dans lequel la volonté de chaque citoyen jouit des prérogatives du souverain. Mais, de toutes prérogatives souveraines, le droit de paix ou de guerre est bien l'essentiel. C'est proprement un cas royal que le *casus belli*. Si nous sommes des rois, ce droit nous appartient. Tout au plus si nos délégués immédiats et les plus fraîchement élus peuvent l'exercer en notre lieu et place. Foin du Président de la République, foin des ministres et du Sénat ! Républicainement, le seul pouvoir ici compétent, c'est la Chambre basse ; et, s'il était au monde une Chambre plus basse (j'entends plus près de l'électeur), c'est elle qu'il faudrait saisir. Qui se méfie des députés se méfie de la République.

Qui se substitue à leur Assemblée substitue à la royauté populaire sa propre royauté : il renverse la République.

III. — Tel est le droit républicain promulgué depuis vingt-cinq ans. Mais, depuis vingt-cinq ans aussi, les faits n'ont pas cessé de détruire la République, en obligeant les différents chefs de l'État à violer la Constitution.

En effet, toujours ou presque toujours, l'Exécutif a procédé, de sa propre initiative, à des expéditions qui, dit M. de Pressensé, ne se distinguaient que « nominalement » des entreprises militaires et qui, en tout cas, « pouvaient aboutir d'une minute à l'autre à la guerre ».

L'expédition de Chine, celle de Tunisie, celle du Dahomey, celle de l'Indo-Chine en sont de bons exemples. L'histoire de Fachoda, que racontait naguère ici Saint-Simonin, en est un autre encore, tout aussi bon. Quand Saint-Simonin la conta, elle fit pousser les hauts cris à tous les amis de la Constitution.

On s'en souvient. Nous étions menacés d'une guerre en Europe, en Afrique et sur toutes les mers. Le Gouvernement avait besoin de crédits afin de procéder aux préparatifs nécessaires. Mais les crédits se demandent aux Chambres, et les Chambres ne siégeaient pas. Leur

brusque réunion aurait alarmé. Eussent-elles siégé, leurs délibérations bruyantes auraient montré à l'adversaire nos points faibles, tout en énervant le pays. Pour ne point compliquer la situation, l'on se passa des Chambres. On fit, en leur absence, un petit coup d'État présidentiel et ministériel. La Constitution fut violée au nom du salut national.

Mais les mêmes situations ne ramènent-elles pas fatalement les mêmes mesures? Un autre ami de l'ancien Président, notre confrère M. Hugues Le Roux, a raconté un jour que M. Félix Faure, en cas d'une déclaration de guerre à l'Allemagne, s'était juré de mobiliser de sa seule autorité. M. le Président avait fait, paraît-il, une provision d'énergie, qui lui paraissait impliquée dans son devoir de patriote, s'il ne l'était dans sa profession de républicain.

J'étais autrefois bien curieux de savoir quelles étaient les dispositions de M. Loubet sur ce point. L'initiative qu'il vient de prendre me rassure à quelque degré. Si je la tiens pour dangereuse (et je dirai tantôt pourquoi), elle est beaucoup moins dangereuse que ne le serait, par exemple, l'état d'esprit juridico-métaphysico-blagologique d'un Président, qui refuserait de tirer son pays d'affaire, dans la crainte de violer la Constitution.

IV. — Pourquoi les actions diplomatiques et militaires de la troisième République ont-elles été toujours, ou presque toujours, en désaccord si violent avec le droit républicain? C'est, je pense, ce qui pourra s'expliquer d'un seul mot.

La nécessité le voulait. Ou plutôt deux nécessités : l'une aussi vieille que le monde, l'autre toute moderne.

Une nécessité aussi ancienne que le monde. De tout temps, les opérations militaires et diplomatiques étaient soumises à trois ordres de conditions : la rapidité, la continuité, le secret. De tout temps, les assemblées nombreuses ne pouvaient être ni très promptes, ni très sûres, ni très discrètes. C'est pourquoi, de tout temps, ce sont les rois, les chefs, qui conduisent la diplomatie et la guerre. De tout temps, les démocraties, quand elles sont parlementaires, ne s'entendent pas plus à la guerre qu'à la diplomatie. Les républiques vigoureuses, comme celles de Rome ou de Venise, sont conduites par des patriciats puissants. Toutes choses étant égales d'ailleurs, on peut

dire que le succès final, en matière de diplomatie ou de guerre, dépend de l'unité dans la direction et le commandement.

Ceci est très ancien. Passons au moderne. Les conditions de la diplomatie et de la guerre modernes exigent plus sévèrement que jamais la promptitude et le mystère. Les chefs germains assemblaient leurs guerriers dont ils recueillaient l'opinion avant d'entreprendre une guerre. Nos anciens Rois consultaient parfois leurs États. Serait-ce possible aujourd'hui? De l'avis des spécialistes, la victoire appartient au peuple qui sera le plus vite et le plus nombreux sous les armes. On s'attendait en 1870 à un laps de trois mois, entre la déclaration de la guerre et l'appel des réservistes : ce fut une question de jours. Et ce serait une affaire d'heures aujourd'hui. Le parlementarisme sorti, dit Montesquieu, des forêts de la Germanie, est une machine barbare bien lente et bien pesante pour répondre aux conditions de l'ordre nouveau. Ce chariot mérovingien doit céder à l'automobile.

C'est ainsi que la reine du monde, la Nécessité, accumule contre la République les faits qui la renversent. C'est ainsi qu'elle impose aux magistrats républicains, au nom des devoirs de leur charge, les procédés naturels à la monarchie. Toutes les fois qu'un fait politique important, un problème international se présente, ils sont conduits à violer la Constitution.

V. — Ils le font. Ils font bien. Leur seul tort est de ne la violer qu'en détail. Le salut du pays voudrait qu'ils eussent assez de cœur et d'esprit pour la violer en gros.

Ils s'improvisent rois. Un roi qui ne serait pas improvisé, mais reconnu, mais installé dans la fonction souveraine, pourrait faire à loisir et avec réflexion ce qu'ils sont obligés de bâcler et de manquer en se dérobant.

Ils s'improvisent rois, c'est-à-dire ils usurpent l'autorité royale : mais la responsabilité royale, ils l'esquivent complètement. D'abord parce que la leur est divisée entre plusieurs personnes. Ensuite, parce qu'elle porte sur un espace de temps extrêmement court. Du fait qu'il est seul à commander, — le monarque — et qu'il dure, alors que tout passe, un roi se sent responsable devant son peuple, devant sa dynastie et devant l'histoire : j'ai trop bonne opinion du bon sens de M. Loubet pour lui

prêter seulement l'idée la plus vague de cette triple responsabilité.

Enfin, nos magistrats républicains, en s'improvisant rois, usurpent l'arbitraire royal, et, tout le long de cet article, j'ai supposé, pour leur faire la partie belle, qu'ils l'usurpaient seulement en vue du salut public. Mais si, par hasard, ils l'usurpaient en faveur des intérêts de leur parti? S'ils l'usurpaient au profit d'intérêts privés (1)? Et si ces intérêts privés étaient tournés contre l'intérêt général? Nous n'avons, à ce triple égard, aucune garantie. La royauté héréditaire identifie le Roi régnant avec l'intérêt national : un roi peut se tromper, mais il a plus d'intérêts que personne à ne point se tromper et, l'erreur commise, à la découvrir, à la réparer au plus tôt. Même malhonnête homme comme le fût Louis XI, il sert l'intérêt de son peuple lorsqu'il sert son propre intérêt. Qui ne voit au contraire que ces deux intérêts se dédoublent facilement dans le cœur d'un président élu et de ses ministres, quelle que soit, au reste, la valeur intellectuelle ou morale de chacun.

VI. — Oui. Nous avons une royauté exercée sans l'expérience du « métier de roi ». Nous avons la royauté sans l'unité, sans la responsabilité, ni personnelle, ni domestique, ni dynastique. Et nous avons la royauté sans ce patriotisme qui est naturel aux rois, comme l'expression de leurs intérêts les plus chers. Nous avons une royauté sans aucune de ses garanties essentielles.

C'est la royauté, cependant. Établie par la nécessité et par la nature des choses, c'est la royauté malgré tout. Mais, puisque la nature nous en fait le présent, soyons hommes, faisons ce que les hommes de tous les âges ont fait avec les produits naturels : perfectionnons ce mécanisme brut. Tirons de cette royauté anonyme, irresponsable, fugitive, précaire, une royauté qui réponde aux quatre ou cinq grandes conditions du salut public.

Renversons la République une fois pour toutes, et venons au Roi national.

(1) Il semble que tel avait été le cas en novembre 1901. Les créances Tubini et Lorando étaient-elles seulement des créances françaises? [1902].

VIII

Le Scandale.

23 novembre 1901.

Donc, le socialisme monte partout en France. Donc, les journaux de toutes les couleurs sont remplis de l'exposé de la doctrine ou du compte rendu de ses succès électoraux? Donc, l'on prévoit cent députés collectivistes pour la Chambre prochaine et aucun nouveau signe n'infirme la pronostic de ce scandale (1)? Les meneurs négocient d'égal à égal avec les ministres et le Parlement et l'on dirait, en vérité, que les agitateurs sont, par la valeur ou le nombre, en état de faire la loi.

I. — Et pourtant l'idée socialiste est contrainte de s'incliner devant la critique des faits. Les docteurs de l'Église socialiste enseignaient, voilà cinquante ans, que leur système n'était pas un programme de réformes imaginé en vue d'atteindre certains biens désirables ou de guérir certaines plaies insupportables : non, d'après eux, le socialisme présentait simplement une image en quelque sorte photographique de la société future, telle que la science en calculait les dimensions et les contours, telle qu'une évolution déjà fort avancée allait nécessairement la réaliser. Ils ne nous disaient pas : *Il serait bon que ceci fût...* mais bien : *Ceci sera, nous ne faisons qu'aller au devant des faits pour faciliter et simplifier leur naissance.* Ces accoucheurs de l'avenir mettaient tous les temps de leurs verbes au futur; mais, comme ils le faisaient avec une grande assurance, ils étaient crus passionnément de quiconque avait intérêt ou plaisir à cela.

(1) Ce n'est pas le collectivisme, c'est le parti radical socialiste, le parti de Combes et de Pelletan qui s'est accru aux élections dernières. Cela ne change rien à nos conclusions. Comme nous l'avons dit souvent et comme on le verra plus loin, ce n'est pas le collectivisme qui est dangereux, c'est l'élément démocratique qui s'y ajoute. Le parti radical-socialiste est démocrate avant tout. Il est donc l'élément virulent du socialisme. (Note de 1902).

Les cent députés socialistes ont d'ailleurs été élus en 1910. (1911).

Ces théories de visionnaires étaient acceptées pour des « lois ». A les entendre, les classes pauvres de toutes les nations étaient destinées à s'unir contre les classes capitalistes du monde entier : « loi » de la lutte des classes. Ainsi encore, pendant que les riches devaient s'enrichir de plus en plus, les pauvres devaient aussi s'appauvrir symétriquement : « loi » de la paupérisation du prolétaire. Et ces deux « lois » sont démenties.

II. — Un esprit des plus pénétrants, un de nos plus savants critiques, M. Jean Bourdeau, rappelait, l'autre jour, aux *Débats* que, loin de devenir de plus en plus pauvre, l'ouvrier européen voit sans cesse grandir le taux de son salaire. Et, à mon tour, j'ajouterai que, bien loin de former entre nations une vaste communauté économique dont tous les membres soient solidaires, l'ouvrier européen profite du progrès économique de sa patrie, comme il bénéficie des maux économiques des patries concurrentes : l'ouvrier du port de Gênes encaisse tout ce que rapportent à son travail le chômage et le jeûne de l'ouvrier du port de Marseille; le mineur belge avertit le mineur français de n'avoir point à espérer qu'il chômera si l'on fait grève de notre côté de la frontière. Bien mieux, l'ouvrier ne forme même pas un prolétariat uni, compact et solidaire, dans chacune de ses patries respectives. Ce prolétariat, dont on parle beaucoup et dont on écrit davantage, n'est qu'une fiction qui se défait de temps en temps. Même en France, nous avons vu nos métallurgistes reprocher à nos mineurs leur arrogance, leur égoïsme, leur prétention au privilège. A son tour, le mineur français se plaint, non sans aigreur, de ce que, versant ses cotisations à la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse, « il apporte à la masse beaucoup plus que la masse ne lui rendra ».

O solidarité des masses prolétariennes, voilà de tes coups !

Et je ne parle pas de l'ouvrier des champs. D'un bout à l'autre de l'Europe, cet ouvrier agricole a souvent compris que, s'il a quelques intérêts communs avec le prolétaire des villes, il a des intérêts communs plus nombreux, plus étroits, plus profonds avec son propriétaire et son employeur. Par la façon dont les Syndicats agricoles et les Caisses de crédit agricole fonctionnent en pays français, allemand, autrichien, italien, il est aisé de voir

où est scientifiquement, expérimentalement, la communauté d'intérêts. Elle est moins forte qu'on ne dit, entre personnes de la même classe. Elle est plus forte qu'on ne dit, entre personnes appliquées au même travail, employés et employeurs, ouvriers et patrons, prolétaires et propriétaires. Qu'une industrie soit florissante, tous ceux qui vivent d'elle prospèrent avec elle; mais qu'elle languisse, tous souffrent depuis les maîtres du capital jusqu'aux plus infimes manœuvres.

L'apparence contraire existe sans doute dans la grande industrie; mais elle n'existe que là. Ou, pour mieux dire, c'est là qu'elle apparaissait et qu'elle pouvait tromper le monde. La grande industrie a été le prétexte général du socialisme. C'est sous son influence que le socialisme naissait et se développait.

III. — Et c'est pourquoi la crue du socialisme s'expliquerait en Allemagne, en Belgique, en Angleterre, — pays houilliers, pays dont la grande industrie absorbe, en majeure partie, l'activité et les ressources.

Là-bas, comme ici, une crue du socialisme serait sans doute un mal, mais un mal naturel, un phénomène explicable par de simples causes économiques. Mais, en France ! En France, pays de petite et de moyenne propriété ! En France, où, tout compté, l'on rencontre près de vingt millions de ruraux, sur trente-neuf millions d'habitants ! En France, le berceau, la patrie d'élection de la classe moyenne ! En France, le pays du monde où, selon une juste observation de M. Frédéric Amouretti, se présente le plus grand nombre de personnes ayant de trois à quatre mille francs de revenu ! En France, où les mineurs, ces mineurs qui retiennent toute l'attention depuis trois grands mois, ne sont pas plus de 165.000 : un peu plus de la deux cent quarantième partie de la population !

Qu'on additionne ces insignifiantes minorités fournies par les ouvriers de la grande industrie ou bien les majorités formidables que donneraient, mis bout à bout, nos ruraux, nos rentiers, nos petits et moyens propriétaires des villes, nos ouvriers et patrons des petites et des moyennes industries : la différence reste énorme dans les deux cas, entre la menue troupe exposée à la contagion du socialisme et la foule immense de ceux que le socialisme ne peut qu'épouvanter. J'ai donc bien le droit d'établir qu'en France le progrès actuel du socialisme ne saurait

résulter des faits économiques, des faits naturels, des faits purs. Il résulte d'une impureté et d'un artifice. Il procède de l'intrusion d'un élément étranger dans l'ordre économique. C'est un scandale, vous disais-je : c'est un scandale politique, rien de plus.

IV. — Cherchez la cause politique. Vous la trouverez aisément. Vous verrez que trop de personnes ont aujourd'hui un intérêt à dénaturer les rapports du travail et du capital. Vous verrez que cet intérêt est d'ordre électoral. Vous verrez qu'un régime fondé uniquement sur l'élection, sur l'élection étendue à tout, comme disait Balzac, fomente, exerce et détermine nécessairement une populace de candidats. Vous verrez que nulle réforme électorale ne peut venir à bout de cette populace. — Quoi ! l'État, un budget énorme, une influence immense sont mis à la disposition du premier qui saura se faire distinguer aux yeux de l'électeur, et vous ne voudriez pas que tous les aigrefins, tous les bandits, tous les pillards de France et de Navarre se jetassent ensemble sur ce magnifique morceau?

Le socialisme est rejeté par la nature du sol français, du peuple français. Un seul excitant du socialisme en France : le régime électif. Patrons acculés à la ruine, honnêtes travailleurs menacés dans vos gagne-pain, voulez-vous en finir avec le socialisme? Frappez le régime électif : votre mal vient de lui et ne finira qu'avec lui.

Balzac prévoyait que la France reviendrait de « l'élection appliquée à tout ». L'intérêt privé, l'intérêt public le commandent. Au scandale de ce socialisme électoral, il n'y a qu'un remède : la substitution de l'hérédité à l'élection, de la royauté à la république. Je l'ai écrit souvent, et je le récrirai, de la même manière que Caton répétait au Sénat de Rome qu'il fallait détruire Carthage. Il faut casser la République.

V. — Sous un roi dynastique et supérieur aux partis, le capital et le travail auront sans doute leurs conflits. Ce seront des conflits naturels, proportionnés à leur importance réelle et que la politique électorale ne viendra plus dénaturer. Le roi siégeant dans ses conseils en sera le dernier arbitre, il n'en sera point le sujet. Il garantira la fortune de la France dans tous les sens de ce grand mot. Trente-neuf millions de Français s'en trouveront bien; quant aux 165.000 mineurs qui tiennent en échec

notre malheureux Président et ses pauvres ministres, ils n'auront pas non plus à se plaindre du changement de Constitution. Puisque la houille est nécessaire, et qu'ils sont nécessaires pour extraire la houille, et que ayant déjà obtenu cent privilèges, ils en veulent d'autres, on mettra le dernier sceau à ces privilèges : on les fera tous gentilshommes, comme les verriers d'autrefois, et, parce que noblesse oblige, ils se remettront au travail (1).

IX

Le nouveau Ralliement.

11 décembre 1901.

C'est, je crois, dans les premiers jours de novembre dernier qu'un de nos collaborateurs, M. Joseph Galtier est allé prendre une si curieuse conversation au marquis de Castellane. Le marquis est le vétéran, le patriarche du ralliement républicain. En vouant (et de quelle verve) ses trois fils et l'un de ses neveux aux autels surannés de la démocratie, il invitait le monde, tout son monde à le suivre. Cet appel a été entendu, sinon écouté, et, dans les derniers jours du même novembre, un jeune homme d'aussi bonne maison que les Castellane et d'un esprit singulièrement vif, net et ferme, publiait, lui aussi, sa profession de ralliement : mais c'était à la monarchie que se rendait le comte Léon de Montesquiou.

I. — Ces ralliements en sens inverses seront facilement expliqués par l'Histoire :

— Castellane, observera-t-elle, avait les idées de son temps. Elles dataient du milieu du siècle passé, moment où la Révolution paraissait l'avenir désigné de l'Europe entière.

« Mais Montesquiou, la première année du xxe siècle, n'a pas trente ans. Ses yeux voient donc notre Europe

(1) Un journal ministériel du Nord se permit, en novembre dernier, de douter du sérieux de cette solution. Notre confrère sait-il que, chez M. de Bismarck, l'idée de derrière la tête était de militariser les ouvriers mineurs? (Note de 1902). Depuis Briand a militarisé les cheminots, mais les malheureux n'ont connu que l'envers de ce privilège (1911).

contemporaine, ouvrage des Bismarck et des Beaconsfield, des Cavour et des Canovas. Rien de grand, rien d'utile ne s'y est fait, depuis cinquante ans, que par les hommes et les idées d'autorité. Le progrès général a partout profité de ces puissantes constructions politiques, entreprises par des ministres fortement adossés à leurs dynasties. Grande leçon de chose faite pour tenter de jeunes Français, ceux, du moins, qui sont patriotes, intelligents, instruits, et qui sentent combien leur pays demeure en arrière ou même recule !

II. — Ces explications seront vraies quelque jour, quand on embrassera d'ensemble le mouvement intellectuel qui nous emporte à la Restauration prochaine. Mais l'Histoire voit de trop haut et de trop loin pour bien saisir le détail des événements. En fait, notre jeune parti de l'ordre est une réaction contre les désordres intérieurs : il n'est point sorti d'une comparaison de la France avec l'étranger.

Des nombreux esprits que j'ai vu arriver à la royauté, un seul aura véritablement suivi cette voie royale : M. Jacques Bainville. C'était en 1898, et Jacques Bainville avait quelque dix-neuf ans. Il rentrait d'Allemagne, où l'avait conduit la préparation de son livre sur *Louis II de Bavière*. La force germanique s'imposa à sa réflexion. Il lui compara nos faiblesses, dont il chercha les causes. Ces causes trouvées, il conclut : en gare d'Avricourt Jacques Bainville demandait la *Gazette de France*, dont il est aujourd'hui rédacteur.

Avec toute son intelligence et tout son savoir, je doute que Jacques Bainville eût raisonné aussi serré s'il eût appartenu au monde de Montesquiou. Le jeune bourgeois qui s'éveille royaliste, constate qu'il est royaliste et se met au travail. Mais le son de ce mot met Montesquiou en défiance. Contre qui donc? Contre lui-même. Il a peur d'être dupe. Il craint de céder trop aisément à des traditions respectables, mais fanées, dont les plus éveillés autour de lui se savent gré d'être et de paraître affranchis.

Il convient d'avouer que les hautes classes françaises ont bien perdu, je ne dis pas depuis un siècle, mais depuis deux ou trois. Déjà, Louis XIV s'appliquait à ne gouverner qu'avec la bourgeoisie. Rivarol écrivait en son temps : « Les émigrés sont toujours en retard d'une ar-

mée, d'une année, d'une idée. » Mot synthétique et toujours vrai. Les supériorités de l'esprit font encore exception, et presque tache, parmi nos émigrés contemporains. Et, si l'un d'entre eux se distingue, comme Léon de Montesquiou, par le mérite personnel, ils s'exercent à l'ignorer.

II. — Nous avons connu Montesquiou à l'heure de la crise. Nos querelles civiles venaient de lui apprendre sa qualité de citoyen. Il s'était inscrit, comme tout le monde, sur les registres de la Ligue de la « Patrie Française ». Il fréquentait nos réunions de l'*Action Française*. Il y apportait une bonne volonté infinie, un esprit ouvert et puissant, mais en fait d'opinions préconçues, table rase. Républicain par point d'honneur et peut-être par habitude, il avoue aujourd'hui que les motifs invoqués en faveur de la République lui étaient aussi étrangers que les raisons d'y préférer la royauté. Je n'y avais, dit-il, « jamais sérieusement réfléchi ». Mais la patrie lui avait paru en danger; il étudiait les méthodes et les doctrines de *salut*.

— Prenez garde, lui dit quelqu'un. Voilà un mot bien dangereux. Qui veut rester républicain sera sage de l'éviter. La volonté de conserver notre patrie française une fois posée, tout s'enchaîne, tout se déduit d'un mouvement inéluctable. La fantaisie, le choix lui-même n'y ont aucune part. Si vous avez résolu d'être patriote, vous serez obligatoirement royaliste.

Que de sourires on recueille quand on pose ce théorème ! On se souvient encore des sourires de Montesquiou. Et telle est la préface naturelle d'une adhésion. Il est vrai que toutes les adhésions de Montesquiou ont été successives et disputées pied à pied, ligne à ligne. La collection de notre *Action Française* et des *Annales de la Patrie Française*, où il les consignait, en fera foi; mais, comme sa lente évolution a toujours été faite dans le même sens, ses onze articles, répartis sur un espace de deux ans, forment, réunis en volume, un mémorial de voyage politique et économique qui a le ferme aspect d'un traité. Un hasard naturel ou pour mieux dire la nature même du sujet, a composé ces impressions dans un ordre rigoureux et symétrique. Un des nôtres vient de l'écrire, « voilà le manuel du nationalisme intégral » ! C'est mieux sans doute. Avec ses chapitres si nets, si succints

et si purs, avec ses mots qui « soulignent » d'un chapitre à l'autre « le développement de la pensée », ce petit livre se trouve absolument digne de son grand titre : *le Salut public.*

III. — Net, conséquent et probe, il s'était aperçu tout d'abord qu'il ne savait rien. Je ne sais rien, se dit-il donc. Il sentit tout de suite qu'il voulait pourtant quelque chose. Il se définit son vouloir.

— Je suis nationaliste. Je veux donc le salut public. Je mets donc le salut public au dessus de tout. Le salut public est donc mon souverain. Je n'en ai donc point d'autre. La volonté du peuple n'est donc pas souveraine du tout.

Il faudrait citer ce chapitre capital dans lequel Montesquiou établit que la « souveraineté du peuple n'est pas moins fictive que droit divin des rois ». Cette réflexion le sépare de M. Paul Déroulède. Car, selon M. Déroulède, la volonté du peuple ne peut être forcée, non, pas même pour le salut du peuple; même pour son salut, la nation ne peut se dépouiller de ses droits, c'est-à-dire de sa liberté politique.

Une nation qui voudrait abdiquer sa liberté politique ne le peut pas : M. Déroulède le lui défend au nom de son système juridique et métaphysique. Les Polonais du XVIIIe siècle n'avaient pas le droit de sacrifier leur funeste liberté politique aux nécessités de l'indépendance nationale. Ils sont restés libres de toute dynastie polonaise, mais ils dépendent d'une dynastie étrangère. Ainsi, pour être libres de la Maison de France, aurions-nous le *devoir* de préférer le joug de la Maison de Prusse. Quel nationalisme admirable !

Montesquiou avait touché le fond de l'absurde. M. Paul Déroulède paraît avoir senti sa fausse position, car, après nous avoir excommuniés du nationalisme, il vient d'interdire l'usage de ce mot chez les siens. Je lui conseille de proscrire aussi « patriotisme ». Car sa doctrine, telle qu'il la formule, incline le salut national devant les caprices de la volonté nationale, laquelle volonté doit plier elle-même devant le droit supérieur de la Liberté. Ni M. Ranc, ni M. Francis de Pressensé ne pensent autre chose, et M. Déroulède voudra sans doute ajouter, comme ces Messieurs, que le salut public est chose d'importance secondaire ou même tertiaire : la mission de la France

étant de risquer à chaque instant son salut pour enseigner la liberté et la justice au genre humain.

Ruat Gallia, fiat justitia! C'est la pure doctrine républicaine : celle des Pères du régime; celle du jacobin qui eût immolé aux « principes » la métropole entière après toutes ses colonies; celle de Quinet et de Michelet saluant leur patrie de l'enviable titre de « Christ des nations »; celle des anarchistes qui parlent en Sorbonne; celle des anarchistes qui siègent au Gouvernement.

IV. — Net, conséquent et probe, Léon de Montesquiou est demeuré fidèle à la grande devise que M. Déroulède conserve dans son cœur, s'il est vrai qu'il l'a éloignée de son esprit. « *Qui vive? France!* » Toute la doctrine royaliste tient là dedans.

Par fidélité à cette devise, il faut se défier du régime électif, que ce régime soit parlementaire ou plébiscitaire. L'élection parlementaire a récemment porté à la tête de nos affaires extérieures un Anglais véritable, Anglais de sentiment, Anglais d'éducation auquel nous devons le dur sacrifice de l'Égypte. S'il est une vie chez les mânes, M. Waddington doit entendre dans sa fosse les malédictions éloquentes dont il est accablé par des républicains tels que MM. Édouard Drumont et Eugène Ledrain. L'élection parlementaire est donc bien loin de garantir le patriotisme de ses produits.

L'élection plébiscitaire la garantirait-elle mieux? En 1849, en 1852, en 1870, le pays a plébiscité un autre Waddington. C'était l'homme de l'unité italienne, c'était l'homme de l'unité allemande, c'était l'homme de la liberté de tous les peuples de l'Europe et c'était l'homme de l'asservissement français : autant, certes, que M. Waddington put être Anglais, Louis-Napoléon fut cosmopolite. Cet étudiant romantique, qui portait dans son cœur tous les intérêts nationaux excepté le nôtre, ne nous a point perdu le Nil; mais son nom est maudit sur la berge d'un autre fleuve.

Le chef parlementaire est quelquefois n'importe qui. Le chef plébiscité est représentatif, mais de l'opinion, c'est-à-dire, en moyenne, des caprices de l'ignorance et de la folie. Le roi héréditaire est représentatif de l'intérêt français : il garantit la nationalité du pouvoir. La devise : « *Qui vive? France!* » appelle donc le Roi aussi bien qu'elle exclut le plébiscite et le Parlement. Je vou-

drais que tout nationaliste creusât le sens de cette devise en s'aidant du guide admirable écrit par Montesquieu pour les étudiants. J'aurais voulu l'analyser et faire voir en détail par quel chemin se développe cette pensée. Mais il me semble avoir tout dit lorsque j'ai écrit de l'auteur qu'il avait l'esprit net, probe et conséquent.

Là est le secret de son ralliment. Les nationalistes et les patriotes qui lui ressemblent ne pourront éviter de se rallier comme lui.

X

Les Réformes.

21 décembre 1901.

Il est des citoyens que j'adore et que je déteste. Tantôt je voudrais les nourrir au Prytanée, vêtus de robes blanches à bordures de pourpre et tantôt j'aimerais qu'on les promenât dans Paris, mal assis sur un âne, dont ils tiendraient la queue en guise de bridon.

Ce sont les rêveurs de réformes.

Ah ! les braves gens ! Ah ! les misérables ! Les esprits excellents ! Les fous ! Comme ils ont raison. Et comme ils se trompent !

Mais ils ont raison tout d'abord. Ce pays-ci n'a que le choix entre réformer ou périr.

I. — Je connais ou je ne connais pas, mais enfin je relis sans cesse, dans le *Figaro* et ailleurs, le plus spirituel journaliste de notre temps. On le dit Athénien, on le dit Parisien ou même Provençal. Il a touché plusieurs fois à la politique, mais ce n'est ni la Chambre, ni l'administration qui lui ont ouvert le plus d'horizons La fleur de l'expérience de chaque jour lui fournit la sagesse : et je pense que le meilleur de ses vues sociales nous vient, tout droit, de son horreur pour les frais de justice

La justice française est horriblement chère. Elle est chère aux justiciables, elle est chère à l'État. L'écrivain dont je parle ne cesse de s'en plaindre. Il réclame, il adjure, il raille, il démontre, il accable. Mais, quand il a fait tous ces tours :

— Si la réforme judiciaire est pressante, il n'est pas de plus grande chimère que de l'espérer, nous dit-il.

Quand on lui demande pourquoi :

— Parce que les hommes de loi sont maîtres de tout. Notre régime est celui du légisme pur. Voyez les présidents de République depuis trente ans. Aujourd'hui même, un avocat tient l'Élysée; un autre, le palais du Luxembourg; un troisième, le Palais-Bourbon. Le Conseil des ministres est présidé par un avocat. Comptez aux autres portefeuilles.

Et c'est fatal dans un système établi tout entier sur la parole publique. Comment ce peuple de légistes se réformerait-il? Comment réduirait-il les frais dont il subsiste? Le désintéressement est une vertu personnelle : il n'y a pas de corporation désintéressée. La réduction des frais de justice ne saurait donc se faire sous le présent régime. Elle ne fleurira que sous un bon tyran.

Il n'y a qu'un bon tyran, c'est le Roi de France; notre éminent confrère y pense sans doute. Il y pense, mais, tout en y pensant, il demeure républicain. Que dis-je? S'il convient que la République entrave des réformes impérieuses, il ne veut pas la renverser, il ne veut pas qu'on la renverse, il la défendra au besoin.

Voilà où en sont les meilleurs de cette génération.

II. — Nous devons trente milliards. Les dépenses ont augmenté depuis vingt-cinq ans en pleine paix de près d'un milliard; et, de l'avis d'excellents juges, une catastrophe est au bout. Tout le monde est d'accord sur les causes prochaines du péril. Les politiciens pillent l'État. Et l'État pille la nation. Des calculateurs de premier ordre comme M. Jules Roche, des patriotes, de bons citoyens comme M. Eugène Motte, l'énergique adversaire des socialistes du Nord, ont fondé une Ligue contre les pillards. Lesquels? Eh! ceux du Parlement! L'initiative parlementaire, le droit que possèdent les députés de proposer sans cesse des dépenses nouvelles, tantôt par voie d'amendement, tantôt au moyen de projets de loi variés, épuise toutes nos ressources.

La « Ligue des contribuables », à laquelle personne ne peut ménager sa sympathie ni son concours, pétitionne pour que nos députés s'interdisent de voter aucune dépense « en dehors des demandes formulées par le Gouverment. » Cette Ligue fait observer que l'Angleterre s'est bien trouvée d'un tel système.

Hélas! quand les Communes anglaises ont renoncé à

l'initiative en matière de dépenses, elles ne faisaient pas un acte de foi gratuite et mystique dans la sagesse des ministres présents et à venir. Elles savaient, elles savaient certainement que ces ministres seraient toujours plus prévoyants et plus sages qu'elles, parce que la Couronne, parce que la Pairie existaient auprès d'eux et veilleraient sur eux : double pouvoir héréditaire constitué pour inspirer et pour imposer au besoin la sagesse et la prévoyance.

Or, en France, nul ne représente le souci de notre avenir national. Nos Cabinets sont les créatures des Chambres. Ils subsistent comme les Chambres dans l'obsession de l'intérêt immédiat. Quel intérêt? Celui de se maintenir au pouvoir, avec leur parti. Par conséquent, les députés auront beau aliéner officiellement leur faculté d'initiative, ils la garderont en réalité. Leurs propositions dépensières auront seulement à faire un petit détour : elles passeront par l'antichambre des ministres, qui viendront proposer ce que proposent les députés d'aujourd'hui.

Ces députés qui pervertissent leurs ministres sont donc de bien méchantes gens? Ne noircissons pas les élus. Ils reflètent leurs électeurs. Le vicomte Eugène-Melchior de Vogüé l'a dit très durement dans son livre des *Morts qui parlent* : « L'électeur mendie des faveurs chez le député, qui les mendie chez le ministre, lequel mendie les votes du député, qui mendie les suffrages de l'électeur ». Dans ce circuit de mendicité mécanique, l'électeur et l'élu, l'élu et le ministre peuvent être personnellement de très bonnes âmes : leur œuvre est le miroir des nécessités de leur régime.

Dans ce pays, riche, fertile, industrieux et fier, dans lequel chacun vivait jaloux de son petit bien, avoir indépendant, épargne médiocre et suffisante qui ne devait rien à personne, dans ce pays qui n'avait presque pas de plèbe, une plèbe demi-bourgeoise, demi-peuple, est née de la démocratie : cette plèbe politicienne qui fait les élections.

Elle entraîne et encadre, elle intimide, s'il le faut, nos misérables honnêtes gens. Exemple : le lendemain même du jour où se fonda la « Ligue des contribuables », une poignée de bons radicaux prit l'alarme et, pour donner une réplique immédiate, ils fondèrent la Ligue démocratique des *petits* contribuables.

Comprenez-vous?

C'était comme s'ils eussent dit :

— Ah! vous voulez restreindre nos dépenses électorales? Vous voulez délivrer la fortune publique des appels de l'État, c'est-à-dire de nos succions? Vous vous adressez aux contribuables, en pensant qu'ils auront quelque volonté d'arrêter un gaspillage aussi périlleux. Les gros contribuables sont en effet sensibles à cet intérêt, mais eux seuls.

» Sans doute, les petits contribuables peuvent avoir un avantage très réel aux économies. *Le sentent-ils?* C'est un intérêt éloigné, indirect, insensible; pour l'instant, l'État leur demande peu de chose, mais il leur promet beaucoup en échange. Ne dites pas que ces promesses de l'État n'ont aucun avenir. Notre fonction, notre devoir de républicains démocrates est d'hypothéquer indéfiniment l'avenir.

» Quand un État est tombé en démocratie, ses attributions naturelles (politiques, diplomatiques, militaires), tendent à disparaître; mais il en reçoit d'autres en échange. D'abord hospitalier et maître d'école, pourvoyeur des beaux arts, marguillier, marchand d'allumettes et marchand de tabac, l'État démocratique tend à devenir l'échanson et le panetier universel. Il prend donc du pain et du vin où il y en a, dans le cellier des riches, dans la cave des riches, et quand, faute de riches, il n'est plus de richesses, il administre la disette et préside à la faim ».

Voilà où nous allons. Voilà où ne veulent pas aller les fondateurs de la Ligue des contribuables et les quatre-vingt mille citoyens aisés ou riches, intelligents et patriotes, qu'ils ont groupés : quatre-vingt mille contre dix millions d'électeurs, c'est-à-dire pas un, pas un seul contre cent! A moins d'un effort surhumain, toujours tendu, toujours renouvelé de quatre ans en quatre ans, c'est-à-dire à moins d'un miracle, ils seront écrasés tant que l'on comptera les voix.

Mais quoi! avec leur or, avec leur influence, avec l'autorité de leur situation, ils auraient le moyen d'opérer d'un seul coup, d'un brusque coup d'audace, la Restauration, et par elle de dissiper, avec le péril financier, tous les autres périls.

Proposez-le leur. Exposez-leur le seul salut, le seul

expédient raisonnable, pratique, sûr : tous ces gens-là deviendront blêmes et courront se vautrer, comme du temps d'André Chénier, devant les autels de la Peur.

III. — Sur la réforme des réformes, sur la décentralisation, tout a été dit. La décentralisation, c'est l'économie, c'est la liberté. C'est le meilleur contrepoids comme la plus solide défense de l'autorité. Qui dit cela? Monseigneur le duc d'Orléans. Mais beaucoup de républicains pensent là-dessus comme lui.

Cependant, l'impossibilité de décentraliser sous la République peut se démontrer comme un théorème.

Y eût-il un parti de la décentralisation et ce parti fût-il vainqueur, « Attendez » dirait-il « attendez que nous en ayions fini une bonne fois avec ces diables de jacobins centralisateurs. » Et, pour en mieux finir, il centraliserait de plus belle !

Un Roi n'a besoin que de l'*assentiment* général. Mais il faut au pouvoir républicain une délégation expresse et constamment renouvelée de la *volonté* nationale. Il ne dure pas sans l'électeur. Ce pouvoir est donc obligé de tenir l'électeur. Pour tenir l'électeur, il faut tenir le fonctionnaire. Pas de bonnes élections sans le fonctionnaire et, quand on souhaite des élections meilleures, il faut des fonctionnaires plus nombreux et meilleurs ! Vous savez ce que ça veut dire.

Qu'un État se démocratise, il se centralise aussitôt. L'élu et l'électeur, subsistant l'un de l'autre, se rapprochent, se soudent par la violence de leur appétit commun.

Emporté par ces évidences, je me représentais volontiers chaque partisan de la décentralisation comme un allié de la monarchie. Et je m'écriais à voix haute :

— Monsieur Charles Beauquier ! Monsieur Charles Beauquier ! Vous qui, l'autre jour, à la Chambre, parliez si bien de la décentralisation, dépêchons-nous de renverser la République !...

. . . . . .

Je tombais parfaitement bien ! M. Beauquier est l'un des théologiens du régime. Il n'a pas fait sa barbe depuis 1848.

XI

La Démission du Souverain.

31 décembre 1901.

On me dit quelquefois, on me dit toujours que nos vues royalistes ont raison en théorie. Mais la pratique! Cette pratique, elle est bien loin! Et si je demande aux prophètes le pourquoi de leur prophétie :

— Eh! me répondent-ils, le peuple tient à sa royauté. Croyez-vous qu'on l'en dépouille facilement?

On ne dépouille pas facilement un roi qui défend sa puissance. Mais si le roi se moque de son royaume? Si le souverain abdique? S'il démissionne?

Avant d'exprimer aucune opinion, je vous soumettrai quelques petits faits. Chacun est significatif. Peut-être m'accordera-t-on qu'ils ont un sens commun, ou, du moins, assez convergent.

I. — Premier fait : M. Gémier, le directeur de la « Renaissance », a voulu couronner le succès de la « Vie publique », comédie de mœurs électorales, par une politesse au monde électoral. Il a convié les grands électeurs parisiens à venir voir la forte pièce de M. Fabre. Et ces Messieurs ont répondu à son appel. Le lendemain, un journaliste aux pieds légers, rédacteur de l'*Aurore*, M. Jean Torlet, a fait une tournée chez les invités de M. Gémier.

Il leur a dit :

— Vous venez de voir une pièce où le régime électif est traîné dans la boue par un écrivain démocrate. Cet écrivain a-t-il raison? La satire n'est-elle qu'une chose amusante, ou faut-il y voir une chose vraie? Dans le principe, *élire* c'est choisir le meilleur. Et, dans la pièce de la « Renaissance », c'est choisir le plus intrigant, le plus intéressé et le plus roué. Dites-nous ce que c'est qu'élire, dans la réalité de la vie! Vous le savez, vous qui faites les élections.

Les grands électeurs enquêtés appartiennent à tous les partis. Or, le radical a répondu : « La pièce ne dit que trop vrai! » Le progressiste a gardé un silence plus qu'éloquent. Le socialiste a déclaré que « tout aspirant aux fonctions électives est acculé à des manœuvres

déloyales et contraires à tous les principes ». Le nationaliste a dû convenir que les élections se réduisaient, pour qui en perçoit le vrai sens, à « la chasse aux emplois ».

Restait un vieux républicain : il a presque versé des larmes sur la mort de son illusion.

— Il n'y a pas d'élections propres, conclut philosophiquement M. Jean Torlet, l'auteur de l'enquête.

Qu'il me permette d'ajouter que l'on s'en aperçoit.

II. — Deuxième fait : je le découvre dans l'*Almanach Marseillais*, que M. Auguste Marin rédige en provençal.

M. Auguste Marin est un des Méridionaux qui connaissent le mieux l'état de leur pays. Beau et pauvre pays, autrefois presque universellement royaliste, fidèle ainsi à la tradition autoritaire, « archiste », du sang grec et romain : aujourd'hui livré à l'anarchie la plus misérable, pâturage des socialistes et des radicaux. M. Auguste Marin, que tout Paris connut au secrétariat de la rédaction du *Journal*, est, du reste, un républicain très conséquent. Il a dépassé depuis longtemps le socialisme. Il vogue dans les eaux de Kropotkine et de Reclus.

Ce n'en est pas moins un bon peintre. Il interprète admirablement ce qu'il voit. J'ai vu les scènes qu'il décrit; je ne les aurais pas montrées avec cette force de vie et cet éclat naïf de la vérité pure. « Messieurs les candidats arrivent au village, dit Auguste Marin, les uns coquets, peints tout de frais, avec un grand air d'importance; les autres mal peignés, mal vêtus, avec des bosses au chapeau, pour se donner l'air peuple ». Notez qu'aucune de ces toilettes n'est définitive. « Aussi bien les uns que les autres, ils changeront selon le pays qu'ils traverseront. Tel passera ici en grande redingote, qui, ailleurs, chargera sa vareuse à l'épaule. »

Le compatriote d'Auguste Marin, ce pauvre Henry Fouquier, aimait à raconter comment tel journaliste radical qui se présentait à Marseille, quittait Paris en première classe, comme son permis de circulation lui en donnait le droit; mais, à la gare d'Arles, il changeait de voiture afin d'être vu de ses électeurs descendant d'un compartiment de troisième.

Ce que Fouquier n'a point observé et ce que Marin note avec un réalisme gai, c'est, parallèlement au jeu des candidats, la comédie des électeurs. Être grand électeur, électeur influent, c'est une certitude de vivre en joie,

toujours à table et « en ribote », comme ils disent. Les plus subtils de ces parasites professionnels se mettent bien avec les candidats de toute nuance; mangeant à tous les plats, humant à tous les piots, ils se couvrent ainsi de considération, car les bonnes gens les admirent d'avoir des amitiés si hautes et de frayer sans cesse avec « tous les Messieurs qui se présentent.» Cela ne tourne pas toujours à la comédie, car ainsi s'organisent des tyrannies locales dont le poids se fait sentir d'année en année. Alors, à l'envie se mêle la haine.

Ne croyez pas que notre peintre se borne à poser ses couleurs ou même à nous faire sourire. Il veut conclure : « Voulez-vous que je vous dise la mienne d'opinion sur les candidats qui vont venir vous faire des promesses..., bien plus que vous ne pourrez leur en demander? Ils vous diront que tous sont les amis du peuple, car c'est le peuple qui les nomme; mais il y a tant de manières d'être l'ami du peuple que vous avez besoin de vous méfier... »

La méfiance. Méfiance à l'égard du candidat. Méfiance à l'égard des grands électeurs. Peu m'importent les autres conclusions de M. Auguste Marin. La méfiance du régime tout entier, voilà le sentiment qui s'insinue et qui gagne en province comme à Paris.

III. — Troisième fait : à Paris encore, l'autre soir, dans une de ces conférences mi-partie où les démocrates chrétiens vont couronner de fleurs les meneurs du protestantisme libéral, une sorte de prédicateur développait les difficultés qu'il y a quelquefois à saisir où est le devoir. Il s'écriait :

— Par exemple, Messieurs, nous nous trouvons perplexes en politique; nous nous demandons qui nous devons envoyer à la Chambre...

Mais, du fond de la salle, une voix forte interrompit. Elle ne prononça qu'un mot :

— Personne !

Et ce seul mot jeta une longue douche glacée. L'orateur, un insigne assembleur de nuées, eut peine à continuer le vent de sa phrase. Il semblait que, au milieu des blagologies du présent, eût sonné la formule des réalités à venir.

IV. — Je pourrais la fournir plus rude. Je pourrais dire, et ce serait mon quatrième fait, par quel sonore : « Je

m'en f... » tant d'esprits de culture supérieure terminent aujourd'hui une discussion politique. On a cru un moment, voici deux ou trois ans, qu'ils allaient tous se précipiter dans l'arène ou y demeurer. Regardez bien : ils s'en retirent. Questionnez-les adroitement : ils confessent leur impuissance et, les plus réfléchis, leur incompétence.

Ils se disent :

— Nous vivons sous le régime du césarisme administratif.

» Et nous sommes en République !

» C'est-à-dire que : pour les questions où nous serions aisément compétents, pour toutes les questions locales et professionnelles, celles qui nous touchent de près et que nous pouvons discerner dans leur extrême détail, nous sommes des administrés, conduits à la baguette par des fonctionnaires.

» Et c'est-à-dire encore que : pour toutes les questions où notre incompétence éclate évidemment — questions de haute politique, de législation militaire et maritime, de diplomatie — nous avons rang de souverains.

» Il est vrai que cette souveraineté est toute de mots, puisqu'on la viole à chaque instant et que, au nom du salut public, il faut la violer. Il est vrai que notre sujétion administrative n'est pas un mot, mais une chose.

» Qui nous affranchira du servage administratif?

» Qui nous procurera des libertés réelles et pratiques?

» S'il fallait les payer de notre royauté nominale et fictive, nous avouerions que c'est pour rien. »

V. — L'illusion de la souveraineté du peuple subsiste-t-elle dans le peuple? Le peuple croit-il gouverner? Du moins espère-t-il qu'il gouvernera quelque jour? On le prétend moins qu'autrefois, et je crois qu'on n'a plus le droit de le prétendre. Un immense mépris du régime électif ouvre au peuple français le seuil illustre de la sagesse.

Qui connaîtrait le peuple, non dans ses velléités conscientes, mais dans le détail de ses désirs et de ses besoins, connaîtrait qu'il aspire, obscurément à l'abdication nécessaire. Un peu partout, nous avons de puissants amis :

Le bon sens des campagnes;

L'esprit critique des lettrés;

Le scepticisme des mondains et des gens d'affaires.

Tout cela doit détruire les principes républicains.

Restent, à la vérité, les ouvriers des villes.

Mais là aussi, de vigoureux facteurs agissent pour nous :

Le socialisme, qui associe et qui organise;

Et l'anarchisme, qui dissout des combinaisons insensées.

XII

De Paris à Santiago.

22 Janvier 1902.

— C'est votre faute. — C'est la vôtre. — Vous n'aviez qu'à vous établir dans la République. — Mais vous la faisiez contre nous. — N'étiez-vous pas nos adversaires? — Eh bien ! nous ne le sommes plus : la paix. — La paix, la paix, c'est vite dit. — Quoi ! vous ne voulez plus, après nous avoir appelés? — Si fait, *mais*... — Toujours, *mais !*... »

Vous avez reconnu, au son de quelques mots, cette dispute moliéresque qui a eu lieu, de quatre ans en quatre ans, quand reviennent les élections, entre républicains dits modérés et conservateurs ralliés. Des mots, des mots et des mots. Quand on nous parlera des choses, nous repasserons. Venez-vous faire un tour : par exemple, jusqu'au Chili ?

I. — De l'autre côté de la terre, sous un ciel qui nous est caché, vit, à Santiago du Chili, un philosophe qu'il convient d'appeler un apôtre. Sa prédication m'intéresse depuis longtemps, parce qu'elle est d'un noble esprit et qu'elle découle d'une haute source française. Il a nom Juan-Enrique Lagarrigue. Son frère, Jorge Lagarrigue, avait déjà donné sa vie au positivisme dont il a professé à Paris les doctrines et les méthodes. M. Jean-Henri Lagarrigue travaille aussi à faire accepter de tous les humains le système d'Auguste Comte.

Son procédé est celui de saint Paul, mais c'est aux grands du siècle qu'il envoie des épîtres : le Tsar, le Pape, l'Empereur allemand, la reine Victoria, le roi Édouard VII, le président Mac-Kinley, Mgr Ireland sont ses correspondants ordinaires. C'est à peine s'il condescend de temps à autre à de moindres seigneurs tels que M. Brunetière, M. Hyacinthe Loyson, M. Agathon de Potter.

Ma confusion est donc bien grande, car je reçois aussi mon mandement des antipodes. La brochure que M. Lagarrique me fait l'honneur de me dédier m'est arrivée en étrennes l'autre matin.

C'est une épître politique, traitant des affaires de France. Si l'on prend garde que l'auteur porte la tête du côté où nous posons les pieds et que ses pieds cheminent du côté où va notre tête, sa connaissance de nos goûts et de nos idées paraîtra tenir du prodige.

II. — Sur un point, M. Lagarrigue nous connaît mieux que nous croyons nous connaître.

Interrogez soit le ministre de l'Instruction publique, soit le dernier des instituteurs : ces deux fonctionnaires s'accorderont à dire que le XIXe siècle français a été le siècle de la Révolution et qu'il s'incarne, par là même, en Victor Hugo. — Non, dira M. Lagarrigue, c'est le siècle d'Auguste Comte, et peut-être l'appellera-t-on un jour le siècle de l'Ordre à cause du grand homme dont il aura le nom.

On nous a parlé, ces jours-ci, d'une statue d'Auguste Comte à élever sur la place de la Sorbonne. Mais le centenaire d'Auguste Comte a passé inaperçu en 1898, l'année même où le Gouvernement se prêtait au centenaire de ce pauvre cerveau fumeux et trouble de Michelet. La plupart de nos compatriotes ignorent la doctrine de Comte ou s'en font une imagination pitoyable.

Il est vrai que l'on a tout fait pour défigurer cette philosophie profonde, cette religion magnanime, cette poésie.

Il existe bien à Paris des positivistes fidèles mais ils y sont presque inconnus. C'est pourtant à ceux-ci que se rattache mon correspondant chilien. Sans que je me prétende leur coreligionnaire, ces Messieurs ont voulu m'appeler leur ami d'esprit. Ils sentent vivement comme leur maître le sentait que c'est du côté des conservateurs, des catholiques, des royalistes qu'il faut chercher les éléments d'un parti de l'ordre chez nous. M. Jean-Henri Lagarrigue est de leur avis. Seulement, il me dit ce que plusieurs de ses collègues français semblent renoncer à me dire :

— Pourquoi êtes-vous royaliste? Pourquoi compliquez-vous de politique dynastique cette immense question de l'ordre? Ne travaillez donc qu'à cela.

III. — Nous ne travaillons qu'à cela ! C'est l'étude de « *l'immense question de l'ordre* » (Auguste Comte) qui nous a rendus royalistes.

La royauté n'est pas pour nous une préférence personnelle. Non, nous ne sommes pas théocrates, nous ne saurions pas définir le droit divin. Mais l'hérédité du pouvoir nous apparaît avec une entière évidence comme la seule institution politique qui puisse faire face aux difficultés nationales. Si nous pensions autrement, si l'on pouvait faire en ce pays un ordre à la fois républicain et français, si le patriotisme l'exigeait, seulement s'il le permettait, nous ne laisserions pas à M. Lagarrigue le soin d'adjurer le duc d'Orléans de se faire républicain : c'est nous qui ferions la démarche auprès du jeune Chef de la Maison de France.

Auguste Comte, qui était sans préjugés révolutionnaires, qui avait honoré Louis XVIII, qui avait gardé le culte de la « dictature légitimiste » telle que l'organisa M. de Villèle entre 1821 et 1828, Comte n'était pas royaliste parce qu'il estimait que l'anarchie parlementaire était à jamais terrassée dès 1855. Cinq ans plus tard, trois ans après la mort de Comte, les décrets de 1860 rétablissaient cette anarchie (1). Elle a contribué aux malheurs de la guerre. Elle a collaboré à toutes nos phases de défaite, de langueur et d'agitation depuis quarante ans.

Disparu avant ce retour de l'anarchie parlementaire, Auguste Comte n'a pas assisté non plus au développement de l'*impérialisme* européen. Les espérances républicaines étaient permises en 1855. Elles sont interdites aux Français du xxe siècle.

— Mais, me dit M. Lagarrigue, qui vous empêche

(1) Les amis de M. Déroulède passent leur temps à répéter que le parlementarisme est l'œuvre de la Restauration. Comme s'il n'avait pas été en fleur sous le Directoire et sous la Convention ! Comme si l'acte additionnel aux constitutions de l'Empire, rédigé par le métèque huguenot Benjamin Constant et paraphé par Napoléon Ier, n'était pas du parlementarisme ! Comme si le parlementarisme actuel ne datait pas du décret de Napoléon III ! Quant à la Restauration que l'on calomnie, la vérité est que jamais l'expérience parlementaire ne fut tentée avec autant de loyauté et de talent; qu'elle ait échoué, c'est la condamnation du système. (Note de 1903).

d'avoir une République forte? de refréner le Parlement? de le réduire à ses fonctions de contrôleur des finances? d'avoir à l'Élysée un dictateur qui soit l'organe de l'intérêt général?

M. Lagarrigue est bien bon de nous proposer ces merveilles. Mais, s'il appelle difficile le rétablissement de la monarchie, je l'avertis tout net que la République nationaliste et conservatrice, ce n'est plus le difficile : c'est l'impossible.

Dans un pays constitué comme la France, dans un pays qui n'est entièrement représenté ni par son aristocratie, ni par sa bourgeoisie, la République n'a duré que parce qu'elle a été la propriété d'un parti, d'un parti fermé, organisé assez jalousement pour suffire à tous les assauts. M. Méline a voulu gouverner sans lui : il a dû se laisser tomber. Il veut revenir au pouvoir : il s'applique visiblement à rentrer en grâce avec ce parti et à se confondre de nouveau avec lui.

Ce parti, c'est le Vieux Parti Républicain, V. P. R., trois bonnes majuscules à retenir.

IV. — On finirait par accepter le règne du Vieux Parti Républicain, si ce parti était lui-même en état d'accepter les conditions normales des fonctions du Gouvernement.

Mais, en même temps qu'il est gouvernement, il est aussi la Révolution. Comme le républicain de Méry qui, ayant débarqué dans une île déserte, se jugea, se condamna, s'exécuta et montra ensuite sa tête au peuple, l'ordre du V. P. R. est en contradiction avec la vie normale, le salut de l'Ordre français.

L'Ordre français veut une armée forte! L'Ordre du V. P. R. livre l'armée au Parlement et à la presse.

L'Ordre français veut le respect de la propriété, de la fortune acquise, le solide établissement de la paix publique, les économies! L'Ordre du V. P. R. le condamne en temps normal à piller l'État pour subventionner la démocratie et, dans les temps troublés (1889, 1899), à s'appuyer sur les éléments subversifs qui l'ont élevé au pouvoir (Joffrin, églantinards).

L'Ordre français est l'ami du catholicisme! L'Ordre du V. P. R. est anticatholique.

Enfin, l'Ordre français prescrit de combattre, au nom de l'ordre même, tel qu'il est défini par Auguste Comte,

« les dogmes révolutionnaires »; l'ordre du V. P. R. impose « matériellement » « un respect légal » pour ces mêmes dogmes.

— Ce parti ne peut-il changer? me dira M. Lagarrigue.

— Pas plus qu'on ne peut le changer. Loin du pouvoir républicain, il formera la plus puissante minorité révolutionnaire : au pouvoir, il ne peut rien être que la Révolution masquée, comme Napoléon fut la Révolution bottée.

— Pourquoi ce parti n'évoluerait-il pas vers l'ordre?

— Parce qu'il ne peut évoluer en ordre sans perdre ainsi l'ossature qui fait sa force.

Cette ossature est faite des deux minorités confessionnelles qui existent en France, l'une forte de cent mille têtes au plus, l'autre de six cent cinquante à sept cent mille personnes, en plus d'une société secrète, assez ancienne, très vivace, qui comprend environ trente mille adhérents.

Peu de monde, si vous voulez? Un petit monde organisé par l'intérêt commun, le sentiment héréditaire, la religion et la communauté du sang : de l'argent, de la discipline, de la passion, non pour une heure, non pour une saison, non en vue de faire rejeter une loi ou de faire condamner un coupable, mais en permanence, constamment, historiquement, héréditairement, naturellement, à toute occasion.

... « Entente naturelle », a dit, peut-être sans prudence, M. Waldeck-Rousseau à Saint-Étienne. C'est par le jeu très simple de cette entente naturelle que la France subit un régime contre nature.

Il n'y a qu'une seule organisation : l'Église, qui puisse succéder au V. P. R. et fournir une solution républicaine : la théocratie catholique. Mais nous sommes en France. Nous ne sommes pas en Belgique. Nos catholiques eux-mêmes aiment à se poser en anticléricaux. Dès lors, la République catholique est une chimère.

Le parti de l'ordre n'a pas le choix.

S'il rejette l'anarchie, qu'il adopte la Monarchie.

S'il rejette la Monarchie, qu'il se résigne à l'anarchie.

Je ne sais ce qu'on dira à Santiago. Mais c'est aux Français de répondre.

TABLE DES MATIÈRES

UNE CAMPAGNE ROYALISTE AU " FIGARO "

Août 1901-Janvier 1902.

AVANT-PROPOS 3
INTRODUCTION : La déesse France 7
L'accueil 13
L'éducation de Monk. 19
La politique de Barrès 24
La Maison de France 29
Mademoiselle Jean Jaurès 34
Contre le Schisme 39
Mais il faut la violer 45
Le Scandale 50
Le Nouveau Ralliement. 54
Les Réformes 59
La démission du Souverain 64
De Paris à Santiago 68

Imprimerie de Montligeon (Orne). — 1988-5-11.

La collection d'études sociales et politiques paraît en petits volumes périodiques, in-18 jésus de 72 pages, au prix de 0 fr. 75.

On y trouve des renseignements précis sur la pensée de nos maîtres, sur les positions intellectuelles de nos contemporains, adversaires ou amis, ou sur des points capitaux de doctrine politique ou sociale. L'actualité y trouvera place, mais soumise à la volonté d'étendre sans cesse sur de nouveaux points la lumière de la vérité politique.

Les volumes de cette collection seront donc aussi agréables aux amateurs qu'utiles à la défense de la raison classique ou à la propagande du nationalisme intégral.

Déjà paru :

I. **Jules LEMAITRE**

DISCOURS ROYALISTES

1908-1911

Pour paraître prochainement dans cette collection :

III. **Jean RIVAIN**

POLITIQUE, MORALE, RELIGION

IV. **Jean HERLUISON**

MAURICE BARRÈS

et

LE PROBLÈME DE L'ORDRE

V. **Lieutenant Robert De BOISFLEURY**

SYNDICATS D'OFFICIERS

NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE

Bibliothèque d'action française.

OUVRAGES DE CHARLES MAURRAS

ENQUÊTE SUR LA MONARCHIE

1900-1909

Un vol. in-8° de LVI-564 pages 7 50

LE DILEMME DE MARC SANGNIER

ESSAI SUR LA DÉMOCRATIE RELIGIEUSE

Un vol. in-18 jésus de XXX-286 pages 3 50

KIEL ET TANGER

1895-1905

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DEVANT L'EUROPE

L'Erreur des républicains modérés (1895-98). — Le Septennat des radicaux et la politique du monde (1898-1905). — Inertie et mouvements depuis 1906. — La Trahison constitutionnelle. — Appendices : la Comédie de la Revanche, Tornielli, etc.

Un vol. in-16 de XVI-348 pages 3 50

L'AVENIR DE L'INTELLIGENCE

L'Avenir de l'intelligence. — Auguste Comte. — Le Romantisme féminin. — Mademoiselle Monk.

Un vol. in-8° écu de 304 pages 3 50

CHARLES MAURRAS ET HENRI DUTRAIT-CROZON

SI LE COUP DE FORCE EST POSSIBLE

Un vol. in-16 de 100 pages . . . . . 1 »

CHARLES MAURRAS ET H. DUTRAIT-CROZON

Si le coup de force est possible

Par tout le territoire, nous voulons créer un mouvement d'opinion qui soit assez intense pour susciter, le jour venu, des hommes de coup de main.

HENRI VAUGEOIS.

(*Congrès de 1907.*)

Deuxième mille

NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE

Si

le coup de force

est possible

OUVRAGES DE CHARLES MAURRAS :

Jean Moréas, étude littéraire. Brochure.

Le Chemin de Paradis, contes philosophiques. 1 vol.

L'idée de la décentralisation. Brochure.

Trois idées politiques, *Chateaubriand, Michelet, Sainte-Beuve*. 1 vol.

Anthinea, *d'Athènes à Florence*. 1 vol.

L'Avenir de l'Intelligence. *Auguste Comte, le Romantisme féminin, Mademoiselle Monk*. 1 vol.

Les Amants de Venise (*George Sand et Musset*). 1 vol.

Un débat nouveau sur la République et la décentralisation (en collaboration avec MM. Paul-Boncour, Joseph Reinach, Clemenceau, Xavier de Ricard, Varenne, Clémentel, etc.).

Libéralisme et libertés : démocratie et peuple. Brochure.

Le dilemme de Marc Sangnier, *essai sur la démocratie religieuse*. 1 vol.

L'Enquête sur la Monarchie (1900-1909). 1 vol.

EN PRÉPARATION :

Kiel et Tanger. *La politique extérieure de la troisième République* (1895-1905).

OUVRAGES DE H. DUTRAIT-CROZON :

Joseph Reinach historien. 1 vol.

Précis de l'Affaire Dreyfus. 1 vol.

CHARLES MAURRAS ET H. DUTRAIT-CROZON

Si le coup de force est possible

> Par tout le territoire, nous voulons créer un mouvement d'opinion qui soit assez intense pour susciter, le jour venu, des hommes de coup de main.
>
> HENRI VAUGEOIS.
>
> (*Congrès de 1907.*)

Deuxième mille

PARIS
NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE
85, RUE DE RENNES, 85

1910

L'*Action française* s'adresse au patriotisme, quand il est conscient, réfléchi, rationnel.

Fondée en 1899, en pleine crise politique, militaire et religieuse, l'*Action française* s'inspirait du sentiment nationaliste : son œuvre propre fut de soumettre ce sentiment à une discipline sérieuse.

« Un vrai nationaliste, posa-t-elle en principe, place la Patrie avant tout ; il conçoit donc, il traite donc toutes les questions pendantes dans leur rapport avec l'intérêt national.

« Avec l'intérêt national, et non avec ses caprices de sentiment.

« Avec l'intérêt national, et non avec ses goûts ou ses dégoûts, ses penchants ou ses répugnances.

« Avec l'intérêt national et non avec sa paresse d'esprit, ou ses calculs privés, ou ses intérêts personnels. »

En se pliant à cette règle, l'*Action française* fut contrainte de reconnaître la rigoureuse nécessité de la Monarchie dans la France contemporaine.

Etant donnée la volonté de conserver la France et de mettre par-dessus tout cette volonté de salut, il faut conclure à la Monarchie ; l'examen détaillé de la situation démontre, en effet, qu'une Renaissance française ne saurait avoir lieu qu'à cette condition.

Si la restauration de la monarchie paraît difficile, cela ne prouve qu'une chose : la difficulté d'une Renaissance française.

Si l'on veut celle-ci, il faut aussi vouloir celle-là.

L'*Action française* voulait ceci et cela, elle devint donc royaliste. Chacun de ses numéros, depuis lors, tendit à faire des royalistes.

Les anciens royalistes eurent plaisir à se voir confirmer, par des raisons souvent nouvelles, dans leurs traditions et leur foi.

Mais l'*Action française* visa plus particulièrement ces patriotes qui sont tout enlizés encore dans le vieux préjugé démocratique, révolutionnaire et républicain ; elle dissipe ce préjugé anarchiste, et, du patriotisme rendu plus conscient, elle exprime et fait apparaître le royalisme qui s'y trouvait implicitement contenu. Beaucoup de républicains ont été ramenés ainsi à la royauté. Bien d'autres y viendront si l'*Action française* est mise en état de les atteindre et de les enseigner.

Au nom des résultats acquis, en vue des résultats possibles, l'*Action française* demande à tous les royalistes, anciens ou nouveaux, un concours ardent, dévoué, incessant.

AUX AUTEURS

DE

COMMENT NOUS FERONS LA RÉVOLUTION SOCIALE »

LES CITOYENS

ÉMILE PATAUD ET ÉMILE POUGET

BIENHEUREUX

QUI N'EURENT PAS A EXPLIQUER

AU PUBLIC RÉVOLUTIONNAIRE

QUE DEUX ET DEUX FONT QUATRE

ET QUE LES BATONS

ONT

DEUX BOUTS.

Les premiers matériaux de cette brochure appartiennent à une série d'articles publiés dans la revue *l'Action française* en janvier, février et mars 1908, c'est-à-dire dans les trois mois qui précédèrent l'apparition de *l'Action française* quotidienne.

Il est à peine nécessaire de noter que, depuis, la propagande royaliste a fait des progrès magnifiques. Toutes nos prévisions ont été dépassées. Certaines lignes de l'opuscule feront sourire par la réserve et la modestie de nos premières évaluations. On sourira bien davantage quand l'opération que nous conseillons sera faite. Non seulement, dira chacun, le Coup était une chose possible, mais elle était d'une enfantine facilité, et *l'Action française* a péché par excès de scrupule et de modération.

SI LE COUP DE FORCE

EST POSSIBLE

Quiconque lit l'Action française *y rencontre sans cesse deux idées qu'on ne trouve guère que là.*

Il faut, dit-elle, constituer un état d'esprit royaliste.

Et dès que cet esprit public sera formé, on frappera un coup de force pour établir la monarchie.

Ce coup de force est légitime, puisqu'il brise un régime dont toutes les pensées tendent à tuer la patrie.

Ce coup de force est nécessaire, car il est impossible d'en finir autrement avec ce régime démocratique et républicain.

Notre propagande, conclut l'Action française, *fait donc une conspiration à ciel ouvert. Ayant condamné le régime, travaillons à l'exécuter.*

Assurément, tous les royalistes, qu'ils soient ou non ligueurs de l'*Action française*, admettent la nécessité de constituer un état d'esprit royaliste au moyen d'une propagande énergique.

Quand il s'agit du « Coup », l'entente est moins complète : les membres de l'Action française se heurtent quelquefois aux objections multiples que

soulèvent surtout les esprits désireux de faire montre de bon sens et de modération.

Nous estimons au-dessus de tout la juste mesure. Mais qui donc a dit qu'il ne faut pas être plus sage que la sagesse ou qu'il n'est pas tout à fait sage de l'être trop ? C'est ce qu'il convient de rappeler d'abord à nos doux critiques.

Ici, trop de sagesse conduit à délirer.

Ils sont, en effet, trop lucides pour concevoir que la monarchie — seul principe de l'ordre religieux, civil et militaire — puisse être rétablie 1° par le moyen électoral ou, 2°, par la simple diffusion des idées justes. A moins d'événements imprévus devant lesquels toutes les objections faites au « Coup » tomberaient aussi d'elles-mêmes, le gouvernement tient les urnes et ne les lâchera point ; d'autre part, une propagande purement intellectuelle, si elle se prolonge sans aboutir à l'acte, trouvera sa limite fixe et sa barrière insurmontable dès qu'elle abordera les détenteurs du pouvoir et leur clientèle. Quelle que soit la force de cette propagande, elle ne pourra les persuader de quitter la place dont ils vivent ; ils s'obstineront à rester tant qu'ils ne seront pas chassés, les meilleures paroles n'y feront jamais rien.

Mais, si l'on ne peut croire aux effets de la propagande toute nue, ni aux fortunes d'un scrutin qui, de sa nature, est conservateur du désordre, à quelle voie, à quel moyen se confier ? Hors les effets de la persuasion magique ou la mystification du bulletin de vote, qu'espérer et que prévoir ?

On est entre le coup de force et le néant.

Ou l'on croit à ce « Coup », ou l'on ne croit à rien, et l'on n'espère rien, et la France est perdue, — perdus aussi le temps, l'argent, les paroles qu'on ne cesse

de prodiguer pour un sauvetage dont on oublie même de proposer et d'imaginer le moyen... Quand on groupe des hommes pour les diriger quelque part, il n'est pas nécessaire de leur indiquer des chemins dont l'accès soit commode. Encore faut-il leur montrer que l'on peut aboutir et que le but reste accessible ! On ne saurait leur recommander d'avancer sans leur dire comment.

Dès lors, nous nous croyons tout au moins aussi sages que nos censeurs quand nous estimons que la France peut être sauvée, la république renversée et la monarchie restaurée par un coup de force, — à condition que celui-ci soit appuyé et préparé par une fraction suffisante de l'opinion publique, ce à quoi notre propagande doit pourvoir.

I

DIFFÉRENTES SORTES DE « COUP ». LE NUMÉRO UN.

Pour commencer, il faut se garder de faire des réponses directes à qui demande « comment » le coup *devra* se produire. Il n'y a pas ici devoir moral ni matériel. Nous ne sommes liés par aucun itinéraire arrêté d'avance. En ce sujet, les circonstances sont maîtresses ; il est trop évident que notre effort doit s'y conformer et s'y adapter.

Le coup de force peut être frappé de haut et, moyennant un jour de crise, se réduire à l'opération de Talleyrand en 1814 ou de Monk en 1660. Celle de Talleyrand fut si parfaite qu'elle mériterait à peine le nom de « coup ». C'est un modèle de révolution gantée. Elle se passa en promenades de parlementaires et de diplomates. « La grande populace et la sainte canaille » ne s'en mêlèrent que pour approuver, acclamer et ratifier. Ce que les auteurs libéraux appelleraient la soldatesque n'eut pas à bouger. *Étant donnée la situation à laquelle la Révolution et l'Empire avaient acculé le pays*, on ne pouvait mieux concevoir, ni manœuvrer plus heureusement : ce qui subsistait de pouvoirs subordonnés suffit à assurer le transfert du pouvoir suprême (1).

(1) On verra au chapitre VIII comment les Purs et les Saints du *Sillon* ont dénaturé non seulement la pensée et la signification de cette page, mais, pour nous mieux calomnier, le sentiment dans lequel nous l'avons écrite.

Quant à Monk, son jeu parlementaire et diplomatique se compliqua d'un rôle de chef d'armée serviteur et conducteur de l'opinion populaire : ses va-et-vient ressemblent à des manœuvres de police plus qu'à des opérations militaires ; il n'eut pas à verser le sang. Nous ne saurions dissimuler nos préférences de conservateurs-nés pour cette manière de procéder. Le coup d'Etat ainsi conduit réalise sans contredit la forme la plus pure, la plus nette et, osons dire, la plus « propre » de ces changements de régime, toujours gros d'embarras et de péril publics.

Mais les conservateurs se montrent bien légers quand ils assurent que, dans certains cas, tout pourra se réduire à un marché financier. Non. Qui réserve sa confiance à l'unique pouvoir de l'argent court grand risque d'être déçu. Son obsession digne d'usuriers juifs ou d'écumeurs parisiens n'a rien de politique. L'argent est bien la plus efficace des ruses. C'est aussi la plus vaine. On ne fait rien sans lui ni avec lui seul et, pour l'utiliser, il faut les cerveaux, les cœurs et les bras. Quelques-uns de ces bras doivent tenir le fer. La monomanie du moyen financier conduirait à beaucoup dépenser pour n'obtenir que des complications dangereuses. La propagande, qui ne se fait pas sans argent, importe beaucoup plus que l'emploi direct de l'argent à la réussite du coup de force. Quand Henri IV acheta les chefs de la Ligue, ce fut après les avoir vaincus. Il était trop subtil pour leur offrir grand'chose avant d'avoir prouvé sa force, ses adversaires étant trop à l'aise pour le jouer.

Ce qui vaut plus et mieux que l'argent pour appuyer, servir, consolider, accélérer une propagande, c'est la présence et la menace d'une bande de conspirateurs vigilants. Monk n'aurait pu oser grand'chose

sans les royalistes de la cité de Londres. Talleyrand « marche » parce qu'il se souvient de la Vendée, de la chouannerie, de « Georges », parce que les émissaires du roi, assez nombreux, très actifs, résolus à tout, et surtout à donner la mort comme à la recevoir, circulent dans Paris et dans les provinces. Le prince de Bénévent voit son avantage, mais il mesure aussi ses risques, risques qui ne sont pas tous du même côté. S'il n'y a pas sécurité complète à rappeler Louis XVIII, il y a des périls à ne pas le rappeler. La solution bourbonienne lui apparaît, en somme, et commode et satisfaisante ; mais on a su lui faire entrevoir quelles difficultés, quelles crises déterminerait toute solution qui ne serait pas bourbonienne. On prend sa main, on la caresse. On ne craint pas non plus de la forcer un peu. Ces comparses d'histoire rôdant derrière le théâtre et qui y font entendre le froissement discret de leurs armes courtes et sûres ne suffiraient sans doute pas ; mais l'élément est nécessaire pour entraîner et raffermir la décision de l'*homme* qui reste l'arbitre de tout (1).

La révolution ainsi opérée par en haut suppose donc un maximum d'action secrète joint à un capital d'efforts antérieurs. Comme dans Platon, le plus beau se trouve être aussi le plus difficile.

L'événement du XIXe siècle qui est pris parfois pour le modèle du genre, le coup d'État typique du 2 décembre 1851 ne s'est pas fait tout seul. Il a requis quatre conditions : 1° le capital moral des grands souvenirs militaires représentés par les guerres du premier Empire ; 2° la transfiguration de ces souvenirs, épurés, expurgés, tournés à la légende

(1) Voir appendice I, *Mademoiselle Monk*.

par une œuvre d'art collective, à la fois spontanée et concertée, à laquelle ont travaillé presque tous les écrivains, presque tous les artistes de la première moitié du XIXe siècle, même un légitimiste comme Balzac, un démocrate comme Hugo, un libéral comme Thiers ; 3° l'incorporation à cette légende des idées révolutionnaires, alors en vogue extrême et, dès lors, la complaisance ou parfois la complicité active des sociétés secrètes, de la Maçonnerie révolutionnaires ; enfin, 4°, une conquête préalable des abords du pouvoir (analogie lointaine des victoires d'Ivry et d'Arques), par la résultante des trois premières conditions ou forces précitées : l'élection du prince Louis-Bonaparte à la présidence, le 10 décembre 1848, trois années plus tôt.

De cette élection populaire à la mainmise sur tous les ressorts de l'Etat, condition nécessaire de la parfaite « propreté » du « Coup », il dut, en effet, s'écouler trois ans entiers de travaux d'approche, de luttes lentes, sourdes ; 1849, 1850, 1851 s'y dépensèrent.

Tantæ molis erat !...

Nous ne le disons pas pour contrarier ceux qui espèrent uniquement dans l' « opération de police un peu rude » : les circonstances ayant changé, d'autres changements sont aussi à prévoir, même l'aplanissement de certains obstacles ; mais il importe de montrer combien la pureté exemplaire de ce coup n° 1 impliqua de difficultés. Sans déconseiller le moins du monde de le désirer, ni de le préparer, nous ajoutons que, si ce moyen-là est tout à fait admirable, il n'est pas l'unique Et tant s'en faut.

Par conséquent, et à supposer même qu'il soit momentanément peu pratique — aujourd'hui que nul

des nôtres ne semble figurer parmi les occupants possibles du pouvoir — on ne devrait pas en abandonner pour cela l'idée générale du Coup, car elle peut se réaliser autrement.

II.

LE COUP NUMÉRO DEUX. COMPARAISON DES DEUX SYSTÈMES. AUTRES COMBINAISONS.

Infiniment plus accessible de nos jours paraîtra le coup n° 2. Mais il comporte certains risques de perturbation.

Dans ce système, on ne suppose plus l'intervention directe du maître de l'heure (Talleyrand, Monk) ou du chef de l'État (le prince-président) ou d'un chef d'armée qui règne déjà sur une partie du royaume (Henri IV).

On se fie au maître de la minute ou de la seconde, au dépositaire d'une fraction quelconque de la force publique pendant une de ces journées d'ébullition et de tumulte où, comme dit Drumont, il y a de l'électricité dans l'air. C'est l'hypothèse qu'exposait M. de Lur-Saluces à notre banquet du 15 décembre 1908, dans un passage de son discours reconstitué par Bernard de Vesins au *Petit Versaillais*. Une anecdote pleine de saveur et de sens y montre à quelles conditions ce moyen peut être employé :

A la fin de 1899, lorsque le général Chanoine donna sa démission, un vent de révolution passa sur la capitale. La population parisienne frémissante, prête aux émeutes libératrices, couvrait la place de la Concorde. Partout des troupes mais ces troupes elles-mêmes n'étaient pas so-

lides, elles se sentaient en communication intime avec les patriotes qui les entouraient.

Un général passa devant un régiment qui barrait le pont de la Concorde. Et le colonel lui dit en lui montrant la Chambre des députés :

— Mon général, faut-il entrer ? Allez-vous enfin nous dire de marcher ?

— Marcher, lui dit le général, et *pour qui* ?

Le colonel resta sans réponse, le régiment ne marcha pas : la partie était perdue pour la France.

Eh bien ! poursuivait M. de Saluces, quand notre propagande aura été menée d'une manière assez complète, quand l'esprit public aura été reconstitué par nos soins et d'après nos plans, quand l'alternative RÉPUBLIQUE OU MONARCHIE aura été solidement formée dans l'opinion, ce jour-là, les colonels ne resteront pas sans réponse. A la question *marcher, pour qui?* ils répondront :

— *Eh ! parbleu, mon général, pour le roi !*

Si l'on voulait descendre au fond des cœurs français, on verrait combien cette pensée, même muette, y tient de place : ils rêvent tous du chef qui oserait.

Les royalistes sont les seuls à bien savoir dans quel cas — dans quel cas unique — ce chef pourrait oser, du moins oser utilement, légitimement et validement pour le bonheur de la nation. Mais la nation ne fait pas ces distinctions subtiles. Dans l'élément civil, on dit : *le général X...* tout court, et les conséquences de l'intervention de ce général, quel qu'il soit, n'inquiètent guère les esprits les plus timorés : tant il est vrai qu'on fait confiance à l'évocation militaire !

Mais ces conséquences éventuelles sont l'effroi des vrais soldats, car ils calculent les horreurs de la lutte armée entre enfants du même pays, « le plus

grand des maux », observerait avec eux Pascal. Absolument parlant, ces possibilités sont terrifiantes.

Mais, en fait, elles ont peu de chance de se produire.

Celui qui *se prononcera* ralliera d'abord toute l'opposition, puis l'immense troupeau des tranquilles et des neutres. Fort de ces deux appuis, et la centralisation administrative fonctionnant (1), il ne lui sera point malaisé de dompter la faction régnante, énervée, épaissie par trente ans de curée, et dont les appuis populaires sont bien ébranlés (2).

Restent, il est vrai, l'appréhension de donner un mauvais exemple, — l'exemple de la rébellion militaire, — et la crainte d'ouvrir une ère de *pronunciamientos*.

(1) Sur la centralisation administrative, ses effets d'aujourd'hui et ses commodités au lendemain du Coup, voir l'appendice II, CENTRALISATION ET CONSPIRATION.

On nous objecte : — Et si le Clemenceau régnant, chassé de la place Beauvau, imitait le Thiers de 1871 et transférait le siège de la centralisation à Versailles ? — Nous avons douté un instant que l'objection fût formée sans sourire. Pourtant il faut tout discuter. Voici trois différences : après quarante ans de démocratisme républicain, la centralisation est et doit être infiniment plus rigoureuse et plus étroite qu'au lendemain de la chute de l'Empire ; en outre, après sept mois d'investissement, le Paris de 1871 avait cessé en fait d'être le cerveau administratif et politique du pays ; enfin le gouvernement parisien se déclarait lui-même en état de révolution et il lui était difficile de rallier *de plano* des éléments administratifs, policiers, militaires, qui, même maniés par les agents du désordre, sont, en eux-mêmes faiseurs d'ordre. On pourrait donner les développements infinis à la distinction entre le cas de 1871 et celui de 191... Nous indiquons ceux-ci par déférence pour les personnes qui attirent notre attention de ce côté. Nous nous en excusons devant tous nos autres lecteurs.

(2) Ces lignes sont de janvier 1908. Ce n'est que le 3 août suivant que la République a été pendue en effigie sur la façade de la Bourse du travail.

— Nous ne sommes pas des généraux espagnols ni des généraux sud-américains.

L'objection serait valable pour des coups de main en faveur des régimes qui relâcheraient le lien militaire, le lien civil et le lien social. L'objection perd sa force contre des coups de main de la nature de celui que nous méditons et qui, à la faveur d'une courte période d'indiscipline, restaureront une discipline plus forte, c'est-à-dire la monarchie. Moralement, on ne donnera pas de mauvais exemple ; matériellement, la vigueur de la discipline ainsi restaurée constituera, par elle-même, une garde, une garantie. L'institution royale, une fois établie, est de celles dont on peut dire que, à moins de s'abandonner elles-mêmes, comme au temps où Rousseau a régné sous le pseudonyme de Louis XVI, elles tiennent debout par leur masse propre et par leur vertu intrinsèque. L'Espagne en fournit d'ailleurs la preuve exemplaire : tant qu'ils n'eurent pour objet qu'eux-mêmes, avec la fortune de leurs auteurs, les coups de force successifs répondirent aux coups de force ; mais quand ils se firent pour l'amour du pays, quand l'illustre Canovas del Castillo, Martinez Campos et Pavia eurent agi au nom d'une autorité régulière, tout fut changé ; l'armée se tint tranquille, la souveraine loi monarchique fortifia cet ordre qu'elle avait paru troubler un instant.

Ce coup n° 2, moins parfait, moins complet, moins pur que le n° 1, comporte donc moins de péril qu'il n'en a l'air. Il trouverait dans les circonstances de notre temps, dans nos particularités nationales et sociales d'aujourd'hui, des adjuvants et des collaborateurs précieux. Car ce genre de coup suppose, chez ses auteurs, du tempérament et le goût de jouer

au milieu du danger qui ne correspond pas mal aux tendances de notre jeunesse sportive (1).

C'est avec un personnel de préfets accomplis et d'administrateurs parfaits qu'on tente le n° 1. Des « partisans » un peu oseurs et casse-cou préféreront le 2.

Mais l'on n'a pas à se guider sur l'esthétique ni à faire des choix de caprice et d'humeur. On choisit ce qui s'offre. On prend le plus facile, le plus commode, le plus court. Et la série des hypothèses concevables que l'histoire future s'offre à réaliser s'allongerait à l'infini, comme l'exposition des modèles correspondants. Il est permis de calculer :

soit la mutinerie militaire ;

soit une émeute populaire ;

soit un complot proprement dit, ourdi par un petit nombre d'hommes persuadés que la victoire n'est pas aux gros bataillons, mais à la compagnie ou même à la section qui ose : une maigre escouade, quatre hommes, un caporal, peuvent avoir raison de tout un régime s'ils ont bien *choisi le moment et le point où frapper*.

Le nombre, au vrai, importe peu.

N'était la crainte de faire crier et sans doute penser que nous exagérons, nous oserions écrire qu'il pourrait suffire d'un seul audacieux bien placé. Quand il est à sa place, on peut tout espérer de l'action du plus petit nombre, toutes les fois qu'il est cohérent et prompt. La simple unité reste absolument capable de guetter et de saisir au vol des circonstances

(1) Ce pronostic date de janvier 1908. Les camelots du roi l'ont vérifié dès l'automne de la même année.

telles qu'elle y pourra, exactement, tout ce qu'elle voudra. Page 400 d'un Recueil de documents officiels relatif à une émeute militaire contemporaine et dont le titre sera indiqué plus loin, un officier général, qui a procédé en personne à l'enquête sur la sédition qu'il raconte, écrit les curieuses lignes suivantes, véritable panégyrique de cet occulte roi du monde, de ce mystérieux arbitre des choses, diviseur et multiplicateur infini qui se dissimule au fond de chacun de nous ou tout au moins de ceux qui ont été marqués du signe de l'action et que les circonstances révèlent toutes seules : «... Un homme du « peuple vêtu d'une blouse bleue, âgé de quarante-« cinq à cinquante ans, barbe inculte et un peu gri-« sonnante, » « *cet homme, à lui seul, est venu « débaucher* **trois compagnies**, *et il ne s'est pas « trouvé un homme de cœur pour lui imposer silence « et lui mettre la main au collet.* » Telle était la majesté de ce roi de hasard, déguisé comme Ulysse. Sous cette barbe inculte et cette blouse bleue, il répandait autour de lui le sentiment d'un droit naturel et divin.

Surtout dans les grandes races comme la nôtre, la nature est inépuisable. Par le nombre et le caractère véritablement merveilleux des types d'action déjà réalisés dont toute l'histoire témoigne, on peut juger de la richesse des possibilités que l'avenir recèle et de la foison des espérances qu'il nous permet. Leur nombre et leur diversité ne sauraient être définis. Inutile de s'hypnotiser sur aucun procédé ni sur les objections que peut éveiller l'un ou l'autre. Si le coup ne se fait pas ainsi, il se fera autrement. Il suffit d'une chose : ce sera de le vouloir avec fermeté.

Cela se démontre. Si nous appelons « tout » le tout

des philosophes, c'est-à-dire tout ce qui n'est pas contradiction dans les termes, — ce qui n'est pas cercle carré, démocratie organisée ou République démocratique puissante, — nous pouvons affirmer sans nulle hardiesse :

— Tout arrive, donc tout se peut. Il n'y a qu'à vouloir. Qu'on *veuille* le possible, et le réel éclot.

III

FORTES OBJECTIONS RÉSOLUES.

— *Oh ! oh ! dira quelqu'un, la chose est un peu rude !*

« Vous expédiez le problème en faisant bon marché de toutes les données.

« Passe encore pour les coups tentés de haut ou d'à mi-côte ! Mais quand vous venez nous parler d'une émeute populaire, d'une mutinerie de soldats, de conspirations formées entre civils, vous nous faites l'effet d'un simple revenant de 1820, de 1830 ou de 1848, alors que les régimes mal établis chancelaient aux moindres secousses. Vous ne calculez pas la solidité morale du régime installé en 1877 et qu'ont fortifié les élections de 1881, 1885, 1889, 1893, 1898, 1902, 1906. Vous oubliez romantiquement que ce régime a duré (1). Vous ne tenez non plus aucun compte de ses moyens policiers qui sont considérables et

(1) Par romantisme, ou autrement, on a tout à fait négligé dans ce qui suit l'objection tirée de la prétendue durée de la République Mais il ne sera pas mauvais de rappeler au bas de cette page ce qu'en a pensé M. l'abbé Lantaigne en un temps où le régime était plus frais et plus vigoureux qu'aujourd'hui : « Bien qu'il dure pour notre châtiment, il n'a pas la durée. Car l'idée de durée implique celle d'identité, et la République n'est jamais un jour ce qu'elle était la veille. Sa laideur même et ses vices ne lui appartiennent pas. Et vous avez vu qu'elle n'était point déshonorée. Des hontes, des scandales qui eussent ruiné

qu'il a bien en main. Vous ne songez pas davantage à son armée : cette armée dont les seuls actes effectivement militaires n'ont été, depuis des années, que la répression des troubles civils et qui, par suite, est entraînée à ce genre d'exercice : elle en a l'habitude et, peut-on dire, la tactique. Mais votre plus grande légèreté consiste à ne pas voir que ce qui put être fait contre les régimes antérieurs ne peut se répéter à cause des progrès de la science... Riez, monsieur, riez. Ce ne sont pas des mythes. Cela existe bel et bien, en dépit de vos antiquailles : téléphone, télégraphe, bicyclette, automobile, permettent, en un temps très court, presque instantanément, au ministre de l'Intérieur, de mobiliser toutes ses forces de défense. Toute action, par surprise, est devenue une chimère à peine digne de repaître des fols comme vous. »

Ainsi nous gronde un personnage que l'on aura déjà aperçu dans le théâtre de Musset et les livres d'Henri Monnier. Le bon sens paraît approuver, le sens commun ratifier. Et c'est une raison majeure de nous tenir en garde. Les produits du bon sens et du sens commun sont de très haut prix, après qu'ils ont passé par l'épreuve de l'analyse : avant l'épuration, ce n'est que le mélange du préjugé sordide à la plus divine raison.

L'argument du « progrès moderne » produit un bon exemple de cet amalgame dont le résidu fournirait une idée très juste.

Eh ! sans doute, dans une bataille rangée et aussi devant la barricade comme en construisirent nos

le plus puissant empire l'ont recouverte sans dommage. Elle n'est pas destructible, elle est la destruction. Elle est la dispersion ; elle est la discontinuité ; elle est la diversité : elle est le mal ». (Anatole France, *L'Orme du mail*, 1897.)

pères, l'inégalité s'est accrue entre la troupe régulière pourvue de l'armement scientifique moderne et tous les combattants improvisés, équipés au hasard, avec des revolvers et des fusils de chasse ou d'anciens fusils de munition déclassés. Mais ce n'est pas ainsi, ce n'est pas *toutes choses étant égales d'ailleurs* que se posera la question entre nos deux troupes. On ne verra point face à face deux armées différenciées par le seul armement ! Des conspirateurs réfléchis ne perdront pas leur temps à construire une barricade sur l'avenue de l'Opéra. Ils auront vu cette promenade avant d'y prendre ces dispositions militaires. Ils sauront comment elle est faite. Ils n'ignoreront point que de larges voies exposées à l'arrosage des mitrailleuses se prêtent mal à ces systèmes d'un pittoresque préhistorique. Enfin ils se conformeront aux deux principes de la guerre moderne : la surprise et le bond. Le bond qui est décisif; la surprise, élément tout moral qui désarme la défensive avant même que l'offensive ait frappé. Reste à savoir si vraiment les « progrès modernes » rendent la surprise impossible.

Ce n'est pas démontré encore ! C'est le contraire, qui se démontre. Et d'abord il y a un fait. Nous avons vu tout récemment dans une ville slave outillée à la moderne comme Belgrade, une révolution de palais aboutir absolument aux mêmes résultats qui conquirent Pétersbourg et Moscou du temps des Pierre, des Paul et des Catherine. Le massacre du triste Alexandre et de l'infortunée Draga constitue, indépendamment de sa lâche férocité, un spécimen de la surprise qui réussit. Nous ne discutons pas moralité, mais possibilité (1). Il y eut, là, surprise : là, de nos jours.

(1) Je ne change pas un mot à ces dernières lignes, publiées

En effet, pourquoi pas, si l'énergie des cœurs et la ruse des cerveaux n'ont pas varié ? Les nouveaux moyens qui servent les uns peuvent aussi servir les autres. Le télégraphe, le téléphone, les bicyclettes et

en janvier 1908. On ne lira pas sans curiosité le dialogue intervenu au même propos près de deux ans plus tard, en décembre 1909 entre mon distingué confrère Léon Bailby, directeur de *l'Intransigeant*, et mon collaborateur Criton, de *l'Action française*, qui ne possédait point trop mal notre théorie du coup de force, ce à quoi M. Bailby n'est pas obligé. Criton écrivait le 18 décembre 1909 :

« M. Léon Bailby, dans *l'Intransigeant*, assure que le progrès matériel garantit les gouvernements contre tous les coups de surprise : « Il s'est fait, entre le pouvoir central et les départe- « ments, une centralisation facilitée encore par le téléphone. Il « est devenu très malaisé, en ces cinquante dernières années, d'o- « pérer un coup de surprise. Les chefs militaires eux-mêmes ont « donné la preuve de leur esprit timoré. Et quant aux ouvriers « qui descendaient jadis faire des barricades, ils ont tous aujour- « d'hui acheté dans les grands bazars un lit et une armoire à glace. « Et ils n'ont plus le désir de se faire trouer la peau pour des « idées ou pour les hommes qui les représentent. » On dirait, à lire ces lignes, qu'il ne s'est produit aucune révolution pendant ces dix dernières années, ou que Belgrade et Constantinople aient été dépourvues de téléphone et de télégraphe ! Comme si ces instruments de progrès et de centralisation n'étaient pas en état de servir une conspiration bien ourdie plus que le pouvoir contre lequel elle se fait ! Les généraux ? Tout le monde sait aujourd'hui pourquoi les généraux n'ont pas marché : on leur proposait des sottises. Quant au refus de se faire trouer la peau pour Fallières et Jaurès, c'est un sentiment naturel dont nous félicitons les ouvriers français et que nous saurons bien utiliser, en outre, car nous sommes parfaitement décidés, quant à nous, à nous faire trouer la peau pour renverser la République et faire la monarchie.

« Bailby ajoute : « Le jour où le régime actuel cédera la « place à un autre ce sera par des moyens nouveaux, coalitions « syndicalistes, grève générale des bras croisés, extinction géné- « rale de la lumière et de la force. La République, si on n'en « rajeunit pas la sève, tombera de l'arbre comme un fruit trop « mûr. Et personne n'y aura même touché. » Rien n'empêche d'utiliser les moyens nouveaux pour approprier et adapter les anciens. Les fruits mûrs ne tombent pas tous. Il en est que l'on cueille. En quoi maturité exclut-elle cueillette ?

« Nous disons : *A* plus *B*, plus *C*, plus *D*, plus *X*, le connu plus l'inconnu Nous ne comprenons rien à la sombre manie

les automobiles ne fonctionnent pas seulement au service de l'Etat ; des particuliers peuvent en user s'ils sont adroits, pour se concerter et se rassembler. Un langage conventionnel bien choisi peut sous-

qui s'arrête interdite devant la plus simple des opérations de l'esprit : l'addition de moyens nouveaux aux formules antiques ».

Sur quoi, réponse de Bailby à laquelle Criton, la résumant, réplique : « Bailby nous disait que le téléphone et le télégraphe étaient depuis quelque cinquante ans des obstacles au coup. Nous lui avons demandé s'il croyait Belgrade et Constantinople tellement démunies des engins de la vie moderne ! Alors, Bailby, raccrochant ses récepteurs, ne parle plus du téléphone, mais des « mœurs ». Il suppose à Paris un coup de force aussi violent, aussi cruel, aussi répugnant que celui de Belgrade, d'où il conclut avec vraisemblance que l'indignation serait générale ! « Que des officiers conjurés viennent en« vahir l'Elysée, égorger le président de la République, couper en « quatre morceaux inégaux sa femme, cela semble difficile. S'il « étaient peu nombreux et décidés à agir sans Tamburini ni trom« pettes, peut-être, admettons-le, y arriveraient-ils. Et après ? « Ils auraient égorgé un homme, voilà tout. Ils se briseraient en« suite contre les mœurs et seraient emportés comme fétus par « la tempête de l'indignation populaire. Belgrade a admis. Paris « n'admettrait pas et le coup d'État échouerait parce que tout est « possible à l'homme, sauf l'anachronisme. » Bailby n'oublie qu'une chose. Nous lui avons parlé des téléphones serbes qui n'ont pas empêché la conspiration et non de la boucherie de Belgrade que rien ne nous oblige à renouveler.

« L'idée d'égorger le Bœuf (M. Fallières) est une fantaisie gratuite, on n'a jamais rêvé qu'à faire joujou avec lui. Personne n'a, d'ailleurs, songé à tuer qui que ce soit le jour ni la nuit du Coup, attendu qu'il n'y aurait vraisemblablement aucune résistance et que nos conjurés ne sont pas assez sots pour aller se mettre inutilement à dos le sentiment public. Le coup est l'opération de police (révolutionnaire ou réactionnaire, comme on voudra) qui consiste à s'emparer de la salle des dépêches au ministère de l'intérieur et des trois ou quatre autres points névralgiques du haut desquels on occupe, en fait, le pouvoir : la centralisation avec ses moyens des plus puissants s'y trouvant retournée à votre service. La « conscience humaine », voyant les voleurs volés et les bandits sous clef, poussera un « ouf » de soulagement, et la foule dira bravo parce que l'acte d'une petite poignée d'hommes aura exprimé ses désirs secrets. Témoin l'état général de complicité dans lequel se trouvaient les curieux, les passants et les habitants au Quartier Latin pendant que Pujo,

traire à la surveillance les communications opérées par les appareils de l'Etat.

Plus cet Etat se trouve armé avec puissance et plus (on l'oublie trop) il se trouve aussi surchargé. En temps normal, la pléthore de ses fonctions cause une négligence générale dans les services. Sans doute, aux temps troublés, la surveillance *peut* redoubler. Est-ce qu'elle redouble toujours, en fait? M. Lépine est un préfet de police, mais M. Blanc en fut un autre, et M. Blanc a traversé des temps plus agités que ceux de M. Lépine. Enfin, dans des temps *très troublés*, cette surveillance ne fléchit-elle pas et presque inévitablement? Grande question. Donc, grande marge à des possibilités favorables. Autres chances à inscrire à l'actif des surprises et des conspirations.

Quant à la confiance que donne la longue possession du pouvoir, rien ne vaudra celle que l'ancienne Monarchie a connue. Et cette monarchie a faibli cependant. Dès lors tout peut faiblir de même. L'autorité qu'engendrent les consultations populaires? Mais elle appartint sans conteste au second empire. Moins de six mois après que le radieux plébiscite de mai lui eut apporté une majorité de plus de 5.700.000 suffrages, dont la République républicaine n'a jamais été honorée, les Parisiens sans armes entrèrent au Corps législatif, à l'Hôtel de Ville, comme un faisceau de joncs dans un pâté de sable. Pourtant l'impératrice et le petit Prince avaient des défenseurs plus sûrs que le

Maxime del Sarte, André Gaucher et leurs braves troupes opéraient au dedans ou au dehors de la Sorbonne. — A moins qu'on ne suppose ce régime-ci populaire? Bailby en doute certainement.

« — Mais après? — Après, ce sera affaire à ce nouveau pouvoir de se faire accepter, aimer et acclamer. Il y a moyen. Bailby peut nous croire. » (*Action française* du 25 déc. 1909.

prestige électoral : les plus beaux préfets de la terre, une police dévouée et vigilante, une gendarmerie piaffante, une garde chamarrée et caracolante ! Tout se détraqua sur une mauvaise nouvelle : il fallut fuir sans avoir brûlé une amorce. Le même élément avait fait défaut partout à la fois : un élément moral. Et, chacun démoralisé, il n'y avait plus personne ni rien.

On dira :

— Mais alors vous calculez les mauvaises nouvelles ! Vous comptez sur les Prussiens, comme au lendemain de Sedan ! Ou sur les Alliés, comme après Waterloo !

Nous prions les lecteurs de ne pas se laisser démonter par des mouvements oratoires. Ce ne sont pas des arguments. Ce sont des bêtises.

Nous avons parfois le regret de trouver celles-ci sous des plumes honnêtes, bien intentionnées, et qui croient ce langage patriotique. S'il faut répliquer, répliquons que mieux vaut calculer les mauvaises nouvelles que de les rendre inévitables comme font les drôles au pouvoir ou leurs innocents collaborateurs et complices de la Droite nationaliste ou de la Droite ralliée. Calculer qu'un régime ainsi construit, ainsi conduit et si faiblement attaqué par l'opposition, mène le pays à l'Invasion étrangère et à la Révolution, prévoir ces événements et, de sang-froid, à tête reposée, combiner quelques moyens sérieux d'empêcher tous ces maux, *qui sont certains*, d'être *mortels*, c'est le second devoir des patriotes conscients, lorsqu'ils sont clairvoyants et qu'ils ont tenté le premier, qui est de faire l'impossible pour arrêter le train en avant de la catastrophe ! Le véritable crime, ce serait de ne pas faire ce calcul, et de ne pas prévoir ces maux, et de ne pas prendre des mesures de précaution.

Sans pouvoir souhaiter ni espérer le mal, nous ne pouvons pas faire que tant de fautes polititiques ne l'engendrent pas. Faut-il s'interdire de le prévoir ou doit-on éviter noblement d'y pourvoir ? Faut-il éviter de se dire que l'ennemi de l'intérieur pourra être un jour accablé des conséquences de ses fautes ou de ses crimes et que nous pourrons profiter d'un instant de stupeur pour nous débarrasser de lui ?

Des incidents sans gravité peuvent d'ailleurs produire tous les effets de démoralisation favorables au coup de force. Pour lui permettre de réussir avec le minimum de résistance et de difficulté, il suffirait d'une minute de distraction et d'absence parmi les défenseurs du régime. La cause ou le prétexte du détraquement spontané n'importe pas du tout. Ce peut être Sedan ou Waterloo ; ce peut être Lang-Son ou la première venue de ces fausses rumeurs qui déterminèrent presque tous les mouvements populaires de la première Révolution. Que la force publique montre du flottement, les chefs civils ou militaires de l'indécision, *en ces cas-là* (ceci a force d'axiome en histoire, par conséquent en politique), *devant un groupe d'individus résolus sachant bien ce qu'ils veulent, où ils vont et par où passer, le reste plie, le reste cède, le reste est mené, enlevé.* Ce n'est pas seulement la loi de la lutte civile ou de la sédition heureuse. C'est l'éternelle condition du succès des coups de main dans toutes les guerres connues.

IV

C. Q. F. D.

L'axiome d'histoire est axiome de politique : en d'autres termes, ce qui s'est fait se refera. Arrêtons un instant sur cette vérité.

Est-il besoin de démontrer une identité manifeste ? Pour soutenir une autre opinion, il faudrait pouvoir trouver et pouvoir penser la raison pour laquelle ce qui s'est toujours fait ne se renouvellerait pas : nous avons constaté que le « progrès moderne » n'a pu changer grand'chose au cœur ou à l'esprit humain, tant chez ceux qui organisent le coup de force que chez ceux qui ont la charge de le repousser. Pourquoi une force publique qui n'a su défendre ni Louis XVI, ni Robespierre, ni Charles X, ni Louis-Philippe, ni, au 18 mars, M. Thiers, ferait-elle la sauvegarde éternelle de M. Fallières ? Pourquoi le général Dalstein réussirait-il, nécessairement et toujours, là où le maréchal Bugeaud a si bien échoué jadis ?

Nous avons le plus grand respect pour M. le Gouverneur de Paris, mais enfin son étoile bonne ou mauvaise lui a refusé, somme toute, de participer à de grands faits de guerre. Même pour la guerre des rues, son expérience se borne, croyons-nous, à la prise du fort Chabrol. Bugeaud avait servi, non

seulement avec Napoléon et en Afrique, mais encore rue Transnonain. Il ne put rien contre une émeute insignifiante. Nous ne disons pas que son successeur de l'an 1910 ou 1911 sera, de toute nécessité, aussi malheureux qu'il l'a été en février 1848. Nous disons que, si la réussite est douteuse, la défaite l'est tout autant. Les deux issues sont possibles. Nulle des deux n'étant d'avance fixée par la nature des choses, le plus vulgaire bon sens doit tomber d'accord que l'avenir reste, pour une grande part, en suspens : la résolution, la volonté, l'esprit, l'énergie, — éléments moraux, — conservent donc leurs avantages éternels et la victoire peut pencher du côté où ces avantages abonderont.

Cette possibilité subsiste de nos jours exactement telle qu'elle a été à tous les moments de l'histoire : c'est tout ce qu'on avait à démontrer ici.

V

DE QUELQUES OCCASIONS.

Or, aujourd'hui, demain, après-demain, qu'est-ce qui pourra rendre ces *possibles* réels?

Réponse : — L'occasion.

Nous ajoutons :

— Une occasion qui se montre de temps en temps...

— Mais se montre-t-elle ?

On en sera certain si nous prouvons qu'elle s'est déjà montrée quelquefois depuis l'origine de la troisième République, période sur laquelle doivent porter raisonnablement les calculs.

Le fait est là : cette occasion s'est présentée à plusieurs reprises.

Lorsque, en 1885, le revers de Lang-Son fut connu de Paris, la foule s'assembla devant la Chambre des députés, qui aurait été envahie si la majorité républicaine n'avait pris immédiatement le parti de chasser le ministre responsable, Jules Ferry.

En 1887, le Congrès de Versailles céda également devant la menace d'une Révolution : il n'osa pas élire Ferry président de la République, quelque forte envie qu'en ait eue sa majorité.

Dans les deux cas, les parlementaires eurent peur et refusèrent le combat : preuve qu'ils doutaient de l'issue et qu'ils se sentaient vulnérables.

Deux ans après l'élection de Carnot, le soir du 27 janvier 1889, l'Elysée s'ouvrait à Boulanger : police, armée et peuple se préparaient à escorter faubourg Saint-Honoré l'élu de Paris. Aucune résistance, de quelque genre que ce fût, ne se serait produite. Barrès a écrit là-dessus une page si lumineuse que la leçon y filtre du simple exposé des faits. Le grand écrivain ne cache pas ce qu'il en pense :

... « Malgré ces acquiescements de son intelligence à la légitimité et à la possibilité d'une intervention de soldat, l'âme droite, honnête et naïve du général Boulanger garde des préjugés d'éducation. Il se rappelle que son père récitait les invectives de Victor Hugo contre l'Homme du Deux-Décembre. Il redoute le jugement des rédacteurs de l'histoire. Tout à fait ignorant du métier littéraire, il s'épouvante d'un bruit de plumes.

« Moins honnête et poussé par des appétits, il aurait marché. Un sage aussi, un homme clairvoyant et soutenu par des idées maîtresses, eût mis, *au nom de la science politique*, son épée au service des volontés confuses de la France. Avec les pleins pouvoirs que lui donne Paris, le Général devait être le cerveau de la nation et diriger ce que sollicite l'instinct national. Il défaille, *faute d'une doctrine qui le soutienne*, et qui l'*autorise* à commander ces mouvements de délivrance que les humbles tendent à exécuter. Autour de lui, l'inconscient se soulève en magnifique état, mais l'*indigence des principes* empêche qu'on aboutisse à un programme positif. »

Absence de « *science politique* », « *indigence des principes* », « *faute d'une doctrine* » qui « *soutienne* » et qui « *autorise* » : c'est toujours la même lacune de l'élément directeur, celui qui doit savoir et qui

doit vouloir. En 1885 et 1887, l'absence de volonté, fille de l'ignorance, était si complète qu'on ne songeait même pas à regretter ce vide immense ouvert au centre de l'esprit public. Pour 1889, ce regret salutaire s'ébauche. Une inquiétude naît. LE NATIONALISME FRANÇAIS sort de son sommeil.

... Neuf ans plus tard, le 25 octobre 1898, au moment où le général Chanoine, ministre de la guerre, se démettait à la tribune de la Chambre après avoir porté témoignage de la culpabilité de Dreyfus, l'émeute était maîtresse de la place de la Concorde. Elle tenait même le pont. Un chef nationaliste pénétra dans le Palais-Bourbon pour avertir un autre chef, ce dernier membre du Parlement :

— *Je viens de parler à un officier*, dit-il. *Il laissera entrer le peuple. Je n'ai qu'à faire un signe.*

— *Gardez-vous-en bien*, repartit Déroulède, *le moment n'est pas venu.*

Le moment favorable fut perdu de la sorte. Et toutefois, quelque incroyable que puisse paraître le fait aux moralistes qui soutiennent que ce moment passé ne se retrouve plus, il devait se remontrer quatre mois plus tard !

Le 17 février 1899, jour de la rentrée de Loubet à Paris après l'élection de Versailles, le pouvoir était à la merci de quiconque l'eût voulu prendre. L'accueil fait à l'élu des dreyfusiens et des panamistes ne laissa aucun doute aux témoins de la scène. La police assistait gouailleuse et ne demandait qu'à laisser faire. « *Ça marche*, » disaient les gardiens de la paix en se frottant les mains. Sans tout raconter, il suffira de citer un incident qui se produisit devant la Madeleine et dont les journaux n'ont malheureusement jamais parlé. La voiture présidentielle s'était arrêtée quelques instants par suite d'un remous

de la foule : une femme, franchissant le cordon des agents, s'approcha de la portière, monta sur le marchepied et vida sur les genoux de Loubet son tablier qu'elle avait rempli de crottin de cheval. Nous ne citons pas le procédé pour le faire admirer, mais pour constater que l'audacieuse propagandiste par le fait se retira sans être inquiétée, au milieu des éclats de rire de la foule auxquels s'associaient toujours les bons agents. Si quelqu'un de pratique avait poussé jusqu'à l'Elysée et à la place Beauvau, il se serait installé sans rencontrer de résistance au siège du Gouvernement. Quant à Loubet, personne ne l'aurait revu.

Qu'a-t-il donc manqué en ce 18 février ? Ce qui avait manqué le 25 octobre précédent, ce qui avait manqué dix ans plus tôt à Boulanger : encore et toujours l'élément moral, une décision. Mais peut-être que cette décision nécessaire serait née toute seule, peut-être que des volontés se seraient orientées et que leur ressort se serait déclenché de lui-même si, d'abord, n'avait fait défaut l'élément intellectuel : idée précise, but rationnel bien arrêté...

Or, c'est là justement ce qui ne peut faire défaut aux conspirateurs royalistes. Fussent-ils, par gageure ou malchance, les derniers des nigauds ou les pires des pleutres, il leur resterait de savoir par cœur cette simple syllabe qui, résumant tout ce qu'ils sont, les dirige et les sauve tous : le *roi*.

VI

SCÉNARIO D'APRÈS NATURE.

On objecte encore :

— Moralement aussi, les temps ont changé. Lors de votre affaire Dreyfus, l'esprit public n'était pas indifférent comme il l'est aujourd'hui. Ce qui était possible en 1899 ne l'est plus... En 1899, on vibrait... on réagissait. Aujourd'hui on accepte, on subit, on s'amuse, on dort...

— Soit. Et c'est proprement la raison pour laquelle nous irons tranquillement nous coucher ce soir. Mais ce ne sera pas sans avoir tout disposé, soigneusement et diligemment, en vue de demain. Demain, l'esprit public peut se réveiller. Demain, il peut se trouver prêt à recevoir toute l'impulsion désirable (1).

Rien n'est capricieux comme l'état des nerfs d'une femme ou d'un peuple. Le calme plat ne veut rien dire. Les cyclones moraux et politiques arrivent de loin, mais avec une telle vitesse qu'il est à peu près impossible de les annoncer. Le devoir du bon capitaine est de rester paré, non seulement pour éviter le point dangereux, mais pour tirer un bon parti

(1) Ce texte a paru mot pour mot le 15 janvier 1908. En avril suivant, commençait le premier réveil de la jeunesse des écoles provoqué par le scandaleux voyage du professeur Andler en Allemagne. Enfin, à l'automne, éclataient au Quartier latin les inoubliables manifestations des étudiants contre Thalamas, insulteur de Jeanne d'Arc.

des forces de la mer et du ciel déchaînées. Attendons et guettons, afin qu'au premier des indices favorables, quand l'énergie de la nature et de la rue se proposera, nos énergies et celles de nos proches soient en état de la capter et de l'utiliser. Ce n'est pas de sujets de commotions publiques ni d'occasions de troubles civils que la République nous est avare. Elle n'est qu'un état de crise permanente, une profonde génératrice d'agitations : or celles-ci, un jour ou l'autre, ne peuvent manquer d'éclater.

Si du reste l'état vibrant de l'opinion fait une préparation des plus convenables, cela n'est pas absolument indispensable à toute hypothèse de « Coup ». Pour un complot proprement dit, le calme général est une occasion de surprise qui diminue d'autant les chances de l'ennemi.

Au point où le voici, le régime, dont tout le monde se détache, a tué l'esprit d'initiative et de décision dans cette force armée qu'il a chargée de sa défense. D'ordinaire, en toute circonstance critique, l'à-propos d'un subordonné peut sauver la situation ; mais ce régime-ci, au cas de surprise brutale, trouvera difficilement le subordonné généreux capable de s'intéresser à son salut. Les illusions sont mortes, le Capitole a perdu ses dernières oies.

— Il faudrait pourtant tenir compte de la composition des cadres dans les régiments de Paris. Si les hommes y viennent de l'Ouest catholique et royaliste, les officiers sont recrutés en grand nombre dans l'élite des fabricants de fiches ou parmi ces mamelucks du régime (juifs, protestants, maçons, métèques) spécialement intéressés à faire bonne garde autour de lui. Ils ne sont peut-être pas des officiers

d'une valeur exceptionnelle, mais la nécessité donne de l'esprit aux enfants.

— Croyez-vous qu'elle leur donnera l'esprit militaire ? Ou la confiance des hommes ? Ou l'assurance du devoir ? Votre nécessité empêche-t-elle un ordre bâclé à la hâte, sous l'empire de la terreur, d'être exécuté de travers ? Et supprimerez-vous les lenteurs calculées d'une troupe mal entraînée ou la mauvaise volonté d'un gradé peu enthousiaste ? Ce que nous ferons avec zèle, entrain, passion, y répondra-t-on autrement qu'avec une lente mollesse ? Attaquant avec force et confiance, est-ce que nous pourrons être repoussés d'un aussi bon cœur ? Nos chefs seront très bien obéis, suivis et servis : en sera-t-il autant des leurs ? Questions, n'est-ce pas ? questions ! Ces questions nous permettent de tout espérer (1).

... Un régiment de la garnison de Paris se mutine. Les hommes s'assemblent dans la cour du quartier, pillent le magasin aux cartouches : tambours battants, clairons sonnants, ils se mettent en route pour l'Élysée. Où sont les officiers ? Partis, éclipsés, disparus ! A moins qu'ils ne soient « débordés ». Il en va de même des sous-officiers. Voici, par contre, un grand nombre de caporaux. Et ces derniers se sont partagé le commandement.

(1) Le correspondant parisien du journal républicain *le Petit Marseillais*, homme remarquablement informé, écrivait à son journal à propos de l'alerte donnée à la police par le duc d'Orléans dans la nuit de Noël 1909 :

« On m'affirme, d'autre part, que le prince a su s'assurer dans l'armée de Paris quelques amitiés puissantes auxquelles il songerait à faire appel à l'occasion et qui ne lui refuseraient pas leur concours. *Sans doute, on a pris grand soin de ne placer dans la garnison parisienne que des officiers des opinions républicaines desquels on est certain. C'est pourquoi, aussi, on a introduit au*

On prétend qu'une troupe a été rassemblée d'urgence pour barrer le chemin à cette folie. Arrivera-t-elle à temps sur les lieux ? On en doute. Mais non : les « progrès modernes » ont fait leur service, elle accourt et balance ses harmonieuses rangées de képis et de baïonnettes. Une, deux, une... Rien, presque rien, ne semble changé au bel ordre des troupes, et les pauvres mutins auront à qui parler. Ils approchent d'ailleurs, eux aussi, dans un très bel ordre, mais, Dieux bons, quelle allure ! Ils sont au pas de course et vous chargent comme des diables. Le choc impie va se produire entre les deux armes françaises. Les statues de la patrie et de la loi vont crouler... Eh ! nullement. Rien de semblable. Aucun choc. Nul conflit. On ne s'est pas touché. Le régiment fidèle a donc passé à l'ennemi ? Pas même ! Il s'est ouvert paisiblement, comme le flot devant l'étrave du navire. Il s'est effacé et rangé. L'émeute passe donc : l'émeute militaire. La voilà au milieu de la place de la Concorde. Aux chevaux de Marly, errent des pelotons de gardes municipaux. Est-ce d'eux que la réparation va venir ? Est-ce en eux que va triompher la discipline immortellement outragée ? Ils prennent le trot. — C'est la charge. — Pas du tout, car les pelotons tournent bride, ils se dispersent vers les rues Boissy-d'Anglas, Royale, Saint-Florentin, même Rivoli. — Et l'Ely-

ministère de la guerre un grand nombre d'officiers israélites, qui sont tous très attachés au régime républicain et, par surcroît, adversaires déclarés du duc d'Orléans, à cause des opinions antisémites qu'il a publiquement manifestées. Mais, malgré ces précautions, ce prince pourrait compter encore des partisans dans l'armée de Paris. »

Il n'est pas inutile de répéter une fois de plus que la page à laquelle s'ajoute cette note a été publiée le 15 janvier 1908, avant que l'Action Française possédât son journal quotidien !

sée n'est plus gardé? — Il ne l'est plus. — Toutes les voies sont libres... ? — Jugez. — C'est la révolte. — Mieux : la Révolution. — Et pour qui ? — Pour le roi.

Vous ne saviez donc pas les dernières nouvelles ? Vous ignoriez que le mouvement antijuif s'est poursuivi dans les casernes, d'abord parallèlement à l'antimilitarisme, puis en le recouvrant et en le noyant, celui-ci devenu en quelques mois désuet, vieillot et périmé ? La propagande royaliste n'a pas traîné. Ce fut l'affaire de quelques gradés résolus. Les entendez-vous chanter maintenant ? — Qu'est-ce que cet air ? — *Vive Henri IV.* — On le sait donc ? — On l'a rappris. — Et que crient-ils ? — Vive le roi !

Le roi des flics est gardé à vue dans son cabinet. M. Fallières déguerpit aussi vite que le permet sa corpulence. Et, pendant que les hommes de main vaquent rapidement à la conquête générale de Paris et de nos provinces au moyen de quelques coups de télégraphe ou de téléphone bien assenés (*Vivent les progrès modernes, Monsieur !*), un grand concours de brave peuple, en attendant l'entrée de Philippe de France et l'antique ruisseau des fontaines de vin, monte la garde autour des meubles et immeubles de quelques notoires pillards de ses vieilles économies, pour en exiger le sequestre et la prompte conversion en biens nationaux.

— Assurément, ça vaudra mieux que de brûler les Tuileries ou de flamber Finances, mais tudieu ! comme vous y allez ! Je ne vois d'ailleurs pas pourquoi vous contez ce roman. Hélas ! l'étranger de l'intérieur campe toujours place Beauvau, on ne crie pas « vive le roi » dans les jardins de l'Elysée, aucun régiment ne s'est mutiné, et d'abord et surtout, la force armée ne s'est pas divisée respec-

tueusement, comme une Mer Rouge, devant une émeute militaire quelconque : les gaillards qui s'y frotteraient seraient fort proprement cueillis avant même d'avoir dit ouf et, en cas de sérieux grabuge, fusillés sans merci. Ainsi les rêves que vous faites fondent-ils sur des suppositions impies et d'ailleurs (malheureusement) sans valeur.

— Sans valeur?... J'avouerai que l'épilogue de ce récit est pour le moment de mon cru. Chants de *vive Henri IV*, cris de vive le roi, nous n'en sommes pas là (1), il vous est encore permis de conclure à ma fantaisie sur ce point. Mais douteriez-vous que cette fantaisie fût réalisable moyennant quelque propagande intelligente, si l'hypothèse de l'insurrection militaire se réalisait?

— Je pourrais concéder cela, pour l'amour de vous. Oui, si votre insurrection militaire se produisait, j'admettrais qu'elle pût se faire contre les juifs et, même pour le roi, pour peu que le roi fût connu. Vous le savez d'ailleurs aussi bien que moi, c'est la mutinerie elle-même qui n'est pas possible.

— Vous savez qu'elle l'est pourtant!

— Non.

— Si.

— Non, nos troupes françaises sont tenues de trop court. Non, non, non. Malgré l'antimilitarisme et le diable, c'est l'impossible!

— Eh! bien, cet impossible, vous l'avez oublié, mais vous l'avez vu. Vous y avez assisté. Ce que vous déclarez chimérique est tellement réel que mon conte n'est qu'une histoire, pas vieille de six mois.

(1) Ceci paraissait en janvier 1908.

Je viens de vous dire le fait sans en rien changer, tel qu'il s'est produit point par point. Je me suis contenté de transposer à Paris ce qui s'est fort bien fait, l'autre été, sur les routes du Languedoc, sur les grand'places de deux bonnes villes de l'Hérault. Dans la nuit du 20 au 21 juin 1907, le 17e de ligne, tambours battants, clairons sonnants, exactement comme mon régiment de tout à l'heure, s'est transporté d'Agde à Béziers par la propre volonté et la décision pure de ses hommes de troupe. Les officiers et les sous-officiers ? On les vit à peine. Le rapport officiel du général Bailloud, commandant le corps d'armée, en rappelant qu'ils ne purent empêcher le mouvement, déclare qu'ils ne « furent pas à la hauteur de leurs obligations ». (*La Crise du Midi*, par Maurice Le Blond, alors attaché au ministère de l'intérieur, page 392, à l'appendice : Rapport Bailloud.) Le général Coupillaud, à propos des mêmes événements, pose différentes questions sur ce qui aurait pu être fait et qui ne le fut point : « Pourquoi... ? » « On aurait dû... » Il conclut : « Au lieu d'une tentative quelconque, on ne trouve que l'inertie la plus complète. » (*La Crise du Midi*, p. 400.)

Vers 4 heures du matin, les révoltés se heurtèrent à six compagnies du 81e commandées par le général Lacroisade, particulièrement connu pour son énergie et qui pourtant LAISSA PASSER les soldats du 17e ! Les mutins étaient au nombre de 400. Il disposait de 600 hommes d'infanterie, de deux pelotons de cavalerie et de 40 gendarmes à cheval. « *Des « troupes disciplinées et sûres s'effacèrent devant un « troupeau de mutins* ». Qui dit cela ? Le général Coupillaud, page 404 du même livre. Oui, vous l'avez bien dit ; les fermes remparts de l'Ordre se divi-

sèrent, comme les eaux de la Mer Rouge, devant une bande insurgée. Et — tout comme les pelotons de garde républicaine que, dans mon rêve de tout à l'heure qui n'est pas une rêverie, je vous ai montrés s'esquivant dans la direction opposée au poste qu'ils devaient défendre, — un détachement de gendarmerie, approchant de Béziers où les mutins étaient campés et trouvant chez eux un accueil martial et des préparatifs de défense fort nets, tourna bride et ne revint plus.

Si vous voulez des détails plus complets sur cette instructive aventure, prenez l'ouvrage déjà extrait et cité : de la page 384 à la page 410 de la *Crise du Midi*, lisez mûrement, d'un bout à l'autre, les rapports des généraux Coupillaud et Lacroisade ; ils renseignent sur les issues possibles de telles et telles mutineries militaires, comme nos souvenirs de 1885-1898-1899 montrent ce qui pourra sortir de futurs émois populaires. Si, jusqu'à présent, ni les uns ni les autres n'ont rien donné, ce n'est pas que ces mouvements fussent dénués de puissance, ni par l'effet direct de la résistance à laquelle ils se sont heurtés. Ç'a été purement et simplement faute de direction. Toutes les conditions matérielles requises étaient réunies : d'un côté le désordre complet, le désarroi parfait, de l'autre une foule ardente, enragée, résolue. Mais résolue à quoi au juste ? A tout. Mais, dans ce « tout », exactement que choisissait-elle ? Elément moral oublié : on ne s'était pas avisé de *penser* un dessein, de viser un objectif, de marquer un but.

Tout est là...

VII

DOIT-ON LE DIRE ?

— Eh bien ! soit encore ! Et soit et soit. Et vous avez raison de dire que, du moins pour nous autres, royalistes, c'est tout pensé !

Mais alors, chut, chut, chut ! Chut, ne le dites pas ! Chut, ne le disons pas ! C'est à voix basse que l'on conspire ; DE LA PRUDENCE ! Que diable, à faire un coup, si vous voulez qu'il réussisse, il est au moins bizarre d'aller prévenir publiquement la gendarmerie.

. . . . . .

Nous voilà arrivé à la dernière objection, à l'objection-monstre — et nous l'avons donnée pour ce qu'elle vaut.

Elle vaut tout juste le « pensons-y toujours, n'en parlons jamais ». Gambetta l'appliquait à l'ennemi du dehors. Nos timides l'appliquent à l'ennemi de l'intérieur. La formule n'est bonne ni au dedans, ni au dehors.

Autant il aurait été ridicule de prévenir M. de Bismarck au moment précis où l'on eût machiné contre lui une intrigue diplomatique et réglé un bon plan de mobilisation (*attention, chancelier, nous allons reprendre l'Alsace !*) autant il eût été sage, habile, prudent, d'évoquer quotidiennement pour le peuple français, en même temps que les sacrés souvenirs

de Strasbourg et de Metz, une notion précise des *moyens* par lesquels les pays perdus pouvaient être repris un jour : diplomatie active, armée bien entraînée. Cette « pensée parlée » étant ainsi présente au cœur et à l'esprit de tous, eût conjuré l'échec de la Monarchie en 1873, le vote de la République en 1875, la loi militaire de 1889, le service réduit, etc., etc.

Exactement de même, l'idée générale du « Coup », du coup à frapper n'importe comment, par n'importe qui, — idée tout aussi abstraitement conçue que l'idée de Revanche, — en menaçant le gouvernement sur tous les points à la fois, ne l'aurait mis en défiance ni en défense sur aucun et aurait épargné à la malheureuse opposition conservatrice toutes les innombrables épreuves électorales dans lesquelles on lui a vu gaspiller temps, efforts, ressources, prestige, esprit, doctrines, cohérence, et parfois honneur.

C'est donc en parfaite tranquillité d'esprit et d'âme, de raison et de volonté, que nous répétons le double programme :

Constituer un état d'esprit royaliste,

Et préparer le coup de force pour établir la royauté.

Organiser l'état d'esprit pour rendre possible et facile le coup, — viser le coup, — ne jamais perdre de vue la visée — en travaillant de toute notre âme à fabriquer l'état d'esprit : ces mots dits et écrits, n'apprennent rien à l'adversaire. Les maîtres de l'Etat savent depuis longtemps, ils ont même su avant nous que leur point faible n'est que là. Mais ils savent aussi qu'il est au-dessus de leurs forces, au-dessus des moyens accordés au régime, de remédier à cette faiblesse !

VIII

LE COUP DE FORCE ET L'OPINION (1).

C'est pourquoi cette idée du « Coup » nous a toujours paru le complément inévitable et nécessaire de tout mouvement d'idées royalistes, et pour ma part, je l'ai toujours professée. Partout où j'ai pu pénétrer et écrire, je l'ai soutenue. Je l'ai soutenue au *Soleil* de novembre-décembre 1899, en deux articles, intitulés : « Pourquoi les généraux » et « Les généraux n'ont pas marché », qui furent discutés par M. Clemenceau dans l'*Aurore*. Je l'ai apportée au *Figaro* de 1901, à la *Libre Parole* de 1902-1903. Je l'ai développée, non une fois, mais mille, pendant mes douze ans de campagne royaliste à la *Gazette de France* (2).

En quelque lieu que nous allions, de quelque

(1) Ici commence une partie de la brochure à laquelle M. Henri Dutrait-Crozon n'a pu apporter son concours. On ne s'étonnera pas de voir son collaborateur adopter, pour la nécessité du débat, un ton personnel.

(2) En particulier dans un article intitulé : « L'autre moyen : analyse du coup », lors du dernier échec électoral des conservateurs libéraux (20 mai 1906). Les autres, alignés bout à bout, à la suite de celui-là, feraient des kilomètres de bandes de papier. L'*Action française* quotidienne n'a rien innové.

idiome que nous usions, nous tenons le même langage. Nous parlons du « Coup », nous en avons toujours parlé et, tant qu'il ne sera point fait, nous conseillerons de le faire.

Le « Coup » apparaît à tous les patriotes sensés, à ceux qui savent ce qu'ils veulent et qui le veulent sérieusement, la condition première de la monarchie nationale, comme la monarchie est elle-même la condition première de tout ordre et de tout bien public. Si nous nous trompons sur l'un ou l'autre de ces deux points, qu'on nous le fasse voir : nous serons très heureux de nous corriger si nous ne parvenons à éliminer l'objection. Mais. si l'on se sent incapable de mettre seulement sur pied une objection cohérente, il devient convenable de se taire sans murmurer. Nous ne blâmons ni l'inaction, ni l'agitation : nous disons, en le démontrant, que l'action, l'action raisonnable et possible, passe forcément par le « Coup ». Ce n'est pas notre faute si les choses naturelles sont ainsi faites ; nous ne les avons pas fabriquées.

Lorsque parurent dans la revue d'*Action française* les premiers éléments de cette brochure, aucun de nos ligueurs ne s'est mépris, et c'est à proportion de leur esprit pratique et de leur sérieux que nos lecteurs nous témoignèrent l'adhésion à ce point de vue. La jeunesse élevée et formée suivant nos méthodes y a naturellement ajouté son ardeur. Recrues et vétérans furent d'accord pour reconnaître que, du moment que l'on s'attache à construire l'avenir, on ne peut éviter ces exercices de prévoyance très exacts et très détaillés, véritables travaux pratiques et manœuvres d'entraînement exécutés sur une carte. Plus on y porte de minutie, mieux on s'adapte aux complexités du réel. Un jeune échappé

du régiment nous écrivait en janvier 1908 le billet suivant dont le ton pourra témoigner des dispositions éveillées :

Laissez-moi vous dire combien j'ai été heureux et joyeux de cet « ordre aux armées » : c'est une source d'énergie et de confiance. Je l'ai lu avec fièvre ; j'en ai écouté les paroles comme on écoute la charge. Si, au jour de l'action, je ne me trouve porté par ma propre existence là où il sera glorieux de se trouver, n'oubliez pas que je suis de ceux qui veulent en être. Dieu protégera les miens. Votre dévoué...

Voilà qui faisait un équilibre satisfaisant à quelques doléances des « cent mille trembleurs » dont parlait notre ami Robert Havard. Mais de pareilles doléances ne parviennent pas jusqu'aux groupements de l'*Action française*. Les seules objections que nous aient faites nos ligueurs sont d'une parfaite justesse, il n'y a qu'à les reproduire. Par exemple :

J'ai lu l'article sur le coup de force, c'est bien raisonné. Laissez-moi ajouter que, dans les projets à tenir prêts, il ne faut pas oublier les représentants du pouvoir occulte. Vous les connaissez mieux que moi. Ce sont de grands lâches auxquels, avec un peu d'audace, on pourra donner une grande frousse : les tyrans qui se cachent sont toujours très peureux. Cependant la prudence commandera, je crois, de s'emparer provisoirement de leurs personnes.

Les admirables organisations antimaçonniques et antisémites existantes pourront se charger utilement de ce soin. Grâce à l'indispensable division du travail, les hommes de l'Action française pourront se consacrer exclusivement à l'objectif central que ne représente point mal cette locution synthé-

tique : *la salle des dépêches du Ministère de l'Intérieur, à la place Beauvau.*

Les commentaires sillonistes ont été ce qu'ils devaient être. Aux endroits qui nous contredisent directement on n'apporte aucune raison ; aux points où l'argumentation affecte de la consistance, l'apparence de solidité n'est acquise qu'au prix de l'exactitude : notre censeur blâme avec vivacité des fautes que nous n'avons pas faites, il réfute avec énergie des erreurs que nous n'avons pas soutenues.

Un rédacteur de l'*Eveil démocratique* qui signe J. C., parlant des deux révolutions opérées par Talleyrand, écrit : « M. Maurras oublie simplement de nous indiquer cette mince circonstance qui a cependant son intérêt : si l'opération de M. de Talleyrand fut aisée, c'est que les Alliés occupaient le territoire de la France... »

J'en demande pardon à mon contradicteur. Il me paraît distrait. J'ai si peu oublié ce point que j'y ai fait une allusion très précise quand j'ai écrit à propos de 1814 et de 1815 (page 10) « *étant donnée la situation à laquelle la Révolution et l Empire avaient amené le pays* ». J'avais même pris soin d'indiquer l'allusion en soulignant ces mots. Il est du reste dit en plusieurs endroits de l'étude que ce ne saurait être dans les temps de calme et de paix que réussissent des opérations comme celle de Talleyrand.

L'*Eveil démocratique* ajoute à cette imagination toute gratuite une double question qui, deux fois mal posée, est escortée d'une sottise que nous prête ce contradicteur généreux.

L'*Eveil démocratique* écrit :

Cependant, un scrupule me vient.

Comment ces mêmes gens qui se prétendent nationa-

listes intégraux, qui proclament mettre au-dessus de tout l'intérêt du Pays, peuvent-ils attendre le salut de la France d'une émeute sanglante ?

Comment peuvent-ils ne pas désirer cette invasion et cette émeute s'ils en attendent le salut du Pays ? Et, alors, nous retombons, de ces rêves héroïques, aux plates et indignes machinations de la politique d'empire.

Mais, chut ! ne formulez pas d'objections tout haut. Ils vous traiteraient de « métèque ». Métèque ! voilà qui répond à tout.

Nous répondons « métèque » quand il faut répondre métèque. Mais ce n'est pas ici le cas. Au premier « comment » de l'*Eveil* j'avais satisfait, en des termes suffisamment explicites, dans cette page que je répète à l'intention de notre critique :

On dira : — Mais alors vous calculez les mauvaises nouvelles ! Vous comptez sur les Prussiens, comme au lendemain de Sedan ! ou sur les alliés, comme après Waterloo.

Nous supplions les lecteurs de ne pas se laisser démonter par des mouvements oratoires. Ce ne sont pas des arguments. Ce sont des bêtises.

Nous avons parfois le regret de trouver celles-ci sous des plumes honnêtes, bien intentionnées, et qui croient ce langage patriotique. S'il faut répliquer, répliquons que mieux vaut calculer les mauvaises nouvelles que de les rendre inévitables comme font les drôles au pouvoir ou leurs innocents collaborateurs et complices de la Droite nationaliste ou de la Droite ralliée. Calculer qu'un régime ainsi construit, ainsi conduit et si faiblement attaqué par l'opposition, mène le pays à l'Invasion étrangère et à la Révolution, prévoir ces événements et, de sang-froid, à tête reposée, combiner quelques moyens sérieux d'empêcher tous ces maux, *qui sont certains*, d'être *mortels*, c'est le second devoir des patriotes conscients, lorsqu'ils sont clairvoyants et qu'ils savent que le premier est de tenter l'impossible pour arrêter le train en avant de la catastrophe.....

Nous ne pouvons ni souhaiter ni espérer le mal. Nous

ne pouvons pas faire que tant de fautes politiques ne l'engendrent pas. Faut-il s'interdire de le prévoir ou doit-on éviter charitablement d'y pourvoir (1) ?

Quant à la deuxième question de l'*Eveil démocratique*, elle est vraiment bien faite pour nous embarrasser ! L'auteur nous juge à ses mesures. Ce ne sont pas les nôtres. — Oui, d'une part, nous prévoyons que l'excès de la folie démocratique et du crime républicains précipiteront notre patrie dans des difficultés dont la monarchie seule est capable de la tirer. Et, d'autre part, nous faisons tout pour conjurer ou pour retarder cet excès de maux, c'est-à-dire pour renverser la République avant qu'elle nous y précipite. Nous avons combattu le parti de Dreyfus, désorganisateur de l'armée, et le parti de Combes, spoliateur de l'Église. Nous n'avons jamais pratiqué la politique du pire. Nous n'épargnons, nous n'épargnerons rien pour sauver le plus possible du patrimoine incomparable que la République et la démocratie dilapident. Comment concilions-nous ceci et cela? Mystère ! « Comment pouvons-nous ne pas désirer cette invasion et cette émeute ?... » Mystère des cœurs royalistes, mystère des cœurs patriotes, mystère inaccessible à la rédaction de l'*Eveil*. La faction silloniste ne peut penser qu'à elle-même. Elle ne peut même pas concevoir l'idée de l'intérêt général, qui fait notre souci premier. Ce que nous désirons avant tout, c'est prévenir la Révolution ou la débâcle. Mais, si l'une ou l'autre se produit, nous voulons que le pays recueille au moins le fruit de la calamité. Le *Sillon* ne pense qu'à tout engloutir dans une agitation créée ou attisée par ses erreurs et ses

(1) Ci-dessus, pages 28 et 29.

mensonges (1). Nous ne parlons pas le même langage. Sans lui expliquer ce qu'il est bien incapable de comprendre, sans lui devenir perceptibles, ces raisons peuvent coexister dans tout esprit bien constitué. Elles n'ont rien d'incompatible. Notre bon sens ne suscite aucune embûche à notre bon cœur. Tout s'arrange et s'accorde dans le patriotisme et dans la raison. Amis ligueurs, n'est-il pas vrai ?

Cette revue des opinions ne serait pas complète si l'on n y mentionnait un sentiment manifesté par le directeur d'une feuille conservatrice dans une série de lettres publiées en tête de son journal. Il a écrit un jour :

Je ne désire pas absolument, d'ailleurs, recourir au coup de force, sauf si c'est nécessaire (!), d'abord parce que l'armée n'est pas sûre et parce que la Monarchie ne peut naître de l'émeute, de la Révolution, comme la République ; que nous sommes la réserve suprême du pays qui se tournera vers nous lorsqu'il aura fait l'expérience de toutes les formes du jacobinisme ; or, pour qu'il nous accepte, il ne faut pas que nous lui apparaissions, nous aussi, comme des jacobins (!) mais comme des hommes d'autorité, d'ordre et de liberté ; enfin, le coup de force ne me paraît pas très séduisant, — sauf s'il réussissait (!), — parce que c'est surtout lorsqu'on est au pouvoir qu'il est possible.

Un moyen bien efficace, c'est l'argent, c'est la corruption, disons le mot puisqu'il est exact.

Elle a été de tout temps, mais elle est le grand levier de notre époque.

(1) Les personnes que cette accusation formelle pourraient étonner sont priées de vouloir bien se reporter à mon livre *Le Dilemme de Marc Sangnier*, où la discussion la plus courtoise, la plus mesurée, j ose dire la plus fraternelle, a dû céder aux circonstances créées par le génie haineux du *Sillon*.

Quand on a vu un Parlement se voter 15.000 francs d'appointements et ses membres hurler de fureur, convulsionnés, épileptiques, à la pensée qu'un autre vote pouvait les leur supprimer, il n'est plus permis de douter que tout ce monde-là, nos maîtres, entendez-vous, ont de grands besoins d'argent.

Pour ne pas le comprendre, il faut être un catholique monarchiste de l'école oratoire et académique que vous connaissez.

Supposez, maintenant, une opposition riche de 40 millions, et la République aura vécu.

Sans provoquer de débat vain, je renvoie le lecteur aux observations déjà consignées page 11.

Nous craignions, Dutrait-Crozon et moi, d'avoir trop insisté sur ce point de vue. L'expérience montre qu'il faut le répéter : l'argent est nécessaire, mais, si l'on s'en tenait à l'unique souci du moyen financier, on n'aboutirait qu'à des complications dangereuses. L'argent tout seul ressemble à la diplomatie réduite à ses propres moyens : telle, par exemple, que la pratiquait M. Delcassé, qui « manœuvrait » l'Empereur et le Grand Seigneur, sans se mettre en peine d'un appui militaire. L'argent ne représente la force qu'à la condition d'être doublé et secondé par le fer. Répétons : « Quand Henri IV acheta les chefs de la Ligue, ce fut après les avoir vaincus. Il était trop subtil pour leur offrir grand'chose avant d'avoir prouvé sa force, ses adversaires étant trop à l'aise pour le jouer. » Il y aurait d'ailleurs infiniment à dire sur ce sujet délicat, mais à dire plus qu'à écrire (1),

(1) Constatons que la doctrine de la « Corruption » proprement dite est ici conseillée en toutes lettres par un publiciste hostile aux idées de l'Action française et que les rédacteurs de l'*Action française* lui répondent par une doctrine très différente.

IX

GRAVE CONFIRMATION. UNE PAROLE DU GÉNÉRAL DESSIRIER.

Un de nos lecteurs et ligueurs, parfaitement connu de nous, M. Poulard fils, 21, rue du Miroir, à Melun, chef d'industrie à Rueil, ayant trouvé dans notre *Revue* les chapitres qui précèdent, m'adresse une communication d'un grand intérêt. Mieux que toute raison elle confirme nos sentiments sur l'état d'esprit des chefs militaires et le véritable motif de ce qu'on nomme leur inertie devant les désordres publics.

« J'ai lu, nous dit M. Poulard, les articles où vous posiez cette question. Comme vous, j'y ai répondu affirmativement, et comme vous j'ai pensé que non seulement le coup de force était possible, mais encore qu'il était nécessaire, qu'il était seul capable de rendre la France aux Français.

« J'ai trop connu, depuis que je suis le mouvement social et politique, de ces jeunes gens ardents et enthousiastes qui gaspillaient leur force, leur argent et leur intelligence à édifier péniblement des caisses de crédit, des dispensaires, des bibliothèques publiques, où jamais on ne parlait politique, où jamais l'ouvrier égaré là ne trouvait le bon livre, le livre clair et logique qui lui parlât raison française.

« J'ai trop vu de ces généreux prendre des mines de vaincus et aller implorer une consécration quasi officielle au maire radical ou au préfet, en affirmant que jamais ils n'avaient songé à faire de la politique.

« Tous ces pauvres illusionnés s'imaginaient que par ces moyens ils détournaient d'eux la foudre gouvernementale et prenaient le cœur de leurs obligés qui, par reconnaissance, sans doute, devaient deviner leurs opinions et les faire leurs !

« J'ai cru à cette méthode, mais voilà six ans que vous m'avez ouvert les yeux. J'étais déjà de vos disciples quand, il y a trois ans, j'ai vu quel chemin il nous restait encore à parcourir.

« *C'était au moment de l'affaire Dautriche, Rollin, Mareschal et François (1904). Je connaissais intimement le gouverneur de Paris, général Dessirier, dont mon père avait été le compagnon d'armes en Afrique.*

« *Soldat courageux, vosgien de corps et d'âme, il avait été républicain sous l'Empire et disgracié par un préfet d'Emile Ollivier, dont, frais émoulu de Saint-Cyr, il avait combattu les manières de faire. Blessé en 1870, prisonnier en Allemagne après Sedan, évadé une seconde fois, il avait dû à l'amitié de Grévy et à l'inflexibilité de ses principes républicains toutes les faveurs dont la République l'avait comblé.*

« *Dans ses conversations particulières, il m'avait bien déjà laissé entendre quel était son mépris pour la bande de misérables alors au pouvoir. Mais ce matin-là, je le trouvai blême, affaissé, vieilli de dix ans, dans ce froid et sévère cabinet de travail des Invalides où, seule avec quelques tableaux de bataille, la carte en relief de la frontière de l'Est rompt l'uniformité de la tapisserie. Tout d'une haleine il me raconta qu'ON voulait lui forcer la main pour qu'il rendît une ordonnance de non-lieu en faveur des quatre officiers pour-*

suivis, mais que lui n'accepterait jamais de les déshonorer et qu'il les enverrait, comme ils le demandaient, devant un Conseil de guerre.

« *Puis brusquement, plus sombre encore :*

— « Ils me feront mourir, *s'écria-t-il,* mais vous verrez cela, vous : Picquart ministre, et Dreyfus colonel.

« *Après le déjeuner, comme nous fumions un cigare, je saisis brusquement l'occasion :*

— « *Vous êtes maître de Paris, mon général, pourquoi ne les fichez-vous pas en prison ?*

« *Je vois encore sa grande et belle figure, où deux cicatrices mettaient un peu de rudesse, se contracter.*

— « *Et mon honneur de soldat ? me répondit-il...*

« *Puis,* après une réflexion :

« — **Et après ? Qui mettrai-je à leur « place ?**

« *Je n'osai point prononcer le nom que j'avais sur le bout de la langue. Je l'eusse fait deux ans plus tard !*

« *Un an après, le général Dessirier était mort ; deux ans après, Dreyfus était commandant et Picquart ministre.*

« De cette conversation (1), j'ai conservé la per-

(1) ....Dans une autre lettre, M. Poulard me disait : « J'ajouterai même un détail que mon père pourrait vous confirmer.

« Ce même jour où nous eûmes avec le général Dessirier la conversation que vous avez rapportée, le gouverneur de Paris avait rendu visite dans la matinée à M. Loubet, président de la République, à qui l'unissaient des liens d'amitié. Il lui avait proposé — après avoir écouté les lamentations de M. Loubet sur le *rôle ignoble* qu'on lui faisait jouer — de lui prêter son entier concours pour *dissoudre les Chambres et demander leur démission aux ministres.*

« Mais le Président, après avoir un moment parlé *d'adresser un message au pays et de provoquer de nouvelles élections,* demanda à réfléchir.

« Bien entendu, le général Dessirier n'en entendit plus parler. »

suasion que le coup de force était possible. D'avoir vu un général républicain — sous l'Empire — hésiter et biaiser avant de répondre à une demande de pronunciamiento catégorique m'a donné tout espoir. Nous réussirons par le haut et par l'armée. Cela eût été difficile avec un homme comme Dessirier, dont le profond loyalisme était si connu des hommes au pouvoir qu'ils supportaient toutes ses boutades, à cause de leur confiance en lui. Si nous avons échoué avec des soldats — aujourd'hui nos amis — parce que les soldats sont traditionnels et que la République a déjà ses traditions, nous ne pouvons pas ne pas réussir avec des généraux, comme j'en connais, qui, fils de la faveur républicaine, seront demain les plus ardents à briguer des faveurs royales plus grandes.

« Prenons donc les amis les plus chers du pouvoir actuel, les plus fidèles, de l'escorte prétorienne de Clemenceau. Ayons l'argent, et par l'argent, achetons tous les moyens et tous les mobiles. Achetons les femmes, achetons les consciences..., les trahisons (1).

« Quelque romanesque que puisse paraître le moyen préconisé, je parle à des gens trop revenus des moyens parlementaires pour n'être pas approuvé sans réserve. »

C'est bien le cas de rappeler que, en octobre 1659, Georges Monk faisait inscrire sur ses étendards que « *le Gouvernement ne peut subsister que par l'entière soumission du pouvoir militaire au pouvoir civil* » et que « *la république doit être gouvernée par des parle-*

(1) Sur ces horribles et abominables paroles voir *Trois Consciences délicates*, à l'appendice III.

ments » : en mai 1660, il faisait proclamer Charles II ! Voilà un fait. Le dialogue de notre correspondant et du général Dessirier est un autre fait. Quant aux idées, nous pourrions en ajouter à perte de vue sur cette doctrine du coup de force, mais elle est de simple bon sens.

Bornons-nous à recueillir l'argumentation très sensée d'un de nos confrères les plus distingués de la presse de province, M. Francis Guignier, directeur du *Patriote de Saint-Dizier* (1) :

De « bonnes élections », *dans l'état actuel des mœurs gouvernementales, c'est la chose du monde la plus impossible à faire.* Borner son ambition à l'action électorale, c'est donc sciemment dépenser en pure perte son temps, son argent et son énergie.

Mettons-nous bien dans l'esprit qu'il n'est possible de sortir de ce régime de tyrannie que par un *coup de force.* Et la nécessité de ce coup de force — dont conviennent, dans l'intimité, les esprits les plus timorés eux-mêmes — il faut la dire, la répéter, la crier sans se lasser :

1° Parce qu'ainsi nous préparons l'opinion à envisager avec sympathie une éventualité en dehors de laquelle aucune réforme d'aucune sorte n'est possible ;

2° parce que c'est en répétant à satiété que la France ne peut être libérée que par un coup de force, que *le vœu de tous les bons Français aura chance d'arriver jusqu'au soldat audacieux, jusqu'au fonctionnaire énergique ou jusqu'au politicien ambitieux qui se sentira assez de patriotisme et de cœur au ventre pour risquer la partie.* Or ce *risque-tout* n'agira, ne se décidera à agir, que s'il sent l'opinion suffisamment préparée à son acte et s'il sait que des volontés et des énergies sont prêtes à le seconder

J'estime, quant à moi, que la tâche *unique* de la presse d'opposition est, après les leçons du passé qui proclament

(1) Aujourd'hui secrétaire adjoint de la rédaction à l'*Action française* quotidienne.

l'inanité de la tactique électorale, d'enseigner au pays l'utilité et la nécessité du coup de force libérateur.

Notons enfin qu'un vétéran de la cause royale, M. Martin, directeur de l'*Espérance du peuple*, de Nantes, en publiant quelques extraits et commentaires de ces études, en conclut qu'il fallait « préparer l'opinion », car le facteur moral forme l'élément décisif du coup matériel. C'est ce facteur unique, c'est la volonté et la pensée d'un but défini qui a manqué au général Dessirier comme à tous les autres. Il ne manquera point aux chefs civils ou militaires que notre propagande saura toucher (1).

(1) Cette propagande doit, naturellement, comporter toutes les notions qui forment la preuve de la vérité politique : la monarchie est de salut public (voir *l'Enquête sur la monarchie*), la République perd nécessairement la patrie (voir *Kiel et Tanger*). Le présent opuscule ne peut être isolé de l'ensemble de nos publications.

X

CONCLUSION

APRÈS DEUX ANS : A NOS RISQUES ET PÉRILS.

Ainsi raisonnions-nous, le lecteur ne l'a pas oublié, au premier trimestre de 1908, dans la revue d'*Action française*, avant qu'un seul exemplaire du journal qui porte le même nom eût commencé à propager nos idées dans le grand public.

C'est avant le 21 mars, premier jour du printemps de l'année 1908 et premier jour de notre propagande quotidienne, que, du fond de nos catacombes, alors bien ignorées, bien obscures, presque muettes ! nous décrivions la méthode du coup de force avec l'assurance profonde que les organes nécessaires à cette opération se formeraient d'eux-mêmes dès que l'esprit public commencerait à en discerner la nécessité.

Un regard sur la chronique politique de 1908 et 1909 (1) découvre quels progrès réguliers la doctrine royaliste et la méthode du coup de force ont faits, sans discontinuer, aussi bien dans la tête des Français réfléchis que dans les actions de la rue.

(1) On peut consulter là-dessus l'*Almanach de l'Action française* pour 1910.

Ces progrès commencèrent en avril-mai 1908, lors de ce voyage en Allemagne du professeur Andler qui souleva l'indignation de la jeunesse intelligente, et provoqua un sursaut de patriotisme au Quartier Latin. Puis, le président de la République, étant allé au Panthéon glorifier les cendres hideuses de Zola, fut accueilli rue Soufflot et boulevard Saint-Michel par les huées et les sifflets de cette jeunesse unanime. A l'automne, quand Grégori, qui avait tiré sur le traître Dreyfus, eut été acquitté par le peuple de Paris, un jeune artiste, Maxime Real del Sarte, alla reprocher publiquement leur indignité aux membres de la Cour de cassation, coupables ou complices de la réhabilitation de Dreyfus : c'était en plein prétoire, à l'audience de rentrée, les criminels ne surent que baisser le front sous l'outrage. S'étant retiré sans être inquiété, le jeune vengeur du droit et des lois, devenu le prince de sa génération, souleva de nouveau le Quartier Latin, cette fois contre le professeur Thalamas qui avait insulté Jeanne d'Arc. La Sorbonne fut prise un jour de vive force, un autre jour par surprise et conjuration, au milieu d'un peuple de spectateurs, d'abord inerte, puis attentif, séduit et charmé. Ces nouvelles émeutes, dirigées par une poignée de jeunes héros, furent exécutées avec tant de souplesse qu'on peut les considérer comme un premier modèle du coup décisif. Elles en sont au moins comme la répétition ou les grandes manœuvres, ou encore l'ébauche un peu réduite, l'épreuve à agrandir et à développer. Mais déjà il est juste de convenir que la perfection est touchée : nous n'entrerons pas mieux au Ministère de l'intérieur que ne firent Pujo et sa petite troupe au dernier cours de Thalamas, barré par la police, les municipaux et l'armée.

Tandis que s'opéraient ces actions directes qui valurent environ *dix mille jours de prison* (1) aux étudiants d'Action française, à la Ligue nouvelle des Camelots du Roi, fondée et présidée par Maxime Real del Sarte, et à différents autres groupements conduits en majeure partie par des royalistes, tels qu'André Gaucher, parallèlement à l'œuvre immédiate de l'*Action française* et de ses amis, se produisit un fait très caractéristique : le 25 décembre 1908, un garçon de café patriote, Jean Mattis, s'étant placé sur le passage du président de la République, le saisit au menton, lui tira durement la barbe et le jeta sur le sable de la chaussée.

Toute l'année suivante aura été remplie des réactions diverses que l'affaire Mattis, jointe à l'affaire Thalamas, avait déterminées. Ces deux affaires synthétisent la volonté d'une génération résolue à tout pour manifester et propager sa foi politique. Et cette année de dévouements et d'héroïsmes, ce 1909 de batailles et de prison, vient d'être mystérieusement couronné, douze mois, jour pour jour, après l'attentat de Mattis, par l'étrange rumeur de l'arrivée du roi de France à Paris pendant la nuit du réveillon. On se rappelle toute la police surprise, les portes surveillées, l'alarme si profonde et si générale qu'on n'en put garder le secret dans les milieux officiels et que leurs journaux du lendemain et du surlendemain durent avouer que l'image du Prétendant avait fait passer deux mauvaises nuits à la République. De vieux républicains comme Rochefort en eurent grande honte. « Le ministère, disait-il, ne s'aperçoit pas qu'afficher ainsi sa terreur est le meilleur moyen

(1) On a parlé à ce propos « d'équipées juvéniles ». Les magistrats de la République en ont jugé un peu autrement.

de faire le jeu de l'adversaire dont il avoue avoir une peur atroce. Il propage lui-même l'idée que le duc d'Orléans pourrait bien être dans nos murs. » C'est bien ainsi que l'anarchie gère de temps en temps les affaires de l'ordre.

Une feuille républicaine de province, admirablement informée des coulisses de notre Etat, *le Petit Marseillais*, a donné la lettre suivante d'un correspondant parisien, résumant la conversation d'un « haut fonctionnaire renseigné » :

« On a eu la sensation, la nuit dernière, que des événements sérieux allaient se produire. Le préfet de police a veillé très tard et il n'est rentré chez lui que lorsqu'il a eu la certitude que le duc d'Orléans n'avait pas pénétré dans Paris. De nombreux agents avaient l'ordre de l'arrêter. Le prince n'est pas entré dans la capitale ; il n'aurait pas pu y pénétrer sans être reconnu et, par conséquent, mis en état d'arrestation ; mais il est venu dans les environs, où il a séjourné quelques heures ; après quoi, il est retourné à Bruxelles dans une automobile à allure extra-rapide...

... « Les agents chargés de la surveillance de l'arrière-petit-fils de Louis-Philippe signalèrent son départ pour la France. Il faut croire qu'il ne leur fut pas possible de l'y rejoindre pour l'arrêter, puisqu'ils se contentèrent d'annoncer l'événement. Sur cette indication, la police secrète parisienne fut mobilisée. Mais que venait donc faire le prince à Paris ?

« Voici la version qui m'a été fournie. Le duc d'Orléans se tient au courant, avec une attention extrême, de tous les faits qui peuvent amener des désordres dans Paris. Il savait donc que M. Pataud préparait une grève qui, si le préfet de la Seine n'avait pas capitulé, sur l'ordre du ministre de l'in-

térieur, en donnant sa parole que les améliorations exigées par les révolutionnaires seraient accordées, aurait infailliblement éclaté et engendré des troubles qui auraient pu avoir un caractère grave. Dans cette éventualité, le prince, sur le conseil de ses amis, résolut donc de se rendre à Paris ou dans les environs de la capitale pour y observer de près la marche des événements. C'est la pensée de ses conseillers qu'il viendra un jour où Paris sera bouleversé par une émeute et qu'il sera alors très avantageux pour lui de se trouver à proximité de la capitale, afin de profiter de l'occasion pour se saisir du gouvernement. *Le prince est brave et déterminé. Sur ce point, il ne peut y avoir aucun doute. Mais c'est, en même temps, un homme avisé qui ne se jettera qu'à bon escient dans une pareille aventure.* On comprend, d'ailleurs, l'avantage qu'il y aurait pour lui à être près de Paris, au cas où les événements justifieraient la tentative à laquelle il est, assure-t-on, résolu de se livrer, le cas échéant. C'est pourquoi il était, la nuit dernière, dans les environs de la capitale. »

Le Petit Marseillais donnait ici les curieux détails que l'on a lus plus haut sur la garnison de Paris et les intelligences qu'y entretient, dit-il, notre Prince (1). La lettre fournissait les conclusions suivantes :

« Quoi qu'il en soit, après être resté en observation pendant quelques heures, il s'est éloigné. Le gouvernement, qui a été mis au courant de sa présence, qu'il n'a pu empêcher, car on n'est pas arrivé à connaître exactement le lieu où il s'était arrêté, avait décidé de la faire démentir, mais il s'est ravisé. Il est possible, pourtant, que, pour rassurer l'opi-

(1) Pages 38 et 39, en note

nion, que cette nouvelle a émue, il revienne sur sa décision. Mais ce fait n'en est pas moins incontestable. Il paraît même que ce n'est pas la première fois que, la nuit précédente, le duc d'Orléans s'est trouvé ainsi à quelques minutes de Paris. Il pourrait bien se faire même que ce ne fût pas la dernière. »

Parbleu ! Ce fut le cri de toute la presse royaliste, surtout dans nos provinces, où elle est si fidèle. Des écrivains comme M. Martin de l'*Espérance du peuple* de Nantes, ou M. Béraud de la *Revue de l'Ouest*, ou M. Hubert Bailly du *Réveil de la Haute-Saône*, jeunes et vieux, tous nos amis sentirent la nouvelle vérification qui nous était apportée par les faits.

L'un dit : « Nos gouvernants ont eu une peur ! Bien explicable, d'ailleurs. Ils sentent la terre trembler sous leurs pas, et les Camelots du Roi ont si bien manœuvré que chacun se dit : — *Si la République tombe, c'est le Roi qui relèvera l'autorité ébranlée.* »

Un autre : « Ces ministres et les journalistes à leur solde, ces députés, ces sénateurs, font semblant de sourire quand on leur annonce le Coup nécessaire qui les emportera. Et cependant ils sont terrifiés, car ils savent mieux que personne la fragilité de l'ignoble échafaudage où ils campent. Ils se demandent en se couchant : *Est-ce pour cette nuit ?* »

Le troisième ajoute : « Cette aventure servira du moins à montrer aux naïfs et aux découragés que, plus que jamais, le classique Coup est possible, puisque le gouvernement de la Gueuse déploie un tel luxe de mesures pour s'en préserver. »

La question du Coup de force est donc ainsi posée non plus d'une façon abstraite ou dans le cabinet de quelque théoricien, mais en plein air, en pleine

lumière et devant un public immense, à l'état d'émotion, d'appréhension, de curiosité, de désir. Le nom populaire de Camelots du Roi court sur toutes les bouches. La conspiration hautement déclarée de tous les membres de l'Action française, leurs complots publics contre la République et pour notre Roi sont discutés par une foule indéfiniment étendue. On va donc nous refaire les objections dont nous avons montré la faiblesse, il y a deux ans, devant un auditoire d'initiés. Il est donc à propos de rappeler nos anciennes réponses qui valaient moins hier qu'elles ne valent aujourd'hui et qui seront demain plus abondamment confirmées par un ensemble de faits nouveaux dont nul pouvoir humain ne saurait désormais arrêter ni ralentir la génération. L'idée vivace, l'idée forte, l'idée vraie développe ses conséquences en actions de plus en plus directes, utiles, efficaces, fécondes.

Ces actions, nous tenons à en réclamer hautement la responsabilité générale. C'est ce qu'a fait l'*Action française*, dans une note du 29 décembre 1909. En la reproduisant ici, l'auteur de l'opuscule rappelle aux parquets et tribunaux républicains qu'il est prêt à en répondre devant eux. Il s'agit du salut public.

Cette note, intitulée *le Coup de force*, disait :

L'Action française, ayant toujours veillé à produire devant la nation qu'elle veut rallier des explications satisfaisantes sur son but et sur ses moyens, a toujours déclaré que la substitution de la Monarchie à la République, condition nécessaire du salut du pays, ne se ferait vraisemblablement pas, — à moins d'événements extraordinaires, — par des moyens électoraux.

L'Action française a toujours dit que le gouvernement existant serait très probablement renversé — comme la plu-

part des gouvernements qui l'ont précédé — par la force.

L'Action française a toujours dit que la préparation et l'organisation de ce Coup de force, comme la constitution et la diffusion de l'état d'esprit qui doit permettre au coup de force de réussir, étaient des éléments essentiels et nécessaires de son programme. Elle en a toujours revendiqué hautement la responsabilité. C'est dans la plénitude des droits et des devoirs qu'un état d'anarchie à peine voilé nous confère que, citoyens français, nous travaillons à jeter bas la fiction légale et constitutionnelle qui s'oppose à l'ordre, à la loi et au Roi.

Dans cette entreprise préalable, qui ne demande que de l'intelligence et du dévouement, l'Action française a toujours déclaré agir toute seule, en son propre nom. Sa fidélité même au principe de la Royauté lui a toujours fait un devoir rigoureux d'éviter d'engager et de compromettre dans son effort soit le principe, soit la personne du Roi. Notre assaut n'est qu'un moment de l'histoire de France et la Monarchie doit durer autant que le pays. Notre assaut peut subir un échec, notre volonté ou notre bonheur peuvent connaître des éclipses, et la Monarchie plane au-dessus des atteintes et des fluctuations. Voilà pourquoi nous avons toujours dit que nous ferions le coup et, le coup réussi, que nous appellerions le Roi.

Rien de plus comme rien de moins.

Nous disions : nous, *et nous ne disions pas :* un autre. *Vingt mois de journal quotidien, dix ans de revue bi-mensuelle, nos collections sont là pour témoigner de notre pensée.*

Nous ne la laisserons altérer dans aucun cas. Nous ne permettrons surtout pas qu'on la dénature pour en affaiblir la portée et pour nuire à la cause royale dont l'éclatant progrès quotidien effraie. Le bruit qui s'est répandu au sujet de la présence de Monseigneur le Duc d'Orléans à Paris pendant la nuit de Noël a donné l'occasion à quelques personnes de faire de prétendues révélations sur les pensées et les projets du Prince, et l'on a même affirmé et publié que Monseigneur le Duc d'Orléans était résolument hostile à tout ce qui pourrait ressembler à un coup de force.

Nous devons mettre les patriotes français en garde contre les parasites propagateurs de mensonges intéressés. Comme Henri IV, dont il porte le sang, le Duc d'Orléans songe avant tout à reconquérir son royaume. Le Prince qui a dit : « On rentre comme on peut » *ne désavoue d'avance aucun des moyens qui, en lui rendant le trône, délivreront la France d'un régime de ruine et de mort. La pensée de Monseigneur le Duc d'Orléans est connue de tous. Les fables qu'on répand sont quelquefois les calomnies de l'adversaire. Quelquefois aussi les calomnies de la trahison.*

Aucun royaliste ne saurait perdre de vue quelle réception magnifique fut faite à York-House par Mgr le duc d'Orléans, le 31 janvier 1900, aux inculpés et aux condamnés de la Haute Cour. Il n'y avait là que des conspirateurs. Leur coup avait manqué, ils ne l'en avaient pas moins préparé. Loin d'en faire mystère, les Buffet, les Saluces et leurs amis s'en étaient prévalus et glorifiés. « Je suis fier de vous, leur dit le Prince. Je vous disais que nous ne permettrions pas l'attentat contre la patrie. J'étais sûr de vous. Nous ne l'avons pas permis. » Ce discours de réception peu banal se termina ainsi : « Continuons sans défaillance à lutter ouvertement pour nos idées, ne cédant à aucune menace, afin que le pays ne puisse jamais nous reprocher d'avoir reculé devant rien pour accomplir le grand œuvre national... Nous n'atteindrons le but que par une politique d'affirmation énergique et de vigoureuse action. »

Cette noble justice rendue à des héros ne doit certes pas être comprise comme un ordre donné à d'autres combattants. Ces ordres-là, chacun se les donne à soi-même, et on les exécute ou l'on se fait hacher. Mais, en gardant pour nous la complète responsabilité de nos actes, de notre initiative et de ses

conséquences, en agissant tout seuls à nos risques et périls, nous avons bien le droit de mettre les pièces publiques sous les yeux du public. Elles suffisent à répondre aux indignes calomniateurs d'un grand Prince.

Il n'y a donc plus qu'à récrire avec sérénité la déclaration que formule tout adhérent à la ligue d'Action française :

« Français de naissance et de cœur, de raison et « de volonté, je remplirai tous les devoirs d'un « patriote conscient.

« Je m'engage à combattre tout régime républi- « cain. La République en France est le règne de « l'étranger. L'esprit républicain désorganise la « défense nationale et favorise des influences reli- « gieuses directement hostiles au catholicisme tra- « ditionnel. Il faut rendre à la France un régime « qui soit français.

« Notre unique avenir est donc la monarchie telle « que la personnifie Monseigneur le Duc d'Orléans, « héritier des quarante Rois qui, en mille ans, firent « la France. Seule, la Monarchie assure le salut pu- « blic et, répondant de l'ordre, prévient les maux « publics que l'antisémitisme et le nationalisme « dénoncent. Organe nécessaire de tout intérêt gé- « néral, la Monarchie relève l'autorité, les libertés, « la prospérité et l'honneur.

« Je m'associe à l'œuvre de la restauration mo- « narchique.

« Je m'engage à la servir par tous les moyens. »

APPENDICES

I

TALLEYRAND ET MADEMOISELLE MONK

> L'opération de Talleyrand fut si parfaite... C'est un modèle de révolution gantée (page 10).
> ... La décision de l'homme qui reste l'arbitre de tout (page 12).

Comment et par qui fut amorcée cette révolution gantée, le chef-d'œuvre de Talleyrand?

C'est un républicain, M. Etienne Lamy, qui l'a découvert. La Restauration de la Monarchie très chrétienne a été conspirée entre une dame très païenne et un ancien évêque assermenté et marié. Mais l'éditeur de la trouvaille n'était pas très intéressé à montrer le sens politique des Mémoires *d'Aimée de Coigny. Il les a publiés, commentés, annotés, mais en esquivant la leçon. J'ai tenté de la faire voir dans mon livre* l'Avenir de l'intelligence *en un chapitre intitulé « Mademoiselle Monk ou la génération des événements ». Quelques pages de cette étude ne paraîtront pas superflues ici. On y voit aussi bien comment les intelligences et les volontés, placées en apparence à l'écart des événements, peuvent contribuer énergiquement à les faire.*

I

MADEMOISELLE DE COIGNY

Anne-Françoise-Aimée Franquetot de Coigny était née à Paris, rue Saint-Nicaise, le 12 octobre 1769. Elle perdit sa mère à l'âge de six ans, et fut élevée au château

de Vigny, « par la maîtresse de son père », une princesse de Rohan-Guéménée. On l'avait mariée, à l'âge de quinze ans, au duc de Fleury, d'un mois plus jeune qu'elle.

Elle était fine, vive, cultivée et presque érudite, au point de savoir le latin et de se plaire aux deux antiquités ; comme dans la cantilène,

Bel avret cors et bellezour anima,

elle avait un beau corps et un esprit plus beau. D'ailleurs, « le charme même de son corps était fait de pensée », dit M. Étienne Lamy. Mais ce n'était pas une sainte (1).

L'ancien régime lui avait connu quelques aventures. La Révolution lui valut le divorce ; elle n'en fut pas moins arrêtée et emprisonnée comme tout le monde sous Robespierre. Son séjour à la prison de Saint-Lazare dura du 26 ventôse au 13 vendémiaire 1794. Elle y rencontra Chénier, à qui elle inspira *La jeune Captive*, et le sieur Mouret de Montrond, qui, au lieu de forger de vaines églogues, la délivra environ deux mois avant Thermidor. Il reçut en échange le cœur et la main de la belle divorcée.

Cela dura sept ans. Son premier mari l'avait ruinée à moitié ; Montrond, joueur, avait dévoré la moitié de ce qui restait. Le dernier quart consistait, vers 1802, dans le château et le parc de Mareuil. Ce fut Garat qui les fondit. Mailla Garat, membre du Tribunat, parlait avec l'emphase de son hideux métier. Ainsi donnait il l'impression d'une âme enthousiaste ; son attitude et son langage promettaient d'autres joies que celles de l'intrigue. De plus, Garat n'était pas libre. Il fallait le prendre à Mme de Condorcet. Il fallait les obliger à une rupture. Mlle de Coigny était née guerrière et ne détestait pas d'unir la rapine à l'amour. Le tribun fut conquis. Il fut même adoré... Trompée, ruinée, un peu battue, la triste esclave, toujours belle, eut bientôt cessé de songer à la liberté et à la nation : que lui faisaient les phrases rondes du marchand de paroles ? C'était à

(1) Elle avait, dit-il ailleurs, « tant de beauté qu'on lui eût permis d'être sotte, et tant d'esprit qu'on lui eût permis d'être laide ».

l'homme qu'elle s'attachait de toute son âme. Il en bâillait. « C'est elle, dit M. Étienne Lamy, qui s'obstina à le retenir : quand il fut parti, à le reprendre ; quand il eut disparu, à le pleurer. »

II

UN DERNIER AMI

Que ce deuil suprême ait été porté dans la solitude ou qu'on l'ait éclairci de nouvelles expériences, rien de certain n'est digne d'être retenu jusqu'à l'apparition du marquis de Boisgelin, vers 1811 ou 1812. On peut dire de ce dernier ami, ami parfait, qu'il fut le seul ; pour la première fois peut-être dans cette vie, il sut mettre d'accord la passion et l'honneur, l'amour et l'estime. Elle se sentait adorée, mais aussi comprise et chérie. « Mon âme, dit-« elle, réunie à celle d'une noble créature, se sentait « relevée et mise à sa place. J'étais devancée et soutenue « dans une voie où notre guide était l'honneur. « Langage singulier. Mais il faut patienter un peu. En ce temps-là, Napoléon faisait la campagne de Dresde...

« Dans un espace de près de trente années, dit-elle, « je ne mets de prix à me rappeler avec détail que les « trois ou quatre dont les événements se sont trouvés en « accord avec les vœux que M. de Boisgelin et moi nous « formions pour notre pays. » La phrase entortillée se traduit d'au moins deux façons. L'amitié qui survécut à un noble amour en garda ce ton d'équivoque. Un souvenir était entre eux, cette Restauration du trône et de l'autel, qui dut sanctifier aux yeux du dévot pénitent ce que ses souvenirs lui peignaient de trop illicite, tandis qu'Aimée devait se complaire secrètement à la belle ordonnance de son dernier amour : il avait commencé par toutes les folies convenables entre deux esprits qui se plaisent ; à son déclin, il s'ennoblissait d'un incomparable service rendu ensemble à la plus grande des réalités naturelles la déesse de la Patrie.

III

UN THÉORICIEN DE LA MONARCHIE

... Les doutes, les questions d'une intelligence de femme, si elle est cultivée et forte, reflètent admirablement les principaux obstacles qu'il reste à surmonter pour une idée nouvelle. J'oserai soutenir contre une opinion satirique que les vraies femmes incarnent à merveille le sens commun, si l'on entend bien par ce mot une synthèse, et la plus fine, de ces idées reçues qui constituent la masse profonde d'un esprit public. Le philosophe ou l'agitateur qui se propose d'émouvoir et de déplacer l'opinion ne connaîtra exactement les positions et les forces de l'adversaire qu'auprès d'une femme informée, curieuse et, comme elles aiment à se dire, sans parti pris.

A ce point de vue, le dialogue de Bruno de Boisgelin, qui veut faire la monarchie, avec son amie qui s'en moque, mais qui est fort intéressée par tout ce que pense Bruno, forme une page d'un grand sens. Mlle de Coigny y révèle son goût solide, modéré et sûr. Elle voit tout d'abord, très nettement, ce qui est prochain. Il faut que son ami la pousse, et même qu'il la presse un peu, pour qu'elle s'élève au-dessus de ces prétendues solutions « pratiques » qui, de tout temps, passèrent pour les plus vraisemblables, mais qui manquent toujours dans le jeu concret de l histoire, précisément parce qu'elles sont tout à fait contiguës au système en voie de crouler. Ces grands esprits pratiques oublient toujours de calculer la *réaction* !

En 1812, l'idée de la chute de l'Empereur avait rang de chimère. Pourtant les analyses de M. de Boisgelin furent si précises et si claires, que son amie n'y put tenir.

— Eh bien, lui dit elle, il ne faut plus le garder pour maître ; renonçons à lui-même et même à l'Empire.

— Retournons en royaume, poursuit Boisgelin, fier de l'avantage.

Mais l'idée d'une royauté paraît extrêmement surannée à la jeune femme.

— Qu'à cela ne tienne ! Je veux, dit Boisgelin, quelque chose de savamment combiné, de fort, de neuf : en conséquence, j'opine pour rétablir la France en royaume et pour appeler Monsieur, frère du feu roi Louis XVI, sur le trône.

Mlle de Coigny considéra cette opinion tantôt comme une ingénieuse plaisanterie, tantôt comme un « sophisme insoutenable ». Boisgelin tenait bon. Il développait sa théorie de la France nouvelle, théorie trop constitutionnelle pour notre goût, et trop parlementaire. Mais elle avait des parties justes, elle impliquait la Monarchie.

Quand on n'a point de troupes à insurger, ni de bandes populaires à diriger, la théorie demeure le meilleur mode de l'action : elle en étudie le terrain. Bruno de Boisgelin s'appliquait donc à théoriser fermement pour endoctriner sa maîtresse et la mieux préparer aux surprises de l'avenir. Sans aucun doute, ces leçons risquaient de ne servir à rien. Comme tout ce qui est d'avenir, elles ne pouvaient être utiles que moyennant une occasion, c'est-à-dire par aventure, conjoncture et *combinazione* : mot admirable que les Français traduisent mal. Toute la politique se réduit à cet art de guetter la *combinazione*, l'heureux hasard, et de ne point cesser d'épier un événement comme s'il était là, l'esprit tendu, le cœur alerte, la main libre et presque en action. Celui qui guette de la sorte ne dédaigne rien. Il sait que, de ce point de vue, les hommes et les choses n'ont que valeur de position : le propre des tourmentes publiques est justement de renverser les positions et, par conséquent, de renouveler les valeurs. La plus petite force, le plus maigre concours peut, *per combinazione*, et d'un léger coup de fortune, être affecté soudain d'une puissance inattendue, qui pourra décider de tout.

— Aucun Empire n'est possible. Eh ! bien, dit Aimée, puisqu'il faut unir la liberté et l'ordre...

— Arrêtez, dit Bruno, pas de République, pas de président, pas de Congrès ! Ces institutions ne valent rien pour la situation de la France.

— Et Napoléon II ? Une régence ?

Bruno démontre l'impossible. Elle songe à celui qui devait être Louis-Philippe :

— Peut être ces considérations-là, lui dis-je, pourront-elles décider à appeler M. le duc d'Orléans !

Quand une fois j'eus dit ces paroles, étonnée du chemin que j'avais fait, j'ajoutai :

— Eh bien, trouvez-vous que je vous cède assez. Êtes-vous content ?

— Non, certes, me dit-il, vous embrouillez toutes les questions et vous faites de la révolution. Vous prenez un Roi électif dans la famille des rois légitimes et vous introduisez la turbulence dans ce qui est destiné à établir le repos.

Boisgelin s'empresse de démontrer que le candidat de sa maîtresse serait dans une position bien fausse. Mais son amie insiste. Elle a le préjugé d'une France moderne. Son cœur est révolutionnaire. Le mot de royauté légitime l'effraie. Elle voit venir les ultras. Voilà pourquoi le nom de « monsieur le duc d'Orléans », avec qui elle a d'ailleurs été élevée, revient dans la conversation.

— Mon Dieu ! me dit M. de Boisgelin, que vous raisonnez mal !

Et, très bon royaliste, encore qu'un peu teinté des nuances du libéralisme à l'anglaise, Bruno développe quelle politique *imposeraient* les nécessités entrevues.

... Sur ce trône, au lieu d'un soldat turbulent ou d'un homme de mérite aux pieds duquel — comme vous l'avez bien observé — notre nation, idolâtre des qualités personnelles, se prosternerait, je demande, dis-je, qu'on y place le gros Monsieur, puis M. le comte d'Artois, ensuite ses enfants et tous ceux de sa race, par rang de progéniture ; attendu que je ne connais rien qui prête moins à l'enthousiasme et qui ressemble plus à l'ordre numérique que l'ordre de naissance, et conserve davantage le respect pour les lois, que l'amour pour le monarque finit toujours par ébranler.

Cette observation assez fine est suivie d'une vue plus fine. Boisgelin, parlant en philosophe politique, vient à dire que, somme toute, la royauté légitime, qui est le plus personnel de tous les gouvernements, est aussi celui qui se ressent le moins des défauts de la personne du roi. « Je

« m'inquiète peu, comme vous le voyez, de l'union qu'il « pourrait y avoir entre ses bons sentiments et ses mau- « vaises actions. »

Tout autre prétendant que Louis XVIII devient en conséquence un usurpateur aux beaux yeux de Mlle de Coigny :

— « Vous avez raison : ou Bonaparte ou le frère de « Louis XVI. Eh bien, vive le Roi, puisque vous le voulez. « Mon Dieu, que ce premier cri va étonner ! On dit qu'il « n'y a que le premier pas qui coûte : le premier mot à « dire sur ce texte-là est bien autrement difficile... Allons, « vive le Roi ! »

IV

LA THÉORIE EST PRATIQUÉE

Ici, la grande page, la page qu'il faut lire et méditer, parce qu'elle dégagera les esprits empêtrés d'histoire métaphysique quant à ce que nous avons nommé tout à l'heure la génération des événements. Cette page révèle que le mot *impossible*, qui jadis n'était pas français, est du moins celui qu'il faut se garder le plus d'introduire arbitrairement dans les calculs de politique à venir. Le réalisme ne consiste pas à former ses idées du salut public sur la pâle supputation de chances constamment déjouées, décomposées et démenties, mais à préparer énergiquement par tous les moyens successifs qui se présentent ce que l'on considère comme bon, comme utile, comme nécessaire au pays. Nous ignorons profondément quels moyens se présenteront. Mais il dépend de nous d'être fixés sur ce que nous voulons, de manière à saisir sans hésiter ce qui nous rapproche du but.

Oui, l'on était en 1812, et ni rien ni personne ne pouvait faire qu'on n'y fût point. Voilà ce qui était *donné* aux conspirateurs : une multitude de forces surhumaines en travail. Et, sur l'essence, sur le *quantum* de ces forces, résultante de tous les siècles de l'histoire, on ne pouvait rien. Mais on pouvait prévoir que leur rencontre déter-

minerait une crise. Laquelle ? A quel moment ? Au profit de qui ? Contre qui ? Là revenait l'incertitude. Là donc l'effort humain pourrait s'exercer avec foi. Un effort très simple, appliqué à la juste place où des énergies presque égales se contrariaient, pourrait développer des conséquences infinies.

... Napoléon régnant, les armées impériales couvrant l'Europe, un homme obscur conversait avec sa maîtresse. Il venait de la rallier à la cause qu'il croyait juste. Elle venait de répéter : « Vive le Roi ! »

M. de Boisgelin, enchanté de ce cri, avait l'air rayonnant. Je lui ris au nez, en *songeant au temps qu'il lui avait fallu pour acquérir à son parti une seule personne*, pauvre femme isolée ayant rompu les liens qui l'attachaient à l'ancienne bonne compagnie, n'en ayant jamais voulu former d'autres, et étant restée seule au monde ou à peu près.

— Vous avez fait là, lui dis-je, une belle conquête de parti. C'est comme si vous aviez passé une saison à attaquer par ruses et enfin pris d'assaut un château fort, abandonné au milieu d'un désert.

— Je ne suis point de cet avis, me répondit M. de Boisgelin, ce fort là nous sera utile ; j'en nomme M. de Talleyrand commandant, et je suis bien trompé si, l'ennemi commun succombant par sa propre folie, le pays ne peut se sauver par la sagesse de M. de Talleyrand.

Mlle de Coigny connaissait Talleyrand !

Ce petit détail est de ceux qui intervertissent les rapports des choses humaines. En politique plus encore que dans les autres ordres de la nature, il n'y a pas de proportion entre un effet produit et ses causes immédiates. Tout y est concours, conjonction, brusque mise en rapport de *réactifs* d'une imprévisible énergie. Assurément, le compte fatal se retouve après coup, quand on fait le dénombrement de toutes les causes en jeu. Mais, à l'heure d'agir, on les ignorait. Elles s'ignoraient elles-mêmes ou ne savaient pas leur valeur. Mlle de Coigny ne se doutait absolument pas de sa force, qui résultait du fait qu'elle voyait M. de Talleyrand chaque jour. Mais le théoricien avait fait un calcul exact fondé sur une vue juste : l'ancien évêque d'Autun devait tenir un jour la clef de la situation.

Mlle de Coigny eut à recommencer avec plus de finesse,

auprès de Talleyrand, la campagne brillante qu'avait menée contre elle-même Bruno de Boisgelin. Une année se passa. Les événements, à leur ordinaire et selon le cours inégal qui leur est propre, se précipitaient ou dormaient. La retraite de Russie étonna un instant et fut oubliée, car on l'oublia ! Pour se distraire ou nous faire prendre patience, Aimée de Coigny donne des croquis faits à coups de griffe (le mot est de M. Lamy), d'après l'entourage mâle et femelle du Monk ou du Warwick futur. Elle se moque des rêveurs de constitutions. « Vou-« loir faire une bonne chose toute seule et sans précédent, « c'est *rêver le bien et faire le mal* », dit-elle en une phrase qui ne saurait manquer de plaire à l'auteur de *l'Etape*. Elle juge, entre temps, l'éloquence des bulletins de la Grande Armée : un « jargon moitié soldatesque et moitié rhéteur qu'on appelait *son style* ». Un peu plus tard, sont appréciées avec dureté, mais justesse, les coûteuses merveilles de 1814 :

Je ne me charge pas de rappeler les trois mois de la campagne la plus savante de Bonaparte. Cette partie fatale dont la France était l'enjeu fut admirablement bien jouée par l'empereur, et si tous les habitants, les citoyens, doivent le regarder comme leur destructeur, pas un militaire, dit-on, n'a le droit de le critiquer. Comme athlète, il est tombé de bonne grâce ; son honneur de soldat est à couvert, sa vie comme homme a été conservée ; *il n'y a eu que notre pays et nous de perdus*. On n'a donc aucun reproche à lui faire, tels sont les raisonnements de certaines gens.

— Il y a longtemps que vous n'avez été voir M. de Talleyrand, dit un jour Boisgelin à l'intelligente disciple.

Elle fit trois ou quatre visites coup sur coup. Et, cette fois, elle endoctrina sans biaiser. Le vieux catéchumène la fit passer par la filière qu'elle avait parcourue : Napoléon II, le duc d'Orléans...

— Pourquoi pas le frère de Louis XVI ? dit-elle enfin.

Il ne donnait pas de réponse. C'est que Talleyrand eût mieux aimé attendre la Restauration et se donner le mérite de l'avoir faite. Mais l'agile bon sens de cette Française n'admettait pas que l'histoire se fît toute seule. « Comme l'événement que je voulais avait besoin d'être

« fait, *et qu'il ne serait point arrivé naturellement*, la non-
« chalance de M. de Talleyrand m'était insupportable. »

Enfin, le mot décisif fut prononcé :

— *Madame de Coigny, je veux bien du Roi, moi, mais...*

Mais elle lui sauta au cou. L'ex-évêque ne stipula rien, que sa propre sûreté, ce qui fut accordé sans peine, et, bientôt, dans la vacance du pouvoir, qui ne tarda point, M. de Talleyrand osa, risqua et réussit.

On me demandera si Talleyrand n'eût pas conçu, de toute façon, la même entreprise : un tel projet n'était-il pas alors dans l'air du temps, dans la force des choses? Je n'aime pas beaucoup l'air du temps ; je ne sais pas bien ce que c'est que la force des choses. Aimée de Coigny a raison, les événements n'arrivent point naturellement. Il faut quelqu'un pour leur donner figure humaine, tour utile et heureux. Dégageons nos esprits de ce fatalisme mystique. En 1814, plusieurs solutions se montraient. Si la meilleure prévalut, c'est en majeure partie par un effet de l'adresse de Talleyrand... Rien ne prouve que Talleyrand s'y fût employé sans les instances et les assurances précieuses dont il était l'objet de la part de Mlle de Coigny et du marquis de Boisgelin, celui-ci expressément accrédité par le Roi.

Les vieux routiers de la politique excellent à exécuter un projet. Ils en ont rarement le premier éclair. Habitués à chercher le moyen le plus commode, il leur arrive de rechercher aussi (ce qui est tout différent) le but le plus voisin au lieu du but utile. En rappelant à Talleyrand les hautes doctrines qu'elle tenait de son ami, la jeune femme lui signala un ouvrage enfin digne de son talent. Elle lui apporta ce que l'on nomme ordinairement une bonne idée, et qui n'est point si méprisable.

Il est permis de préférer à l'amusant détail de cette intrigue de château et de salon la poétique aventure de Jeanne d'Arc. Ainsi notre XVe siècle apparaît-il supérieur au XIXe. Mais les allées et venues de Mlle de Coigny laissent voir le jeu naturel de l'histoire du monde. Il ne s'agit pas d'être en nombre ni de tenir déjà le fait, mais

de choisir un poste d'où attendre les occasions de créer le nombre et le fait. La grande dame déclassée toucha au point sensible les passions et les intérêts du premier politique contemporain. Ces passions et ces intérêts, une fois qu'ils sont mis en branle, se recrutent eux-mêmes leurs auxiliaires : courtiers, sergents et partisans. Puis la foule et l'événement en sont, pour ainsi dire, aimantés et polarisés.

Dans l'écoulement infini des circonstances sublunaires, un être seul, mais bien muni et bien placé, si, par exemple, il a pour lui la raison, peut ainsi réussir à en dominer des millions d'autres et décider de leur destin. L'audace, l'énergie, la science et l'esprit d'entreprise, enfin ce que l'homme a de propre compte toujours Un moment vient toujours où le problème du succès est une question de lumières et se réduit à rechercher ce que nos Anciens appelaient *junctura rerum*, le joint où fléchit l'ossature, qui partout ailleurs est rigide, la place où le ressort de l'action peut jouer.

II

CENTRALISATION ET CONSPIRATION

> Fort de ces deux appuis et la centralisation administrative fonctionnant... (p. 17.)

A la troisième séance de son premier Congrès (décembre 1907), le Siège central de la Ligue d'Action française *fit la communication suivante pour attirer l'attention et la réflexion des Ligueurs sur le meilleur et, par conséquent, sur l'unique emploi de leur ressources, la seule direction utile de leur effort* :

I

L'ÉTAT EST DIEU.

... Le mécanisme de la centralisation administrative est si efficace, ses effets sont si puissants et si continus qu'ils tendent à modifier, non seulement les rouages de l'ordre politique, mais les meilleurs éléments du corps social. Nous l'avons établi nettement avant-hier. Cela double nos difficultés. Les rapports de Toulouse, de Tours, de Bordeaux, de l'Ouest tout entier, vous l'ont dit : d'une part, le public *ne peut pas voir* l'Etranger de l'intérieur embusqué dans tous les couloirs de la bureaucratie : le Juif de France n'est pas reconnu, respiré et flairé, comme il l'est en Pologne, en Algérie ou en Alsace ; son action tout à fait secrète se

confond avec l'action *la plus centrale* du gouvernement ; d'autre part, cet État central, tout oppresseur et persécuteur, apparaît au public comme une très sublime providence qu'il aime, craint, et dont il ne peut se passer.

Cette situation funeste et pleine de menaces a cependant de bons côtés ; il faut les voir.

N'y a-t-il pas, en effet, quelque chose de très significatif, de nature à encourager bien des espérances, dans cet instinct ou dans cette nécessité qui porte la masse française à se tourner automatiquement du côté du pouvoir, du Pouvoir en soi, quel qu'il soit, quand cet instinct et cette nécessité se traduisent par un mot tel que celui-ci, qui nous vient de Béziers : « *On serait royaliste si le roi donnait des places ou des faveurs* », ou quand on constate en Gironde que, en élisant leurs parlementaires, les ruraux se soucient de « *se procurer un protecteur bien en cour* » ? Être favorisé, protégé ou placé, voilà donc l'objectif de notre « peuple souverain » !

Quelque disciple de M. Demolins objecterait qu'une telle mentalité est spéciale à ce Midi centralisateur, centralisé, étatiste et esclave, de l'Hérault ou du Médoc. Mais dans le rapport de M. de Saint-Méloir sur les Côtes-du-Nord, nous lisons aussi que la masse électorale n'a pas, à dire vrai, d'opinion politique et que l'on peut tenir pour vérité générale et constante l'avis « *d'un riche paysan breton maire de sa commune depuis* 1872 » : « Je ne connais, disait-il, dans ma circonscription, que deux maires indépendants. En effet, pour se maintenir, le maire a besoin de distribuer des faveurs à ses électeurs, *il est élu pour leur obtenir ces faveurs* qu'il est obligé de demander à la préfecture. Il est donc impossible que, *dans la très grande majorité des cas*, il ne fasse pas voter pour le candidat ministériel *Un maire cultivateur n'a pas l'indépendance suffisante* pour se soustraire à cet état d'esprit qui prédispose la foule à toujours voter dans le sens du gouvernement. C'est la raison pour laquelle et de plus en plus les électeurs en ce pays échapperont aux partis d'opposition. C'est aussi la raison pour laquelle nos élus républicains, de quelques noms qu'ils se soient parés, opportu-

nistes ou radicaux, ont toujours été ministériels changeant leur étiquette suivant les temps. » Il en sera surtout ainsi dans les circonscriptions de montagnes. M. Bertran de Balanda l'a établi dans son rapport sur nos sections de la Catalogne française. Les pauvres montagnards sont tellement serfs de l'Etat qu'il faut, pour emporter leur majorité, surenchérir contre l'Etat ou contre la Juiverie, ce qui est cher et ne dure guère, comme le prouverait l'historique des candidatures diverses posées par les frères Reinach dans les Alpes de Provence et de Savoie. Mais de riches pays de plaines ne montrent pas nécessairement plus d'indépendance. Un argument décisif, dans la vallée de la Garonne, est, sans plus : « *Le gouvernement n'approuve pas ça.* » Une décision blesse-t-elle les consciences ? Si elle vient de l'Etat, c'est-à-dire, en somme, du lieutenant actuel du Roi, le public paysan se contente de dire : « *Le gouvernement doit avoir ses raisons.* » Ces généralités autoritaires semblent-elles abstraites ? Voici du concret : à Aire-sur-Adour, il y a deux partis : *lourtiesards*, *antilourtiesards*, c'est-à-dire les contents et les mécontents d'un M. Lourties, ce M. Lourties, maire, conseiller général, sénateur, ministre d'un jour et ministrable en permanence, étant traité là-bas comme source et fontaine unique des biens et des maux de chacun. On assurait jadis à la démocratie française que salut, santé et bonheur, « tout dépendait d'elle ». Mais elle n'en a rien cru. Ce phénomène d'immanence l'a laissée profondément sceptique. Elle s'est obstinée à regarder *en haut*, vers le ciel ou vers le plafond de la politique, aux lieux supérieurs d'où pleuvent l'aide et le secours dès qu'on a su se les rendre propices. Ce n'est point là simple survivance ni pure corruption de l'esprit monarchique. L'animal religieux qui est au fond de l'homme se révèle en de pareils traits.

A notre ami M. Arnal, qui venait de leur faire une conférence monarchiste, les révolutionnaires du *Foyer du peuple* de Toulouse se sont bornés à répondre un mot que vous avez déjà entendu et qu'il faut répéter pour le graver dans la mémoire de tous les partisans et de tous les hommes d'Etat :

— Vous avez peut-être raison ; mais ce que nous voulons avant tout, c'est arriver, et vous n'avez pas encore assez de chances de succès pour que nous vous suivions.

Comme on leur demandait s'ils consentiraient à servir en qualité de fonctionnaires un gouvernement monarchique, ils ont répondu :

— « Avec enthousiasme ! »

Cynisme ? Oui. Arrivisme ? Indubitablement. Mais cela prouve encore qu'on ne tient plus à la République et que la démocratie, autrefois appelée *la Sainte*, entourée, il y a trente ans, d'un nimbe, ne trouve plus à se faire aimer pour elle-même... En revanche, on aime toujours à gouverner et à administrer, à servir le gouvernement et à être servi par lui, à être gouverné, à être administré. L'amour de la « Liberté » a péri. Mais l'antique nécessité du roi subsiste, sous forme inconsciente pour le public observé, mais très sensible à l'observateur. Quelle extrême inertie dans cette foule dont plusieurs de nos amis ont si follement peur ! Et dans quelle énorme proportion s'accroissent les moyens du Pouvoir, tel qu'il se développe si facilement tous les jours !

Mais, corollaire immédiat, le centre d'un pareil pouvoir une fois conquis, tout est conquis en même temps. On ne peut rien si l'on ne s'empare de ce point capital : si l'on s'en empare on peut tout. La centralisation, qui facilite tant d'abus, nous désigne le lieu par où se fera la culbute. Tout est donc vain, politiquement, en dehors du théorème fondamental de l'*Action française :*

— *qu'il faut viser au centre,*
— *et que c'est par là qu'il faut commencer.*

II

IL FAUT S'EMPARER DE L'ÉTAT.

Tous nos amis le savent. Or nous leur demandons de ne pas se contenter de le bien savoir. Car cette vérité, il est important qu'ils la vivent et la pratiquent chaque jour. Car tous les mouvements de notre propagande doi-

vent être pesés, calculés, dirigés au clair de cette vérité, tout ce qui se fait hors de là représentant le gaspillage de l'énergie et la perte du temps, sans compter un argent qui peut être mieux employé.

Nous ferions une faute et nous commettrions une erreur si, en cédant à des sollicitations trop flatteuses, nous essayions d'être une Ligue centralisée. Notre méthode est d'initiative et d'autonomie. Nous n'avons pas d'autre avenir. Toute la valeur vraie de l'*Action française* consiste à éveiller, à susciter, à exalter les esprits dans un même sens, le sens dans lequel nous nous efforçons de marcher nous-mêmes tant bien que mal. C'est une méthode d'*aspiration*, d'*entraînement*, d'*attrait* : après avoir expliqué, non seulement ce qu'il faut faire, mais *pour quelle raison précise* il faut le faire, nous nous mettons à le tenter. Qui comprend notre idée et qui sympathise avec elle fait comme nous. Qui nous aime nous suit ; ce n'est pas plus malin. Les nombreux amis inconnus que nous nous sommes faits par ce procédé nous sont trop précieux, nous sommes trop profondément honorés de leur amitié pour rien changer de ce qui nous conquit leur suffrage et leur adhésion.

Donc aucune centralisation matérielle, aucune discipline imposée, ni même acceptée et souscrite avec de l'encre sur du papier ! Nous recommandons, en revanche, une discipline sévère, une centralisation sans pitié pour ce qui touche aux doctrines et aux méthodes. L'intolérance s'impose ! Intolérants sur la doctrine et la méthode, nous ne perdrons jamais une occasion de dire, du ton le plus simple et le plus amical, mais aussi le plus ferme, aux bien intentionnés qui se trompent de route : « *Mon ami, cette route ne conduit nulle part. Mon frère en royalisme ou en patriotisme, vous allez aboutir, de ce train, à l'impasse d'où il faudra revenir sur vos pas.* »

Par nos lectures, par nos études, par nos calculs, par l'enseignement direct de ces Maîtres d'où tout nous vient, *nous savons* que toutes les voies sont des impasses, à la réserve d'une seule. *Nous savons* que la petite lumière de l'espérance ne peut briller sur nous que dans une certaine perspective bien déterminée, la perspective de la soirée

ou de la nuit, dans laquelle un mouvement quelconque — ou populaire, ou militaire, à forme de complot muet ou de bruyante insurrection — approchera et cernera ce poste de Paris qui sert provisoirement de cerveau royal à la France, cette *place Beauvau*, *ce Ministère de l'Intérieur*, cette *salle des dépêches* en ce Ministère, où viennent aboutir et d'où se distribuent tous les fils du réseau qui tient notre nationalité prisonnière. Tout lecteur d'*Action française*, qu'il habite Marseille ou Lille, Nantes ou Nancy, doit songer à viser ce point-là, ou ne rien songer. S'en souvenir de temps en temps ne peut pas suffire. C'est *à propos de tout* qu'il convient d'appliquer la commune mesure et le critérium constant. Un projet nous rapproche-t-il du poste visé ? C'est un bon projet. Il ne vaut rien s'il n'en rapproche pas. Tout est là parce que tout est là, nous n'y pouvons rien.

III

MAJEURS ET MINEURS.

Il y a des Français actifs et des Français passifs.

Les passifs, — bons sujets respectables, éminemment précieux considérés en eux-mêmes, — ne sont personnellement d'aucune utilité par rapport à une action révolutionnaire comme la nôtre. Il ne faut ni les repousser ni les dédaigner. Ce qu'on pourrait faire de mieux serait de les convaincre de rentrer au logis avec les enfants et d'y attendre en repos le sort des combats. Leur présence sur le terrain encombre. Leurs adjurations déplacées troublent inutilement. Les explications qu'on leur donnerait seraient vaines. Ils ne veulent rien, pas même comprendre. Il est vain de s'attacher à les convertir. Nous n'avons pas une heure à perdre devant des lieux que défendent l'erreur, l'intérêt, l'habitude, la pusillanimité, la jactance même Elles sont imprenables, il faut passer outre : allons au plus court.

Dans son discours sur la *Conquête royaliste* prononcé

le 16 juin 1906 (1), notre ami M. Paul Robain a parfaitement indiqué les professions, les classes où le citoyen, en général, est actif et vers lesquelles il conviendrait, par conséquent, de *concentrer* presque uniquement l'effort de notre propagande : *l'armée*, comptait Robain, *le clergé*, *l'Université*, *certaines administrations*, *les ouvriers de grande industrie*, c'est-à-dire les catégories sociales où l'on a chance de rencontrer ce qu'un de nos rapporteurs, M. Bruyère, appelle « *les meilleurs*, *les convaincus*, *ceux qui entraînent la masse* », — ajoutons ceux qui osent imaginer quelque chose d'autre que ce qui existe. Nous devons y comprendre certains corps d'employés, comme ces voyageurs ou représentants de commerce, ces agents d'assurance dont on nous a parlé hier. En bref, visons, sachons viser ce qui agit comme ferment, au sein de la pâte française. Surtout aussi sachons avoir le dur courage de ne jamais perdre de temps à recruter ce qui n'est pas levain, ce qui n'est pas ferment, ce qui n'est pas excitateur, modificateur, réactif. On ne vous conseille certes point d'écarter ni d'exclure ceux que M. de Beauregard, dans son rapport sur l'Orne, appelle dédaigneusement « *les bons messieurs*, *les bonnes dames* » : on vous supplie de ne pas remuer la plus petite phalange du petit doigt pour les conquérir. Ils se dérangeront, à leur heure. Ne vous dérangez pas pour eux. Vous avez mieux à faire. Pour faire ce mieux-là ou pour le tenter, économisez votre effort sur ce point, afin de le donner ailleurs tout aussi généreusement et beaucoup plus utilement.

On peut donc nous apprendre sans nous donner d'alarmes qu'à Roubaix il manque des ligueurs de professions libérales (2) ; d'Arcachon, de Dax, de Saint-Denis, d'Alençon, de Noyon, on peut nous écrire qu'on a bien une élite, *mais* l'élite du peuple, une élite sans procureurs, sans coulissiers, sans gros négociants. Du point de vue où nous

(1) *Revue d'action française* du 1er juillet 1906.

(2) Un groupe d'ouvriers et d'employés, dirigé par M. Rickewaert, a fini par conquérir des avocats, des médecins, des professeurs... (1910).

nous plaçons, l'attitude de ces corps morts les met justement à leur place. Ils nous montrent aussi que nous sommes dans notre ligne, que nous suivons notre ordre, que nous faisons notre fonction qui est de nous mouvoir, de vivre et, en vivant, de troubler le repos des morts. Peut-être qu'un des grands bienfaits du ralliement aura été de nous alléger de cet élément de la population qui a certes un grand rôle à jouer dans la paix de l'Etat, mais qui n'entend rien à la guerre, et auquel nos projets de révolution rédemptrice ne peuvent inspirer qu'une muette horreur.

Avec beaucoup de sérénité et de calme, il convient de traiter tout ce monde-là en mineur. Agissons pour lui, mais sans lui. Servons son intérêt en tuteurs généreux. Sa manie de conservation, s'étendant peu à peu à garder la cause du mal, pourrait l'amener tôt ou tard à acquiescer, puis à collaborer aux destructions les plus odieuses. Seule, le sauvera d'une abjection aussi profonde à laquelle il est condamné, l'institution du gouvernement « *sain et moralisateur* » qui lui est nécessaire pour demeurer sain et moral. Mais cela nous regarde. Cela ne le regarde pas.

IV

NOTRE ROYALISME CONSISTE A FAIRE LA ROYAUTÉ.

En faisant le travail que le monde conservateur est incapable de faire, on devra s'appliquer à ne rien faire de ce qu'il ferait volontiers si son mauvais destin lui avait donné notre rôle.

Par-dessus tout, préservons-nous d'une sorte d'obsession, familière à bien des groupements qui se développent. Evitons de nous hypnotiser soit sur nos fondations, même les plus utiles, même celles qu'il est urgent de multiplier, soit sur une formule ou un enseignement de notre doctrine. Fondation et doctrine ne sont que des moyens. L'essentiel, le seul essentiel est de nous mouvoir, en ligne droite et vite, vers l'objectif. On est loin de nier le plaisir de flâner à

droite et à gauche, ni l'intérêt du paysage à travers lequel il serait agréable de circuler. On ne nie rien. Mais il faut aboutir, pour aboutir choisir, et ne pas se laisser distraire du terme choisi. Le temps est court. Nos ressources ne sont pas grandes et les forces humaines sont bornées misérablement par la fatigue et par la mort. Travailler ne suffit donc pas, il faut travailler *bien*. Il importe de compenser la pénurie par le bon emploi, un emploi utile et direct. Abrégeons et, pour abréger, ne nous trompons pas sur ce que nous voulons.

L'objet vrai de l'*Action française*, ce n'est pas, à bien dire, la monarchie, ni la royauté, mais l'*établissement* de cette monarchie, l'*acte* d'*instituer* cette royauté. Ne craignons pas d'être barbares pour être clairs : disons qu'exactement il s'agit de la *royalisation*, de la *monarchisation* du pays.

Ce qui est *Action française*, c'est ce qui contribue dans quelque mesure à avancer cet acte final. Ce qui n'est pas *Action française*, c'est tout ce qui, en inspirant une fausse sécurité, en donnant de petites satisfactions vaines, retarde ou gêne le progrès d'une action de salut public. La conversion d'un général en activité de service, la subornation d'un préfet, la séduction de quelque jeune étudiant bien obscur, s'il est intelligent, brave et actif, d'un chef ouvrier ayant de la tête et du cœur, voilà des faits d'*Action française*. Le maintien à la tête des municipalités villageoises d'un de ces pauvres maires conservateurs dont parle le rapport de M. d'Aubeigné, ce maintien pur et simple, qui n'avance à rien et qui ne tend même à rien, qui se couvre parfois sous des masques puérils, dont le moindre malheur est de ne rien cacher, voilà un fait flagrant d'*Inaction peu française*. Nous n'aurons pas l'enfantillage de le déprécier ; nous ne perdrons pas notre temps à le déplorer ; nous admettons sans difficulté que de tels faits peuvent présenter des avantages spéciaux fort considérables, vus à leur place, et que l'on a parfaitement raison de les considérer ; mais nous n'avons rien à faire de ce côté, le côté du *statu quo* qui n'avance à rien.

*Le Siège central de l'*Action française *s'adresse donc à*

ses ligueurs pour les prier de faire sentir à leurs recrues, dès le premier mot de l'instruction qu'ils leur donneront et ensuite en toute occasion, la vérité profonde que notre président a voulu énoncer dès l'ouverture de ce Congrès. Nous ne sommes ni un bureau électoral, ni un groupement d'assistance, ni un simple parti d'opposition politique, ni une école philosophique pour changer les idées et les mœurs. Ce que nous sommes, c'est une conspiration. Nous conspirons à déterminer un état d'esprit. *Cet état d'esprit, nous le destinons essentiellement à* suggérer, *à* susciter, *à* seconder UN COUP, un coup de force, — ce coup de force dirigé contre le régime qui tue la France.

Ceci bien posé, bien circonscrit et bien compris, nous retranchons de nous toute idée, tout projet ou toute attitude qui aurait pour effet de faire dévier ce programme, d'en retarder ou d'en atténuer la vive exécution. Dans ce programme est concentrée, à ce programme est littéralement consacrée toute notre force. Puissions-nous l'avoir défini aussi clairement qu'il est lui-même clair en nous ! Cette simple lumière déterminerait un grand bien, car elle suffirait certainement à réunir, à grouper, à utiliser dans une même direction et dans un même sens, pendant tout le laps de temps nécessaire, ces trésors de bonnes volontés merveilleuses qui sont éparses ou gaspillées misérablement. L'union tant désirée jaillirait toute seule sans le moindre appel à l'union. L'union naîtrait du fait que les hommes de cœur qui sont hommes de sens verraient enfin une œuvre à entreprendre, une œuvre POSSIBLE, *à la différence de tant d'impures chimères, — d'ailleurs,* LA SEULE ŒUVRE POSSIBLE, *et la seule conçue sur des plans raisonnables, plans calculés justement et loyalement, sans vain déguisement des difficultés menaçantes, mais entourés aussi d'un exposé complet des moyens certains de tout surmonter. Nous avons confiance dans les effets tentateurs que produirait un pareil Appel au travail, à un travail bien défini, sur l'imagination et la raison de ces bons travailleurs qui sont innombrables en France.*

*Le Siège central de l'*Action française *supplie donc ses ligueurs d'ajouter à la propagande de nos doctrines une*

définition, la plus claire possible, de nos plans de travaux. La claire vérité possède un attrait magnifique. Quand on saisira bien notre conspiration, toute la France active, tous les Français majeurs voudront conspirer avec nous.

III

TROIS CONSCIENCES DÉLICATES

> « *Prenons donc les amis les plus chers du pouvoir actuel, les plus fidèles de l'escorte prétorienne de Clemenceau. Ayons l'argent, et par l'argent achetons tous les moyens et tous les mobiles. Achetons les femmes, achetons les consciences, les trahisons...* » (page 57).

Un publiciste démocrate et libéral que j'ai publiquement pris en flagrant délit de fraude et de substitution de signature, après que je l'eus réduit au silence dans un débat de philosophie politique (comme on pourra s'en rendre compte en se reportant à la *Revue d'Action française* du 15 mai 1908 « Un agressseur »), cet homme a cru trouver dans les lignes citées plus haut la matière d'un grand scandale. Il les a déclarées « abominables » (*Bulletin de la semaine* du 18 mars 1908). Nous n'avons attaché aucune importance à l'épithète. Elle était sans autorité. L'année suivante, le 8 juin 1909, dans le *Peuple français*, un autre bon apôtre, M. Henri Bazire, se trouvant gêné par les observations que nous lui avions faites la veille, remontait à l'épithète du *Bulletin de la semaine*, vieille d'un an, et la reprenait à son compte. Mais M. Bazire négligeait de faire la citation complète, et, citant la phrase sur l'argent, les femmes, les consciences, oubliait les paroles antérieures : « *Prenons donc les amis les plus chers du pouvoir actuel, les plus fidèles de l'escorte prétorienne de Clemenceau* », phrase qui limitait à un certain groupe de personnalités déjà corrompues le

cercle où il convient d'opérer les achats, phrase qui exclut toute idée de corruption et qui se borne à conseiller d'acheter ce qui est à vendre. Criton, dans sa revue de la presse de *l'Action française* quotidienne, disait, le 9 mai 1909, à ce propos : « J'avoue que, même devant cette denrée, on peut hésiter. Il y a un culte de la dignité de l'homme qui peut arrêter net toute tentation, toute sollicitation d'un tel ordre. On peut préférer la décadence de son pays, la ruine de la France, la mort de toute civilisation, à l'acte de Henri IV achetant tour à tour tel puissant huguenot, tel redoutable ligueur. Ces nobles pudeurs sont possibles. Mais les héros capables de surmonter l'évidence du bien public par souci et respect de la nature humaine, ne font généralement pas de la politique. C'est au désert, au fond des cloîtres, qu'on les trouve, et nous ne demanderions pas mieux que d'assimiler la rédaction du *Peuple français* à quelque introuvable Chartreuse devant laquelle nous n'aurions qu'à répandre un hommage de vénération et d'admiration. Seulement, ceux qui poussent jusque-là le scrupule sont aussi des citateurs exacts et complets. Ils ne tronquent jamais un texte pour lui faire dire plus qu'il ne dit ». Et Criton terminait en produisant un renseignement sur la moralité politique de l'écrivain qui s'était montré offusqué de notre immoralité ; comme il partait un jour pour les grandes manœuvres électorales, le candidat Bazire avait déclaré, devant témoins, ceci : « *Je dépose ma conscience au fond d'un tiroir. Je la reprendrai au retour.* » Que fit M. Bazire, temporairement allégé de sa conscience ? N'approfondissons rien. Bornons-nous à lui conseiller de ne plus faire l'hypocrite ou d'attacher le masque solidement.

L'auteur de la phrase incriminée par M. Bazire, M. Poulard, écrivit le lendemain au *Peuple français* un complément d'explication fort curieux : « Sans vous citer les exemples historiques, qui prouvent la valeur de cette tactique d'achat d'influences, exemples que Criton vous a cités, je vous dirai, en trois points, ceci :

« 1° Nous sommes d'accord sur ce point que la République — actuelle pour vous, tout court pour moi — mène

la Patrie et l'Eglise à sa ruine ; 2° je constate que par les moyens... honnêtes (?)... de l'éducation du suffrage universel, M Piou reçoit tous les quatre ans les plus formidables râclées qui se puissent imaginer : 3° j'en suis arrivé à me convaincre, grâce à l'*Action française*, que, du suffrage universel, principe faux du gouvernement, ne peut sortir que le mal, et du mal, le pire.

« Ceci posé, je me demande, — le plus honnêtement du monde, je vous assure, — dois-je laisser la Patrie et l'Eglise périr, plutôt qu'un principe contestable ? Je n'ai pas cet héroïsme, et je dis : Achetons ce qui est à vendre, s'il n'est pas de meilleur moyen. Ceux qui sont allés, par intérêt, aux étrangers, ramenons-les, par intérêt à la France. Permettez-moi de vous faire remarquer qu'il *est beaucoup moins coupable de tenter cet achat de personnages mille fois vendus, mille fois achetés, et dont la conscience n'est plus à corrompre, que de salir, de pourrir des milliers de cerveaux et de cœurs au cours d'une période électorale.*

« ... J'ai d'ailleurs, un répondant, dont vous ne contesterez pas, je pense, la haute valeur. Mgr Montagnini écrivait le 9 avril 1905 à Mgr Merry del Val (Cf. *Figaro* du 2 avril 1907) :

« *Au moyen de sommes d'argent, on pourrait peut-être, SELON PIOU, obtenir que Clemenceau soit disposé à ce qu'on laissât toutes les églises aux catholiques... mais Piou m'a dit qu'il faudrait une somme trop forte...* »

Ainsi M. Piou, sur le témoignage qu'il a vainement contesté, de Mgr Montagnini, a délibéré de procéder à l'achat de M. Clemenceau. Ainsi M. Bazire jette sa conscieuce dans un tiroir dès qu'il parle de se porter candidat à la Chambre. Ainsi M. Fonsegrive, qui n'a même pas l'excuse d'un service public et constitutionnel, fraude les textes qu'il cite et opère des substitutions de signatures toutes les fois que la manœuvre est jugée favorable à un intérêt qu'il soutient. Et ces honnêtes gens crient à l'abomination quand nous souffrons que l'on trafique pour le salut de la nation, des personnes corrompues et des consciences vénales. Nous en ririons si les clameurs de ces hypocrites n'avaient su émouvoir de très nobles scrupules dont on trouvera trace

dans les belles pages que l'on a bien voulu nous consacrer aux *Etudes religieuses*. Mais n'était-il pas digne de l'intelligence et de la vertu du collaborateur des *Etudes* d'examiner d'un peu plus près les indignes sources du reproche ainsi formulé et propagé ?

Ces observations faites, il ne sera pas sans importance de répéter que la théorie de la corruption proprement dite, considérée comme élément essentiel du Coup, est formellement écartée page 11 et page 53 de la présente brochure, pour des raisons toutes politiques du reste, comme l'ordre des choses dont il est raisonné ici.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction. 7

I. — Différentes sortes de coup. Le numéro un. . . 10
II. — Le coup numéro deux. Comparaison des deux systèmes. Autres combinaisons. 15
III. — Fortes objections résolues. 22
IV. — C. Q. F. D. 30
V. — De quelques occasions. 32
VI. — Scénario d'après nature. 36
VII. — Doit-on le dire ? 44
VIII. — Le coup de force et l'opinion. 46
IX. — Grave confirmation. Une parole du général Dessirier 54
X. — Conclusion. Après deux ans : à nos risques et périls. 60

APPENDICES

I. — Talleyrand et Mlle Monk. 73

I. Mlle de Coigny, 73. — II. Un dernier ami, 75. — III. Un théoricien de la Monarchie, 76. — IV. La théorie est pratiquée. 79

II. — Centralisation et conspiration 84

I. L'Etat est Dieu, 84. — II. Il faut s'emparer de l'Etat, 87. — III. Majeurs et mineurs, 89. — IV. Notre royalisme consiste à faire la royauté. . 91

III. — Trois consciences délicates. 95

Poitiers. — Société française d'Imprimerie.

NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE

PARIS. — 85, rue de Rennes — VIe Arr.

COMTE DE CHAMBORD, COMTE DE PARIS, DUC D'ORLÉANS. — **La Monarchie française** : *Lettres et documents politiques (1844-1907)*, avec une préface du DUC D'ORLÉANS. Ouvr. ill. de trois portraits
Un volume in-8° écu. broché. **3 50**. — Relié. . . **4 50**

JULES LEMAITRE, de l'Académie française. — **Lettres à mon ami** 1909). — *Comment je suis devenu royaliste. — De quelques avantages de l'état d'esprit royaliste. — Des caractères de la royauté française. — Le Roi et le Clergé. — Le Roi et la Noblesse — Le Roi et le Peuple. — Le Roi et l'Armée. — Le Roi et les Juifs. — Le Roi et la France. — Philippe VIII.*
Un vol. in-16 de 80 pages environ, avec une introduction **1** »

JACQUES BAINVILLE. — **Bismarck et la France**, d'après les Mémoires du prince de Hohenlohe. — *Les souvenirs de M. de Gontaud-Biron et sa mission à Berlin. — Les idées napoléoniennes et l'unité allemande. — Les alliances de 1870. — Les difficultés de l'unité allemande. — La jeunesse et les premières armes de Bismarck. — Le centenaire d'Iéna.*
Un vol. in-18 jésus, broché, de XVI-300 pages. . . . **3 50**

MARQUIS DE LA TOUR-DU-PIN LA CHARCE. — **Aphorismes de politique sociale.**
Ire SÉRIE. — *Le Droit historique. — La Révolution. — La Politique sociale - L'Aristocratie. — La Démocratie. — La Bureaucratie. — Le Parlementarisme - La Liberté de propriété, etc., etc.*
IIe SÉRIE : *Le Foyer — La Commune — La Province — Le Corps d'Etat, etc.*
Un volume in-16, broché . . . . . **1** »

GEORGES VALOIS. — **La Monarchie et la Classe ouvrière.** — *Enquête et Réponses de théoriciens et de militants syndicalistes.*
Un vol. in-16. . . . . **3 50**

PIERRE LASSERRE. — *La Science officielle.* **M. Croiset, historien de la Démocratie athénienne.** Avec une Lettre-Préface de CHARLES MAURRAS.
Un volume in-16 de 130 pages. . . . . **2** »

INSTITUT D'ACTION FRANÇAISE

Chaque ouvrage forme un vol. in-16 de 300 p. environ. . **3 50**

Comte LÉON DE MONTESQUIOU. — **Le système politique d'Auguste Comte.**

Comte LÉON DE MONTESQUIOU. — **Les consécrations positivistes de la vie humaine.**

LOUIS DIMIER. — **Les Maîtres de la Contre-Révolution au XIXe siècle.**

LOUIS DIMIER. — **Les Préjugés ennemis de l'Histoire de France** (2 vol .

CONFÉRENCE JOSEPH DE MAISTRE — **Etudes sociales et politiques.**

CHARLES MAURRAS

LA PART DU COMBATTANT

LA PART DU COMBATTANT

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

A LA MÊME LIBRAIRIE

L'Avenir de l'Intelligence, suivi de : *Auguste Comte : Le Romantisme féminin : Mademoiselle Monk ou la Génération des événements.* — Un volume in-8° écu (5e mille) . . . . . *3 fr. 50*

Le Dilemme de Marc Sangnier. *Essai sur la démocratie religieuse.* — Un volume in-18 jésus (3e mille). . . . . *3 fr. 50*

L'Enquête sur la Monarchie (1900-1909). — Un volume in-18 jésus (3e édition, 11e mille). . . . . *3 fr. 50*

Le même. dition in 8°. — Un volume . . . . . *7 fr. 50*

Kiel et Tanger. La République française devant l'Europe. — Un vol. in-16 de cxviii-432 pages (10e mille) . . . . . *4 fr.* »

La Politique Religieuse. — Un volume in-16 de lxv-447 pages (7e mille). . . . . *3 fr. 50*

L'Action française et la religion catholique. — Un volume in-16 de 354 pages (6e mille) . . . . . *3 fr. 50*

Une Campagne royaliste au Figaro. — Un petit volume in-18 jésus (2e mille). . . . . *0 fr. 75*

Quand les Français ne s'aimaient pas. *Chronique d'une renaissance*, 1895-1905. — Un volume in-16 de xxii-416 pages (8e mille). *3 fr. 50*

Si le coup de force est possible (en collaboration avec H. Dutrait-Crozon). — Un petit volume in-18 jésus (8e mille). . *0 fr. 75*

Les Conditions de la Victoire (1re série).

* La France se sauve elle-même. *De Juillet à mi-Novembre* 1914. — Un volume de 476 pages. . . . . *4 fr.* »

** Le Parlement se réunit. *De mi-Novembre* 1914 *à fin Août* 1915. — Un volume de 320 pages . . . . . *3 fr. 50*

*** Ministère et Parlement. *De Septembre à fin Décembre* 1915. — Un volume de 320 pages . . . . . *3 fr. 50*

**** Vers une Autorité. *De Janvier à fin Mai* 1916. — Un volume de 250 pages environ (*à paraître*).

Jean Moréas. *Étude littéraire.* — Brochure (épuisée).

L'Idée de la décentralisation. — Une brochure (épuisée).

Trois Idées politiques : *Chateaubriand, Michelet, Sainte-Beuve.* — Un volume in-8°. (Nouvelle édition, Champion). . . *2 fr.* »

Les Amants de Venise. *George Sand et Musset.* — Un volume in-16 (Fontemoing) . . . . . *3 fr. 50*

Un débat nouveau sur la République et la décentralisation (en collaboration avec MM. Paul Boncour, Joseph Reinach, Clemenceau, Xavier de Ricard, Varenne, Clémentel, etc.). — Un volume (épuisé).

Libéralisme et Libertés. *Démocratie et peuple.* — Une brochure (épuisée).

Idées Royalistes. Réponse à l'enquête de la *Revue hebdomadaire.* Une brochure (épuisée).

L'Étang de Berre. — Un volume in-8° (Champion) . . . *5 fr.* »

CHARLES MAURRAS

LA PART DU COMBATTANT

NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE
11, RUE DE MÉDICIS, PARIS, VIe
MCMXVII

Il a été tiré de cet ouvrage
sur vergé pur fil des Papeteries Lafuma, de Voiron,
vingt-quatre exemplaires numérotés à la presse.

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation
réservés pour tous pays.

PRÉFACE

LA PART DU COMBATTANT AUJOURD'HUI ET DEMAIN

LE COMBATTANT EST L'OUVRIER DE LA VICTOIRE — LE COMBATTANT A DROIT A SA PART DU PRODUIT. — EN PLUS DES PENSIONS, DU COMPTANT. — CONTRE LE CAFARD. — LA PRIME AUX TROUPES D'ÉLITE. — AVANTAGES MILITAIRES, POLITIQUES, SOCIAUX.

L'Action française *a donné le 15 avril la première liste des patriotes qui répondent à son appel pour la constitution d'une* CAISSE DE PRIMES MILITAIRES, *destinée dans sa pensée à acheminer l'opinion et les pouvoirs publics vers le régime qui associera le combattant aux produits de la victoire,* qui fera leur part aux poilus.

Cette manifestation de réalisme prévoyant arrive à son heure. Un courant d'idéologie dogmatique traverse, agite et obscurcit un peu quelques-unes des têtes dirigeantes des treize ou quatorze peuples armés contre la nation allemande. L'opinion publique, il est vrai, n'en est pas touchée. Les journaux, les revues, les magazines ont beau la chauffer : l'opinion générale et en particulier l'opinion française, ferme dans son patriotisme, le demeure aussi dans le scepticisme, parfois amer, parfois demi-souriant, qu'elle oppose à des doctrines périmées. Mais le scepticisme, qui est une bonne défense immobile contre les idées fausses, n'a jamais été un moyen de faire avancer une idée juste. Il faut d'abord la proclamer, il faut ensuite la propager. Face aux théolo-

giens humanitaires, qui enseignent le désintéressement à tous (hormis à leur parti), nous voulons propager et imposer cette vérité, que cette guerre atroce doit être une guerre qui paie.

Envahie, décimée, spoliée, ravagée, la France n'a pas seulement droit à l'équivalent des maux de toute sorte qui lui ont été faits : il lui faut quelque chose d'analogue à ce qui est appelé en justice des dommages et intérêts. Il les lui faut proportionnels aux dommages, et donc très étendus.

Soit sous la forme d'indemnité en argent et en nature, soit aussi sous la forme de remaniements territoriaux subdivisant l'Allemagne et nous fortifiant pour nous garantir d'invasions nouvelles, il faut à la France, à la France État, à la France Nation, à l'ensemble indivis de notre communauté présente et future, un règlement de cette guerre différent de tous ceux qui sont intervenus depuis 1789 : il doit être substantiel, il doit être durable; une tranquillité profonde, dans une longue paix, doit en résulter pour les générations à venir.

Mais cet avantage serait incomplet s'il n'apportait aussi un bénéfice immédiat directement senti, au moins à ceux qui auront supporté la plus lourde charge de la longue campagne. Les soldats combattants sont les ouvriers de la victoire. Ils l'auront produite. Ils doivent en avoir le prix matériel, tangible, évident.

Quelle déception scandaleuse si au retour d'Allemagne nos héros ramenaient, avec l'honneur et la gloire, la misère ou la gêne à leur foyer quitté! Les loustics de tranchées qui, lecteurs de M. Barbusse, osent demander au patriote : Pourquoi te bats-tu? *auraient alors beau jeu pour reprendre :* Eh! bien, pourquoi t'es-tu battu?

J'entends bien que M. le Président du Conseil a annoncé du haut de la tribune, dans le beau langage un peu flottant dont il a le goût, que la patrie serait « large » envers ses défenseurs. Large de quoi? De pensions? Mais la pension,

qui est un remède à l'invalidité et à la vieillesse, la pension, qui représente une garantie d'avenir, ne figure qu'une sûreté d'ailleurs nécessaire : elle n'est pas ce surcroît de vitalité, ce stimulant dans l'énergie que détermine la perception d'un capital comptant, touché en une fois, et permettant au travailleur, au petit propriétaire, au petit commerçant de reprendre dans des conditions nouvelles le fil des affaires interrompues par l'invasion.

Oh! je sais bien que, sous des prétextes divers, tirés de l'incurie ou de l'inertie individuelle, l'État démocratique n'aime pas procéder à ces versements en bloc : il aime mieux tenir le peuple par des annuités et lui donner figure d'obligé, de client et d'assujetti. Cela lui permet de trancher du patron magnifique. Mais c'est précisément pourquoi nous tenons au versement en capital. Il pourra rendre le Poilu indépendant du percepteur, du député et du ministre. Il pourra lui permettre de faire fortune s'il a de l'ordre, de l'initiative et de la chance. Créateur d'activité, le capital confère aussi la liberté. Nous ne voulons pas laisser asservir le meilleur du peuple français.

Les « largesses » dont on parle nous déplaisent aussi parce qu'on a l'air de les faire aux dépens de la France. Ah! non, par exemple. Il faut que l'ennemi en fasse les frais, ne serait-ce que pour déjouer à l'avance les propos des mauvaises langues répliquant à nos triomphateurs récompensés, qu'ils auraient eu des avantages tout pareils, ou supérieurs même, au moyen d'une bonne révolution sociale. Attribuer par voie administrative aux armées les dépouilles des citoyens convenablement pressurés par le fisc, ne ferait honneur à personne, et ce déplacement de fonds, découvrant Pierre pour couvrir Paul, n'enrichirait pas du tout le pays. Ce n'est pas à Pierre, c'est à Otto, à Hans, à Fritz, qu'il importe de prendre la juste indemnité de Paul. Il faut que Fritz, Hans et Otto le sachent et le voient : ce châtiment direct peut les moraliser et les mettre au pas pour longtemps. D'autre part, le poilu saura qu'il n'y a pas que des sacrifices dans l'existence du citoyen, dans la carrière de Français.

Les sacrifices, certes, ils sont beaux, ils sont nobles. Ils ne sont pas nécessairement une duperie. Toutes les grandes religions ont enseigné aux hommes que la divinité les récompenserait de ce qu'ils faisaient dans les intentions les plus pures et les plus nobles. Toutes les morales honnêtes (je ne parle pas du kantisme et de ses dérivés) ont montré que le désintéressement n'était pas une attrape, et qu'on pouvait, qu'on devait *même, faire le bien pour le bien, et en être pourtant rémunéré de façon éclatante.*

Ces notions sont tourneboulées à l'heure actuelle, et elles profitent aux farceurs et bourreurs de crâne qui sont la vermine de la chose publique. Mais nos soldats, si longtemps mangés aux totos dans les tranchées, voudront et sauront s'en défendre dans la vie civile.

Il y a une morale en action *pour le citoyen autant que pour l'homme privé. Le sentiment en est perdu? Il faut le retablir. De magnanimes serviteurs rapporteront la grandeur et la prospérité nationale à la pointe des baïonnettes : il faut que la patrie, en annonçant à nos héros qu'ils n'ont pas été des jobards, le leur prouve par un gage physique démontrant que notre lien social s'est reformé.*

Plus tard, si le reste de l'indemnité de guerre est bien employé, nos vétérans admireront comme leur œuvre les canaux, routes, voies ferrées, monuments d'utilité nationale, aménagements économiques, scolaires et sociaux dont l'État prévoyant aura tiré comme le vivant et éternel trophée de leurs victoires. Communes et provinces, enrichies, embellies, feront refleurir aux yeux des anciens soldats un paysage enchanté, né du fruit de leur peine et pétri de leur noble sang. A ce spectacle il ne faut pas qu'ils puissent faire un triste retour sur leur sort et dire avec une mélancolie amère, cet Et nous? *douloureux que, déjà, provoque un peu trop souvent le spectacle des plaisirs insouciants de l'arrière.*

Voyant chacun content, heureux et prospère, l'ancien combattant de 1917 ne saurait être réduit à sa croix et à sa pension. Il devra se rappeler au contraire que lui aussi

a bénéficié de sa part, et qu'elle a donné une impulsion favorable à la reprise de son travail. Sa famille, illustrée par lui, doit se sentir aussi élevée, soutenue et accrue de lui. C'était une vieille règle en France autrefois qu'une famille ou un personnage honorés devaient avoir de quoi soutenir leur état et tenir leur rang nouveau. C'est ce que seule permettra la part du Poilu. Ceux, très rares, je crois, qui l'auront dissipée, n'auront qu'à se mordre les doigts. Les autres montreront avec orgueil le petit bien acquis, la maisonnette reconstruite, le mobilier complété ou réparé, soit par les prélèvements en nature venus d'Allemagne, soit par l'argent touché sur le vaincu.

Ces parts de guerre ont causé de tout temps une joie profonde au combattant, qu'il soit soldat, qu'il soit chef, pourvu que l'attribution soit régulière et faite avec autorité et ordre. On trouvera dans ce qui suit d'admirables lettres de soldats d'Algérie et de vieux marins, contant avec orgueil les émotions de leur jeunesse à la première prime touchée. Quelqu'un me disait il n'y a pas longtemps qu'au retour de l'expédition Cousin-Montauban, en Chine, un sien parent, qui avait aidé à couler une jonque, eut pour son lot la somme rondelette de 700 et quelques francs. Revenu au pays, il y avait fait bâtir une petite maison que les siens habitaient naguère; il a fallu l'invasion boche pour les en chasser en 1914. La maison de la jonque est aujourd'hui ruinée par les obus de la Bochie, mais pendant soixante ans elle aura été le monument du produit de la guerre. *Il ne fallait pas demander au vieux soldat s'il y avait une patrie, ou s'il gagnait quelque chose de la servir! Quand il avait épuisé toutes les hautes raisons d'y croire et qui ne persuadent que les âmes supérieures, il montrait aux pauvres esprits frappés de la plus naïve interprétation matérialiste de l'histoire les murs et les poutrelles qui soutenaient son toit : là-dessous il y avait encore du patriotisme, du militarisme, et du bon!*

Il faut que la patrie se voie, il faut que la patrie se sente. Il faut que son bienfait devienne aussi sensible au

cœur et à la chair, que les effroyables épreuves que nous a valu l'infortune d'être des Français du XIXe et du XXe siècles, au lieu d'être nés au XVIIe, au XVIe ou dans la première partie du XVIIIe. Mais ce but général de la restauration du sentiment français sera bien mieux apprécié encore si l'on comprend que sa poursuite généreuse permettra d'atteindre des objectifs plus prochains et plus nécessaires : en faisant œuvre juste et patriotique pour l'avenir, nous ferons aussi œuvre de patriotisme et de justice pour le présent immédiat, car d'abord nous contribuerons à éteindre parmi nos combattants le mouvement de jalousie sociale qu'on essaye de lui inspirer contre l'ouvrier d'usine mis à l'abri et bien payé pour la plus nécessaire des tâches ; ensuite, on fournira, partout où s'insinue le moindre « cafard », le moyen de relever instantanément le moral *et de rendre au soldat français l'état d'esprit digne de lui.*

Ceux de nos lecteurs qui ont vu nos premiers articles s'en rappellent les premiers effets. Un commandant lisant à ses hommes notre proposition de la Part du Poilu, voyait tout aussitôt les yeux briller, les visages soucieux se détendre et les fronts s'éclairer comme si les nuées de l'Allemagne philosophique s'en envolaient. Un sous-officier nous disait :

Vous tombez juste... Après la guerre, mes champs seront en friche, ma situation perdue, moi-même je serai infirme ou perclus de rhumatismes, si je suis encore vivant, et les impôts seront encore bien plus lourds.

Que pense le Poilu quand on n'a à lui offrir pour le dédommager que de grands mots?

Le Droit, la Liberté, la Civilisation, l'Humanité, que tout cela s'est usé dans la tranchée!

Tandis que si vous pouvez lui montrer qu'il se bat un peu pour lui-même, qu'il aura sa part des richesses boches...

*Et ces soldats paysans du Limousin et de la Gascogne (qui écrivaient en parlant du rédacteur de l'*Action française *qui n'a jamais été à pareille fête) :* Aqui un brabe ome

Ah! voilà un brave homme... Partout où l'on se bat, partout où l'on souffre, les sentiments n'ont pas varié, ni l'effet produit.

Mais cet effet doit être solide. Il doit produire à son tour toute sa conséquence jusqu'à la victoire, qu'il doit accélérer, en intensifiant le combat. Pour cela l'idée doit apparaître avec une certitude absolue, un sérieux complet, une bonne foi sans reproche. Si elle avait figure de simple promesse, ou même d'un de ces droits théoriques et légaux (auxquels le pays croit si peu désormais!) elle perdrait le meilleur de son efficacité. Il faut que l'idée soit un fait. Il faut que le fait soit acquis. Pour garantir le tu l'auras, *il faut un* tiens, *et un bon* tiens.

C'est à quoi nous avons songé en conviant nos amis à constituer la Caisse des Primes militaires.

Car on retrouve ici l'inévitable loustic des tranchées, le raseur armé d'antimilitarisme et de philobochie : « Les Boches! Les Boches! On ne les a pas encore! Et, si on les a, jusqu'à quel point les aura-t-on? Et qu'est-ce que tu en auras, toi, malheureux? »

C'est contre ce doute assassin qu'il faut s'armer de faits précis, exemplaires, irréfutables. Le plus simple et le plus frappant de tous doit consister à montrer aux soldats d'autres soldats déjà pourvus, déjà chargés de ce bénéfice tangible établissant que leur courage sublime n'a pas été le scandale de la raison. La patrie restera leur débitrice, sans doute; mais elle ne sera pas cette ingrate que les anarchistes ont représentée.

Assurément, nous n'inventons rien. Comme nous l'écrit un député soldat, le marquis de la Ferronnays :

Aux armées. — *De tout temps et dans toutes les armées, on a récompensé par une prime en bonnes espèces sonnantes les coups de main audacieux qui rapportaient au commandement des renseignements sur l'ennemi. Il est donc tout naturel d'associer l'arrière à cet usage qui, fort heureusement, reste en pratique. Quoi qu'en pensent certains puritains, l'« Honneur » et le « Courage » n'y perdront rien.*

C'est ainsi qu'il existe des primes pour les prisonniers faits, pour les mitrailleuses et les canons enlevés, même pour les fusils ramassés.

Mais il est à peine utile de dire que les mesures établies ne sont pas encore étendues à tous les cas, et qu'une foule d'actions d'éclat et de hauts faits demeurent par la force des choses absolument gratuits. Il est temps que la nation, dans son initiative privée, s'occupe d'alimenter le plus largement possible une caisse qui permette de généraliser une méthode utile et juste en elle-même, rendue plus juste et plus nécessaire encore par la durée et la violence de cette guerre. Nos corps d'élite, ces corps francs levés dans nos divisions, profiteront naturellement les premiers de la situation nouvelle ; ils sont les premiers au danger, mais au fur et à mesure que le trésor grossira, toute l'armée combattante en bénéficiera graduellement à son tour.

Comme nous l'avons cent fois expliqué, les Français feront ainsi librement, spontanément, une avance sur l'indemnité boche, et si matériellement les souscripteurs n'ont certes pas à espérer de rentrer dans leurs fonds, ils les retrouveront au point de vue moral dans une très large mesure.

Par l'action exercée sur l'armée, ils lui prouveront leur vigilance, leur attention passionnée, leur admiration ardente, et ce nouvel élément de force intérieure se retrouvera dans les coups assénés par nos troupes à l'envahisseur.

Par l'action exercée sur le pays lui-même, les liens parfois un peu distendus entre le front et l'arrière se resserreront, la pensée de la guerre reprendra quelque chose de sa première gravité tragique d'août 1914, et cette pensée raisonnée, rendue sensible par de nouveaux sacrifices consentis, pèsera utilement sur les politiciens, sur les partis, sur leurs manœuvres et leurs intrigues, pour les contraindre à cette bienheureuse et immobile sagesse, qui est une des conditions de notre victoire.

Enfin, par l'action exercée sur les pouvoirs publics :

tout souscripteur à la Caisse des récompenses militaires sera moralement intéressé à ce que la France ne se laisse pas berner à la paix. Tout citoyen ayant fait un surcroît de sacrifice matériel (souvent des plus pénibles), sera plus prompt à exiger que tous nos sacrifices soient dignement et suffisamment compensés. La paix infructueuse et désintéressée rêvée par des fous ou par des sots dangereux, aura dans le pays autant d'adversaires militants qu'il y aura eu de bons citoyens empressés à porter leur premier butin à nos soldats. Et ainsi la liste des donateurs de la Caisse des récompenses militaires se trouvera former une véritable Ligue Politique pour la Part de la France et du Poilu...

« *J'ai donné* tant, *dira toute cette France honnête, juste, patriote, j'ai donné* tant *pour ajouter à la récompense de nos armées. J'ai le droit d'exiger que vous, État, État victorieux, vous obteniez des Boches pour les distribuer à la Patrie et à ses enfants une juste part du produit de leurs magnifiques travaux.*

Ainsi l'œuvre actuelle nous ramène à son point de départ : la guerre qui paie, la guerre qui n'est pas une duperie pour les Français.

Nos lecteurs jugeront par l'esquisse rapide de ce résumé de notre pensée, les conséquences qu'elle comporte. Nous les conjurons de nous aider à la réaliser.

CHARLES MAURRAS.

Avril 1917.

N. B. — Les articles réunis dans ce volume ont paru dans le journal *L'Action française* du 25 octobre 1916 au 15 avril 1917.

LA PART DU COMBATTANT

PREMIÈRE PARTIE

LES BÉNÉFICES DE LA VICTOIRE

CHAPITRE PREMIER

LA RÉPARTITION DES BÉNÉFICES

La victoire sera ou ne sera pas. Si elle est, elle donnera tout ce qu'on pourra lui demander d'utile et de sage. Face au sophisme pacifiste, qui, sous prétexte de stériliser la guerre, la ferait renaître avant peu, nous ne cessons de répéter de cette victoire bénie :

Qu'elle paie ses hommes! Qu'elle paie ses nations! Qu'elle dédommage ses tristes victimes jusque dans la cinquième et sixième génération!

De ce côté-ci de l'Europe, les choses vont bien. Elles iraient peut-être mieux, si l'on eût parlé davantage aux armées et aux peuples de la splendeur des dépouilles, de la richesse du butin. Bonaparte était Bonaparte : il n'en montrait pas moins à ses soldats l'opulence des plaines à conquérir. Et nos troupiers, qui sont les plus idéalistes des hommes, n'en chantent pas moins qu'il y aura *la goutte à boire là-haut*... Je ne crains rien pour la fortune des Alliés, que la méconnaissance de ces simples vérités. Malgré leur évidence, elles ont le malheur d'être en contradiction soit avec les idées, soit au moins avec un vocabulaire qui court surtout de notre côté : le vocabulaire du

stoïcisme ou du kantisme humanitaire; il a déjà coûté bien du sang.

INTÉRESSONS AUX BÉNÉFICES

Contrairement à ce vocabulaire et à ces idées, les faits parlent. Ils se font sentir de tous indistinctement. Dans les milieux les plus radicaux, peu à peu se fait jour et s'impose la pensée de pousuivre une guerre pratique, une guerre avantageuse et qui rembourse largement les États auxquels elle a été imposée. On ne discute presque plus l'idée que la nation doive être intéressée à la victoire. Mais pourquoi ne pas intéresser les individus, j'entends les individus combattants? On donne aux soldats des croix, aux officiers des grades. Pourquoi s'en tenir là? Pourquoi ne pas leur promettre des avantages personnels à prendre sur l'ennemi?

Ces guerres nationales, ces « guerre totales », comme dit Léon Daudet, ne peuvent être assimilées aux guerres poltiques de l'ancien régime. Le social, l'économique y est impliqué. On l'a bien vu par ce qu'ont fait les Boches partout où ils ont passé et se sont établis. Leurs réquisitions d'or, de machines, de marchandises, n'ont connu aucune mesure. Avec la mesure et la raison désirables, on peut envisager du côté français des opérations de même catégorie.

Restitutions d'abord. Mais en outre dédommagement et indemnité. Je ne vois pas pourquoi les paysans français que les hordes prussiennes ou saxonnes ont arrachés au paisible travail de leurs champs, ne seraient pas remboursés personnellement sous une forme ou sous une autre par les richesses prélevées sur l'avoir de nos agresseurs : à ceux qui ont pris, on devra prendre. Trente ans de prospérité agricole croissante ont amélioré le sol allemand, accumulé un important matériel en avance sur le nôtre, et constitué de toutes parts des ressources naturelles dont la distribution sera la bienvenue et représen-

tera d'une façon tangible l'avantage, le *bien* que chaque combattant rapportera d'une campagne où il s'est donné tout entier.

UNE MALHONNÊTETÉ DÉTESTABLE

M. Henry Joly, à l'Institut, citait le beau mot de Louis XIV, que « la guerre ne saurait être faite trop honnêtement ». Il y aurait une vraie malhonnêteté à demander au nom de la patrie, à l'universalité de ses citoyens valides, un effort quotidien presque surhumain, sans rien leur promettre en retour. Ce stoïque désintéressement serait d'autant plus scandaleux, qu'il est prêché par de beaux fils qui ne se battent pas, et qui ont coutume de tirer des charges politiques ou sociales qu'ils assument tous les profits, tous les bénéfices, tous les gains qu'elles comportent. Les plus idéalistes de nos députés emboursent jusqu'au dernier sou le prix de leurs palabres et de leurs travaux. Je ne vois pas pourquoi des lois nouvelles n'ajouteraient pas, à la frugale indemnité du poilu, la reconnaissance d'un droit personnel sur les dépouilles de l'ennemi. Cela risquerait, dit-on, d'entraîner des abus. Cela ressemblerait donc à toutes les choses humaines. Mais s'abtient-on de boire ou de dormir, crainte de l'abus? Il serait facile de régler, de proportionner d'après les mérites et les besoins, ces prélèvements définis.

Il ne serait pas moins facile d'en exclure toute idée de pillage, en s'inspirant d'un principe que l'hypocrisie germanique a la première mis en avant, et qu'il ne sera dès lors que juste de lui appliquer. Il pourrait être stipulés que les Boches possesseurs des biens frappés de ce nouveau droit de la guerre, seraient indemnisés par la puissance publique allemande. Elle a déclenché l'ouragan de ruines d'abord subi par nous, et qui aboutira à un désastre subi par ses nationaux : à elle d'en payer les frais, tous les frais publics et privés.

DEBOUT LES INTÉRÊTS!

Il ne faut pas répondre aux réalités par des mots.

Ce n'est pas ici qu'on niera le pouvoir des grandes vérités générales au nom desquelles on peut demander à l'homme le sacrifice de sa volonté, de son sang, de sa vie. Mais, si grand soit-il, ce pouvoir est limité. Si noble que soit né l'homme du sang de France, il est sujet aux nécessités de la vie, et ses besoins composent une partie de sa loi et de son destin.

L'armée boche alignée en face de lui est menée au combat, comme la nôtre, au nom du patriotisme, du sentiment de l'honneur personnel et national, d'un équivalent exact de nos dissertations sur le droit. Mais de plus, on montre aux soldats boches ce qu'on ne montre pas aux nôtres, des avantages éventuels à conquérir sur notre sol, sur notre avoir, sur notre personne : par exemple, l'ouvrier allemand sait que, vainqueur, il sera, comme on l'a dit, une manière de petit patron faisant travailler des inférieurs français. On ne fait rien entrevoir de pareil dans la victoire française à l'ouvrier français. Je ne vois pas pourquoi on s'obstinerait à laisser à l'ennemi cette supériorité. L'inégalité des deux situations morales peut engendrer des inégalités guerrières déplorables. On se bat contre nous pour la gloire et pour le profit; à quoi bon obliger les nôtres à se battre rien que pour l'honneur? Cela est inique à leur point de vue. Cela revient à les découvrir encore un peu plus devant l'adversaire. Ils sont bien assez découverts comme cela.

Mais ce n'est pas encore assez dire : ces arguments sont relatifs. Absolument, le grand avantage serait de resserrer et de consolider par des faits puissants la force du lien national, d'en manifester la réalité palpable, de la faire sentir à tous les étages de la sensibilité du pays. Les honneurs, citations, croix, médailles, rubans et fourragères parlent aux régions supérieures de l'âme française. On intéresse ainsi le cœur. Pourquoi hésiter à intéresser

des places moins hautes, où vivent les désirs et les convoitises de l'intérêt? Encore un coup la guerre est totale. Elle fait appel à toutes nos forces. Nous devrions être assez intelligents, assez pratiques et assez hardis pour employer ainsi les puissances capables de soulever la terre avec les esprits, et, avec les cœurs, ce qu'il y a de plus pesant, de plus lent et de plus résistant dans les corps.

Debout les morts! disait le héros de la tranchée. N'hésitons pas à dire : Debout les égoïsmes! Debout les intérêts! Debout les passions mêmes, si on les tourne au bien! Tout ce que l'ennemi exploite contre nous, tout ce que l'anarchie essaie de susciter contre l'ordre et contre la patrie, peuvent les servir. Il n'y a qu'à savoir les embrigader. Il n'y a qu'à l'oser, peut-être...

LA GUERRE INHUMAINE

Tous les citoyens valides sont aux armées. Tous les Français capables de porter les armes s'exposent aux fatigues et aux risques de toute espèce. Ils donnent leur temps, leurs efforts, leur sang. Ils donnent leur vie. Gratuitement, c'est entendu. Mais enfin, si tout ce qu'ils prodiguent peut être représenté par une récompense plus ou moins équivalente, pourquoi négliger d'être juste? Cette justice serait un moteur, et un stimulant. Pourquoi le négliger? Pourquoi nous en priver? L'ennemi ne le néglige pas, et il n'en prive pas ses hommes. Il sait qu'une armée nationale n'est pas une armée de métier.

ARMÉE NATIONALE ET ARMÉE DE MÉTIER

Celle-ci a sa paie, et, cette paie touchée, elle reçoit mainte satisfaction purement militaire. Une nation tout entière armée, payée cinq sous par jour et ne pouvant l'être davantage, doit pouvoir espérer de se payer sur l'ennemi. On n'a pas attendu les Boches pour s'en aviser. Je les ai cités les premiers parce qu'ils sont là vivants,

sous notre main et qu'ils montrent comment des hommes du xxe siècle peuvent être excités au métier militaire; mais nos pères romains, qui avaient aussi une armée nationale, en réalisaient de même les conditions.

Ils donnaient des terres aux légions. La chose de l'armée était donc la chose publique. Et la conquête de l'État était aussi, en partie notable, la prime personnelle de l'individu combattant.

UN SIÈCLE ET QUART DE DÉCEPTIONS

Il y a cent vingt-cinq ans que nous faisons des guerres de plus en plus terribles, mais qui ne servent à rien, à moins de servir contre nous. Prenez les longues suites de batailles, à peine coupées de trêves légères, qui vont de 1792 à 1815. L'armée française court l'Europe, le drapeau français flotte dans toutes les capitales; mais le résultat? En 1814, nous restions Gros-Jean comme devant, et revenus aux limites de 1792. En 1815, la France a perdu quelque chose sur les frontières de la monarchie. Négligeons la différence, si elle est négligeable. Des millions d'hommes sont morts, des efforts gigantesques ont été tendus et soutenus : pour quoi? Pour rien.

Et pourquoi a-t-on fait la guerre de Crimée? Bien peu pourraient le dire. Si la guerre d'Italie nous a valu Nice et la Savoie, elle a eu pour suite immédiate la constitution de l'unité allemande : son bénéfice a disparu dans la catastrophe de la grande guerre déclarée dix ans plus tard, qui acheva de montrer le fléau guerrier sous la face uniformément désastreuse ou stérile. Comment un siècle aussi mal loti n'aurait-il pas élaboré l'utopie d'abolir une loi du monde? Nos contemporains boches, que la guerre a unifiés et enrichis, ignorent tout de ce pacifisme.

LES GUERRES UTILES

Cette utopie n'existait pas, ni sa doctrine dans la vieille France.

Sans y aimer la guerre, réputée une peste, tenue en égale horreur par la morale, la religion et la philosophie, l'esprit public n'y cherchait que les remèdes indiqués par la nature et par la raison. Ceux qui dirigeaient cet esprit s'appliquaient à extraire les biens contenus dans ce mal. C'est que les biens étaient visibles. C'est que ces guerres inutiles, même celles que Louis XIV appelait « de magnificence », avaient porté des fruits, et quels fruits! Les plus belles provinces de nos frontières du Nord, de l'Est, du Sud; un Artois et un Roussillon, une Flandre, une Franche-Comté, une Alsace!

Écoutez ce qu'en dit le fameux rapport du Comité du Salut public du 14 octobre 1794, celui-là même qui fait observer que, de 1648 à 1756, les Bourbons n'ont pas commis de faute majeure. « *Le Maître*, dit-il en parlant du roi du France, *le Maître était l'héritier de quelques principes de famille, de quelques axiomes, bases des visées ambitieuses de la Maison de Bourbon au préjudice de maisons rivales.* » Les révolutionnaires sont toujours pleins de tendre équité pour l'ennemi. « *Nos tyrans ne s'écartèrent jamais de ces axiomes, et forts de l'industrie nationale, ils parvinrent à donner à la France les degrés d'étendue qui en ont fait la puissance la plus terrible au dehors.*

« DANS TOUTES NOS GUERRES, UNE PROVINCE NOUVELLE ÉTAIT LA RÉCOMPENSE DE NOTRE POLITIQUE ET DE L'USAGE DE NOS FORCES. »

Une guerre peut être atroce. Elle n'est pas absurde quand elle récompense, quand elle paie, comme ont payé les guerres de la monarchie. Ajoutez qu'il n'y a pas de commune mesure entre les petites et bénignes tueries de l'ancien régime et les sanglantes hécatombes inaugurées par la Révolution : comme il n'y a pas de rapport entre une petite armée comme celle de Rosbach, et les foules mobilisées depuis les levées en masse de la Législative. Ce qui coûte plus de sacrifices devrait aussi dédommager plus abondamment. Or nous n'avons rien eu, ou si peu que rien! Quoi d'étonnant que tous les esprits un peu

précipités aient demandé compte à la guerre en soi de l'ineptie des guerres qui ont été déclarées depuis 89 ?

L'INTÉRÊT DES SOLDATS

Ennemis nés du parasitisme démocratique, nous nous prononçons avec une égale vivacité contre la manie oratoire et son stoïcisme paralysant, qu'elle a mis à la mode et imposé même à l'armée. Nous demandons le retour aux lois de la vie humaine, à ses lois réalistes, au sentiment de ses intérêts directeurs et moteurs. Il est scandaleux qu'un orateur puisse tirer profit de ses paroles d'abnégation, et qu'un citoyen appelé à porter les armes soit endoctriné de telle manière, qu'il regarde comme une honte le profit personnel quelconque tiré de victoires achetées au prix de son sang. Il est absurde et ridicule que ceux qui nous défendent soient, au nom d'une morale de théâtre et de prétoire, au nom des plus ridicules principes tribunitiens, éloignés et exclus des bénéfices futurs de cette défense, des fruits des victoires qu'ils paient si cher !

Qu'il y ait des chevaliers, comme il y a des héros, dans une armée nationale, cela va de soi. Cependant une armée nationale composée de chevaliers est aussi irréalisable qu'une armée nationale formée de prêtres. La tribu de Lévi n'était que la douzième partie du peuple d'Israël ; elle pouvait former l'élite, mais la masse avait ses besoins, qui sont éternels. Ils n'ont pas changé depuis trois mille ans. Pour émouvoir sa multitude, l'Allemagne n'a pas hésité à faire appel aux mobiles intéressés ; il faudra y venir aussi pour notre part. Un peu tard, si l'on veut ; mais mieux vaudra tard que jamais. Quelques-uns commencent à le comprendre. Je vois un journal aussi éloigné de nous que *le Petit Bleu* faire écho à notre « Debout les intérêts », et écrire :

Puisque l'on montre aux soldats boches des avantages éventuels à conquérir sur notre sol, sur notre avoir, et sur

notre personne, il n'y a aucune raison pour laisser à l'ennemi cette supériorité, et ne rien faire entrevoir de pareil dans la victoire française à l'ouvrier français. C'était tellement l'avis de Napoléon Ier qu'à côté des majorats sur les pays ennemis, dont il avait doté les membres militaires de sa noblesse, il avait constitué des camps de vétérans. En réalité, ces camps formaient de véritables colonies militaires, dont chacun des colons recevait un petit bien, avec ce qui était nécessaire pour sa culture. Créés, sauf erreur, en 1809 ou en 1810, ils disparurent en 1813.

D'autre part, notre confrère Celi, de *l'Écho de Paris*, a bien raison de trouver significatif que Mme Mardrus, dans son *Roman civil en 1914*, ait fait émettre la même pensée à l'un de ses personnages.

On devrait, à tout soldat amputé, à tout soldat touché dans son organisme par la guerre, réserver comme paiement tant d'hectares de la terre qu'on aura reconquise, une fois la paix signée. Le nombre d'hectares varierait selon l'importance du dommage physique... un petit morceau d'Alsace-Lorraine, ce ne serait pas trop, il me semble, pour remplacer un bras ou une jambe de combattant.

Le sens des poètes et des femmes peut être souvent pris pour un bon témoin des exigences de la vie. La vie contemporaine exige, comme dit Daudet, la guerre totale. Il faut y intéresser, y faire entrer toute chose. L'organisation allemande, si admirée, serait une mécanique sans âme, une bureaucratie sans portée, si les intérêts, les passions, les idées, les cupidités, les enthousiasmes ne bouillonnaient dans les chaudières et les conduits aménagés pour les recevoir. On a chez nous la prétention de n'y accueillir que des idées, des sentiments et des passions d'une certaine catégorie épurée, altruiste et sublime.

C'est une idée bouffonne. C'est une idée d'avocat. Les paysans couronnés et éperonnés qui en mille ans firent la France, avaient des idées plus pratiques. Aussi les réalisaient-ils. Aussi enseignaient-ils que, s'il est très beau de

mourir pour la patrie, il est encore plus beau de la créer et de la faire vivre prospère et victorieuse.

Il faut nous mettre à leur école. De l'école du droit, allons à l'école *du fait* : elle seule apprendra comment la véritable république associe les citoyens, armés ou désarmés, à l'État, lie leur destin à son destin, et ne craint pas de leur promettre une part à sa victoire.

UNE GUERRE ASCÉTIQUE

Assurément, les provocations au pillage, ce grossier appât d'un merveilleux bien-être inconnu, ne pouvaient circuler dans un vieux peuple comme le nôtre, doué de tous les biens d'une civilisation achevée, sur un territoire béni. Nous n'aurions jamais pris l'initiative du procédé. Mais on l'a prise contre nous depuis deux ans. Par ces méthodes, barbares mais sûres, voilà notre beau territoire dévasté, notre civilisation saccagée, nos biens anéantis ou pillés. Nous avons répondu à l'invasion d'une armée innombrable par l'organisation d'une armée non moins innombrable. Il est prodigieux que, cette armée, nous ne songions pas à l'animer des sentiments qui peuvent mouvoir des armées de ce nombre et de cette étendue.

La folie serait de persister dans cette négligence. La notion d'une guerre ascétique et sacerdotale, où des gens tuent et se font tuer par plaisir, ou par devoir, ou par ordre, est appelée à donner de graves mécomptes, dont il est impossible de laisser pâtir le pays.

Le devoir existe, le plaisir existe, l'ordre existe. Mais la sale question de l'émissaire boche qui, embusqué dans tous les coins, dit au vieux territorial ou au jeune bleuet : « Tu te bats pourquoi? pour rien », cette ignoble question comporte un sens individuel, un sens égoïste auquel ni la réponse civique, ni la réponse patriotique, ni la réponse morale ou sportive ne suffit. Et, comme le questionné ne doit pas rester court, la réponse topique doit exister et elle existe. Il suffira que le combattant se

sache intéressé lui-même, en cas de survivance, ou les siens, en cas de malheur, à la victoire du drapeau, au triomphe des camarades.

Il n'est pas de remèdes plus direct aux sombres embûches tendues par les émissaires de l'Allemagne à la bonne foi des citoyens et des soldats français. Certes, comme l'a dit M. Poincaré, nous ne nous lasserons pas, quant à nous, de « démasquer, dépister, prendre au collet les semeurs de découragement et les marchands de fausses nouvelles ». Mais souvent cette opération de police (qui déjà tarde et tarde trop) viendra après qu'une partie du mal sera faite, un mal qui se résume dans la locution perfide : « Nous nous battons, pourquoi? » : on répondra à ce pourquoi, en faisant ce que Céli appelle la part du Poilu, en associant le Poilu aux bénéfices de ses conquêtes, en liant par tout ce qu'il a de naturel et d'humain, ce paysan tiré de sa charrue, cet ouvrier arraché de son atelier, à l'écrasement de ses agresseurs, au châtiment de ses envahisseurs.

De la sorte, des trois parties qui de tout temps composent un peuple, les gens de bien, les médiocres et les méchants, on aura, par un coup de maître familier à tous les bons politiques, employé et bien employé tout l'utile, en solidarisant les intérêts des médiocres avec ceux des braves gens. Quand au contraire on laisse les médiocres hésiter entre le bien et le mal, quand il y a risque de laisser réunir les neutres aux mauvais citoyens, l'avenir cesse d'être intact. Il l'est encore : que l'on n'y touche pas, que l'on agisse de manière à le préserver !

ASCÉTISME TERRESTRE ET PRISES MARITIMES

Beaucoup de bons esprits approuvent ce qu'on vient de lire. Un grand artiste de nos amis nous fait l'honneur de nous écrire le scandale que lui cause cet « ascétisme dont on fait une loi décourageante pour notre armée ». Un fonctionnaire de la marine nous adresse une lettre pleine

d'expérience et d'enseignements, qui fournit un point de comparaison, et qui importe ! Voici :

Il est incompréhensible qu'on renonce bénévolement à user du ressort si puissant qui consiste à intéresser personnellement nos combattants aux profits de la guerre par une législation analogue à celle qui régit les prises maritimes, mais améliorée.

Si la propriété privée ennemie, capturée sur mer, est dévolue aux combattants de l'armée de mer sous certaines règles et conditions, pourquoi en serait-il différemment de la propriété ennemie sur terre ? La loi du 15 mars 1916 a décidé que le produit net de toute prise maritime, pendant la présente guerre, par nos forces navales, est attribué à un fonds spécial, géré par l'établissement des Invalides de la marine, destiné entièrement à être réparti en indemnités aux officiers, officiers-mariniers et marins dans le besoin, mis par leurs infirmités dans l'impossibilité de servir par suite de blessures reçues au cours des opérations de guerre, soit à la mer, soit à terre, et aux veuves, enfants et ascendants immédiats de ces mêmes marins morts des suites de blessures reçues ou de maladies contractées au cours de la campagne.

On ne comprend pas, étant donné l'égalité des risques courus, que le combattant de terre soit moins bien traité que son camarade de l'armée de mer. C'est une simple question d'équité, qu'on ne peut plus longtemps esquiver.

D'autre part, il est sage d'examiner et de régler à l'avance les voies et moyens qui consacreront la légitimité de la prise terrestre, en conditionneront la possibilité, en régleront l'attribution et la répartition.

La justice ne consiste pas à empêcher le combattant de toucher sa récompense : elle en règle la répartition.

L'INTÉRÊT PERSONNEL DU COMBATTANT

Mon correspondant fait ici une observation du plus grand sens : il signale le tort que l'on a eu de centraliser, d'impersonnaliser le butin maritime. Quelques abus sont évités peut-être ; mais de quels stimulants on se prive !

Nous aimons à citer ces lignes de bon sens :

Il est extrêmement regrettable que la loi du 15 mars 1916 ait émoussé le ressort de l'intérêt individuel de nos braves marins, par l'attribution intégrale du produit de la prise à une collectivité très intéressante sans doute, *mais anonyme*.

Cette vue romantique et pseudo-humanitaire a complètement défiguré le sens des antiques coutumes marines, communes à tous les pays, reposant sur la constatation faite au courant des siècles, de la qualité du stimulant que constitue le droit à une part de prise pour le capteur.

Il serait désirable que pareille bévue soit évitée en ce qui concerne nos troupes. Le soldat doit être constitué bénéficiaire *personnel* et *direct* du fruit de ses efforts et de sa vaillance ; ce bénéfice n'est que la légitime indemnité des risques courus.

La forme peut en varier, selon qu'il serait opéré un prélèvement au profit exclusif des troupes, sur la contribution de guerre levée en territoire ennemi, ou sur des terrains ou immeubles.

Peiner, mourir pour la gloire, c'est bien : la beauté du sacrifice total de l'être fait par le soldat français, ne sera pas diminuée du fait de la récompense matérielle de ce sacrifice aux dépens des Barbares.

C'est la vérité même. Nos hommes, revêtus de la noble qualité de Français, n'auraient quitté ni leur labour ni leur usine pour tenter de s'approprier les récoltes ou le matériel de la nation boche ; mais on les a dérangés, on les a tirés de leur ordre, on les a forcés à sortir de chez eux, en leur infligeant une cruelle somme de deuils et de dommages. Ce serait la plus grande des ironies cosmiques, ce serait la pire des duperies, ce serait, au matériel et au moral, un désordre à désespérer de la justice et de la raison, que tant de maux individuels ne fussent pas un jour balancés équitablement par d'exactes reprises opérées sur les scélérats les plus avérés et sur les brigands les plus compromis.

UN NOUVEAU COURS

Si cela doit changer les mœurs ou les lois de la guerre, elles changeront, voilà tout, et de façon proportionnelle aux nouveautés introduites par l'ennemi. Ce n'est pas nous qui ramenons les guerres à la barbarie, c'est l'Allemagne. On sauve l'essentiel en repoussant son joug : il faut le repousser par tous les moyens efficaces de notre temps.

Le mythe de la « guerre d'États » proclamé à La Haye ira rejoindre dans le passé les fastes élégants de la guerre en dentelles, ou les splendeurs éteintes de la chevalerie. Il est d'ailleurs parfaitement loisible à chacun de se montrer, en tout temps et en toutes circonstances, un parfait chevalier. Ce qui n'est pas facile, ce qui est l'impossible même, c'est de mobiliser pendant trois ans trois millions de chevaliers.

La vérité humaine commande de sortir d'une conception sans rapport avec le réel. Nous trouvons dans la réalité la législation maritime des prises : qu'elle soit copiée et améliorée au profit de l'armée de terre. On n'a pas craint d'invoquer les coutumes des gens de mer pour réformer, en un sujet délicat et plein de péril, l'institution des conseils de guerre. En ce sujet-ci, les difficultés sont bien moindres, ainsi que les périls. Il suffit de voir, de comprendre, d'adapter : qu'on s'y mette. Qu'on mette enfin les passions personnelles et les intérêts personnels en accord actif, en relation dynamique et militaire avec les intérêts publics.

Ce n'est pas seulement un moyen d'avancer contre l'ennemi du dehors : il permettra de manœuvrer et, pour ainsi dire, de tourner l'ennemi du dedans, celui qui ne travaille depuis vingt-sept mois qu'à dresser les intérêts contre la patrie. La voix de la patrie, si elle s'élève à l'heure juste et parle comme il convient, ramènera les égoïsmes, les passions et les sentiments individuels à l'assaut, à la charge de l'ennemi.

UN ASCÈTE ENDURCI

Le *Journal des Débats*, représenté par son collaborateur M. Auguste Gauvain, croit devoir maintenir le principe de la guerre ascétique, de la guerre pour la justice toute pure et pour le droit tout sec.

Contrairement à M. Jean Herbette, qui, dans un lumineux article de *l'Écho de Paris*, a montré combien il était niais de nous en tenir à railler l'ivresse sensuelle et l'enthousiasme cupide qui ont servi à précipiter l'Allemagne contre nous, au lieu de chercher à dresser une force contre ces forces, et en nous bornant à cultiver la plus surannée, la plus stérile idéologie romantique, M. Auguste Gauvain nous exhorte à rêver l'instauration de l'indépendance des peuples, en nous interdisant avec sévérité toute attention donnée aux « profits espérés ».

Quand M. Gauvain ou ses pareils, ou ses alliés (je voudrais oser dire ce mot que je ne pense pas : ses complices), quand tous ces tristes idéologues se plaindront que nous fassions une guerre passive, ou que nos chefs militaires se soient laissé imposer un état défensif, notre réponse sera prête. M. Gauvain regrettera amèrement les folies dans lesquelles son autorité d'homme informé, mais sans jugement, aura engagé nos concitoyens.

NOUS NOUS BATTONS POUR NOUS

En ne retenant de son objection que ce qu'elle contient de positif, le danger des revendications susceptibles de « nous aliéner de précieux concours », je l'assure qu'il n'y a que nous en Europe d'assez simples d'esprit pour hésiter à assurer nos citoyens et nos soldats que la guerre devra les payer, les payer collectivement et individuellement, et que l'Allemagne a largement de quoi faire face à cette double dette équitable, dette à faire valoir et

même à faire briller, parmi les considérations proposées à nos combattants.

S'il est bien conçu, bien rédigé, bien vulgarisé, comme le souhaite précisément M. Jean Herbette, ce programme fondé sur des réalités matérielles, a l'avantage de répondre catégoriquement à l'insidieuse question de l'anarchie philoboche aux poilus : « Pourquoi te bats-tu ? » Le poilu doit pouvoir répondre : « Pour moi-même, mon vieux!... » Il ne se bat certes point pour cette seule cause égoïste et intéressée. Mais même l'égoïsme, même l'intérêt sont et doivent être mis en avant dans la « guerre totale ». Même au point de vue le plus personnel, il ne doit pas être dit que le poilu est dupe, que le poilu sera refait. La nation irritée et juste doit lui promettre d'un mot décisif, ineffaçable, sa part, sa part de la dépouille opime de l'ennemi. Sans doute, il peut mourir à la dure et sublime tâche; en ce cas, sa femme, ses fils, son vieux père, tous les siens, doivent être munis d'un titre régulier au gâteau, au partage du triomphe final.

AU " JOURNAL DES DÉBATS "

« Quand les armées franco-anglaises seront à Coblence et l'armée italienne à Pola », dit M. A. Gauvain, aux *Débats*, notre confrère nous donnera la surprise et le plaisir de se trouver plus près que nous ne supposons de certaines de nos idées. Allons, tant mieux! Nous nous réjouissons très franchement, dès aujourd'hui, de cette agréable promesse, comme nous regrettons d'avoir contristé son auteur en cédant à un mouvement de vive impatience. Il était causé, j'en conviens sans embarras, par notre certitude de voir la parole d'un écrivain renseigné exploitée une fois de plus par de dangereux ennemis de la paix, de la guerre, de l'ordre et du pays, ce qui n'a pas manqué d'arriver.

L'autorité de notre confrère du *Journal des Débats* ne devrait pas tourner à ces fins déplorables.

Nous estimons d'ailleurs qu'il se trompe sur le fond du sujet, quand il nous exhorte à penser « au but de la guerre lui-même, c'est-à-dire à la restauration de l'indépendance des peuples », plutôt « qu'aux profits espérés ». Car cette pensée des profits serait un moyen, un moyen de mener, un moyen d'accélérer cette longue guerre, pour laquelle aucun stimulant, aucun excitant ne doit être négligé. La 'pensée des profits pourrait aussi servir à déjouer une intrigue de l'ennemi. L'épouvantable propagande entreprise chez nous par les Boches et les amis des Boches n'est plus niée; vingt journaux officieux en ont parlé, et avec raison, à propos de l'emprunt. M. Auguste Gauvain ne peut ignorer qu'elle a pris mille formes et que l'une d'elles, la plus capiteuse, la plus effrontée, revient à la question du « pourquoi vous battez-vous ? » posée à des hommes supposés ignorants ou fatigués.

Oh! le bon sens français et le patriotisme, son frère, tiennent tête à ces sophismes misérables. Croyez-vous superflu d'épauler, de consolider ces bons sentiments ? Aimez-vous mieux attendre paisiblement qu'on les ébranle et qu'on les arrache ?

C'est sous prétexte que le bien se fait tout seul, qu'on a toujours ouvert la porte aux agents avérés du mal, et qu'on leur accorde la plus périlleuse des immunités. Mais vous seriez bien avancé le jour où, sous prétexte de ne penser qu'au noble but de l'indépendance des peuples, votre peuple avouerait qu'il a perdu la force et le goût de marcher contre l'oppresseur universel!

CHAPITRE II

LES PRISES

LES PRISES DE L'ARMÉE DE TERRE

Nous causions de cette affaire des profits guerriers avec un officier de carrière, esprit supérieur, l'âme la plus désintéressée que j'aie connue et la plus ardente à l'effort et au sacrifice. Il appartient à l'un des corps qui firent campagne dès le premier moment. Depuis vingt-sept mois il n'a pas cessé d'être au feu, où sa conduite de soldat et de chef lui a valu les distinctions les plus flatteuses et les plus hautes. Une permission rapide l'avait conduit à Paris, qu'il eût peut-être traversé sans nous voir, mais notre question sur la « nuée du désintéressement collectif » et les « prises militaires », lui a paru mériter les quelques mots d'indication dont je lui suis reconnaissant.

« Ce que je veux en dire, observa-t-il, ne rentre pas tout à fait dans votre cadre, mais cela caractérise assez bien le point de vue irréel et faux auquel on s'est placé dans toutes les affaires de même catégorie.

« Il y a pour l'armée de terre, comme pour l'armée de mer, des prises possibles. Comme à la mer, elles ont été l'objet de réglementations. Vous allez voir lesquelles!

« Jusqu'en 1913, date du dernier règlement sur le service en campagne, il était prévu une répartition des « prises » au bénéfice de ceux qui les faisaient : prises sur l'ennemi, s'entend. Mais alors on a jugé que c'était faire appel aux mauvais instincts. En outre, la part du commandant du détachement était plus forte que celle des autres soldats.

« *Le paragraphe relatif aux prises qui figurait dans tous*

les règlements antérieurs sur le service des armées en campagne, a donc disparu de celui de 1913 : en revanche on y a inséré toutes les prescriptions des conférences de Saint-Pétersbourg, Genève, La Haye, la prévision d'arbitrage sur les différends entre États, et toutes les élucubrations pour empêcher la guerre. »

PRINCIPES INHUMAINS

Telle est la rêverie conventionnelle et inhumaine à laquelle l'armée française a été soumise, tant du fait des règlements que de l'esprit public et des « principes » en vigueur.

Pas de conquête, pas d'annexion, pas d'indemnité : voilà pour l'ensemble. Et quant au détail, pas d'avantages matériel, pas de bonnes prises pour les soldats ni pour les chefs. On se battra pour l'indépendance des peuples. On sera les soldats du Droit. En quoi ce brouet spartiate diffère-t-il de l'eau claire et de la bouillie pour les chats ? Sans doute en ce qu'il n'offre aucune propriété désaltérante, ni valeur nutritive.

Avec des mobiles pareils, si l'on se figure pouvoir mener la guerre contre un ennemi qui met en batterie tous les pouvoirs de l'âme humaine, les hauts, les bas, les médiocres, et pour qui tous les arguments sont bons s'ils sont exaltants et pratiques, évidemment on ne se trompe pas : on peut toujours frapper au grand cœur de la France avec chance d'être entendu. Seulement ces appels coûtent gros à l'élite et au peuple, les opérations conduites dans des conditions aussi inégales sont forcément beaucoup plus longues, plus sanglantes, plus onéreuses, à tout égard... Le sens commun peut en assurer M. Auguste Gauvain, cette méthode qui ne raccourcit pas la route qui va de Noyon à Coblence, n'économise pas non plus la chair française qui lui est aussi précieuse qu'à nous. Ce point de vue mériterait (on le disait l'autre jour au *Journal de Genève*) le sacrifice au moins provisoire de quelques beaux

« principes » devenus aussi funestes à la véritable humanité qu'à nos intérêts nationaux.

PENSIONS ET RÉCOMPENSES

Les assurances de pensions aux vétérans et aux familles des morts sont des institutions nécessaires, mais elles ne suffisent pas. Elles ne sont même pas d'une valeur politique et sociale supérieure.

Il faut admettre la pension comme le moyen suprême, hautement équitable et honorable, par lequel l'État et la société achèvent d'acquitter leur dette envers les dévouements qui les ont sauvés. Mais cette annuité représente pour celui qui la donne et celui qui la touche une sujétion en partie double, à laquelle il vaudrait mieux que l'État et le combattant fussent moins asservis. En se gardant de rien supprimer de ce qui existe, un État prévoyant et sage fera bien de commencer par attribuer à ses valeureux serviteurs une récompense en capital (capital en espèces, capital en nature) une fois donnée, et que le soldat victorieux rendu à la vie civile aurait le moyen de faire valoir à son gré. Par là se ferait jour l'esprit d'industrie et l'ingéniosité de la race, et aussi son initiative, son génie d'invention et d'initiative originale. Ces petits capitaux seraient le point de départ d'efforts et de labeurs qui produiraient à leur tour des richesses nouvelles.

Il y aurait aussi le risque de dissipation ou de malchance. Il faut le prévoir pour une minorité. Rien n'empêcherait la société d'y pourvoir en réglant généreusement l'assistance aux anciens militaires qui, après s'être battus en héros, n'auraient su devenir ni bons commerçants, ni agriculteurs suffisants, ni industriels heureux. Leur droit à une vie large et respectée subsisterait intact. Mais c'est la vie féconde des autres, des Français actifs, c'est leur fortune qu'il faudrait commencer par assurer par le don initial d'un capital pris à l'ennemi et consistant en argent, en produits ou en moyens de production, puisque les pays

boches n'ont cessé de produire durant la guerre. En réparant les dommages industriels ou les manques à gagner causés par de longues années de campagne, cette indemnité personnelle jouerait le rôle de stimulant général dans la vie économique de la nation. Force, elle créerait des forces ; et liberté, des libertés.

Comment cela n'est-il pas compté entre les suites nécessaires et les objectifs lumineux de notre victoire ?

AUX RÉCOMPENSES

A plusieurs reprises, au cours de ces réflexions, les succès obtenus par nos armées, et que de brillants bulletins annonçaient, nous ont convaincu davantage de la nécessité qu'il y avait de les réduire en faits.

La reprise de Vaux après celle de Douaumont, le succès éclatant de la division Lardemelle dans la fameuse journée du 24 octobre, celui de la division Andlauer qui a marché ensuite, ont accentué la gratitude émue du pays envers les combattants qui se sont dévoués à sa délivrance. Chefs et soldats, que tous reçoivent nos remerciements et notre hommage ; mais que ces beaux mercis, cet hommage sincère ne s'en aillent pas en fumée.

Plus que jamais au lendemain d'une victoire, il importait de donner à la reconnaissance de la patrie une forme réelle, ce sens effectif, solide, matériel qui créera aussitôt un stimulant de plus pour d'autres victoires prochaines.

Dites clairement que vous n'avez aucune fausse honte, et que la France du XXe siècle, non plus que celle du XVIIe siècle, ne craindra de réaliser les justes bénéfices de la victoire. Ajoutez qu'à ces bénéfices, il n'est pas une armée, pas un corps, pas une division, pas un régiment, *pas un soldat* qui ne doive être intéressé largement, généreusement. Les hommes sont partout les hommes. Il ne faut pas traiter l'homme français comme s'il était étranger aux nécessités les plus légitimes de cette vie.

UN ESPRIT A CHANGER

Nous sommes gouvernés par le plus vain et le plus sot esprit de stoïcisme et par son inévitable frère jumeau l'esprit d'hypocrisie. Mais si nous osons une fois retourner à la saine et franche nature, si nous parlons avec netteté, rondeur, cordialité, on sera stupéfait du changement qui se produira dans les choses, et comme une foule de difficultés, d'inerties, de mollesses, s'évanouiront d'elles-mêmes ! De l'être emprunté et conventionnel des manuels scolaires, se dégagera un homme vrai, qui décuplera d'entrain, de bonne humeur, comme d'appétit : sans compter que les marchands de cafard n'auront plus qu'à fermer leurs boîtes et à replier leurs sales onguents.

Loin du terrain, loin du combat auquel il ne nous est pas permis de nous mêler, notre opinion et ses calculs ont été élaborés à l'écart, dans le silence et la solitude de quelques têtes réfléchies, mais d'après des principes justes et des observations si générales, qu'elles sont vieilles comme le monde. Nous ne sommes donc pas étonnés d'apprendre qu'elles sont d'accord avec le jugement de quelques-uns des chefs suprêmes de cette guerre. Accord involontaire et inconscient, c'est la plus magnifique et la plus précieuse des contre-épreuves que notre pensée pût ambitionner. Elle est d'ailleurs absolument naturelle. La raison s'est toujours accordée avec l'expérience des vrais hommes de guerre.

LE MOUTON DE L'ESCOUADE

Nous ne demandons ni la rapine, ni le pillage. Les hautes traditions de notre armée sont là pour définir exactement ce qu'est, ce que doit être uue guerre à la française. Tout de même, il faut qu'elle soit menée à la guerrière. Trois millions de poilus ou de bonshommes nē forment pas une congrégation ayant fait vœu d'abstinence et de pauvreté. « Plus on est catholique, pieux, dévot, désinté-

ressé, m'écrit-on de toutes parts, et mieux on se rend compte de la nécessité de prendre souci des intérêts du grand nombre et des besoins du peuple armé. »

Un vaillant officier, que son âge a privé de prendre part à cette guerre, mais qui en suit en frémissant chaque phase, me fait l'honneur de m'écrire une lettre pleine de substance et de sens. Elle eût fait le bonheur d'Henry de Bruchard, cruellement enlevé à l'Action Française, dans les premiers mois de cette guerre. Elle m'enchante comme au temps où mon petit cerveau brûlé ne rêvait que chameaux, caravane et razzias en terre d'Afrique :

Cher monsieur et ami, comme vous avez raison en ridiculisant « l'ascétisme terrestre ». On dirait en vérité qu'il a jamais existé dans l'armée !

Sans remonter plus haut que Napoléon Ier, est-ce que ce grand général n'a jamais rien distribué à ses troupes ?

Et les campagnes d'Afrique ?

Point n'est besoin de remonter au déluge pour trouver des hommes ayant touché des parts de prises.

Je n'ai pas encore l'âge de Mathusalem, j'ai 59 ans. Et en janvier 1883 j'ai touché comme sous-lieutenant 29 francs pour ma part de prises dans une razzia de moutons et de chèvres en Afrique.

La moitié de la razzia fut mise de côté pour l'État. On distribua un mouton par escouade, le reste fut vendu au profit de la colonne. Les soldats eurent une part, les sous-officiers deux parts, les sous-lieutenants et lieutenants trois parts, etc.

Le commandant de la colonne (dont j'étais officier d'ordonnance) ne voulut rien pour lui...

Sentiment personnel très honorable, mais qui pourrait être odieux, imposé trop strictement à autrui.

Mon correspondant ajoute :

Je n'irai pas jusqu'à prétendre que, si nous avions touché davantage, nous n'eussions pas été plus contents, mais la *grosseur* de la récompense n'est que *secondaire ; l'essentiel*, c'est que le *profit, la récompense existe.*

Un peu plus tard, si ma mémoire est bonne, la démo-

cratie, qui n'admet les bénéfices qu'au profit de la clique politicienne, défendit de faire profiter les troupes de ce qui était pris...

Il n'en est pas entré davantage pour cela dans les caisses de l'État; mais ce ne furent plus ceux qui avaient peiné qui eurent le profit.

Ça, c'est le verso hypocrite et menteur du recto stoïque et gourmé.

Il n'y a rien de plus vilain. Et puis c'est stupide ! Un chef peut montrer impunément pour son compte toute l'abnégation dont il tire plaisir et fierté. Mais se montrer avare de satisfactions et chiche de récompenses envers une bonne armée, ce n'est pas seulement la priver, c'est priver l'État. C'est le diminuer de toutes les forces humaines dont l'héroïsme du dévouement gratuit n'est que le multiplicateur.

Allons vite ! un effort pour sortir de cet ascétisme laïque, un coup d'épaule pour crever le cul-de-sac néo-kantien !

OU PRENDRE LA PART DU POILU

C'est la question que posent en dernière analyse ceux qui ne savent que répondre à nos raisons de droit et de fait. Il faut, disons-nous, intéresser personnellement le soldat français aux bénéfices de la guerre, aux prises de guerre, parce que l'intérêt est une des raisons de l'activité. On se bat mieux et plus longtemps, on résiste mieux au cafard, quand on sait qu'il y aura quelque chose de beau et de bon au bout de la lutte, bref qu'on sera récompensé. Il le faut, disons-nous encore, parce que les Boches se sont jetés sur notre pays, ont arraché nos hommes à leur travail paisible, et que ceux-ci ont droit à une indemnité individuelle, comme les Allemands au châtiment d'une amende individuelle, sans laquelle ils deviendraient plus pervers encore qu'ils ne sont. C'est en partie dans l'intérêt du malheureux

peuple ennemi, et non sans espoir de l'améliorer, qu'il faut lui imputer une partie des maux qu'il a faits ou destinés aux autres.

Quand cette évidence morale et physique est bien établie, les contradicteurs embarrassés finissent par demander :

« Oui, mais cette part du poilu, où la prendrez-vous ? »

A cette question, le bon sens et le sens commun tiennent prête la réponse toute simple :

« Partout. Partout où l'on pourra. Et on le pourra, puisqu'on sera vainqueur. On le pourra dans une foule de circonstances, à la condition de ne pas se lier d'avance par la plus niaise et la plus coquine des prohibitions de principe : niaise, parce qu'elle enfreint à la fois la raison, la justice et l'intérêt des bons défenseurs de la France ; coquine, parce qu'elle ne peut profiter qu'à trois catégories d'individus : Boches, embochés ou profiteurs de la politique.

PERCEPTIONS EN NATURE

La pratique de la guerre a déterminé depuis longtemps le mode de levée de contributions de guerre en campagne et d'indemnité de guerre à la paix. Ce qui est à percevoir en argent, ne peut donner d'inquiétude qu'aux naïfs qui croient à une Allemagne pauvre ; mais les perceptions en nature ne seront pas à dédaigner.

Non envahis, les Boches n'ont cessé de fabriquer. Certains produits existent chez eux en abondance, dont ils se préparent à inonder l'univers dès que leurs magasins et entrepôts seront débloqués. Mieux vaudra s'assurer de ces réserves de marchandises, et en faire une part équitable entre les vainqueurs. Trop de Belges infortunés, trop de malheureux Français des Flandres, de la Champagne, de l'Artois, de la Picardie, de la Lorraine ont dû souffrir de nombreuses privations, qu'il s'agit de vêtement, de

lingerie ou de mobilier. En faisant main basse sur ce que l'envahisseur incendiaire et pillard a fabriqué depuis 1914, on sera en possession des premiers éléments d'une indemnité matérielle, qui sera la bienvenue pour la population militaire et civile, incapable de se remettre immédiatement au plein labeur productif d'avant la guerre. Les denrées périssables iront naturellement aux armées. Les autres pourront être réparties suivant les besoins. L'essentiel est de poser le principe qui, une fois admis, donnera lieu aux distributions justes.

Voilà une première catégorie de butin.

LES MACHINES

Une autre, plus puissante et plus précieuse encore sera constituée par l'outillage agricole et industriel possédé en abondance et avec excès par l'ennemi. Là il importe de n'avancer qu'avec beaucoup d'ordre, en adoptant une règle telle que le prélèvement opéré puisse favoriser l'industrie et l'agriculture françaises, sans produire un effet d'annihilation chez le peuple vaincu, qui doit rester solvable. Ce qui subsiste de recrutement régional, ce qui pourra en être rétabli après l'armistice, pourra-t-il permettre une forme de partage attribuant, par arrondissement, canton et commune, tels et tels lots de machinerie aratoire, dont l'Allemagne nouvelle est richement pourvue, et dont la vieille France est encore trop démunie ? La justice ne serait peut-être pas absolument satisfaite de ce système, qui aboutirait à faire bénéficier de la guerre, non les unités combattantes, mais (ce qui n'est plus la même chose) l'ensemble des régions dont elles seraient originaires.

Mieux vaudrait donc sans doute, rapporter ce matériel en France, le vendre aux Français et partager le prix entre les combattants. Les soldats agriculteurs ou industriels qui désireraient se porter acquéreurs se verraient naturellement assurés de traitements préférentiels,

options, etc., de manière à pouvoir acquérir gratuitement ou tout comme.

Je n'oublie ni les librairies, ni les bibliothèques des grandes villes et des villes d'université. Tout cela peut servir à la remise en train de la France.

L'INDEMNITÉ PERSONNELLE

Ce prélèvement devra, on l'a vu, ménager les moyens de production de l'ennemi. Il doit rester capable de payer aux Alliés une indemnité de guerre, dont le taux paraît devoir être si fort, qu'elle ne pourra être envisagée que sous forme d'annuité, autrement dit de tribut. A ce tribut, nous avons demandé que nos soldats aient part, non seulement comme pensionnaires, mais comme participants au capital. Ce capital une fois donné, et qu'ils utiliseront comme bon leur semblera, leur donnera l'occasion de tenter les chances de l'existence.

Les Allemands pourront-ils payer ce tribut ? Non, si l'on commence par leur ôter tout appareil de production industrielle ou agricole. Oui, si le nécessaire leur en est laissé. Avec une population nombreuse, le premier moyen de la richesse, qui est le travail humain secondé par une machinerie suffisante, ne leur fera pas défaut. Les lecteurs de Jacques Bainville savent que les États allemands ont des biens personnels étendus. M. Jean Herbette rappelait l'autre jour, à *l'Écho de Paris*, de quel domaine immense disposait le seul État prussien.

Autre chose. Sans être le partisan absolu de l'article d'exportation révolutionnaire, une révolution fiscale sagement tempérée et administrée par les armées de l'Europe victorieuse, ne me paraîtrait pas un mauvais moyen d'extraire de l'Allemagne les ressources surabondantes dont sa férocité et son injustice l'ont rendue indigne. L'instrument est dangereux, soit. Il peut être bien manié. D'utiles pressions, si elles sont conduites avec l'art requis, pourraient donner de bons effets.

Un peu d'antisémitisme aux dépens des Juifs d'Allemagne peut-il contrarier nos socialistes ? Ils voient pourtant que nous ne sommes pas effrayés d'un peu de révolution aux dépens des rois, princes et seigneurs allemands.

LES TERRES

Enfin on peut prévoir, surtout dans le cas inévitable d'annexion de tout ou de partie de la rive gauche du Rhin, une distribution de terres comme Rome en fit si souvent et si utilement, dans les mêmes parages, à ses braves légions. Quelles terres ? Il va sans dire que nulle propriété ne serait plus saintement, plus pieusement respectée que celle des Alsaciens-Lorrains. Je citais plus haut, d'après un personnage du *Roman civil en 1914* de Mme Lucie Delarue-Mardrus, le vœu d'attribuer aux blessés et mutilés de la guerre « un morceau d'Alsace-Lorraine », mais ni l'auteur, je pense, et en tout cas pas un lecteur, n'aura rêvé de déposséder nos compatriotes, héros de la plus noble des résistances nationales. Contre les immigrés, il serait juste et sage de rétablir la vieille peine de la confiscation (si naturelle en matière d'usurpation de territoires), et ce qui n'aurait pas été usurpé sur d'anciens possesseurs, ce qui ne serait pas remis de droit à ces anciens spoliés, donnerait lieu aux justes attributions militaires dont parle le héros de Mme Mardrus. Certains domaines d'Etat pourraient être affectés aussi aux victimes et triomphateurs de la guerre.

Les provinces rhénanes au nord de l'Alsace, qu'il s'agirait d'assimiler à la France, recevraient d'ailleurs un traitement différent : là il n'y aurait pas de spoliations antérieures à réparer ; tous les biens communaux devraient fournir pour une large part à l'indemnité terrienne de notre armée. Des biens personnels pourraient aussi être expropriés à la convenance de nos soldats, mais on l'a déjà vu, leurs possesseurs refoulés en Allemagne devraient

être aussitôt indemnisés par les territoires et les peuples restés allemands : cette méthode, ayant été jugée par les Boches tout à fait digne de la France et de la Belgique, peut et doit leur être appliquée sans iniquité.

L'AVIS DES HOMMES

A Paris, en province, les approbations pleuvent sur notre proposition d'assurer aux dépens de l'ennemi des récompenses en nature, en argent, même en terres, aux hommes dévoués, aux Français courageux et tenaces qui travaillent à délivrer le territoire, et qui demain iront châtier, réprimer, réduire à l'impuissance l'ennemi séculaire à son foyer de turbulence et de barbarie. Chacun nous dit qu'il n'y a rien de plus naturel, de plus sensé, de plus rationnel, de plus juste, ni de plus opportun. On nous l'écrit de toute part. Nous n'avons pas été surpris d'apprendre, comme nous l'avons dit, qu'il existait dans les hautes sphères militaires des dispositions très favorables à notre pensée. Nos lecteurs ne seront pas étonnés non plus de nous voir enregistrer l'avis des hommes.

Notre ennemi tire partie de toutes les ressources matérielles et morales des princes et du peuple, des soldats et des chefs. Nous voudrions que l'on tendît de la même manière tous les ressorts et tous les efforts de la France. C'est un aspect du nationalisme intégral. Tous les patriotes y peuvent venir avec nous, même républicains, même ultradémocrates, et pourquoi pas les socialistes ? L'affaire importe à la bonne conduite de la guerre, elle importe à la prospérité qui doit suivre la paix. Comment s'en désintéresser ?

« On voit, m'écrit-on de tous les coins de Paris, l'intérêt que provoque la campagne pour la participation matérielle et directe des poilus aux bénéfices de la guerre. »

Entre bien des lettres reçues, voici quelques lignes

d'un sergent grenadier, toute ruisselante du bon sens éternel de la France :

Je viens de recevoir *l'Action française* dans mon abri, construit sous une ancienne voie romaine à huit cents mètres des Boches, et je ne puis m'empêcher de vous témoigner sur-le-champ ma reconnaissance pour la campagne menée depuis quelques jours, contre la funeste nuée de l'ascétisme et du désintéressement de notre armée.

Encore une fois, vous touchez juste. « Pour qui nous battons-nous ? »

Après la guerre, mes champs seront en friche, ma situation perdue, moi-même je serai infirme ou perclus de rhumatismes, si je suis encore vivant, et les impôts seront encore bien plus lourds. Que pense le poilu quand on n'a à lui offrir pour le dédommager que de grands mots ?

Le Droit, la Liberté, la Civilisation, l'Humanité, que tout cela s'est usé dans les tranchées !

Tandis que, si vous pouvez lui montrer qu'il se bat un peu pour lui-même, qu'il aura une part des richesses boches, il aura plus de cœur.

Ce ne serait que justice, après tout ce que les Boches ont pillé et détruit chez nous.

Pourtant personne avant vous, que je sache, n'avait osé tenir ce langage.

Non, personne. Mais on tombe d'accord que chacun devrait le tenir. Alors on y viendra. C'est la justice et c'est l'utilité. Il le faut.

AUX HÉROS L'AVOIR DES VOLEURS

Tandis que, dès les premiers jours de l'invasion, l'Allemand ne rêvait que proie et butin en criant : *nach Paris! nach Kalès!* le cœur français a supporté plus de deux ans d'une atroce guerre sans qu'il fût question d'autre chose que de patriotisme, de devoir et d'honneur. Ce régime héroïque nous a donné la série des résistances incomparables qui ont commencé à la Marne, et que

Verdun, vraie couronne murale, surmonta glorieusement. Mais pour finir, et bien finir, chacun sent qu'il faut faire appel à toutes les forces de l'âme et du corps de la France. Un peu partout, et notamment au *Moniteur de l'Oise*, nos confrères républicains s'émeuvent du même souci national qui nous tient :

M. Charles Maurras vient de soulever dans *l'Action française* une question très intéressante. Il ne faut pas exiger de la masse, dit-il, qu'elle se sacrifie uniquement pour la gloire, l'indépendance des peuples, le droit, la justice et aux autres idées abstraites; il est nécessaire de lui offrir, avec ces grandes et belles pensées (*loin de nous l'idée de les exclure en effet*), des raisons plus positives, et de faire appel au ressort puissant des intérêts. « Debout les intérêts! » s'écrie M. Maurras. Disons aux soldats et à leurs familles les profits réels pour lesquels la France est en lutte.

M. Herbette, dans *l'Écho de Paris*, approuve complètement la suggestion.

Nos confrères analysent l'approbation de M. Herbette, la contradiction de M. Gauvain, et ajoutent avec raison que « ceux qui repoussent la thèse d'abdication des socialistes doivent dès à présent, leur opposer leurs conceptions réalistes, et qui seront mieux comprises de la grande majorité du peuple français ».

Je ne sais quel canard philoboche nous défiait naguère d'énoncer des doctrines favorables au sort matériel du peuple. Il est vrai que nous avons toujours été opposés à ce transfert de biens, tout révolutionnaire, qui ne consiste qu'à découvrir Pierre pour couvrir Paul. Mais nous ne voyons que des avantages à aller chercher pour Paul, qui en a besoin et qui les a gagnées, les chaudes couvertures de Hans, de Fritz et de Wilhelm, qui sont nos agresseurs, nos envahisseurs, nos voleurs.

CHAPITRE III

UN ÉLÉMENT DE LA VICTOIRE

LA RÉMUNÉRATION DE L'EFFORT MILITAIRE

Écoutons maintenant ce compte rendu plus complet du « bon effet produit sur les hommes, écrit un officier, au point de vue réconfort moral et élément de victoire » par « le simple exposé » de notre « théorie de l'intérêt d'une rémunération après la guerre » :

Votre thèse si juste doit être poussée à fond. Elle est un levier de victoire.

C'est en effet entre les conquérants eux-mêmes, c'est-à-dire entre tous les combattants de première ligne, entre les familles de ceux qui sont tombés, ou resteront infirmes des suites de leurs blessures, que doivent être partagées les terres, usines, forêts, maisons, arrachées pierre par pierre et champ par champ par ceux-là seuls qui auront souffert à la bataille...

C'est un moyen souverain d'assurer et de hâter la victoire : ce serait un crime de le négliger : les forces de chaque combattant seront ainsi décuplées.

En outre, après la guerre, quelle barrière nouvelle sera plus puissante pour arrêter la reconstitution d'une future avant-guerre, que cette ligue de nouveaux possesseurs des terres, anciennement allemandes, devenues la propriété des combattants qui les auront personnellement reconquises jusqu'au Rhin.

Les avantages de ces biens reconquis aux Allemands devront être attribués à ceux-là seuls qui les auront repris. Les puissantes raisons que vous en donnez, doivent pénétrer au plus vite dans tous les cerveaux.

Il n'y a pas de difficulté à faire établir dès maintenant la

liste exacte des hommes et officiers de chaque régiment ayant combattu en première ligne.

Énoncée et expliquée devant quelques groupes de combattants, de tous grades ou soldats, votre thèse a été reconnue par tous élément de victoire.

Il faut intéresser les combattants aux bénéfices du combat. C'est un moyen de plus d'en avoir, de ces bénéfiees, au plus tôt, et d'en avoir dans la mesure immense du nécessaire. Attendre la victoire pour oser énoncer de telles promesses, c'est tourner dans le plus vicieux des cercles, et favoriser la pire inertie, celle du moral.

ÉPARGNE, TAXE, MAIS PROFIT

Différentes dispositions administratives et législatives sont à l'étude pour organiser l'épargne et imposer le luxe. Surtout en temps de guerre, il n'y a rien de plus juste, et tout ce qu'on peut dire de ces mesures est qu'elles ont trop tardé peut-être. Il est parfait de faire durer le plus possible nos ressources matérielles, il est indispensable d'éviter le gaspillage de leurs signes fiduciaires. L'impôt de guerre sur les additions des restaurants au-dessus de cinq francs, sera compris et payé sans peine. On ne peut prétendre qu'il frappe le nécessaire, et le superflu en ce moment doit servir.

Sans doute, les socialistes, qui voudraient tout mobiliser, tout mettre en commun, suivent leur système sans réfléchir aux distinctions obligatoires qui tiennent à la nature des choses, c'est-à-dire à la façon qu'ont les choses de naître, de se produire et d'agir. On mobilise les hommes, parce que c'est la seule manière possible d'en extraire le maximum d'action utile et de rendement militaire. On ne mobilise pas les biens, ni on ne les met en commun, parce que, traités de cette façon, les biens matériels privés du stimulant personnel qui les crée, les conserve et les administre, se liquéfient comme ils se sont liquéfiés dans tous les cas où fut tentée cette expérience

pleine de dangers. Le problème de l'économie nationale en temps de guerre ne consiste pas à briser et à détruire ce précieux aiguillon de l'égoïsme éminemment productif. mais à le surveiller, à le régler, à l'intéresser à la bonne issue du combat.

Que nos capitalistes comme nos prolétaires sachent, mais sachent à fond, de combien de façons la victoire récompensera, en les faisant prospérer, l'industrie, le commerce, la finance, enfin le travail du pays; vous verrez alors de quel courage multiplié on redoublera les efforts. Il suffit de substituer à la double mauvaise habitude du libéralisme individualiste et de l'individualisme socialiste, une généreuse doctrine de fraternité nationale étendue à l'économie productive. En vue du but intelligemment défini, clairement visé, les sacrifices qu'on fait déjà de si bon cœur, seront faits d'un cœur plus allègre encore, avec plus d'ordre et de rapidité. Il faut unir les classes de la nation, en leur promettant, à elles aussi, une part abondante aux dépouilles de l'ennemi. Depuis vingt-sept mois de guerre, le brigandage germanique nous en a donné le pouvoir moral. De ce droit absolu, sachons prendre une conscience tout à fait claire, osons le formuler tel qu'il est.

LE PROFIT DES COMBATTANTS

Cette formule est plus facile et plus difficile qu'on ne croit : facile, car elle a pour elle le bon sens; difficile, parce qu'elle est obligée de vaincre, pour descendre du cerveau à la gorge et à la plume de nos rhéteurs, cent à cent cinquante ans d'un verbiage stoïque, dont la pensée française n'est pas encore sûre d'être guérie. Mais elle l'est en fait. Rien ne le montre mieux que l'accueil extraordinaire fait à notre idée d'une guerre *qui paie*, d'une armée française payée de sa peine sublime au moyen du territoire et du travail ennemi. Tous les plus divers

éléments du pays nous comprennent. Ou l'on se tait, ou l'on approuve. Personne ne contredit.

Voici encore une lettre, sans nom d'auteur, qui vient des armées :

Je trouve si juste, si raisonnable, si bienfaisant au point de vue des intérêts moraux de la France, le projet d'attribuer à nos soldats, du front, des tranchées et des batailles, à leurs veuves et à leurs enfants, *le bien des voleurs*, que je m'empresse de vous envoyer ma seconde contribution de guerre pour vous aider à triompher de la crise du papier.

Donner le droit de voter aux veuves de nos poilus n'est pas à négliger.

Mais l'intérêt matériel est autrement sain et moralisateur que l'intérêt électoral.

On prendra, pour nos poilus, leurs veuves et leurs enfants (les poilus du front, n'est-ce pas) des terres, des machines, c'est entendu. Pour ce qui est des machines et outils, les Boches sont des déménageurs émérites : on les chargera du transport.

Ces gaillards-là, quand ils occupent un pays, ne se gênent pas pour le taxer et lui imposer des contributions énormes. Droit du plus fort. Vainqueurs, ayant pour nous, en plus de la force, le droit, ne pourrions-nous pas imposer (en dehors et en plus de ce qui sera demandé aux États) imposer aux provinces, aux villes, aux villages de ces brigands, une forte amende, proportionnée au nombre des habitants, à la richesse du pays, pour constituer le milliard ou le milliard et demi, ou les deux milliards, plus, si l'on veut, destinés à indemniser nos poilus, leurs veuves et leurs enfants, afin que ces « bons Français indépendants chez eux, goûtent, aux frais des vaincus, un bien-être moral et matériel qu'ils auront bien gagné » et qu'ils n'auront jamais sans cela?

Ci-joint cent francs.

Ce lecteur combattant a repris nos paroles, et les a transcrites en y ajoutant son approbation, qu'il a tenu à rendre plus sensible et plus vigoureuse, par une forte souscription à notre œuvre. Il importe d'achever de détacher les gouvernants de la ridicule et malfaisante nuée de l'ascétisme collectif.

Aphorisme Ier. On est désintéressé pour soi.

Aphorisme II. Personne n'a le droit d'être désintéressé pour la France.

LE DÉSINTÉRESSEMENT POUR LA FRANCE

I. — On est désintéressé pour soi.

C'est-à-dire que, si l'on préfère une idée générale à une satisfaction personnelle, c'est soi que l'on veut et que l'on doit priver. Ce n'est pas le voisin, parbleu ! L'homme qui fait le généreux en utilisant l'abstention et le jeûne d'autrui, ne diffère pas de celui qui prendrait de l'or ou du papier dans la poche de ses frères pour leur faire faire les frais de sa générosité et pour en garder le mérite ou l'honneur.

II. — Personne n'a le droit d'être désintéressé pour la France.

A la condition toutefois d'être soi-même né Français et de considérer nos compatriotes comme des êtres dont les biens et les maux nous affectent plus directement que ceux de Lapons ou des Antipodes. J'ai eu l'occasion d'expliquer, il y a bien des années, à M. Marc Sangnier comment jouent et doivent jouer les possibilités de désintéressement chez un individu isolé, ou parmi les conseillers et les chefs d'un peuple. L'être isolé a toutes les libertés du stoïcisme héroïque; mais supposons-lui seulement femme et enfants, voyons les engagements pris à leur égard, voilà sa liberté bornée par ses devoirs; et telle rémunération, dont il peut faire fi s'il ne s'agit que de sa peau, s'impose à lui s'il a charge de foyer. Plus ces charges augmentent, plus s'accroît l'obligation d'utiliser ses peines, de faire servir ses sueurs au cercle limité dont il a pris les responsabilités solennelles. Développez la famille jusqu'à cette famille des familles, une nation, vous avez la mesure des intérêts formidables qui s'imposent à l'État et à l'opinion conseillère de l'État, à l'égal des plus grands devoirs.

Ceux qui voudraient que cette agglomération de be-

soins et de nécessités immenses s'oublient les uns les autres pour professer un céleste et sublime renoncement, ne savent pas ce qu'ils enseignent, mais je vais le leur dire : c'est l'égoïsme le plus dur et le plus cruel, quand ce n'est pas la guerre sociale pure et simple. La haine nationale est le corollaire du désintéressement international, terme dernier de la conception révolutionnaire, qui ne voit dans un peuple qu'une collection de volontés et d'individus.

UN TÉMOIGNAGE

Au surplus, la cause est jugée. Depuis que nous nous efforçons de ramener les guides de l'opinion à une vue sage et réaliste de la nature, d'où tirons-nous les approbations les plus précieuses, les plus hautes, les plus nobles, les plus fiers encouragements ? De l'armée, et parmi les éléments de l'armée, des soldats ou des officiers, les plus vaillants, les plus cités, les plus blessés et les plus disposés à braver de nouveau la mort.

Il y a aussi un suffrage auquel nous sommes particulièrement sensibles, c'est celui des non-combattants qui s'exposent en qualité de brancardiers ou d'infirmiers, à tous les risques de la guerre et dont le grand cœur fraternel n'est point distrait par la lutte des tortures de la pitié.

Voici le sentiment de l'infirmier d'une compagnie de mitrailleuses, « le docteur, comme on l'appelle », nous confie-t-il :

Je me réjouis de vous voir offrir une récompense bien méritée aux survivants de cette guerre, et à coup sûr cette perspective d'un gain à venir nous fera tenir et durer dans la souffrance.

En premier lieu, si un poilu mérite le « coin de terre » ou la « machine », c'est bien le gars du Nord, qui voit sa terre forcée de produire sous la main du Boche, sa maison en ruine, et un avenir bien misérable.

Puis le mutilé, et combien d'autres glorieux!

J'ai fait lire, puis j'ai commenté, ce point de doctrine devant bon nombre de soldats paysans de Limousin et de Gascogne et la causerie finie ils se sont écriés : « *Aqui un brabe ome!* » Voilà un brave homme!

Il serait triste d'entendre le « Pourquoi faisons-nous la guerre, nous, les pauvres? »

Vos arguments arrivent fort à propos, ce sont des sauveurs.

Oui, ils sauvent la France et préparent ce que vous savez, des moissons de gloire, d'honneur et de...

Ainsi Flamands et Garonnais, gens du Nord et paysans du Centre et du Sud-Ouest se sont accordés à sentir le fond humain de cette campagne d'éclaircissement national. Tant mieux si nos motifs de sens commun ont été bons à quelque chose; tant mieux s'ils servent. Il était temps de ne plus traiter des citoyens armés, comme de simples électeurs.

LES FRUITS DE VICTOIRE AUX VAINQUEURS

On peut dire que d'un bout à l'autre de la France militaire et civile tout le monde a compris, tout le monde a admis cette idée simple.

Ce programme transporte aux volés les biens des voleurs, indemnise sur l'avoir des délinquants la force armée mise en mouvement pour les châtier, et intéresse à la victoire son noble et douloureux instrument, le soldat; « Au lieu d'un vieux casque, d'une paire de bottes usagées ou d'un fusil rouillé, dit le *Salut de Saint-Malo*, eh! bien, le poilu recevra des terres, des meubles solides, de bonnes machines, les produits ou moyens de production qui seront à sa convenance chez l'ennemi. Il suffit de voir, pour saisir la justice et l'utilité de l'arrangement. »

Irréprochable du côté du droit, il peut avoir pour effet direct d'ajouter la force, la force décisive, au parti qui soutient le droit. Ainsi les deux notions de droit et de

force, qui se querellent, s'opposent et se contre-balancent dans les rédactions des sophistes et les palabres des rhéteurs, se combinent ici de manière à s'affermir l'une par l'autre. Que souhaiter de plus ?

Le concours du public et celui des intéressés étant bien acquis, il n'y a plus qu'à désirer celui de la grande presse, la presse d'information parisienne. Un de nos amis, « sous-officier très courageux », dit la citation brillante qu'il a méritée aux combats d'octobr 1916, écrit à Plateau :

Certes, Maurras a raison, et beaucoup de journaux à grand tirage feraient mieux de causer de cela, que de raconter des histoires impossibles sur ce qui se passe sur le front et au combat ; ces journalistes-là font des récits et des articles si extraordinaires que les Français sont arrivés à croire que l'on est presque aussi heureux aux tranchées que chez soi. Dans ces conditions, le public trouvera drôle que vous demandiez à ce que les combattants aient des bénéfices de guerre, puisque ces journalistes-là nous représentent presque aussi heureux que si j'étais chez moi, faubourg Saint-Honoré.

Donc, continuez à mener cette campagne qui ne manque pas d'intéresser les combattants.

Parbleu ! On est surpris ou tout au moins on pourrait l'être de voir tant de journaux à grand tirage, hésiter encore devant la propagande d'une vérité d'évidence immédiate. Où l'on est plus étonné encore, c'est quand tous les praticiens de la surenchère électorale et sociale deviennent plus muets que poissons à l'énoncé d'une idée populaire et juste. Il est vrai que notre « justice sociale » est nationale aussi.

D'abord elle ne se rend pas aux dépens des Français ; ensuite elle touche aux gros sous des Boches chéris. Nous sommes de grands sacrilèges. Nous offensons des scrupules très délicats.

CHAPITRE IV

LA RÉPONSE DU PAYS
LES PATRIOTES — LES SOCIALISTES

LE SOLDAT SOUS LA NEIGE

Toute pensée française s'est tournée d'elle-même cet hiver du côté où les rigueurs du temps semblaient plus douloureuses, en raison du nombre d'amis, de parents, de concitoyens qui les souffraient en combattant. Ce troisième hiver de la guerre aura été quelque temps plus rude que les deux autres. Il a été cause de multiplier les ressources matérielles capables de garder contre l'intempérie, celui qui lutte pour nous tous, contre l'ennemi.

A ces stocks rassemblés sans doute par les pouvoirs publics et aussi par le libre dévouement des Françaises et des Français non combattants, il ne faut pas craindre de donner pour suite dans le présent et dans l'avenir, les réserves de force morale destinées à parler à l'âme tandis que le corps est défendu par les bons moyens. On peut imaginer des appels de toute sorte, parlant les uns de la douceur du foyer retrouvé après la victoire, et les autres du droit que l'on a, étant homme et Français, de refuser de vivre en Turc et en Bulgare, en Prussien ou en Bavarois, sous le pied de Guillaume Boche, de ses junkers, de ses socialdémocrates, de ses professeurs, de ses juifs. D'autres voix doivent alléguer la cause de l'indépendance des peuples et encore et surtout l'intérêt profond du salut national français.

Mais pourquoi d'autres voix assez nouvelles, celles-là, ne diraient-elles pas : « Frère soldat, tu as souffert la gelée et la neige, tu as enduré le temps triste sous le vent dur,

et ni ces matins, ni ces soirs n'ont été précisément agréables à vivre malgré les appels de la gloire et malgré les aiguillons du risque lui-même. Tu as tenu bon pourtant, frère soldat, tu as pris patience ; or, tout cela aura une belle fin : belle pour ton pays, mais belle aussi pour toi, belle pour tous tes camarades et pour ta femme, pour les petits enfants que tu as laissés au pays.

« Comprends que cette fin qui nous donnera la victoire te donnera aussi ses fruits, qui seront pleins de joie. L'Allemagne n'est pas un pays de Cocagne, c'est vrai, mais, depuis bientôt deux ans et demi que la guerre dure, il n'a pas été envahi et ses producteurs n'ont pas cessé de produire ; son immense population n'a pas cessé de fabriquer à gogo toute sorte de choses, qui sans être à proprement parler mangeables ni buvables, sont utiles, parfois précieuses, rendent des services pratiques, aident à en produire d'autres et, ma foi, valent de l'argent. Frère soldat, de ces bonnes choses, beaucoup, beaucoup seront à toi, la nation en abandonnera ta part généreuse, tu n'auras qu'à te baisser pour la recueillir. »

LA RÉPARATION PERSONNELLE

« Comme notre ennemi est riche, il devra aussi te payer. Te payer ta pension de vétéran, sans doute. Mais te payer aussi en bon gros capital tintant et trébuchant, pour que tu en aies à ta joie. Fainéant et viveur (ce que je ne te conseille pas d'être), tu en auras pour quelques beaux jours avant de te remettre au travail. Économe, rangé, prévoyant, comme est l'immense majorité des soldats de France, eh ! bien, tu auras là, tout de suite, en un joli tas, un petit pécule avec lequel te mettre en ménage, si tu es garçon, et sinon, remettre à flot ton exploitation, relever tes affaires, s'il y a lieu, ou les développer et les rendre prospères, afin que tant de mois, tant de saisons passés dans cette vie d'enfer pour défendre le reste de ton pays, et pour garantir les générations futures représentent aussi

pour toi-même autre chose qu'un sacrifice absolu et qu'un temps perdu sans retour.

« Même, il faut te le dire dans le tuyau de l'oreille, car il ne faut rien imaginer de si noir, frère soldat, si le mauvais sort veut que tu perdes autre chose que du temps ou ton sang ou des membres à cette guerre, si tu as le glorieux malheur d'y périr, tu ne périras pas sans laisser après toi un droit vivant, un titre solide et sérieux à tous ces beaux bénéfices de ta victoire, et les tiens, qui y participeront sans doute comme Français, recevront aussi leur part comme nés de toi, ou comme unis à toi, ou comme t'ayant engendré. Enfant, femme et vieux parents ne seront certes pas consolés dans leurs larmes, mais enfin, soldat de la France, ils recevront intact le prix de tes peines et de tes travaux. »

Je demande encore une fois pourquoi ces voix si raisonnables n'auraient pas le droit de s'élever, de souffler leur chaleur, leur douceur, leur logique à l'oreille et au cerveau du soldat français. Qu'est-ce qui s'y oppose?

Une sale philosophie née en Bochie, de la source néo-kantienne. Et quoi encore? Une fausse chevalerie romantique.

J'espère bien vous dire comment un officier de marine (retraité celui-là), l'honneur et la vaillance même, mais homme pratique, soldat humain et dont l'humanité ne s'exerce pas d'abord sur nos ennemis, le commandant de Pampelonne, a parlé du projet au *Messager de Valence*. Au *XXe Siècle*, le grand journal belge du Havre, M. Wallez a bien voulu y donner son approbation. Je crois bien, sauf erreur, que M. Wallez est un prêtre. Il enseigne le désintéressement et la charité; mais le désintéressement pour soi, la charité aux autres. Il ne renverse pas ces termes comme les hypocrites du néo-stoïcisme, qui ne sont libéraux qu'avec le sang d'autrui et l'argent d'autrui.

Peu à peu, tous les Alliés se rallieront à ces conceptions raisonnables et naturelles; la longueur, l'inhumanité de la guerre boche leur fera abjurer à tous les nuées du

désintéressement collectif. Et qui en aura le profit? Nos braves soldats, et, pour ceux qui sont tombés, leur famille! La valeur de la victoire en sera doublée pour l'Action Française qui, la première, aura soutenu et fait accepter cette idée de justice, cette idée de bon sens.

LES BÉNÉFICES DE LA VICTOIRE

Faut-il en priver le soldat ?

Ce serait, dit M. de Pampelonne, ce serait d'abord une injustice, car nous ne sommes pas allés chercher les Boches, ce sont eux qui ont arraché nos paysans, nos ouvriers, nos commerçants, nos industriels, nos lettrés, à leurs occupations pacifiques. Il nous ont ruinés par la guerre. Notre victoire doit les ruiner à leur tour. Agir autrement, serait en outre une faute : nous n'avons pas le droit de négliger « l'un des plus grands moteurs de ce monde imparfait : l'intérêt ». L'ennemi l'emploie bien pour allumer les convoitises de ses soldats. Nous serions fous de l'omettre.

M. de Pampelonne flétrit avec force cette « idéologie creuse » :

Les dommages reçus viennent de l'extérieur, et c'est par une force intérieure que vous nous proposez de les compenser! Alors, ce n'est plus une réparation, c'est une transposition de faiblesse. Quand une machine consomme et s'use, c'est par l'extérieur que doit lui venir le combustible et réparation, sans quoi elle finit par s'arrêter.

Ces milliards, qui nous seraient nécessaires pour réparer les maux venus de l'extérieur, seront un soulagement pour l'individu, mais une faiblesse pour la cité, qui aura besoin de tous ses moyens et de toutes ses forces financières pour prévenir de nouveaux et futurs désastres.

L'ennemi a détruit, il doit payer. C'est la justice, et ce serait faire un métier de dupes que de nous affaiblir vis-à-vis de lui, pour réparer les maux qu'il a causés.

Le commandant de Pampelonne estime que la guerre totale doit faire appel à tous les instincts de l'homme, pourvu qu'on se maintienne sur le terrain de la justice, d'où ni lui ni nous ne sommes sortis.

Nous continuons à réclamer pour les combattants et pour les foyers des héros morts, une part personnelle et directe à la dépouille de l'ennemi.

ON VEUT INTÉRESSER L'ARMÉE A LA VICTOIRE

Ainsi que l'a écrit fortement M. Maisonneuve à l'*Express du Midi*, nous sommes au point de convergence du beau, du bon et de l'utile. Les idées qui ne s'excluent pas doivent s'entre-soutenir. Les biens matériels doivent venir en aide à ces vivantes valeurs morales, qui les ont mérités par la vaillance et par la douleur :

Ces laboureurs, ces ouvriers, ces marchands, ces commis, qui ont quitté leur champ, leur atelier, leur comptoir, leur bureau, doivent être indemnisés de leurs pertes, ont le droit de réclamer des terres, des machines, des capitaux et des rentes pris à l'ennemi; car il ne faut pas que la victoire se transforme en misère; il est nécessaire qu'elle serve et qu'elle paie...

Il ne s'agit pas évidemment d'encourager le pillage et de favoriser les rapines, mais seulement de reprendre à des bandits les biens qu'ils ont volés.

Ces reprises, ces conquêtes, à qui doivent-elles profiter tout d'abord, si ce n'est à ceux qui les font ?

M. Léopold Reverchon, de la *Croix du Jura*, a trouvé jusque dans le Code civil (art. 1382) la vérification de cette doctrine de la victoire utile, de la guerre qui paie et du « poil de la bête » devant revenir au chasseur.

Hubert Bailly, au *Réveil* de Vesoul, entend les Poilus lui crier :

Nous sommes Français et patriotes, nous le montrons bien, mais nous sommes aussi des hommes, et la perspective

d'avoir chacun notre part directe, tintante et trébuchante de l'indemnité de guerre, nous mettrait du cœur au ventre et de la vigueur aux muscles. Ah! comme cela nous touche plus profondément que la justice immanente et les progrès de l'humanité! On aura beau nous dire que Charles Maurras, qui a eu cette idée, qui la poursuit et la développe dans *l'Action française*, est un royaliste. Bravo pour les royalistes qui ont de si bonnes idées et de si pratiques!

Cela concorde avec mes informations particulières : « *Après un premier moment de surprise*, me disait un colonel qui avait exposé l'hypothèse à ses hommes, *la joie des plus simples, leurs yeux brillants prouvaient à quel point une pareille perspective était capable de multiplier les énergies.* »

Le *Salut public* de Lyon se rallie aux mêmes façons de voir :

Quoi de merveilleux ou de barbare, si chacun de nos manchots, de nos boiteux, de nos aveugles, de nos muets reçoit, en outre de la maigre indemnité nationale, une assignation de rente sur une ville allemande, ou sur une mine, ou sur une fonderie, ou sur une fabrique de produits chimiques, ou sur une firme de navigation? Quoi d'inique, si chaque paysan, soldat magnifique mais involontaire, trouve dans la victoire quelques centaines de francs de revenu à se faire payer par Berlin, Hambourg, ou une communauté rurale, ou un industriel? Et les morts! A moi et à bien d'autres suffira le deuil inexpiable. Mais le fils à jamais parti qui résumait la fin de ses vieux, leur espoir de bien-être! Est-ce avec des mots ou l'obole de la République que sera comblé l'abîme de misère? Non, non! Les Français n'ont pas désiré la guerre; ce que la sauvage guerre coûte aux Français doit être restitué.

Restitué par « le sauvage » qui l'a déchaînée, aux défenseurs de la civilisation, qui ont tout risqué pour le subjuguer.

L'AVIS CONTRAIRE

M. de Valence, au *Réveil du Charolais*, précise admirablement :

Tous les Français sont en guerre. Tous, agriculteurs, industriels, commerçants, travaillent pour la guerre, pour la Défense de la Patrie, pour la Victoire française.

Combien dans ce travail trouvent même un bénéfice légitime?

Est-ce que ceux qui sont au front, ceux qui *se battent*, exposant leur vie, versant leur sang, n'ont pas un plus grand mérite cependant, et n'est-il pas juste que le profit, un profit bien gagné, s'ajoute à leur honneur et à leur gloire?

Intéressons donc nos soldats aux bénéfices de la guerre, c'est d'une justice élémentaire. A coup sûr, le butin qui sera ainsi à chacun dévolu suivant ses mérites et au fur et à mesure de ses actions de guerre, profitera plus et mieux à l'ensemble du pays, que si l'État se l'adjugeait entièrement, pour le leur rendre ensuite sous une forme d'apparence légale, mais onéreuse et anonyme.

L'intérêt du butin est un *ressort* matériel et moral que l'État ne doit pas négliger.

La longueur de la guerre, les maux qu'elle entraîne pour nos vaillants soldats, font du « butin de guerre » un élément sérieux de mordant pour les troupes, et par conséquent de victoire.

Le *Réveil* de Saint-Giron refait le même exposé sous des formes ingénieuses et nouvelles, mais demande « quel argument » on pourrait bien nous opposer.

D'argument contraire, je n'en ai pas vu un seul. La désapprobation ne s'est manifestée d'abord que par un silence longtemps soutenu. Elle a éclaté enfin. Où ? Chez quels aristocrates ennemis du pauvre peuple ? Il me reste à le dire. Vous les verrez. Mais vous les avez déjà devinés.

LA " PEAU "

Ce sont les chefs socialistes, ce sont ceux qui en d'autres temps et sur d'autres terrains se donnent comme les pre-

miers défenseurs des foules, comme les plus prompts à réclamer pour elles le profit du travail qu'elles fournissent.

Il paraît que le travail de guerre fait exception.

Donc, les crimes allemands comme les souffrances endurées par notre soldat établissent le droit de celui-ci à des indemnités indépendantes des récompenses ou des pensions d'usage, prélevées sur les dépouilles de l'ennemi. On l'a vu : c'est de quoi relever le pays à la paix en munissant le soldat libéré d'un petit capital, c'est de quoi abréger cette guerre, en fournissant un mobile nouveau, qui peut être puissant, étant fondé sur l'intérêt, à l'énergie et à la constance des combattants. Des hommes de tous les partis en sont tombés d'accord avec nous. Seuls les chefs socialistes ont évité avec soin de rien faire, ni de rien dire qui pût orienter de ce côté la réflexion de leurs amis, militaires ou civils.

Eux qui se disent si dévoués au bien-être des individus, et qui fondent toute leur fortune politique sur la défense des besoins du peuple, plus encore que de ses droits, ils ont marqué une indifférence parfaite à cette amélioration du sort du soldat citoyen.

DIFFICULTÉS SOCIALISTES

Ont-ils vu quelque part que leur silence était mal interprété ? Ceux de Grenoble ont estimé indispensable de s'expliquer. Dans leur journal, le *Droit du Peuple*, M. Chastanet a raconté que « le camelot du Roy Charles Maurras a fait une trouvaille bien digne des gens de son espèce : il faut, si nous l'en croyons, promettre au poilu une part des dépouilles de l'ennemi ». Et M. Chastanet déclare que le poilu doit se garder de cette idée comme de la peste. Pourquoi ?

1° Parce que « ce sont des promesses de gascon. » Vrai, je ne comprends pas. Est-ce que je ferai le partage ? Est-ce que je demande à trier le butin ? Le gouvernement existant pourra doubler chaque état-major d'un inspec-

teur des finances de façon que, prélèvement et répartition, tout soit régulier. S'il y a Gascon dans l'affaire, ce doit être le Dauphinois du *Droit du Peuple*, mortifié de voir faire au peuple des promesses qui ne sont pas signées du nom de ses amis.

2° Seconde raison de l'obligation faite au poilu de rejeter cette tentation satanique : « Parler ainsi à nos soldats, c'est leur supposer une âme mercenaire. » Ah! bah ? « C'était bon pour un roi d'avoir des soldats payés et intéressés, des soldats qui ne combattaient *que* pour le gain. » Ce *que* en dit long sur la déformation imposée par l'esprit de parti à l'histoire de France, aussi bien qu'à notre innocente pensée. M. Chastanet dit aussi :

Aujourd'hui nos armées ne sont plus des armées de mercenaires, des armées vivant de pillages, de vols et d'assassinats. En France, c'est la nation qui est en armes. Et cette nation se bat pour des buts plus nobles et plus élevés. Lui promettre quelques louis d'or, quelques épaves, volés à l'ennemi, c'est l'injurier.

Qui parle de voler, quand il s'agit de reprendre, selon des formes régulières beaucoup moins dures que celles des armées allemandes en Belgique et dans le Nord ? J'ose signaler à M. Chastanet le déchirant appel des ouvriers belges, qui a été rendu public.

IMPURETÉS DES SOURCES BOCHES

Sans doute, le socialiste grenoblois consent, il veut même être le premier à consentir que « l'on traite humainement le poilu » (en vérité, quelle bonté!); il admet qu'on « tienne compte » des « sacrifices et des pertes dudit poilu ». M. Chastanet, bon prince, accorde encore cela, « certes oui ». Mais, ajoute-t-il,

Mais pour donner cette récompense à ses nobles enfants, une démocratie ne doit pas compter sur les fruits de la rapine et du vol. Ce sera un chapitre de plus à ajouter aux dépenses

pour payer les dommages de guerre. Et l'argent nécessaire pour faire face à ces dépenses, on le devra puiser à des sources plus pures.

Ces « sources plus pures » sont extrêmement gaies ! Il faut comprendre que ce seront des sources françaises.

L'argent boche, entendez bien, c'est du sale argent ; le capitaliste boche, il sent mauvais ; il faut le laisser là où il est, n'y pas toucher, ne pas se salir. Le capitaliste français, ou plus simplement le propriétaire, à la bonne heure ! Il est joli, il sent bon, il est fait sur mesure pour offrir toute la surface propre aux exactions et déprédations financières rêvées par M. Chastanet et les chefs socialistes, ses amis.

Grand, petit ou moyen propriétaire français, industriel et commerçant, réserve et avenir du pays, mais déjà si frappés et éprouvés dans votre sang, dans vos ressources, vous êtes avertis que vous serez seuls de corvée. Ne comptez pas y couper en alléguant le fait que vous êtes moins riches que les Boches de la Bochie, qui n'a pas souffert de la guerre. Tant pis pour le pauvre poilu ! La différence entre ce qu'il aurait touché d'une bonne indemnité de prises en Allemagne et le maigre dédommagement offert par la patrie à son défenseur, sera compensée par l'extrême plaisir que notre combattant éprouvera sans doute à se dire que c'est tant de pris sur ses concitoyens, et que nulle source étrangère ne dégorge de flot impur dans son petit bien !

LE PAIN DE LA BOUCHE

Que si la compensation lui paraît vaguement et tristement blagologique, M. Chastanet le consolera en lui montrant l'album d'images des soldats de l'an II. C'est ça qui est fameux :

Ils allaient, glorieux et sublimes, porter à la pointe des baïonnettes la déclaration des Droits de l'homme et du citoyen. Ils allaient prêcher par l'action, la guerre aux tyrans et la paix aux peuples.

Aussi, le souvenir de ces va-nu-pieds superbes reste et se perpétue, comme un symbole d'abnégation et de gloire pure, tandis que le souvenir des mercenaires du moyen âge est un souvenir pesant, une tache qui enlaidit quelques pages de notre histoire.

Comme M. Pierre Renaudel à la France, M. Chastanet offre aux Français la contemplation du ciel étoilé, avec échappées sur la beauté de leur âme. Le poilu pensera qu'on peut s'offrir tout cela en temps ordinaire, mais qu'après les efforts, les fatigues, les effroyables déperditions de la guerre, il aurait été bien agréable d'avoir du substantiel et du positif.

Qu'y faire? Le substantiel des chefs socialistes n'est pas celui de tout le monde. On a dit méchamment que l'antiquité était le pain des professeurs. Plus justement, le pain des chefs socialistes, c'est la révolution sociale. Nous leur ôtons le pain de la bouche, par la solution qui prend chez l'ennemi le moyen de régler, outre les frais généraux de la guerre, le montant de toutes les perturbations individuelles que le fléau détermina depuis vingt-huit mois.

Alors, la paix extérieure serait aussi la paix intérieure? Alors, ce choc des peuples n'annoncerait pas le choc des classes et des conditions? Alors la France et ses alliés, sagement conduits, pourraient faire l'épargne d'une révolution? Alors ce serait la concorde? Alors, le paisible travail? Voilà ce qui consterne les chefs socialistes. Il faut bien l'avouer, ces messieurs sont volés.

LA PART DU POILU

Si un Français sans parti pris hésitait, je le prierais de voir une lettre. Un caporal m'a fait le grand honneur de m'écrire du front :

Je vous envoie ces quelques mots, pour vous féliciter de la campagne que vous menez sur les « Prises de guerre et la part du poilu » dans notre noble journal *l'Action française;* j'ai fait lire plusieurs des lettres reproduites à la Propagande,

à plusieurs de mes camarades, et surtout à des camarades qui ont encore leurs idées noircies de leur dieu Jaurès et qui croient encore que royauté veut dire esclavage, ou gouvernement de nobles ou de curés, et ne lisent pas *l'Action française*, croyant que c'est un journal qui ne s'occupe pas du tout de l'ouvrier et du malheureux. Ils sont tous étonnés en voyant au contraire que *l'Action française* les défend, plus que n'importe quel journal se disant le défenseur du peuple, et finalement ne faisant rien pour lui, au contraire, ne cherchant qu'à les faire exploiter.

Oui, bravo pour votre campagne; oui, c'est bien beau de dire que l'on combat pour la liberté et les droits du monde, mais il faudrait aussi que l'on nous dise et que l'on nous montre que nous combattons pour notre existence et non pour notre ruine, il ne s'agirait pas qu'à notre retour dans nos foyers nous n'y trouvions que la misère, pour fruit de notre dévouement sur le champ de bataille, et c'est ce qui nous attend tous, pauvres poilus

(*Censuré*).

brave poilu, qui aura souffert toutes sortes de maux, pour sauvegarder notre chère France des mains de l'Allemagne.

Oui, au premier appel de la France, nous nous sommes levés et, accourus à son secours, nous avons quitté tout ce que nous avions de plus cher, parents, femme, fiancée et amis, nous avons quitté nos maisons, nos champs, et nous du Midi, nos vignes; *l'on nous a pris chevaux, charrettes, harnais, l'on nous l'a bien payé un peu, mais où est passé cet argent après bientôt trois ans de guerre?* Comment retrouverons-nous nos champs et nos vignes, à notre retour, comment pourrons-nous sans économies (et les économies pendant ces trois années seront plutôt des dettes) *nous remonter d'un cheval, d'une charrette et de tout ce que nous n'avons plus* depuis notre absence?

Nous savons bien que tout de suite les puissances ennemies ne pourront nous payer tous les frais, *mais elles auront bien des chevaux qui survivront de cette guerre, des harnais, des charrettes, etc., qui ne seront pas démolis.* Eh bien, tout ça pourrait être distribué à chaque poilu *selon ses besoins et ses mérites*, et en *plus une petite somme* pour qu'il puisse continuer

son labeur d'avant la guerre, et qu'il puisse faire reproduire sa petite propriété et reprendre sa vie de famille heureuse, d'avant la guerre.

Continuez toujours à nous défendre, tous les poilus seront avec vous, avec nous, avec *l'Action française*, et après la guerre, nous balayerons tous ensemble la cause de nos malheurs et de nos misères.

Je vous salue, votre ardent soldat.

POUR ACCÉLÉRER LA VICTOIRE

SILENCE ET GROGNEMENT SOCIALISTE

Tout ce que nous écrivons continue de ne pas faire plaisir aux chefs socialistes. D'abord, eux qui ne demandent qu'à prélever le bien français, ont horreur de demander aux Boches quoi que ce soit. Le principe de propriété en Bochie est sacré pour eux. Ensuite, tous leurs calculs sont établis pour un pays où la petite et moyenne propriété n'existerait pas ou serait sur le point de disparaître : un des espoirs que leur inspire cette guerre est de voir s'effacer la principale difficulté que le statut des fortunes françaises oppose à leur système. Enfin, l'État seul leur paraît capable d'administrer la fortune des citoyens. En décrétant des pensions, beaucoup de pensions, rien que des pensions, on fait dépendre tout le monde de l'État ; en procédant, comme nous le souhaitons, à des distributions de capital (nature ou espèces) plutôt que d'annuités, on rend le citoyen, le chef de famille, le Français, maître de son présent et de son avenir : cette indépendance économique va directement contre le dada du collectivisme. Joignez que l'idée d'une guerre qui payerait ses guerriers, renverse la dogmatique du pacifisme... Il était impossible d'être en désaccord plus complet.

L'OCCASION

Le désaccord a été longtemps silencieux. Bien que cette idée de la « part du poilu » fût détestée des braves chefs

socialistes, à proportion qu'elle était mieux accueillie des intéressés, ils laissaient leurs comparses exécuter de temps en temps une ruade de ce côté, mais, quant à eux, se taisaient avec soin. Cependant l'envie de parler ne leur manquait pas. C'était l'occasion favorable qui faisait défaut.

La leur avons-nous donnée le 4 février? L'un d'eux, M. Bracke, l'a cru, et pour donner corps à son propos, il commence par écrire que nos « conclusions » sont tirées d' « expériences frelatées ».

J'avais eu d'abord l'impression, en lisant l'article où se trouvait ce mot, qu'il nous accusait de tromper nos lecteurs. Pas du tout. Il tend plutôt à dire que nous sommes tombés dans l'erreur ou que nous y penchons, par faiblesse d'esprit. Le puissant cerveau qui a passé vingt ans de vie politique à prédire les transformations qui ne se sont pas produites, et qui n'a fréquenté l'Allemagne et les socialistes que pour se faire rouler par eux, a pitié de notre méprise. Nous l'en remercierions, s'il nous découvrait quelque vérité. Le malheur est qu'il est trompé lui-même, en voulant relever une erreur, qui n'existe que dans son imagination.

LE GLISSEMENT DE M. BRACKE

Nous avions dit que les mobiles désintéressés de la guerre s'adressaient aux élites seules. Nous avions ajouté que le droit, l'honneur, la justice, le patriotisme, le culte des héros formaient cependant une base trop étroite pour l'élan général et pour l'élan particulier de vastes multitudes. Que répond M. Bracke? D'abord que ce « procédé de raisonnement *glisse* à la notion d'égoïsme individuel comme *seul* élément de réalité ». Cette idée de glissade est, soit dit en passant, une bonne manière de faire dire aux gens ce qu'ils ne disent pas. En outre, ce mot « seul » appliqué à un élément de réalité que nous venions précisément d'associer aux autres (savoir : l'honneur, le

drapeau, le droit et le reste), et qui par conséquent n'était aucunement seul, cette épithète postiche donne un modèle accompli des procédés habituels d'une rhétorique intéressée. Le politicien qui a besoin de paraître avoir raison devant ses dupes, suppose à l'adversaire une idée fausse qu'il se charge ensuite de réfuter haut la main !

LES INTÉRÊTS ET LE PAYS

« Seuls, dit M. Bracke, les intérêts solidaires n'ont jamais pu rassembler et mobiliser des foules. » Et il ajoute : « Les intérêts militaires (seuls, toujours) sont justement ceux qui brisent la solidarité la plus forte. » Ils la brisent, en effet, lorsqu'ils sont divergents. Ils la resserrent s'ils concordent. C'est une vieille remarque de Mirabeau justement retenue par Comte : il y a des cas où les intérêts sociaux et les intérêts individuels se rencontrent, il y a des cas où ils s'écartent, et le grand art est de faire régulièrement bénéficier la collectivité de la concordance féconde.

Il n'en reste pas moins exact que de notre temps et toujours les grands élans spontanés des nations et des sociétés ont été mus par des passions généreuses et désintéressées ; les croisades religieuses, guerrières, sociales présentent et présenteront toujours ce caractère, mais M. Bracke n'a pas vu que ces mouvements, si vastes soient-ils, et quelque multitude qu'ils aient émue, ont pour moteurs et même pour matière de véritables élites morales. Or ce n'est pas la seule élite morale qui prend part à cette guerre, c'est toute une société, c'est toute une nation. Seuls les infirmes et les inaptes physiques (ajoutons-y les députés, si Bracke le veut) en sont exemptés.

Qu'ils aient suivi Pierre l'Ermite ou Gauthier sans Avoir, gens à cheval ou gens de pied, les croisés laissaient au pays une masse de population adonnée au labour, au négoce, aux métiers et aux autres arts. On ne faisait pas faire la guerre au pays entier. Nous en sommes venus

à cette extrémité. Pour la faire bien, il importe donc d'y associer tous les éléments du pays, c'est-à-dire, comme nous écrivions, de « vastes multitudes », des multitudes infiniment plus vastes que celles qui se lèvent spontanément, ou par imitation et entraînement, aux heures de crise, et ces foules immenses doivent être associées à cette œuvre nouvelle par des idées et des sentiments dont elles aient la notion, le sens, l'habitude. Nous nous sommes plus d'une fois apitoyés sur les hommes que l'État est bien obligé d'envoyer à la guerre comme des enfants en classe, mais avec le seul appât d'un devoir stoïque à remplir. Nous demandions qu'il y fût ajouté au moins ce qu'on donne aux enfants : des prix. Cela est d'autant plus juste et plus sage que la sanction qui punit existe. Pourquoi n'y aurait-il pas des sanctions qui récompensent ? — Il en existe ! — Elles sont militaires. Il en faut de civiles, parce que la vie civile est intéressée par la guerre à un degré où elle n'a jamais été.

FERONS-NOUS LA GUERRE EN JOBARDS

Je veux vous citer une bonne et saine parole du poète Charles Le Goffic, à ce sujet.

Le Goffic traitait dans un grand journal d'information populaire, le *Petit Parisien*, des causes et des effets du blocus sous-marin allemand, ainsi que des remèdes qui peuvent y être opposés : hydroavions, navires marchands armés, changement de route de navigation, raccourcissement de certaines lignes, retour au système des convois avec défense de naviguer isolément, enfin « institution d'un système analogue à l'ancienne part de prise ».

C'est là que Le Goffic montre son sens direct des choses et son expérience du vieux cœur immuable des hommes :

Les sous-marins allemands, qui avaient d'abord un équipage régulier, sont aujourd'hui presque tous montés par des équipages du commerce. Ces équipages touchent tant par navire coulé. La prime est plus ou moins forte, suivant le

onnage. C'est ce qu'expliquait dernièrement au capitaine d'un steamer danois, qu'il venait de couler au large des Triagoz, le commandant d'un sous-marin boche. Ce commandant avait détaché d'un carnet à souche un reçu, qu'il avait donné au capitaine. « A quelles fins, ce certificat? demanda le capitaine. — Pour vous servir de décharge à vous-même et pour nous permettre de toucher la prime à notre retour en Allemagne. » Cette prime serait, paraît-il, de 4.000 marcs par bateau de 10.000 tonnes et au-dessus.

LES MARINS ALLEMANDS FONT LA GUERRE EN COMMERÇANTS. CESSONS DE LA FAIRE EN JOBARDS.

Et, soit par le rétablissement de la part de prise, difficile à fixer en l'espèce, soit plutôt, comme le demande M. André Lefèvre, par l'attribution de primes suffisamment élevées, AJOUTONS AU SENTIMENT DU DEVOIR LE STIMULANT DE L'INTÉRÊT PARTICULIER. En tous pays, on se bat mieux pour une réalité que pour une abstraction.

Voilà l'évidence. Si, au lieu d'être influencé par des professeurs férus d'une fausse morale stoïque, ce magnifique pays avait à sa tête des esprits pratiques, on ne discuterait même pas de ces évidences. Mais les gens qui patronnent par esprit de parti toutes sortes de choses et de gens malhonnêtes, se font un cas de conscience d'altérer la beauté de l'âme des combattants en les exposant à tirer profit de leur sacrifice. Rousseau, Kant, l'idéal de la démocratie ne pourraient s'arranger de la compromission. Ces hautes autorités nous ayant condamnés à faire la guerre comme les anges, il est inévitable de la faire en jobards.

Pascal avait écrit quelque chose de tel. Le Goffic nous en donne une adaptation très heureuse.

Tous les Poilus et tous les amis des Poilus, et tous ceux qui veulent que la guerre accorde leur part de conquête aux Poilus, lui seront reconnaissants d'avoir si bien recommandé aux Français de ne pas se résigner aux naïvetés suicides.

VERS LA PART DU POILU : ÇA MARCHE

Nous avons eu le plaisir de constater enfin que des organes de l'opinion républicaine régnante, semblent vouloir s'orienter vers notre projet d'intéresser le combattant aux bénéfices de la guerre. Je dis *républicaine régnante*, car notre confrère Jean Herbette a beau être le neveu d'un ambassadeur de la République à Berlin, M. Léon Bailby a beau compter à son actif vingt-cinq ans de campagne républicaine : de mystérieux et incompréhensibles motifs rendent ces messieurs aussi suspects que nous-mêmes. Ils sont aussi « compromis » à droite, que nous.

C'est bizarre, mais c'est ainsi. Pour compter, l'opinion républicaine doit être radicale, anticléricale, que sais-je?... Non, je n'en sais rien, et peu importe : l'important c'est que notre idée, l'idée utile, soit entrée dans la zone du parti seigneuriant.

La Chambre ayant fini par manifester le vœu très juste de porter à un franc par jour la solde des poilus aux tranchées, un député, M. Raoul Péret, a posé au *Petit Journal* deux questions. Comment payer cela? Sur quels fonds le payer? *Comment payer* : c'est-à-dire faut-il payer tout de suite, et exposer ce précieux supplément de solde à être détourné par les mercantis peu scrupuleux qui abusent des besoins et des faiblesses du front; ou faut-il capitaliser, former un pécule, qui serait retrouvé à la démobilisation et qui serait rendu à la famille en cas de malheur? *Sur quel fonds l'imputer* : c'est-à-dire, reprend M. Raoul Péret, en sa qualité de rapporteur général du budget, faut-il prélever ces 800 millions annuels sur les ressources ordinaires du pays, déjà cruellement grevé, ou sur les privilégiés de la guerre, par exemple les ouvriers d'usines? ou sur quoi?

HORS DE L'ASCÉTISME BÉAT

Et nous nous disions, à cette lecture, que le pécule aurait du bon, mais qu'il ne serait ni juste ni politique de prendre aux ouvriers d'usine ce qu'on veut donner aux poilus. Notre vieille et chère idée d'associer chaque combattant aux résultats de la victoire et aux dépouilles du vaincu, me revenait en tête le plus naturellement du monde, quand un coup d'œil jeté sur un journal hostile, l'*Heure*, et sur l'article d'un confrère qui n'est certes pas un ami, M. Charles Bos, nous a donné la magnifique satisfaction de voir que nous n'étions plus seuls de notre espèce et que l'esprit public républicain orthodoxe se décidait à s'orienter vers la vieille raison française.

M. Charles Bos écrit en effet, par allusion à des articles antérieurs qui nous ont malheureusement échappé, mais que nous aurions été heureux de lire et d'applaudir :

Nous avons si souvent soutenu, dans ce journal, qu'il est ridicule de demander à des gens, même à des Français, de se battre pour l'honneur, la gloire, la civilisation, le droit, que nous sommes heureux de profiter de l'occasion pour répéter ceci. Chaque soldat doit avoir un intérêt personnel à faire la guerre.

(Surtout quand cette guerre est entrée dans sa troisième année, et que toute la production de trois millions de citoyens en a été suspendue.)

Le pécule, voilà déjà une satisfaction. Mais c'est insuffisant. Qu'on leur promette une part de butin, comme faisait Napoléon Ier : « *Soldats, je vais vous conduire dans les plus riches plaines du monde. Vous y trouverez...* » L'Allemagne a provoqué la guerre. Elle devra payer. Et ce sera bien le moins qu'on indemnise chacun de nos poilus et les familles de ceux qui seront morts, ou qui auront été affreusement blessés pour la défense de la patrie.

Voilà qui est parler et agir. Voilà qui substitue aux verbalités vides, les mots dont le son porte un sens. Voilà

qui donne à espérer que les partis radicaux gouvernants, plus réalistes, plus sensés que la troupe de sganarelles et d'utopistes des chefs socios, se rendront enfin compte du facteur moral à créer, en tant qu'il sera condition du fait de victoire auquel nous tendons tous.

ENCORE LES PHILOSOPHES SCYTHES

Cela n'ira pas sans peine, en raison du nombre infini des idées fausses qui circulent, et de leur puissance sur des cerveaux, les uns mal gérés, les autres tourneboulés. On a vu de quels grognements les socialistes, de l'espèce vulgaire et de l'espèce éduquée et même érudite, ont accueilli l'idée d'associer le combattant au fruit du combat. Ce ne sera pas seulement du côté socialiste que sévira l'épidémie du faux scrupule. Les radicaux bien intentionnés et lucides comme M. Charles Bos auront du mal à convertir certains de leurs collègues.

Je lis, par exemple, au *Courrier parlementaire*, sous ce titre cocasse, « la prime au devoir » :

La proposition de M. André Lefèvre, si bizarre soit-elle, a obtenu l'assentiment de la Commission de la marine de guerre.

Comment les Parlementaires ne comprennent-ils pas qu'une prime au courage ne peut être offerte que par l'initiative privée, et non par le budget national?

(Tiens, pourquoi? Le budget national ne serait-il pas intéressé à être valeureusement défendu? Ou les députés auraient-ils intérêt à ce qu'il ne le soit point?)

La Ligue Maritime française, que préside M. Millerand, a saisi aussitôt l'occasion offerte *de se faire un peu de réclame*, et de réparer la gaffe de M. Lefèvre. Elle ouvre une souscription dont le produit sera attribué aux équipages des navires marchands ayant coulé ou capturé un sous-marin ennemi.

Les listes seront publiées.

Les établissements de crédit ont ouvert leurs guichets.

Voilà qui est de bonne... guerre ! Mais la prime nationale de M. Lefèvre est vraiment ridicule !

Et M. Maurras le souligne en réclamant une prime pour tout soldat qui tue un Boche ! — A quand le tarif ?

Nous ne daignerons ni rectifier, ni combattre cette facétie. Mais nous l'exposons, comme on exposait au pilori. Nous la montrons comme on montre à la foire les phénomènes et les monstres. Et nous observerons que l'étonnement de l'écrivain anonyme qui nous discute, se rattache à l'idée qu'il se fait du devoir. Une prime au devoir lui paraît immorale et absurde. Il est tellement pénétré du thème kantien du devoir sans plus, qui s'impose tout seul, sans motif raisonné, devoir dont l'accomplissement porte avec soi son allégresse et sa récompense, que tout lui semble devoir être organisé *pour que seule la transgression de ce devoir puisse rapporter des avantages matériels*. Pas de sanction, pas de sanction, cela aboutit aux sanctions absurdes : la vertu, sinon punie, du moins réduite au pain sec de la contemplation des nuits étoilées, et le vice toujours nourri de chair succulente, abreuvé de vin généreux, voilà le régime que nos professeurs (*censuré*) ont préparé depuis quarante ans à la France.

LA PART DU POILU SOUS HENRI IV

Tout le monde a lu, tout le monde a cité, comme il nous a bien fallu le faire les premiers, la fameuse tirade du général Bonaparte en vue (comme Annibal, s'il vous plaît) des grasses plaines lombardes. Nos amis ont pris plaisir, comme nous, plus que nous, à redire après le grand homme : « Soldats, je vous conduirai dans les plus riches plaines du monde... », et nous serions certes les derniers à médire de ce topo.

Il est juste. Il est vrai. Il correspond aux besoins éternels de l'âme humaine et du corps humain. Tout de même, c'est style Empire. C'est raide, et c'est dur. Vu à

part, détaché, c'est très beau. D'accord. A la manière d'une page de Sénèque ou (mieux) de Tite-Live. Avouons qu'il y a encore mieux. Une lettre de Louis XIV. Dix mots de Richelieu. Et ceci encore, cette allocution du roi Henri IV au matin de Coutras, laquelle, si l'on posait le « pourquoi c'est beau ? » fournirait peut-être un moyen de montrer de combien de façons la fine nature hellénique ou la souple nature gauloise mérite de l'emporter sur le com passé romain. Il y a là comme une flexibilité divine, comme un goût des choses idéales.

Voici les paroles du Roi :

Mes amis, voici une curée qui se présente bien autre que vos butins passés.

C'est un nouveau marié (le duc de Joyeuse) qui a encore l'argent de son mariage dans ses coffres; toute l'élite des courtisans est avec lui. Courage! Il n'y aura si petit entre vous, qui ne soit monté sur des grands chevaux et servi en vaisselle d'argent.

Qui n'espérerait la victoire, vous voyant si bien encouragés? Ils sont à nous. Je le juge par l'envie que vous avez de combattre. Mais pourtant nous devons tous croire que l'événement en est en les mains de Dieu, lequel sachant et favorisant la justice de nos armes, nous fera voir à nos pieds ceux qui devraient plutôt nous honorer que combattre.

Prions-le donc qu'il nous assiste. Cet acte sera le plus grand que nous ayons fait. La gloire en demeurera à Dieu, le service au Roi notre souverain seigneur, l'honneur à nous, et le salut à l'État.

Est-il possible de mieux mettre d'accord toutes choses ! Comme on conçoit que le subtil, complexe et profond Sainte-Beuve ait aimé cela ! L'honneur y est compté, l'utilité publique, le service des choses supérieures auxquelles s'applique la religion. Et cela n'empêche nullement le roi de Navarre de parler rondement de « butin » à ses hommes, et d'un « butin » fameux, supérieur à tout ce qu'ils ont fait de pareil antérieurement, vaisselle d'argent et le reste des biens meubles et de l'argent du nouveau marié à mettre *à quia*...

Morale : Il n'est pas impossible que l'hypocrisie soit une invention moderne. Depuis qu'elle règne et gouverne, non seulement la valeur morale du monde diminue, mais ou voit décroître et baisser les commodités courantes des honnêtes gens. On envoie de braves soldats français guerroyer, mais on leur interdit de faire leur main et de se tailler leur part. Résultat : les Boches la taillent, et les embochés de l'intérieur font murmurer à nos poilus :

« Pourquoi vous battez-vous ? »

Je conclus qu'il faut associer le combattant au bénéfice de sa victoire et, comme sous Bonaparte, comme sous Henri IV, assigner la « part du poilu ».

GUERRE QUI PAIE OU DÉCLAMATION JURIDIQUE

Une note mélancolique de Barrès avertit le lecteur de ne pas espérer des harangues éloquentes préparées pour la Chambre une idée concrète et pratique de nos objectifs guerriers en Allemagne. En d'autres termes, on ne dira pas au peuple français et à l'armée française ce qui serait propre à récompenser en bloc, comme État, comme Nation, ce prodigieux élan de leurs forces unies. Dira-t-on du moins à nos soldats que, un par un, ils participeront au bénéfice de la victoire, de quelque façon qu'on le réalise ? A défaut d'une perspective générale des fruits de notre victoire, ouvrez du moins sa perspective singulière à chaque combattant ! Car si l'on garde le silence sur le profit public et que l'on se juge réduit à la même abstention sur le profit particulier, il est à craindre que l'émotion, que la production d'énergie escomptée par les fédérations assemblées, n'aient pas une durée plus forte que celle des beaux sons et des beaux éclats de voix sitôt qu'ils se seront éteints. Pour avoir un bon feu, on acquiert du combustible solide. Une flamme alimentée de gaz pur brûle sans éclat.

Ne nous a-t-on pas embarrassés d'une de ces flammes inutiles en conseillant de nous grouper sous le vocable de

« Toute la France debout pour la victoire du droit ! » Je n'ai pas d'objection contre ce vocabulaire, sauf qu'il est terriblement inopérant et que le monde politique se fait illusion sur sa portée. Nos soldats ont un mot pour cela : c'est le bourrage de crâne numéro un, premier modèle.

Un peu de bon sens devrait suffire à voir que le sursaut de l'idée du juste a vieilli. Nous l'avons eu en août-septembre 1914, pour l'Alsace, pour la Belgique. Nous l'avons retrouvé en 1915 pour la Serbie. Il ne faudrait pas compter que deux ou trois suppléments d'atrocités inédites doivent beaucoup renouveler ni échauffer cette noble et sainte colère. A la fureur dévorée et non satisfaite, succède peu à peu un état d'atonie, qui n'est pas la résignation, mais qui demanderait ou le silence de l'action, ou, *si l'on parle*, des stimulants nouveaux.

Après de si longs mois de guerre, il ne serait que de pleine justice de faire succéder aux sentiments passifs inspirés de la simple révolte, des volontés actives nées de l'esprit de vengeance et de réparation et conduites jusqu'à l'imagination claire et nette de ce qui sera exigé du barbare vaincu : provinces, indemnités, réparations d'ordre général pour les États victorieux; parts de prise, parts de butin, parts de trophées pour les combattants dont la sagesse et le courage auront engendré la victoire.

LA RÉPARTITION

Un ancien magistrat a bien voulu nous adresser une longue et utile lettre sur notre projet d'associer les combattants au bénéfice de leur victoire. Les précisions auxquelles il ne s'attache que pour mieux fixer les idées, peuvent être modifiées, mais donnent une idée concrète de la manière dont les choses peuvent se passer. Le sens juridique de notre correspondant est éclairé et affiné par une haute expérience des choses réelles :

Votre campagne pour intéresser le soldat aux bénéfices de guerre a reçu de suite mon adhésion la plus entière. L'idée

est essentiellement juste, humaine et partant salutaire. J'en ai cherché l'application pratique.

Il y a deux inconnues au problème :

1° L'étendue des bénéfices à retirer de la guerre.

2° La répartition à en faire.

1° Je n'hésite pas à dire que l'étendue des bénéfices de guerre doit être énorme : elle doit tendre d'une part à réparer tous les dégâts, frais et dommages occasionnés aux Alliés par une guerre qu'ils n'ont point provoquée, et d'autre part à amoindrir pour longtemps les forces vives des assaillants. C'est l'application de la théorie juridique de la réparation des dommages et du châtiment exemplaire à infliger au coupable qui a causé criminellement ces dommages.

L'indemnité pourra consister en espèces, en expropriation de terres, mines, forêts, bétail de toute sorte, machines et instruments aratoires et industriels, produits manufacturés, etc., en remise de bâtiments de guerre et de commerce, de canons, fusils, matériel de guerre, etc., partie à livrer de suite, partie à fournir en annuités sous la garantie d'occupations stratégiques.

Les territoires conquis, *en dehors de l'Alsace-Lorraine*, entreront en ligne de compte pour une valeur représentant la capitalisation à 5 p. 100 des impôts payés par ces territoires avant la guerre.

2° La répartition doit correspondre aux sacrifices consentis et aux pertes éprouvées. Les parties lésées par la guerre sont l'État, les pays envahis, les soldats. Il est difficile de fixer une répartition adéquate à des dommages dont l'importance n'est ni déterminée ni définitive. Toutefois, je proposerais les bases suivantes :

Moitié à l'État, un quart aux pays envahis, un quart aux soldats.

A. La part de l'État se justifie d'elle-même par les énormes charges que lui a fait assumer la guerre, et que nous devons à l'avenir du pays d'atténuer le plus possible.

B. La part des pays envahis se justifie également par les souffrances, pertes et dommages occasionnés par la guerre; elle doit s'appliquer non seulement aux individus mais aussi aux collectivités qui ont souffert dans leurs intérêts matériels, moraux, artistiques, et aussi aux victimes de l'invasion aérienne.

C. La part du soldat, enfin, est tellement légitime que votre proposition a reçu l'adhésion de tous les esprits que n'ont pas obscurcis les nuées humanitaristes.

Il est inadmissible que le soldat qui a souffert dans son sang et dans ses biens, ne reçoive d'autre réparation qu'un peu de gloire, et que les veuves et les orphelins ne trouvent d'autre compensation à leur ruine morale et matérielle qu'un souvenir glorieux, souvent éphémère. Le soldat qui a donné son sang, sa vie, ses biens pour la défense du pays, s'il participe à l'honneur, doit aussi en toute justice participer aux réparations qu'il a fait obtenir.

Comment répartir la part attribuée aux soldats?

Évidemment, il doit y avoir une gradation suivant le degré de concours ou de sacrifices fournis par chaque soldat à la défense du pays. A titre de spécimen de ce qui pourrait être fait, je proposerais :

Une part à tout officier ou soldat ayant fait au moins une année de campagne effective sur la ligne de feu, ou, dans une durée moindre, ayant été blessé et réformé pour maladie contractée sur le front. N'auraient droit à aucune part les militaires de tous grades restés à l'arrière, ou employés dans des services non exposés.

Une part supplémentaire au militaire amputé, et pour chaque membre perdu.

Une autre part supplémentaire pour chaque décoration.

Deux parts supplémentaires au militaire décédé sur le champ de bataille ou des suites de ses blessures.

Toutes ces parts peuvent être cumulées. Elles seront doubles pour les officiers jusques et inclus le grade de capitaine, triples pour les officiers de grades supérieurs. Des affectations spéciales pourront être faites aux généraux ayant commandé des corps d'armée et obtenu des succès sur les champs de bataille.

Les parts auxquelles auraient eu droit les militaires décédés, reviendront à leurs veuves et héritiers en ligne directe, sans préjudice des pensions ordinaires.

En l'absence des veuves ou d'héritiers en ligne directe, moitié des parts seulement pourra être attribuée à ceux pour lesquels le militaire défunt remplissait un rôle de soutien, tels que frères ou sœurs, orphelins, pupilles, vieux serviteurs, etc. Les parts des militaires décédés qui ne recevraient

pas d'affectation, seraient attribuées aux œuvres de guerre, orphelins et mutilés.

Répartition analogue pourrait être faite pour la marine.

Insignifiantes si l'on se contente d'une victoire incomplète, ces attributions pourraient devenir intéressantes au cas d'un écrasement définitif de l'adversaire.

La réflexion pourrait-elle ajouter quelques traits à ce premier linéament? Cela est fort possible.

J'aperçois un amendement, qui tendrait à n'attribuer à l'État qu'une part, ou une part et demie. Une demi-part ou une part deviendrait libre, elle serait attribuée aux moyennes et petites communes françaises, au prorata de leur population. J'estime en effet qu'il importe de reconstituer le domaine communal saccagé par nos révolutions et de soustraire nos communes à l'expédient, démoralisateur humiliant et centralisateur, des subventions de l'État.

Une part sérieuse au bénéfice de la victoire nous ferait faire un pas dans le sens d'un nouvel affranchissement communal : la besogne des Capétiens futurs en serait facilitée.

DEUXIÈME PARTIE

UNE CAISSE DE PRIMES MILITAIRES

CHAPITRE PREMIER

VERS LA PART DU COMBATTANT

LES PRIMES MILITAIRES

Un officier ajoute aux perspectives que nous avons ouvertes, des renseignements qui sont du plus vif intérêt et des suggestions plus intéressantes encore :

Parlons de votre campagne pour le poilu. Elle a besoin d'être complétée de la façon suivante. Les officiers de ma division, quand je leur ai exposé vos idées, m'ont dit qu'il n'était pas nécessaire d'attendre la fin de la guerre pour stimuler le cœur des poilus par l'appât d'une récompense sur l'ennemi. Dès maintenant, disent-ils, il faut lui payer une part importante des prises qu'il fait sur le champ de bataille.

D'ailleurs, me disait un lieutenant *trois fois blessé en Champagne, à Verdun et dans la Somme* (un brave qui a quatre citations et qui prit part aux deux prises de Mulhouse), d'ailleurs, me disait-il, on a usé de ce moyen au début pour sauver une partie des fusils perdus sur le champ de bataille. Chaque soldat qui rapportait un fusil Lebel, avait deux francs. Autant de deux francs que de Lebels. Qu'est-ce qui est arrivé ? En quelques jours, l'État a récupéré une grande partie des fusils perdus, pour une somme dérisoire.

Car, vous savez, me disait ce lieutenant, la promesse d'une récompense sera toujours pour le troupier le meilleur stimulant. Votre ami a raison de dire qu'on ne groupe pas une armée de deux millions de héros... Le soldat, la section, le bataillon qui s'emparent d'une position en y laissant le plus souvent quelques plumes sanglantes, doivent avoir une part importante des prises. Pensez donc, voilà un soldat qui par une habile et audacieuse manœuvre s'empare d'une mitrailleuse, de ses munitions, etc., une section qui prend une section de mitrailleurs, voire un canon, une batterie même. N'allez-vous pas l'intéresser à l'affaire?

D'autre part, il faut que l'on sache que le soldat touche une prime de 50 francs par prisonnier boche, qui s'augmente de 100 et 300 francs pour le sous-officier et l'officier prisonniers.

Aujourd'hui on ne le fait pas. C'est un tort.

Il y a des soldats heureux, audacieux et pleins d'astuce qui auraient fait fortune sur le front. En tous cas, il y aurait pour tous les malins et les braves possibilité d'y réussir. Voyez d'ici quel stimulant!

D'ailleurs, continuait ce lieutenant, pour illustrer cette théorie, il n'y a qu'à regarder les faits. J'ai vu des soldats faire sauter du matériel conquis parce qu'il y avait du risque et de la fatigue à le ramener à plusieurs kilomètres à l'arrière... pour la peau. N'est-ce pas excusable chez des hommes fourbus qui viennent d'échapper mille fois à la mort et qu'aucun ressort matériel n'anime plus? Il n'y a plus de ressort moral qui tienne alors.

Mais s'il y avait eu l'espoir de gagner quelques bons billets de banque pour payer la peine, les volontaires eussent été presque aussi nombreux que les combattants.

Ainsi s'exprimait en substance ce brave lieutenant, *un héros*, couvert de blessures.

Il n'y a pas qu'à tourner ou à faire tourner des obus qu'on devrait gagner de l'argent, conclut-il philosophiquement.

Et tous les officiers présents l'approuvèrent, chacun apportant son anecdote saisissante pour appuyer la thèse du camarade.

Les idées que l'on vient de voir sont si sensées, si justes et si naturelles, que de hautes autorités militaires en ont été frappées, nous est-il affirmé, et que, depuis le

début de notre campagne, le poilu, sur certains points du front, s'est vu promettre une meilleure part des prises. Le résultat n'a pas été différent de celui que nous attendions.

Comme nous l'avons dit, les autorités militaires et civiles tendent à reconnaître qu'il faut faire quelque chose pour le soldat ; non pour payer son dévouement ni sa bravoure ; non pour payer ce qui n'a pas de prix : son sang et sa vie ; mais pour atteindre à un système d'indemnités où la justice et l'utilité trouvent également leur compte.

Les dispositions adoptées par M. le général Lyautey et rendues publiques, offrent déjà deux avantages précieux. Elles relèvent le prêt du soldat, et une partie de ce relèvement est capitalisé de manière à former un petit pécule, que le combattant retrouvera au retour de la guerre ou, j'imagine, qui sera remis à sa famille en cas de décès. Cette idée si simple d'un capital, si infime soit-il, d'un petit capital à retrouver à la paix, fait honneur à l'esprit pratique du pacificateur et de l'organisateur du Maroc. On ne dira jamais assez que les pensions sont excellentes, nécessaires, mais insuffisantes.

POUR LES PROFITS DE LA VICTOIRE

Nous ne sommes pas encore au moment où ce capital initial pourra être grossi des parts de prise sur le Boche vaincu et terrassé. Mais ce moment viendra, et c'est ce moment lumineux que forgent de jour en jour nos héros. Il est essentiel qu'ils sachent que, s'ils le forgent pour la gloire, pour la force et la prospérité de la France, ils le forgent aussi pour eux, et que les artisans de la victoire en auront légitimement le premier profit. Comment la certitude peut-elle en être inculquée aux combattants français ? Assurément par des promesses. Mais ces promesses rendront un son plus franc, si elles sont accompagnées d'un commencement de réalisation. De là l'intérêt du pécule institué par le général Lyautey.

POUR LES POILUS DES POILUS : AUX ACTES

Plus on y pense, plus on se persuade qu'il importe de constituer par initiative privée, le premier noyau d'un trésor de guerre destiné à primer les braves des braves, les poilus des poilus, et à leur donner un avant-goût de leur participation aux bénéfices de la victoire.

La propagande ennemie s'applique avec activité et zèle à faire répéter le plus possible la hideuse question du *Pourquoi vous battez-vous ?* Tout est utilisé, exploité à cette fin, même des écrits dont l'intention dut être innocente, le livre de M. Barbusse, par exemple, livre faux et mauvais sous un air bon et véritable, mais fait par un Français qui s'est très fièrement battu. Il est tiré de là des arguments abominables et des propagandes honteuses. M. Paul Deschanel a salué les « missionnaires de la France » dévoués à combattre ce mal. On les applaudira pour cette activité éloquente. Ajoutons-y des actes. Ajoutons-y pour les mauvaises têtes, la preuve palpable, sonnante et trébuchante, qu'on n'est pas forcément une pauvre poire quand on se dévoue au pays et que le pays, non content d'être juste, saura être reconnaissant. Il convient que la France soit et paraisse magnifique pour ses meilleurs enfants. Telle est notre immoralité. Elle ne scandalisera que les professeurs de morale philoboche. Des êtres aussi désintéressés que les capucins et les sœurs de charité, des gens qui se mettent en quatre du matin au soir pour le bien du prochain, assurent que dans la vallée de Josaphat les plus chics moralement seront aussi les plus dorés et auront le plus bel équipage. Il n'y a aucun inconvénient à ce que l'armée française ressemble un peu à l'humanité du jugement dernier.

UNE CAISSE A CRÉER

L'Action française s'est offerte, elle continue à s'offrir, pour la collecte de ces primes qui pourront combattre effi-

cacement le scepticisme, feront des heureux dignes de l'être et de bons envieux, des envieux que l'envie perfectionnera, élèvera à la ressemblance des héros. Naturellement, c'est la première élite de l'armée, ce sont les corps français chargés de coups de main difficiles, à qui iront les premières ressources qu'il nous arrivera de recueillir. Il se joue là-bas une sorte de bataille dont il est peu question chez les stratèges qui discutent de guerre immobile ou de guerre de mouvement : une sorte de guérilla et de chouannerie pour lesquelles le sang français fait merveille ! « Je vous griffonne ce petit mot, dit un officier, en revenant d'un coup de main où, dira le communiqué, nous avons fait quelques prisonniers. Cette vie de bâton de chaise est savoureuse, mais nuisible à la correspondance. » Tâchons de coopérer de loin à cette vie-là, de la rendre plus fructueuse et plus productive de toute façon. Les Français riches et généreux qui voudront y aider, créeront une première amorce et comme une hypothèque sur les parts des poilus à prendre plus tard sur les territoires et les biens ennemis. Je ne saurai trop leur redire d'y réfléchir et, s'ils estiment que nous voyons juste, d'agir. L'embryon d'une puissante Caisse nationale, puis d'un utile développement militaire, peut sortir de cette humble initiative.

Cette humble initiative, elle est essentiellement pratique. Elle tend à atteindre des objectifs variés, mais disposés dans la même direction et à gagner par échelons.

Le pays se familiarise de jour en jour avec l'idée d'intéresser les combattants aux profits de la victoire qu'ils auront faite. Il faut que cette idée devienne également familière à toute l'armée. On n'y parviendra point par de belles paroles. Le poilu est un sage. Il dit avec le poète :

> Je suis las des mots, je suis las d'entendre
> Ce qui peut mentir.

Il ne faut plus des mots, mais des choses. Tandis que Parlement et Gouvernement se rendent compte de la nécessité de relever le prêt du soldat et de lui assurer un pécule

d'après-guerre, le pays, par son initiative privée, doit s'efforcer de distribuer des primes à cette élite de soldats, qui, par ses avancées, par ses coups de main, par ses prises de prisonniers, se rapproche le mieux des conditions dans lesquelles toute l'armée opérera quand elle manœuvrera en Allemagne. Si dès aujourd'hui le dévouement de nos corps francs, l'audace de leurs homme d'élite reçoivent des récompenses appréciables, ces avant-goûts de la victoire feront sentir et concevoir ce qu'elle apportera demain, ce que tout combattant pourra attendre d'elle, et l'héroïsme qui abonde sera approuvé, soutenu, fortifié des saines puissances d'intérêts légitimes éveillés et mobilisés.

Voilà notre pensée. Nous pressons nos amis d'y réfléchir de toute leur âme. Au fond, le moral de la nation et celui de l'armée y sont intéressés presque à titre égal. Et c'est un pas, un très bon pas vers les parts du poilu que distribuera la victoire.

L'APPEL AUX INTÉRÊTS : VERS LA PART DU POILU

Convoitises de la Nation, nécessités de la France. Il y a autre chose à satisfaire encore pour donner à la guerre tout l'élan qui l'abrégera en la couronnant de succès. Il y a les individus français qui la font.

Le lecteur de *l'Action française* sait comment il sera facile de les satisfaire après la victoire, si nous savons en récolter la moisson semée dans le sang.

Mais le préjugé contre le bonheur et contre la justice est si fort, la déception populaire est si ancienne, elle est devenue une telle habitude depuis cinq quarts de siècle au fond des cœurs français, et ces sentiments tristes sont aujourd'hui si passionnément exploités par la « propagande ennemie », qu'il est devenu nécessaire de montrer par des faits que la récompense aux victorieux ne sera pas un vain mot : des actes dès aujourd'hui doivent l'annoncer.

C'est pourquoi nous demandons à nos amis de constituer une *Caisse de récompenses militaires*, en manière d'amorce et d'acheminement à la *part du poilu*. La fermeté civique, l'esprit de sacrifice dont les bons Français de l'arrière feront ainsi la preuve, finiront par donner du courage au pouvoir. Il osera gager un avenir de réparations et de compensations sur l'héritage de l'ennemi : en hypothéquant la victoire, il la hâtera.

ET QUE FAIRE ?

Que faire ?

Trois choses.

La répression de l'anarchie naissante. Je ne reviendrai pas sur ce qui a été indiqué sur ce point.

La mise en ordre de la guerre par rapport à une idée, à une idée active, à une idée dynamique, déjà reçue dans la faveur de l'opinion : la possession du Rhin français, possession en toute propriété de la Sarre, et, comme l'a indiqué M. Babelon, protectorat sur le reste.

L'association du combattant, puis de tout le pays, aux bénéfices de la victoire, par la constitution de la part de prise du Poilu et, en attendant que le front boche soit brisé, l'octroi de hautes primes aux corps d'élite qui reviennent d'un coup de main victorieux.

Notre journal, notre public pourra paraître peu de chose numériquement dans la masse énorme du public national français. Tout de même il a cette qualité, de voir juste, et, dès qu'il se sent dans le vrai, de passer à l'acte. A peine ai-je proposé à nos amis la constitution d'une Caisse nationale de primes militaires devant servir d'amorce à la Part du poilu, qu'ils *m'ont déjà envoyé plus de deux mille francs*, exactement *deux mille dix francs*.

Le Rhin est une idée. Tout le monde y vient. Nous étions seuls, voilà deux ans, avec Barrès et quelques autres, à montrer cette antique pente des directions de l'État français. L'instinct national y court maintenant

comme un fleuve, tant il a compris que l'on ne pouvait multiplier indéfiniment de si lourds sacrifices sans en concevoir avec précision le but et le prix, sans fixer ce but et ce prix dans la zone des nécessités éternelles de la patrie et des convoitises constantes de notre race.

L'idée des prises et des primes militaires fait une fortune officielle brillante. Nous en trouvons une nouvelle preuve dans l'accueil favorable fait par le gouvernement à la proposition de M. André Lefèvre. Cette proposition avait pour objet d'allouer des récompenses à ceux qui auront capturé ou détruit des sous-marins ennemis.

Nous sommes loin de nous plaindre de voir l'utile désir de réforme commencer par l'armée de mer. Nous en sommes ravis.

LA PART DU POILU DANS L'ARMÉE DE TERRE

Donc nos félicitations aux poilus océaniques et méditerranéens. Mais en même temps justice ou équité en faveur de leurs frères terriens. On ne comprendrait pas pourquoi des « allocations pécuniaires » seraient « attribuées » et « fixées largement » dans les cas de « capture » ou de « destruction certaine » à la mer et pourquoi la capture de prisonniers, ou la destruction de matériel ne rapporterait rien du tout sur terre. A risques semblables, à profit national et à honneur personnel pareils, pourquoi le profit individuel serait-il inégal ?

La péréquation s'imposera tôt ou tard.

LA CAISSE A CRÉER

Mais elle s'imposera peut-être trop lentement. Le chariot mérovingien de la démocratie a des essieux qui grincent et crient beaucoup au lieu d'avancer. Or, il importe d'aller vite, si l'on veut disputer la place à la « propagande ennemie », qui tente de défaire le moral magnifique du peuple et de l'armée. L'initiative privée a

seule la vigueur et l'agilité nécessaires pour déjouer en temps utile l'effet du coup qui est porté. Nous nous sommes adressés à elle, nous avons proposé à nos amis de constituer une Caisse des primes, qui associera nos corps d'élite au profit de la victoire par une première et libre récompense venue de leurs concitoyens, en attendant que le vaincu en fasse bientôt tous les frais.

Nos amis continuent à nous montrer qu'ils ont saisi l'idée émise, le point de vue adopté, la méthode employée. De quel cœur on nous adresse ces souscriptions de tout volume! Un de nos voisins écrit :

Voici ma contribution à la Caisse des primes pour les combattants.

Je vois ce matin que je ne suis pas le premier comme je m'en étais flatté. Quelle illusion était la mienne! Mais j'en suis enchanté.

Nous ne sommes pas partisans d'un gouvernement d'opinion, mais qui peut le plus peut le moins! le nationalisme, en train de réveiller la grande idée de la France historique peut aussi fournir une organisation, de la force, du mouvement, à la nation « dissociée » et « décérébrée ». Nos anciens « gendarmes supplémentaires » savent ainsi fournir un supplément de forces matérielles et même financières, en même temps que le renfort intellectuel et moral dont tout le monde reconnaît la nécessité devant l'audace et l'impudence des ennemis publics.

SUITE DU MÊME PROPOS

C'est du front qu'il me semble intéressant de recueillir et de publier les avis. Là plus qu'ailleurs, est bien saisie la double initiative de *l'Action française* :

Votre appât des indemnités de guerre aux ouvriers des combats, aux soldats de première ligne, à ceux qui seuls sont exposés sans cesse à la mort, est bien accueilli par tous ceux à qui sont communiquées vos formules sur ce point.

Cet appât déride et réconforte puissamment les hommes. Il est *essentiel* que des engagements officiels, solennels, soient pris par le gouvernement.

Ainsi seront décuplées les forces des combattants.

Tout ce qu'on fera dans cet ordre, représentera des économies en fin de compte. A l'élan de la marche en avant, qui recommence, s'ajoutera « l'appât », comme dit mon correspondant, d'une guerre qui paie. Elle paiera sur l'ennemi, quand on aura pénétré sur ses terres. Il importe que dès aujourd'hui l'ami, le bon Français, le patriote généreux, prévoyant et lucide, s'applique à faire représenter par des primes distribuées aux plus vaillants, la valeur positive et réelle de la victoire.

La Part du Poilu est le but éloigné. La Caisse des récompenses que nous fondons achemine à ce but et aide à le bien concevoir, en dépit des excitations antipatriotiques et antimilitaires. En s'y associant, nos lecteurs aideront à vaincre, et la victoire remportée ne restera pas inutile, comme le voudrait une poignée de rhéteurs.

POUR L'ARMÉE FRANÇAISE

Il faut que le pays regarde du côté du front. Plus il s'unira à la dure mais indispensable besogne de nos armées, et plus celles-ci auront de forces morales et matérielles, mieux elles seront mises en état de rendre la guerre courte et victorieuse.

Les Poilus ne sont pas encore sur la terre ennemie, mais en attendant l'heure de leur attribuer les dépouilles qu'ils y auront gagnées, il y a lieu de s'occuper de travailler à rendre avantageuses les parties les plus lourdes et les plus pénibles de leur travail.

J'ai déjà parlé de ces corps francs, de ces troupes d'élite, de ces détachements avancés, auxquels certaines primes sont allouées dans tel et tel cas de faits d'armes exceptionnels. Ces distributions de récompenses matérielles, extrêmement limitées, peuvent être étendues

aujourd'hui par l'initiative des patriotes. Les nombreuses explications multipliées ici à ce sujet semblent faire pénétrer la lumière dans les esprits et triompher des hésitations primitives. On voit le service immédiat à rendre à l'armée. Et l'on comprend que, plus la nation aura été généreuse envers ses soldats, plus il sera difficile de faire à ses dépens les généreux envers les Boches. Les largesses publiques achemineront naturellement vers la conception d'une guerre productive et rémunératrice : les Allemands nous ont obligés à la faire.

Ne disons pas que la marche en avant préviendra tous les maux, fera taire tous les cafards. C'est vrai aujourd'hui. Mais « la propagande ennemie en France », contre laquelle d'honnêtes gens se sont fédérés, a plus d'un tour dans son sac. Elle prendra des circuits nouveaux pour nous arrêter ou nous ralentir. Agissons comme si la difficulté était intacte : c'est encore le moyen de la surmonter tout à fait.

Le commandant de Kertanguy a fait à notre section de Nantes en faveur de la Part du Poilu une conférence dont un résumé, malheureusement abrégé, a paru dans *l'Action française* du 20 mars.

Pour imposer la juste part du Poilu, quand le Poilu sera entré chez l'ennemi, coopérons, a-t-il dit, à la Caisse des Primes militaires qui, dès aujourd'hui, serviront à récompenser les Poilus de leurs avances sur le territoire français.

Parmi les déclarations de la droite, portées à la tribune le 21 mars par M. de Baudry d'Asson, est affirmée la nécessité de l'union effective de la coopération étroite entre le pays et ses combattants.

Il faut, a dit l'éminent orateur, enfin associer de plus en plus le pays qui ne se bat pas, au sort du pays qui se bat. Pour le mêler plus étroitement à toutes les phases de la guerre, il faut l'intéresser aux décisions finales et au résultat final du conflit. Mieux il en concevra, non seulement les épreuves présentes, que son patriotisme suffit à lui faire généreusement

accepter, mais aussi les bénéfices futurs, mieux vous obtiendrez la coopération énergique de son intelligence et de sa volonté.

La véritable mobilisation civile se fera toute seule, sans qu'il soit besoin d'édicter une loi à son sujet, si la guerre est *pensée* par chaque citoyen.

Nous sommes très heureux de voir porter à la tribune du Palais-Bourbon, l'une des idées qui nous sont le plus chères, et par laquelle M. de Baudry d'Asson a terminé l'exposé de ses desiderata. Oui, il faut que la guerre soit enfin *pensée* et *comprise*, en même temps que ressentie, par le pays. Dans un pays d'intelligence aiguë et de vieille raison tel que celui-ci, chacun, citoyen ou soldat, aime à comprendre la manœuvre qu'il doit exécuter. Il l'exécute mieux quand il l'a bien comprise.

Ainsi vous lui parlez de charges nouvelles, charges fiscales ou charges personnelles : mais, en échange de ces sacrifices, que lui donnerez-vous ? Que lui faites-vous entrevoir ? La question qui se pose pour le civil, s'applique aussi au militaire : pour maintenir, pour élever le *moral de la victoire*, parlez au soldat des avantages que cette victoire lui apportera. Dites-lui que la paix ne sera pas pour lui, au milieu des ovations vaines et des paroles creuses, une morne rentrée à des champs appauvris, au foyer désolé. Dites-lui que la paix le paiera de ses peines, qu'il recevra de l'ennemi, en espèces, en nature, des indemnités légitimes. Sachez intéresser l'armée et la nation aux justes profits du travail de la victoire : le labeur héroïque en sera activé et multiplié.

ENCORE LA GUERRE INHUMAINE

Ce n'est malheureusement pas vers ces idées de bon sens qu'orientent le romantisme, la Révolution, l'École de Droit, toutes les puissances d'erreur déclamatoire qui mettent la politique hors de l'humanité : à quel prix ! On

le voit par les ruines que la retraite boche inflige impunément!

Au moment où Barrès criait au gouvernement : *Désignez des villes otages*, notre éminent collaborateur et ami, le commandant de Pampelonne, m'adressait dans le même sens des réflexions utiles. Le lecteur a pu voir comment les mémorables pronostics de M. de Pampelonne sur l'effort sous-marin boche sont confirmés. En ce nouveau sujet, l'expérience, la justice, la raison se trouvent d'accord pour condamner la métaphysique imbécile qui préside depuis trente-deux mois à notre éloquence de guerre, nous livrant aux risées de l'ennemi :

Les Boches en se retirant pillent, brûlent, démolissent tout. A qui la faute? A nous, qui ne cessons de dire que nous respecterons les biens, les civils, les monuments, etc., et que nous ne voulons que détruire *le militarisme allemand* (?)

Alors les sauvages ont beau jeu; ils jouent sur le velours, en saccageant tout : par cette phraséologie aussi humanitaire que stupide, nous condamnons à la ruine et à la détresse absolue nos malheureux concitoyens envahis.

Il n'y a qu'un moyen de les préserver; et il n'y en a pas deux; c'est de dire que nous faisons le compte des villes et villages brûlés ou dévastés, et que nous ne cesserons la guerre que lorsque nous en aurons brûlé ou dévasté un nombre égal en Allemagne. Et il faut laisser crier les farceurs, qui font des générosités, qui ne leur coûtent qu'un peu de salive.

L'heure n'est pas aux tirades à l'eau sucrée, mais aux actes virils. Il faut, si nous voulons sauver les nôtres, que l'ennemi sente la menace, IL FAUT QU'IL AIT PEUR. C'est le seul moyen de sauver les Français aux mains de l'ennemi.

Les Français au courant des « mœurs » de l'esprit allemand, l'abbé Wetterlé, que cite Barrès avec Maeterlinck, ceux qui ont étudié les réactions naturelles aux races inférieures en conflit avec la civilisation, savent tous qu'il est indispensable de faire peur aux barbares. L'usage régulier et systématique de la terreur par les Boches, signe leur propre aveu. C'est une duperie de ne

pas s'en apercevoir. C'en est une autre de le voir, de le reconnaître et de n'en pas tirer parti, de crainte de choir dans la même barbarie. Comme si l'on redevenait enfant pour avoir donné, aux enfants, les leçons, les sanctions qui sont à leur portée! Qui dira tous les maux, tout le sang, toutes les vies précieuses qu'aura coûtés à la France cette misérable et extravagante philosophie, d'ailleurs née allemande!

LA LOI DES GENS CIVILISÉS

Jamais ce que Renan a appelé une « réforme intellectuelle et morale » n'a été plus nécessaire à nos politiciens. Ils auraient besoin d'une cure de bon sens et d'esprit français. M. Jean Herbette en a administré une nouvelle preuve dans l'analyse qu'il a faite, à *l'Echo de Paris*, des pauvres textes de notre loi sur les dommages de guerre. Le principe de faire payer ces dommages à l'ennemi y a bien été introduit, comme nous l'avions demandé dès le premier jour, mais de manière gauche, timide et par voie d'allusion tremblante. Pourquoi, dit M. Herbette, ne pas dès maintenant proclamer ces deux principes si simples :

Tous les dommages résultant de la guerre qui a été provoquée par l'agression allemande, sont à la charge de l'ennemi.

Dans la mesure où il indemnise les victimes, l'État se substitue à elles dans les droits et créances qu'elles possèdent sur l'ennemi.

Oui, réparations pour le passé. Et, pour empêcher trop de ruines à l'avenir, menaces de représailles. Il suffirait d'introduire dans ce deuxième chapitre un élément de civilisation que Dimier proclama dès les premières offenses à Notre-Dame de Paris et à Notre-Dame de Reims. Nous ne brûlerons ni Cologne, ni Nuremberg, mais nous connaissons en pays tudesque des édifices assez laids, en même temps qu'assez précieux au nationalisme allemand, pour que la destruction en soit cuisante

à ces Barbares, sans compromettre en rien l'héritage universel de la Cité des hommes.

Car les principes que les chefs socialistes opposent pour l'amour du Parti et le profit de leur fortune, sont parfaitement conciliables : l'intérêt national et l'amitié du genre humain se combinent fort bien dans l'idée de la France et dans son génie créateur, conservateur, sauveur.

AUX SOLDATS DE LA DÉLIVRANCE

Nous ne donnerons pas de conseil au commandement habile et heureux qui délivre la France. Ce rang de conseiller, de contrôleur et de critique appartient naturellement aux hommes comme Hervé, comme Renaudel, qui, pendant quinze ans, avaient fait le possible et l'impossible pour ôter aux chefs militaires l'argent, les hommes et l'autorité.

Notre ambition est plus modeste. Ayant prévu la guerre et dénoncé tout ce qui nous affaiblissait devant elle, nous essayons de faire qu'elle soit plus rapide, plus courte, plus heureuse, plus fructueuse. Notre projet d'une Caisse de Primes militaires n'a point d'autre objet. En tendant à intéresser le combattant à la victoire, on tend aussi, suivant l'expression du marquis de Baudry d'Asson l'autre jour à la Chambre, à associer le pays qui ne se bat pas au pays qui se bat, à créer une coopération plus active des deux éléments nationaux. Il faut que le poilu entende palpiter derrière lui l'attention vigilante de millions de cœurs patriotes. Il faut que les Français non mobilisés s'habituent à tout concevoir en rapport et en proportion avec les risques douloureux du combat et le prix splendide de la victoire. Bien cultivés de part et d'autre, ces sentiments seront le germe d'un esprit national dont la guerre n'épuisera pas les bienfaits et qui pourra multiplier les douceurs de la paix.

COOPÉRATION CIVILE ET MILITAIRE

Nous sommes loin d'avoir fait entrevoir toutes nos espérances à ce sujet, mais les éléments essentiels en sont sentis, compris de tout ce qu'il y a de meilleur à l'arrière et au front. Comme on le verra quand nous publierons nos listes, les poilus ne sont pas les derniers à vouloir souscrire pour les poilus. Ceux qui sont riches donnent richement. Et d'autres font tout leur possible.

Lisez ceci qui m'arrive d'un hôpital :

Votre juste et magnifique campagne en faveur de la part du Poilu rencontre la sympathie de tous les intéressés.

Je ne puis malheureusement rien faire pour votre Caisse des Primes militaires, et je le regrette. Permettez-moi cependant de vous envoyer quelques timbres-poste qui traînent dans ma poche depuis longtemps.

(Il y en a pour 85 centimes.)

J'ajoute que quelques chefs au front ont senti la nécessité d'intéresser leurs hommes à leur travail (en l'espèce il s'agit de nuire à l'ennemi) et de les récompenser quand l'occasion se présente. Je vous citerai un fait. Il y a un an, dans le secteur de l'Oise, une patrouille allemande se heurte à un de nos petits postes. Coups de feu ! Un Boche tombe blessé et réussit à rejoindre la patrouille, qui regagne ses lignes. Son fusil reste sur le champ de bataille, et un de nos hommes réussit à s'en emparer et à le rapporter au poste de commandement.

Le lendemain, le général prévenu, vint lui-même en première ligne, se fit présenter le zouave en question, et après s'être fait raconter les incidents de la nuit, lui remit 15 francs.

Encouragés par ce fait, les hommes firent leur possible pour imiter leur camarade et quelques jours plus tard, pour une reconnaissance de 40 hommes, on trouva dans une section 25 volontaires sur 35 fusils.

Je vous souhaite bonne chance et bons succès dans votre campagne.

Il ne paraît pas que cette chance doive manquer.

L'EFFORT CROISSANT

Dans une lettre qu'il nous écrit des armées, un lecteur de beaucoup de sens et d'expérience fait embrasser la vaste perspective des participants successifs que devra atteindre de proche en proche notre pensée, et par suite notre souscription :

Vos idées sur la part du poilu m'ont paru dès le premier jour d'une justesse évidente ; je ne vous en ai pas fait part, parce qu'il me semblait peu sage de vous distraire de votre travail. Aujourd'hui, je me permets de vous transmettre quelques réflexions qui sont d'actualité, puisque notre avance se poursuit et que nos villages sont libérés par dizaines.

Au reste, à *l'Action française*, les réflexions de l'un ne sont-elles pas la propriété de tous?

Je relisais ces jours derniers l'histoire de Choiseul, et j'admirais comment, sous son ministère et sous son impulsion, TOUS NOS GRANDS CORPS D'ÉTAT DE L'ÉPOQUE, NOS CORPORATIONS ET JUSQU'AUX PARTICULIERS AVAIENT CONTRIBUÉ DE LEURS DONS A LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE FLOTTE.

Au reste, nous avons vu la marine allemande profiter de libéralités publiques.

Pourquoi donc, sous notre impulsion, ne verrions-nous pas le pays entier contribuer à la Part du poilu?

Tous ceux dont le commerce avec le Nord a été arrêté par le fait de l'invasion, et dont les affaires vont reprendre, ne devraient-ils pas RÉCOMPENSER LES BATAILLONS qui viennent de sauver leurs intérêts?

Et ceci, non seulement les commerçants isolés, mais les CHAMBRES DE COMMERCE intéressées, les SYNDICATS par exemple, les CHAMBRES DES PORTS, qui recevaient les cotons pour les métiers du Nord, les graines exotiques ou les pétroles pour les usines de Douai, les VITICULTEURS, dont une partie de la production partait pour nos grandes villes industrielles, voire en Belgique, etc.

Croyez-vous que certaines sociétés qui vont être indemnisées par la nation entière des pertes subies par le fait de

l'invasion ne pourront pas, elles aussi, gratifier le poilu qui leur aura rendu leurs biens?

J'entends par là les COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER et les COMPAGNIES MINIÈRES; elles peuvent le faire en deniers, en actions ou en emplois pour les mutilés.

Je citerai encore les CHARBONNIERS DE PARIS, les MÉTALLURGISTES, qui vont retrouver des facilités de travail; je citerai aussi certaines COMMUNES ou VILLES, qui pourraient se montrer généreuses, soit par sentiment de confraternité nationale ou par intérêt.

Les simples donateurs seraient eux-mêmes encouragés par l'exemple des collectivités.

A ma permission, qui est très proche, soyez sûr que je joindrai l'exemple à la parole dans la mesure de mes modestes moyens.

Tel est le langage civique repris sous mille formes dans un volumineux courrier. Sur la base concrète des récompenses militaires, qui achemineront la nation et l'armée aux solides concepts de la guerre qui paie, et qui paie son guerrier et qui fait sa part au Poilu, nous comptons bien voir se réorganiser un esprit public national fermé aux nuées boches, tendu avec amour vers les réalités de la France.

LA SUITE DE NOS IDÉES

Le projet d'une Caisse de récompense aux troupes heureuses est né, comme on l'a vu, de la volonté d'associer le combattant aux bénéfices de la guerre et de faire au Poilu vivant ou mort sa juste part dans la victoire, produit que son courage crée.

La lettre suivante donnera une idée juste des chemins par lesquels a passé notre réflexion, avant d'aboutir à cette fondation, pour laquelle nous faisons appel chaque jour au patriotisme, à la générosité, à l'esprit politique et à la justice. Cette lettre est écrite du fond de l'Algérie par

un de nos ligueurs, caporal d'une unité qui a longtemps guerroyé sur le front de France :

Vous notez chaque jour les progrès que fait dans tous les milieux votre campagne en faveur du poilu.

Nos chefs, depuis longtemps, sont entrés dans cette voie de justice et de sens pratique. Je me souviens qu'au début de 1916 s'échangeaient des propos animés, au fond des sapes de la Buante, face au bois de Cheppy. Les obus sifflaient, l'écho de leur éclatement emplissait nos demeures souterraines, éteignant les bougies, suspendant les conversations qui reprenaient aussitôt, sur quoi? Sur la récompense promise par le colonel d'une somme de cinquante francs avec permission au bout, aux patrouilleurs qui ramèneraient des prisonniers.

Les poilus discutaient vivement, concluant spontanément en ces termes : « Ça, ça vaut le coup ! »

En généralisant le procédé, on intensifierait la guerre ; au lieu de la *guerre ascétique* ou de la *guerre administrative*, de la *guerre en service commandé*, on ferait la guerre totale, que demandent avec Daudet tous les esprits clairvoyants. Il faut intéresser les soldats, tous les soldats, à la victoire; il faut multiplier l'attrait qu'elle a et doit avoir naturellement pour eux. A chacun d'eux individuellement, il importe de promettre un capital, espèces ou nature, à prélever sur le vaincu.

Mais, en attendant que le vaincu soit imposable, il faut imiter ces chefs militaires bons et sages, qui priment la vaillance quand elle est couronnée de succès. Les ressources mises à la disposition de l'armée pour cette heureuse avance sur les effets de la victoire, doivent être alimentées et renouvelées par l'initiative privée à travers toute la nation, que la victoire délivrera et enrichira, étendra, développera.

RÉPERCUSSION SUR LE CIVIL

Au point de vue de l'activité militaire, tels sont les avantages de la Caisse que nous fondons. Tous ceux qui

les apprécient comprendront le « *Que ne suis-je millionnaire?* » par lequel un ecclésiastique parisien veut bien faire écho à notre appel. C'est que notre vénérable correspondant a saisi que cette initiative, si utile à l'armée, ne sera pas inutile pour le civil, car elle reliera l'avant à l'arrière, elle resserrera l'union parfois un peu relâchée de ceux qui se dévouent et de ceux pour lesquels ce dévouement s'exerce.

Il importe, comme le dit mon correspondant, que la France civile sente la nécessité « d'emboîter le pas avec entrain derrière nos braves soldats du front ». Il faut que, du plus brave au moins entraîné, ils sentent palpiter tout proche d'eux le cœur de la race. Il faut qu'ils aient le sentiment d'une ardente prévoyance bien appliquée à les soutenir et à les servir. Croyez-nous, voilà le moyen de réparer quelques-unes des erreurs de ces trois années. Le secours porté à l'armée aidera aussi les civils. Une élite civile se reformera au service de l'élite militaire. Elle prendra ainsi un intérêt plus vif à la guerre. Elle sera portée à exiger que tant de sacrifices ne soient pas perdus. Elle s'élèvera elle-même en intelligence, en patriotisme, en esprit politique national.

CHAPITRE II

L'ACTION, LE PROFIT ET LA GLOIRE

SORTONS DES CONVENTIONS DE LANGAGE

Voilà nos troupes soulevées par l'esprit d'offensive, la fièvre sacrée de l'action. Ne nous figurons pas que désormais tout ira tout seul. La « propagande ennemie » contre laquelle il ne suffit pas de se fédérer pour de beaux discours, a peut-être intérêt à continuer son œuvre et, dans ce cas, voyant la situation se modifier, elle se transformera avec elle. Il faut le prévoir, et dès lors continuer les travaux de prophylaxie morale entrepris contre le cafard des tranchées.

Il importe de ne pas se laisser endormir dans la fausse sécurité. Il importe tout autant de ne pas se laisser abuser par un faible esprit de chevalerie, qui est le frère de lait du faux stoïcisme. On ne mobilise pas trois millions d'hommes pour faire une guerre de paladinage et de magnificence. Le Code de l'honneur est fort beau dans son ordre, mais il ne suffit point aux nécessités de tout ordre soulevées par l'immense guerre. Au surplus, il faut l'interpréter justement. Si par exemple, comme on l'a dit quelque part, il était inadmissible de recevoir des récompenses pour l'accomplissement du « devoir » envers la patrie, il ne serait pas moins indigne d'encaisser de la gloire pour le même service « dû ». Ce qui est « dû » ne peut être payé, soit! mais en ce cas, ne saurait être glorifié davantage.

Il faut absolument sortir de ces conventions de langage. Elles eurent en leur temps leur raison d'être et leur sagesse ; elles ne suffisent plus à la situation actuelle, et l'on commettrait la plus lourde, la plus pénible des erreurs en voulant les y rétablir par un esprit de tradition sans rapport avec le réel.

LA CAISSE DES PRIMES MILITAIRES SUR LA LIGNE DE FEU

Les réalités, les voici.

Un officier supérieur, commandant une unité combattante, nous écrit cette page pleine de force et de sens :

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-inclus un billet de cent francs pour la Caisse du Combattant, et surtout pour vous témoigner mon approbation au sujet de la campagne que vous menez et *qui ne peut qu'exciter* mes braves soldats à mieux faire. Tous, non pas sur « le front » (expression inexacte et détournée de son sens) mais, *sur la ligne de feu*, nous lisons vos articles et suivons votre campagne avec le plus grand intérêt. Vos idées sont *populaires*, et, comme elles sont loin d'être *démagogiques*, elles sont excellentes.

Intéresser le soldat par les bénéfices de guerre, c'est donner un *levier de plus* à son activité, à son courage, à son énergie.

Ce n'est pas le levier unique. Il en est de plus nobles, il en est de plus beaux. Mais nous n'en sommes pas à vouloir utiliser seulement les armes de luxe et les aciers damasquinés. Tout doit servir ; tout doit concourir à sauver, à libérer, à relever la France, depuis les sentiments qui font les héros, jusqu'aux simples désirs et aux vœux élémentaires du commun des hommes mortels.

Le colonel continue :

Ces bénéfices de guerre ne seront pas pris sur l'intérieur (comme ceux obtenus par tant de profiteurs), ils seront pris sur l'ennemi par ceux qui ont le *mérite* d'être, avec leurs poitrines, au premier rang.

Il ne saurait nous venir à l'idée que ces parts de prises iront encore augmenter les bénéfices de l'arrière.

Et mon éminent correspondant, qui voit les choses de près, répond ici très à propos à l'objection spécieuse qui a couru :

On dit : le militaire se paye avec l'honneur, non avec de l'argent. Méfions-nous du sophisme qui consiste, *dans la*

nation armée, dans la guerre totale, à refuser au militaire de l'argent, parce qu'il est soldat, et à donner des honneurs aux gens qui ne sont pas au feu, parce que... tout le monde fait la guerre.

Si l'armée actuelle est composée de *toutes* les forces du pays, ne doit-elle pas avoir sa part de *toutes* les récompenses? Elle ne demande de « bénéfices » que ceux gagnés au feu, et parce que trop de croix de guerre, trop de récompenses, de grades, trop de faveurs, etc., etc., vont à ceux qui de leur siège jurent à tout propos... que tel jour ils ont sauvé le pays, comme l'a dit un poète militaire, Maurice Boigey, en parlant du poilu :

Comparez ce qu'il donne avec ce qu'il reçoit.

Or, nous comparons depuis trois ans bientôt. Nous ne sommes pas favorisés...

Nous, soldats de métier, nous sommes *soldats* quand il s'agit de nous imputer tant de fautes de guerre ou d'avant-guerre; nous sommes *nation armée* quand on veut trouver que ça n'a pas encore trop mal marché...

Cette injustice doit cesser. En rétablissant en un cas concret le véritable « droit », le droit des Français, on trouve aussi le moyen de faire œuvre utile, utile à la victoire, utile à la paix publique, utile à la fortune future du pays. Les bons citoyens seraient trop aveugles et trop naïfs de perdre ici l'occasion de frapper un coup double, et triple, et quadruple, sous prétexte de quelque vague risque d'une offense à l'honneur.

L'HONNEUR

Au surplus, que l'on se rassure. Ce sont les esprits les plus chatouilleux sur l'honneur, ceux qui en conservent la tradition séculaire sur notre vieux sol, ce sont les membres du pouvoir spirituel, religieux et prêtres vénérables ou fils de ces familles militaires dont le sang coula d'âge en âge pour toutes les causes de la patrie, qui nous encouragent à considérer non un exemplaire de l'homme revu et

châtié pour des discours officiels, mais l'homme total, l'homme complet, celui qu'a mobilisé la guerre complète et totale.

L'auteur de la lettre qu'on va lire est un soldat de carrière. Il a repris du service au début de la guerre. Il ne l'a quitté qu'à bout de forces, et, gentilhomme de vieille roche, ni la Caisse des primes militaires, ni la part du Poilu ne lui inspirent de fausse pudeur :

En feuilletant, ces jours-ci, les *Commentaires* de César, j'y ai trouvé (livre VIII, chap. IV) le passage suivant, qui me paraît tout à fait conforme à votre thèse de la Part du Poilu : « Pour de si grandes fatigues, une si grande endurance, dont les soldats avaient fait preuve au cours de la mauvaise saison, par des chemins difficiles et par un froid affreux, César leur ordonna deux cents sesterces par homme à titre de soutien. Les centurions en eurent deux mille[1]. »

Ne dirait-on pas que cet immense effort et cette patience, ces chemins si difficiles, ces froids intolérables, c'est ce qu'on a vu cet hiver dans la Somme? Je me réserve de vous apporter ma souscription à la Part du Poilu la semaine prochaine, quand j'irai à Paris.

Le *donativum* de Jules César était accordé en manière de butin, comme une sorte de prélèvement que l'ennemi dut régler plus tard, une fois vaincu. L'important était de dédommager, de réconforter le légionnaire. Nous ne disons pas autre chose à la France, quand nous la sollicitons de se placer avec nous à ce point de vue des forces vitales.

LES CHEFS SOCIALISTES CONTRE LA PART DU POILU

M. Bracke porte contre « certaine partie de la presse », où il range *l'Action française* et moi-même, l'accusation suivante : « L'appât du gain doit être, etc. » Tant d'effron-

1. Cæsar militibus pro tanto labore ac patientia, qui brumalibus diebus, itineribus difficillimis, frigoribus intolerandis, studiosissime permanserant in labore, ducenos sestertios, centurionibus tot millia nummum prædæ nomine, condonanda pollicitur.

terie m'étonne. Aucun patriote n'ignore que *l'Action française* est chaque jour empourprée du sang des plus désintéressés des héros, que, par la diversité des motifs, elle soutient le moral « à toutes les hauteurs de l'échelle humaine », et que, dans l'appel à la Part du Poilu, j'ai constamment insisté sur la nécessité de ne méconnaître, ni l'héroïsme de l'élite, ni les aspirations naturelles du commun des hommes.

Auguste Comte et Mirabeau, Bourdaloue et saint Augustin ont été appelés à en témoigner. Quant au fait des propos qui me sont imputés, il faut avouer que l'attention de Bracke ne saurait procéder d'ailleurs que d'un mensonge délibéré et intéressé.

Comme il faut être juste, même envers Bracke, je dois faire savoir une fois de plus à nos lecteurs que les chefs socialistes emportés à de tels mensonges sont hostiles à la Part du Poilu, pour des raisons qui sont bien à eux.

Les chefs socialistes ne veulent pas qu'on demande au Boche des réparations qui feraient du mal à la bourse de leur (*censuré*).

Les chefs socialistes ne veulent pas que le poilu français, si durement éprouvé par la guerre, puisse dire qu'il en a tiré la moindre compensation. Le poilu doit être dégoûté et guéri pour l'avenir de toute velléité de se battre pour son pays.

Les chefs socialistes ne veulent pas que le malaise économique et social prévu pour la démobilisation soit atténué par aucune mesure d'apaisement, dont l'ennemi ferait les frais : c'est aux capitalistes français que doivent être imposées durement, arrogamment, violemment, toutes les immolations désirables.

Enfin les chefs socialistes ne veulent pas que des satisfactions en capital soient accordées au poilu français ; ils n'admettent que les pensions, parce que les pensions mettent en quelque mesure le pensionné dans les mains de l'État, c'est-à-dire du parti au pouvoir ; un capital en nature, un capital en argent donnerait au poilu une indé-

pendance qui l'affranchirait en quelque mesure du joug du Parti. C'est ce dont les chefs socialistes ne veulent à aucun prix.

Mais, de leur opposition significative, il est permis de tirer la conclusion évidente : associer le combattant aux bénéfices de la victoire, et dès maintenant nous occuper de lui assurer des récompenses utiles, c'est une façon indirecte, mais efficace, mais sûre, de lutter contre le socialisme envahissant.

En ce pays de petite et de moyenne propriété, réunir les éléments d'un pécule qui mette le poilu ou la famille du poilu « au-dessus de ses affaires » bouleversées par trois ans de mobilisation, c'est restituer à l'activité économique de la France ses bases vraies, et décharger l'État français du faix d'une tutelle qui, en risquant de tourner à la tyrannie, se retournerait fatalement contre lui.

La nouvelle agression du citoyen Bracke m'autorise donc à réitérer mon appel aux bons citoyens. Qu'ils nous aident à jeter l'une des bases de la renaissance nationale ! En coopérant à la *Caisse des primes militaires*, en fortifiant de la sorte l'idée de la *Part du Poilu*, les bons Français énergiques, dévoués et lucides feront œuvre de patriotisme et de fraternité. Ils mettront en échec les niaiseries mauvaises au moyen desquelles de dangereux bourreurs de crânes...

RÉPRESSION, RÉPARATION, GARANTIES

Enfin ! Enfin ! Enfin !

Il y aura trois ans, en août 1914, que le Parlement français aurait dû brandir la motion comminatoire et déjà vengeresse qui a été votée au Sénat le 31 mars.

Malheureusement le texte de cette motion est faible. Comment le Sénat de la République française, prenant acte des dévastations germaniques, n'a-t-il pas stipulé au nombre des répressions, réparations et garanties nécessaires la déchéance des Hohenzollern, leur châtiment per-

sonnel et corporel, la dissolution de l'État prussien, la séparation des Allemagnes ? Il était temps de placer sous les mots les choses. Mais le cœur des avocats est né vacillant.

Quel historien voudra bien croire qu'un des orateurs du Sénat, évoquant les ruines de nos provinces, ait jugé nécessaire de s'écrier, comme s'il eût été au Palais : « *Aux termes mêmes de la Convention de La Haye*, les Allemands devront payer ces horreurs... »

Alors, si les Allemands n'avaient pas signé la Convention de La Haye, ils seraient moins sujets à réparer les dommages qu'ils nous ont faits ?

Non (pour reprendre l'apostrophe historique du pauvre Raoul Briquet à Jean Longuet), non, là, vraiment, gens de loi, vous nous dégoûtez! Le besoin qu'a éprouvé M. René Viviani de placer les crimes allemands sous l'étiquette du droit commun, mérite de rentrer sous la rubrique du même triste sourire. A quel degré de médiocrité intellectuelle et morale la prépondérance des avocats a fait descendre l'autorité en France! Ces messieurs se croient aux assises quand ce n'est pas au tribunal correctionnel. Qu'est-ce qui leur apprendra la vie ? Et quand comprendront-ils ce que c'est que la politique ?

BON COTÉ DES PAROLES CREUSES

Cette réserve dûment faite en vue de soulager l'esprit public du pays, bien supérieur à celui de nos assemblées, il faut nous réjouir de la séance du 31 mars, et des discours qui y ont été prononcés.

Si verbeux soient-ils, ces propos ont du moins la vertu d'engager la politique de la France dans la direction nécessaire. Les protestations oratoires contre les crimes allemands, même laissées trop prudemment dans le vague, même inégales à la situation et peut-être un peu ridicules dans leur charabia juridique, obligent malgré tout à tirer de la guerre ce qu'elle contient, et ce qu'elle doit rapporter

de satisfactions concrètes pour le pays d'abord, pour le soldat ensuite.

On a pu craindre que notre gouvernement ne subît la loi des timidités antérieures, et, en laissant passer l'offense sans la relever, ne laissât prescrire son droit à des exigences politiques et économiques, matérielles et morales, sur l'avoir allemand. La créance de guerre se trouve proclamée. Ce n'est pas tout sans doute. Ce n'est pas rien non plus. Le pas est sauté. Tous les amis des Boches en seront malheureux.

Parce que nous les voudrions plus malheureux encore, proclamons l'insuffisance de ce qui est fait ; mais sachons en prendre acte, comme d'un progrès qui nous tire de l'absurde réserve et de la sotte discrétion où nous avons cru habile ou prudent de nous tenir, on n'a jamais su, ni dit, ni compris pourquoi.

LA PART DU SOLDAT IDENTIFIE L'ARRIÈRE A L'AVANT

La nouvelle atmosphère créée par les derniers événements, cette réaction qu'ils ont provoquée dans le pays et dans l'État, devait déterminer dans l'armée et dans la nation un courant d'opinion de plus en plus favorable à notre campagne pour la Part du Poilu, à notre souscription pour une Caisse de Primes militaires. *L'Action française* est même récompensée de ses initiatives par des témoignages comme celui que Daudet me communique :

L'Action française est de plus en plus lue et recherchée par le soldat. Peu à peu la lumière s'infiltrera dans toutes les classes de la société, où vos campagnes sont suivies aujourd'hui avec beaucoup d'intérêt.

Celui qui nous écrit cela, déclare parler « au nom de ses camarades du front ». Un vieux soldat, retenu par force à l'arrière, nous dit :

Pour hâter la victoire finale et la paix glorieuse sous la protection de Jeanne d'Arc, j'ai l'honneur de vous adresser

ce mandat pour la Caisse de récompenses du Poilu, créée par l'*Action française*, en attendant que le gouvernement prescrive les mesures de justice nécessaires pour intéresser le poilu à ses parts de prises, à ses succès, à sa mission de samment.

Je regrette que mes ressources soient modestes, car j'aurais voulu donner non pas 10 francs, mais cent fois plus, car vaincre puis l'arrière doit s'identifier à l'avant.

Notre correspondant discerne très bien comment, à notre désir de récompenser des mérites éclatants et de soulager des peines cuisantes, s'ajoute une conception morale et sociale plus profonde, qui est d'unifier (jusqu'à les « identifier », il dit bien) le pays qui ne se bat pas et le pays qui se bat. Nous faisons, dans la mesure de nos forces, de l'unité française pour la concentration des énergies nationales.

LA PART DU POILU DÉBOURRE LES CRANES

C'est ce qu'un admirable officier, au front depuis le début de la guerre, a saisi également. Il nous dit :

Je vous envoie ci-joint ma contribution, trop modeste, hélas! à la Caisse des Primes militaires, et je vous prie d'y voir surtout l'expression de mon admiration pour l'*Action française*.

Quoi de plus logique et de plus humain que de vouloir faire participer le soldat aux bénéfices matériels de la victoire? Mais il était juste, et pour ainsi dire harmonieux, que cette idée soit vulgarisée par l'*Action française*, dissipeuse de nuées.

La dissolution des nuées, la fin des bourrages de crânes est aussi l'un des objectifs échelonnés de cette campagne. Car plus l'intelligence de cette guerre sera complète, mieux l'esprit national sera en état de se ressaisir et de s'organiser. C'est ce que comprennent parfaitement nos confrères de la presse nationaliste et royaliste, en nous appuyant de toute la clarté et de toute la chaleur de leur haute raison.

Les rédacteurs de *l'Avenir du Loir-et-Cher*, du *Journal d'Ancenis*, du *Maine*, de *l'Avenir de Bagnères-de-Bigorre*, se sont rendu compte que l'œuvre de bienfaisance partie du cœur de la nation doit s'étendre à son cerveau. Seules les lumières croissantes feront disparaître une foule de malentendus, les uns en formation, les autres au moins menaçants.

Dans le *Périscope*, journal du 83e d'infanterie, qui a sa rédaction au « poste d'écoute, route de Berlin », un écrivain que je n'ai pas l'honneur de connaître, et qui signe Louis Pasquine, a écrit cette page qui devrait montrer bien des vérités naturelles à ceux qui ne les auraient pas découvertes tout seuls :

Le poilu est un homme. Donc, il obéit aux lois immuables de la nature. Un séjour prolongé dans l'eau ou dans la boue peut provoquer chez lui des rhumatismes ou de la gelure; la fatigue peut le terrasser, et l'instinct de la conservation n'étant pas aboli chez lui, il a la faiblesse de tenir à sa peau. Il salue les marmites au passage, avec déférence; il ne se profile pas trop longtemps sur les parapets, il sait se coucher à plat ventre au moment voulu, et n'est pas long à « désaxer » lorsqu'il est dans une zone dangereuse. Il peut s'invectiver et même se quereller avec ses compagnons d'armes, et chacun sait que la distribution du rabiot de pinard dans une escouade s'accomplit rarement dans le calme. Il mange du singe avec répugnance, et « grogne » lorsque le ravitaillement vient à manquer. Il ne chante pas en montant à l'assaut, pour ne pas s'essouffler inutilement. Il a le « cafard » lorsqu'il pense aux siens et à sa vie de l'avant-guerre. Il a des sautes de mauvaise humeur, et « rouspète » lorsque ça le prend, à propos de tout et contre tout le monde. Et il n'y met pas souvent des formes! Quant au Droit, à la Civilisation et à l'Humanité, le poilu n'y songe guère. On pourrait d'ailleurs compter facilement les poilus qui ont de ces abstractions une notion claire.

Le poilu songe tout bonnement à sa famille, à sa maison, à son lopin, aux délices rétrospectifs de sa vie d'avant-guerre. Il ne faut pas lui demander d'envolée métaphysique; il agit beaucoup, et, agissant beaucoup, il n'a pas le temps de penser. N'ayant pas le temps de penser, il méprise les abstrac-

tions, *les mots vides* dont la presse l'assomme depuis le début des hostilités. Un quart de pinard est plus suggestif, au point de vue poilu, que la plus vibrante rhétorique. Le poilu lit les journaux avec un large sourire et trouve de l'humour là où l'on n'avait mis que de la conviction. Tous les jours, il se voit qualifié de courageux, de vaillant, d'admirable, d'héroïque, de sublime; tous les jours, il se voit encensé et paré des appellations les plus flatteuses. Et il sourit en songeant que, lors de sa dernière permission, un de ses admirateurs de l'extrême-arrière lui fit payer un camembert dix sous de plus qu'il ne valait, et lui refila une pièce en plomb; et, qu'à la même époque, dans le compartiment de chemin de fer, une de ses admiratrices de la même zone se détourna de lui avec répulsion.

Le Poilu est un homme... Le Poilu songe à sa famille... Il méprise les abstractions... Ce sont des paroles à retenir. Que tel et tel poilu puisse s'élever au-dessus « des lois immuables de la nature », on le sait, et rien n'est plus beau ni plus précieux pour la France. Mais que tous soient rêvés sur ce type idéal, ce n'est pas seulement une erreur, c'est un danger public. Il faut tenir compte des idées et des sentiments moyens de l'humanité, à moins qu'on n'ait (comme les chefs socialistes) un intérêt particulier aux divisions sociales, aux crises nationales, à la révolution.

L'œuvre de fraternité prévoyante à laquelle nous convions tous les Français, fait également leur part aux besoins de la patrie et aux conditions de l'humanité.

LA PART DU COMBATTANT SUR LA LIGNE DE FEU

Nous donnions dernièrement la lettre de ce colonel commandant l'infanterie d'une division, qui déclarait que notre campagne « ne pouvait qu'exciter ses braves soldats à mieux faire », que « tous la suivaient avec le plus grand intérêt », et que nos idées étaient « populaires »; mais, qu'étant « loin d'être démagogiques », elles lui paraissaient excellentes.

Des mêmes lieux sacrés où l'on délivre le territoire de l'envahisseur, nous arrive une lettre du même intérêt et de la même importance. Elle émane d'un chef de « groupes francs d'une division » qui, depuis de longs mois, fait dans l'Est une guerre de surprise et d'embuscade.

Ce chef de combattants d'élite résume ainsi les leçons de son expérience :

Le commandement de groupes francs, la culture de leurs qualités physiques, morales et professionnelles, et l'utilisation de ces élites dans le combat, m'ont donné maintes fois l'occasion de contrôler sur le vif la vérité profonde de la thèse que vous soutenez avec clairvoyance dans l'*Action française* : la participation du poilu aux bénéfices de guerre.

Pour obtenir en effet de l'homme un rendement surhumain, il serait sot de priver les raisons surhumaines d'agir de l'appui puissant des raisons humaines. Ce serait aussi stupide (et aussi criminel envers la France) que si, à cette heure décisive, une considération mystique nous détournait de l'utilisation du plus riche gisement de fer ou de houille !

En attendant donc que les Boches restituent aux poilus de chez nous tout ce qu'ils leur doivent, j'envoie de grand cœur à la Caisse du Poilu une avance de cent francs.

Un de mes correspondants disait que l'accueil fait par le monde socialiste à l'initiative de *l'Action française* est la meilleure preuve qu'elle a touché juste. Pardon, une preuve meilleure encore est l'accueil qui nous est fait par les intéressés sur la ligne de feu. Nous les remercions de tout notre cœur. Et nous redoublons nos instances pour que l'aide et le concours nous soient accordés le plus largement possible.

CHAPITRE III

APPROBATION DES PATRIOTES — OPPOSITION DES SOCIALISTES ET DES CAILLAUTISTES

NOTRE CAISSE ET LE PATRIOTISME

Plus d'un républicain, Barrès, Jean Herbette, Léon Bailby, ont énergiquement approuvé notre initiative. Ce sont des républicains patriotes. Ils croient, ils savent que la patrie a une créance sur nous tous. Ils n'en sont pas moins persuadés que ceux d'entre nous qui exposent leur poitrine au feu ennemi ont droit à autre chose qu'à un grand merci et que les récompenses honorifiques peuvent être doublées sans déchéance de témoignages plus substantiels. Cette vue de bon sens n'est combattue que par ceux qui ont dit pendant vingt ans, avec M. Jules Guesde : « Nous sommes le parti du ventre. » Ces chefs socialistes, âprement hostiles à tout projet d'émancipation véritable, veulent garder leur monde dans la main de l'État, c'est-à-dire dans la leur. C'est à eux que la républicaine *Dépêche* de Lyon répondait dans un « carnet » de son « raisonneur » Francillon :

Nous entendons se récrier les gens à grands principes, qui nous accuseront d'opposer un bas intérêt au sentiment de l'honneur. Tout doux! En quoi voyez-vous le sentiment de l'honneur compromis?... Il se bat en héros, pour les siens, pour le pays, pour un idéal : c'est fort bien ; faut-il de plus qu'il se batte pour le roi de Prusse? Il se bat contre ce roi en ce moment, et logiquement ce doit être d'un meilleur profit que ne le veut le proverbe.

C'est ce qui nous est confirmé dans une lettre venue précisément aussi de Lyon, et dont on aimera l'accent fier et net :

Je m'associe de tout mon cœur à vous, et je proteste de toutes mes forces contre les allégations mensongères de la

bande Bracke et consorts. Nos poilus ne se battent pas pour l'argent, Dieu merci ! A ce compte-là il y a longtemps qu'ils auraient renoncé à la lutte, au prix où ils sont payés. Ils se battent pour chasser le Boche de chez nous. Mais il appartient à la France de les récompenser, non pas seulement en rubans ou en médailles, mais en leur donnant une part de la dépouille des vaincus. Arrière les socialistes qui veulent chez ceux qui les défendent (pendant qu'ils s'enrichissent) le désintéressement qui leur est inconnu à eux. Et si en vérité l'on n'a pas la force ou le courage de faire pour nos soldats ce que César faisait pour ses légions, que nous tous, ceux de l'arrière qui ne devons d'être restés Français qu'à la vaillance de nos chers poilus et au sacrifice héroïque de ceux qui sont tombés sur la brèche, que nous tous fassions des sacrifices afin de constituer et de faire bien grosse cette part du poilu ! Je n'ai jamais autant regretté la médiocrité de ma bourse que depuis votre campagne.

J'ai dû attendre la fin du mois afin de prélever sur mes appointements la modeste offrande que je vous envoie, et que je renouvellerai dès que je le pourrai. Puisse mon exemple être suivi en foule par les petites bourses d'employées, et merci à vous pour cette heureuse initiative.

Ainsi parle une Lyonnaise patriote. Ainsi, beaucoup d'autres Français et Françaises. Ils se rendent admirablement compte du mécanisme de notre projet. Nous les remercions de leur appui.

LA CAISSE DE PRIMES MILITAIRES JUGÉE PAR LES SOCIALISTES OU CAILLAUTISTES

Une irritation violente est provoquée dans le monde politicien par notre projet d'intéresser le combattant aux profits de la victoire et par notre Caisse des Primes militaires. Ce monde-là espère en effet, tantôt obtenir un (*censuré*) en exploitant le *Pourquoi te bats-tu ?* des lecteurs de M. Barbusse, tantôt, si la guerre est conduite jusqu'à son terme, exploiter les fatigues, les douleurs, les déceptions d'une fin de campagne pour attirer

à la patrie ces (*censuré*) dont le parasitisme démocratique est friand.

Un des organes de la presse de M. Caillaux vient de manifester sa rage dans un article prudemment signé d'un pseudonyme. La question est prise au point où l'a laissée le mensonge de Bracke. On développe ce que celui-ci s'était contenté d'indiquer. L'idée d'indemniser des braves est présentée comme un sacrilège. D'après ces messieurs, il ne faut payer que les députés.

L'Action française, écrit la sale feuille, est incapable de s'expliquer le désintéressement de l'héroïsme français. Quoi ! Ne pas hésiter à consentir le sacrifice total de soi-même, simplement parce que la patrie le commande ? Non ! Non ! Ce n'est pas admissible ! Maurras considère ce patriotisme-là comme une nuée révolutionnaire, qu'il importe de dissiper. De là l'ignoble campagne menée depuis des semaines par cet attardé, en faveur d'une prime aux combattants, d'une « part du poilu », que, d'ailleurs généreusement il propose de prélever sur les dépouilles de l'ennemi.

La générosité des lecteurs de *l'Action française* n'a pas attendu la défaite de l'ennemi pour faire les premiers fonds de cette prime. Mais continuons la diatribe :

Le sacrifice bénévole à la patrie est un leurre, proclame-t-il. Il faut que le héros soit matériellement intéressé à l'issue de la guerre... Marche, et la guerre paiera !

Or, chaque jour, *l'Action française* revient sur cette *abominable* conception...

Tous les bons Français, tous les vrais patriotes flétriront comme il convient une campagne aussi odieuse, qui n'a évidemment pour but que d'avilir le magnifique élan de notre armée nationale, voulue et préparée par la République. Et quant à nos poilus, ils opposeront aux mercantis de patriotisme, la seule protestation qu'ils méritent : le mépris.

Les caillautistes réservent le boni aux politiciens. *L'Action française* se place au point de vue des intérêts des combattants, qui ne sont pas séparables des intérêts de la victoire et de la patrie..

SUITE DE NOTRE PROPOS

Un officier supérieur nous écrit :

Je vous remets ci-joint ma souscription dont vous ferez deux parts : l'une pour la caisse de propagande, l'autre pour la caisse des primes militaires.

Depuis le 1er août 1914, *l'Action Française* est restée fidèle au poste qu'elle s'est assigné avec ses collaborateurs pour la durée de la guerre, et elle fait bonne garde.

Pas une idée nuisible au pays à laquelle vous n'ayez crié : halte-là! Pas une mauvaise action que vous n'ayez blâmée. Pas une mesure utile que vous n'ayez proposée ou encouragée. Ne pouvant défendre le pays à coups de fusil, vous le défendez à coups d'idées et d'arguments. A défaut de votre corps, votre âme habite réellement avec nous dans les tranchées, bien vivante, stimulant notre résistance et notre esprit de sacrifice. La lecture de *l'Action Française* y fait un bien immense; *c'est le meilleur remède contre le cafard*, il faut donc l'encourager le plus possible, et c'est pourquoi je souscris à la propagande qui est d'utilité publique.

Mais vous ne vous contentez pas de défendre ou de proposer ce qui est nécessaire : l'union sacrée, le maintien des conseils de guerre, le loyalisme envers le gouvernement, quel qu'il soit, l'extension de nos frontières vers le Rhin, avec l'abaissement de la Prusse et la destruction de l'unité allemande, avec les punitions, les garanties et les réparations justifiées; vous ne vous bornez pas à réclamer la Part du poilu; vous fondez la caisse des primes militaires, destinée à récompenser directement l'héroïsme du soldat, car un sens profond des réalités vous fait connaître que, chez le soldat le plus noble, le cœur peut avoir des défaillances, et que pour affronter les horreurs de cette guerre, il a besoin de s'appuyer à la fois sur l'intérêt et sur l'esprit de devoir, l'un et l'autre se renforçant mutuellement. *Ceux qui le nient n'ont rien vu.* J'ai vu et je souscris à la caisse des primes militaires.

C'est ce que nous écrivent ou nous disent beaucoup de combattants. Hier encore, un jeune matelot, porteur d'un

beau nom militaire, venait pour apporter ses cinq francs pour la Part du Poilu. Nous lui avons fait observer que c'était scandaleux : il est embarqué depuis deux ans ! Il a fait les Dardanelles, Salonique, l'Adriatique, il écume la mer du Nord, il paye de son temps, de son cœur, il pourrait payer de sa peau : ce ne devrait pas être à lui de débourser. Mais non ! Le sens profond de la camaraderie et de la solidarité militaire, l'expérience de la guerre sont plus puissants que tout dans les cœurs patriotes. Ils veulent contribuer aussi de leur denier à la réorganisation du sens et de l'esprit de guerre chez nous.

Non contents d'acclamer la double idée de la Part du poilu et de la Caisse des primes militaires, nos héros tiennent à la marquer du sceau de leur sacrifice... Il est impossible que le pays ne comprenne pas cet avertissement qui lui arrive ainsi du front. L'arrière entendra l'appel et la leçon de la ligne de feu. Groupes, sections, amis épars de *l'Action française*, tous les lecteurs patriotes s'y rallieront.

PÉCULE ET CAISSE DE PRIMES MILITAIRES : LE RENDEMENT. — LE TRONC.

Nous avons approuvé très vivement l'idée du pécule du combattant, idée voisine de la part du poilu et du reste sa dérivée. Mais elle est incomplète. Car pourquoi l'État français n'ose-t-il pas dire carrément que ce pécule sera arrondi et parfait, grâce à des parts de prise en pays ennemis, grâce à de larges prélèvements sur l'indemnité de guerre ? De plus, selon une méthode qui se retrouve en tout et partout, dans l'industrie de l'arrière comme dans les finances de l'avant, on se garde de faire une place au *rendement*.

Le pécule est attribué à tous, et c'est fort bien, mais comment ne songe-t-on pas à donner un pécule spécial, une part privilégiée, bref une récompense, aux meilleurs et aux plus heureux, autant dire à ceux dont le travail

est le plus utile à la France? Le préjugé kantien, maître de l'école et de l'atelier, ce préjugé du devoir sauvagement gratuit, du devoir fait pour le seul plaisir de le faire, obstrue également notre politique militaire, mais ralentit notre victoire et la rend plus coûteuse.

M. de Baudry d'Asson dénonçait, à la Chambre, cette erreur dans notre industrie d'État. Tous nos lecteurs comprennent qu'il faut aussi la chasser de l'action de guerre. Ce n'est pas seulement l'avis de combattants pleins d'expérience; un « civil » habitant une ville copieusement bombardée de notre extrême front nous écrit :

J'ai l'honneur de vous envoyer un mandat de cent francs pour votre Caisse de primes à nos braves. Ils ne peuvent être trop encouragés. A ceux qui prétendent que la promesse d'une prime est de nature à diminuer la valeur de leurs actes, je demanderais volontiers s'il en est beaucoup qui abandonnent la pension attachée à la médaille militaire. Tous ceux au contraire que je connais, y attachent beaucoup d'importance. Continuez votre campagne, elle arrivera bien à s'imposer, comme toutes celles que vous avez entreprises.

D'autre part, un de nos lecteurs du Midi écrit à Léon Daudet :

Je vous adresse sous ce pli un mandat-poste de dix francs, pour votre caisse « de la Part du poilu ».

Mes félicitations bien sincères, honneur à *l'Action française* pour cette excellente idée. Ça c'est le bon combat. Il était nécessaire qu'ils sachent pourquoi ils se battent; on leur avait tellement dit : « Vous vous battez pour les bourgeois, pour les repus, etc., etc. »

Et comme notre lecteur est propriétaire d'un hôtel très fréquenté des voyageurs, il a ajouté son idée à la nôtre :

J'ai placé chez moi un tronc de la Part du poilu. Je vous adresserai le montant des dons.

Tous les propriétaires d'hôtels devraient en faire autant. L'activité de nos sections pourra s'exercer en ce sens. Nous le leur recommandons vivement.

RÉPARATIONS CONCRÈTES

Comme il est naturel, l'idée de prendre aux Allemands l'équivalent de leurs rapines, a fait un pas considérable depuis qu'ils ont ravagé et rasé notre Picardie. L'idée de cette reprise en nature, que nous avons recommandée en tout temps, pour laquelle nous avons fait dans *L'Action Française* une campagne quasi quotidiene, est admise partout; les mots de réparation nécessaire se sont heureusement précisés et concrétisés. « *Nous ne pourrons pas, hélas*, dit Léon Bailby dans *l'Intransigeant*, *transplanter les arbres à fruits des campagnes allemandes. Mais l'ennemi peut être contraint de nous livrer un outillage usinier, agricole, en représentation de celui qu'il nous a volé ou détruit. Et surtout, il doit payer.* »

Voilà enfin la vue de la guerre pratique, de la guerre complète et vraie.

Il n'y aura bientôt que quelques renchéris libéraux ou les chefs socialistes pour adresser les objections de leur rogne ou de leur envie au système de la Part du combattant, qui découle de tout examen réel de la situation.

LA CAISSE DES PRIMES MILITAIRES : LES OUVRIERS FRANÇAIS DRESSÉS CONTRE L'HYPOCRISIE

Les ouvriers français auxquels notre journal arrive, ont été très frappés, tout comme nos soldats, de l'attitude embarrassée des chefs socialistes. Ils en profitent pour manifester une générosité de cœur dont nous sommes heureux de publier ici l'expression.

Un ouvrier de Puteaux nous dit :

Je n'ai pas beaucoup de temps pour écrire, mais comme je veux m'associer, comme ouvrier mobilisé, à votre cam-

pagne pour la Part du Poilu, je vous envoie donc ces 5 francs, regrettant de ne pouvoir faire plus pour la caisse des récompenses militaires. Les succès remportés par nos troupes et nos Alliés ne doivent-ils pas nous inciter davantage à encourager nos poilus?

Et voilà pour ceux qui voudraient dresser les paysans des tranchées contre les travailleurs des usines, ou réciproquement. S'il y a une presse française, une presse d'union nationale, de tels sentiments seront si bien cultivés et répandus, que toutes les mains françaises finiront par s'étreindre fraternellement.

Un autre travailleur nous écrit, en nous adressant ce dont il dispose, pour protester contre les faux grands sentiments mis en avant par Bracke et ses pareils :

C'est une bonne, une excellente idée, que celle de la Part du soldat. Toutes les protestations socialistes à ce sujet ne sont qu'hypocrisies. Toute la propagande socialiste, pas celle des journaux, mais celle qui se fait d'homme à homme, a pour principal argument l'intérêt.

Si le contradicteur veut invoquer une autre raison, on se fiche de lui. Plus prosaïque, on lui répond : « Je ne suis pas assez riche pour avoir de si beaux sentiments. » J'ai entendu ces paroles-là des milliers de fois *pendant mes vingt-cinq ans d'atelier*. Ci-joint quelques timbres pour la Part du soldat.

On le voit, l'ouvrier, principalement l'ouvrier parisien, n'est pas disposé à se laisser tromper par les palinodies des hommes du « parti du ventre ». Chacun comprend fort bien que, pour abréger cette guerre et pour tirer de la victoire tous ses fruits, il importe de primer le producteur, c'est-à-dire le soldat, et de l'intéresser directement au bénéfice.

Ouvriers, paysans, bourgeois, prêtres, soldats, tous nos lecteurs ont partagé ce sentiment. De là le succès très vif obtenu par la Caisse des primes militaires, destinée à amorcer l'institution publique de la Part du Poilu. Cette

vue de bon sens est pleine d'avenir. On le verra de mieux en mieux.

LA PART DU POILU ET NOS ANARCHOS

Le journal de Sébastien Faure défend le « Pourquoi te bats-tu ? » des lecteurs de M. Barbusse, et ajoute à l'idée d'associer le combattant aux bénéfices de la victoire je ne sais quelle inextricable facétie bourbeuse. Ainsi, le juste bénéfice du soldat français est refusé : 1° par l'anarchie; 2° par la sociale; 3° par le caillautisme... Nos lecteurs en prendront bonne note. Ils nous écrivent sans cesse des lettres comme celle-ci :

Veuillez trouver ci-joint un mandat de 20 francs, pour faire pièce à la presse caillautiste. Vraiment, ces gens-là sont incompréhensibles! Alors qu'habituellement ils emploient de tout autres arguments que les sentiments d'honneur, de gloire et de patriotisme, quand ils ne les tournent pas en dérision, ils s'en font aujourd'hui les champions, pourquoi? Parce que l'idée d'appuyer ces sentiments par un avantage matériel vient de vous.

C'est une raison. Ce n'est certes pas la seule, ni la principale. Mais notre ami n'a pas tort de dire :

En attendant, et pour faire de la propagande à l'idée, je vous propose d'employer le quart de la somme ci-jointe à l'envoi d'un de vos numéros à cent nouveaux poilus.

Nous n'y avons pas manqué.

CONCLUSION

LA SOUSCRIPTION DE L'ACTION FRANÇAISE

On sait que tous les articles parus dans le journal *L'Action française* ont abouti à la publication d'une première liste d'argent versé pour la constitution de la caisse que nous réclamions. Cette liste splendide s'ouvrait par le nom d'un prince de la Maison de France et le don magnifique de S. A. R. Monseigneur le duc de Vendôme. Elle se développait, selon l'usage invétéré de *l'Action française*, par le vaste concours de toutes les bonnes volontés, de toutes les bourses, de toutes les classes, de toutes les conditions et de tous les âges. Cette reconstitution de l'unité morale pour une œuvre de guerre et surtout de victoire, a mis naturellement en rage l'anarchisme stipendié par la finance boche. Mais les bons citoyens, à quelque parti qu'ils appartiennent, pourvu que la Patrie leur apparaisse supérieure aux partis, se réjouissent avec nous du secours actif donné par les Français de l'arrière, aux Français qui se tiennent sur la ligne de feu.

De l'utilité de ce secours il est permis de juger, par ce fait que beaucoup de nos souscripteurs sont des combattants, officiers ou soldats, convaincus comme nous de la nécessité de donner à cette guerre *nationale* l'aspect profondément et fraternellement *social* qu'elle doit désormais comporter. On peut en juger aussi et dans le même sens, non seulement par ce que nous écrivent les intéressés du front, mais par ce qu'ils en écrivent de façon spontanée à leurs amis qui nous le communiquent. « *Chacun*, crayonne un chasseur à la poursuite de l'ennemi, *chacun ici applaudit à l'excellente idée de la création d'une caisse de primes militaires. Chacun a bon espoir dans la réussite de cette entreprise.* »

L'ALLEMAGNE DOIT PAYER. PAYER QUI? SON VAINQUEUR

Elle réussira. L'élan du public le démontre. J'ai foi, pour ma part, dans les raisons qu'en développent les journaux patriotes attentifs au courant d'idées qui se répand dans le public, dans le Parlement même, et au gouvernement. Je transcris le filet très net de l'*Intransigeant* :

L'Action française poursuit la réalisation d'une idée chère à Charles Maurras, et que nous avons à l'occasion défendue ici même : la Part du poilu.

Notre confrère publie aujourd'hui la première liste des souscriptions recueillies parmi ses lecteurs, qui dépasse 43.000 francs.

Il est extrêmement intéressant de noter que l'idée, plus ou moins modifiée, fait des progrès, même dans les milieux ministériels et parlementaires. On a vu le précédent ministre de la Guerre proposer le relèvement de la paie, pour qu'une part soit constituée en pécule à remettre au soldat à la paix. Un certain nombre de députés, d'autre part, étudient ou déposent des propositions de loi tendant à la constitution d'une Caisse des combattants.

Seulement, ces propositions n'ont pas encore le culot de dire carrément que cette Caisse devra être alimentée en principe par l'ennemi vaincu.

L'*Intransigeant* pense comme nous sur ce point capital. Notre confrère écrit :

Avec quoi alimenter ces réserves, sinon avec ce que les mêmes soldats auront gagné, par les efforts de leur tête, de leur cœur, de leurs bras, de leurs jambes, et la pointe de leur baïonnette?

On répète : « Il faut que l'Allemagne paie. » Bien, mais à à qui? 1° A ses victimes; 2° A ceux qui l'auront vaincue.

Même faveur, même suffrage de notre confrère Céli, à l'édition provinciale de *l'Echo de Paris*.

M. Charles Humbert avait écrit dans *le Journal*, des

conclusions remarquablement conformes à l'esprit de toute notre campagne :

...Il faut que l'Allemagne paie; il faut qu'elle restitue ce qu'elle a volé; il faut que, pour tout ce qu'elle a saccagé, elle fournisse l'équivalent, non pas seulement en argent, mais en nature.

M. Charles Bos a redit le même *œil pour œil, dent pour dent* à *l'Heure*, en faisant remarquer que les ressources de l'Allemagne suffiraient largement à désintéresser les Alliés.

VOLONTÉ DES PEUPLES MARTYRS

Cette idée gagne et doit gagner au fur et à mesure que des déclarations ou des oraisons fort bizarres, émanant de personnages politiques considérables, déconcertent l'opinion et l'inquiètent, lui font se demander si ces trente-deux mois de douleurs ne vont pas aboutir à un avortement ridicule et à la duperie intense des peuples qui ont le plus souffert. Des profondeurs des nations alliées se dégagent de plus en plus ce sentiment, cette pensée, cette volonté d'une *guerre qui paie*. Or tous les esprits réfléchis s'en rendent compte, il n'y a qu'un moyen d'obliger les gouvernements à exiger l'indemnité que veulent les nations, c'est d'intéresser à cette volonté de salut le plus grand nombre possible d'individus actifs et puissants, qui ne sont autres que les individus combattants, les mêmes qui seraient les premières et les plus pures victimes de la cruelle fumisterie projetée.

Le mouvement se dessine chez les Français. Il s'est accusé aussi chez les Belges. Un journal flamand, le *Vaderland*, dirigé par M. Van Goethem, et qui est imprimé et rédigé à Paris, se rallie franchement à notre campagne sous ce titre : *Indemnisez les soldats*.

Il déclare, en effet, dans sa langue, à la date du 13 avril :

Les hommes qui comprennent le mieux la politique veulent que le pays recueille les meilleurs fruits de la victoire, et que, dans le pays, les soldats du front soient avantagés dans la plus large mesure. Ils en trouveront les moyens dans les maisons, les champs, les machines, le bétail, les actions de nos ennemis. Ainsi le vainqueur trouverait dans le pays rhénan la récompense adéquate de ses longs efforts.

Il serait intéressé à prémunir efficacement le pays conquis contre une nouvelle attaque de l'Allemand. Les partisans les plus autorisés de cette manière de voir (*ici notre nom*) se plaisent à rappeler que les grands gouvernements de jadis n'agissaient pas autrement. Ceux qui lisent avec attention la presse française doivent être frappés de l'énergie et de la précision avec lesquelles nos alliés exposent leurs revendications. Ce n'est plus extraordinaire de lire sous la plume d'écrivains français, qui déjà groupent leurs efforts, que le Rhin doit devenir français.

L'écrivain flamand ajoute :

Si nos soldats se trouvent à la tête de tous les soldats de cette grande guerre, tant par les services qu'ils ont rendus que par les maux qu'ils ont endurés, n'est-il pas juste, n'est-il pas équitable qu'ils viennent en premier lieu pour la récompense? Qu'on leur attribue la gloire la plus brillante sous forme de *mots à majuscule* et de *bijoux à rubans*, c'est très bien. Mais qu'on leur donne des avantages en terres et en argent, cela vaut mieux. C'est agir selon la justice la plus stricte, c'est sauver l'avenir.

...On protestera. Oh! nous savons bien qui! Des hommes qui ne négligent aucune occasion de toucher des prébendes et des jetons de présence. Il serait ridicule d'entendre ces hommes nous reprocher de convoiter la propriété sacrée et inviolable du Boche innocent, mais ceci n'est pas un jeu pour rire. Les Belges, pour longtemps, ont désappris de rire.

Les Français, en particulier les combattants français, ne rient pas davantage. Nous félicitons M. Léo Van Goethem,

directeur du *Vaderland*, de cette revendication énergique si fermement justifiée. C'est en associant les intérêts positifs des combattants aux fruits, *à tous les fruits* dorés de la victoire, que l'on fera sonner plus tôt l'heure victorieuse. Et l'heure sonnée, la revendication nationale décidée par l'initiative des bons citoyens, déjouera le rêve hurluberlu, pseudo-humanitaire, de donner au massacre une conclusion insensée. L'artillerie et la mousqueterie boches auraient abattu par centaines et centaines de mille des Français, des Anglais, des Belges, des Russes, des Serbes, des Roumains, des Italiens, des Japonais, et tout ce qui survivrait au carnage serait mis dedans! Oui, mis dedans, par un traité qui négligerait tous leurs intérêts, sauvegarderait tous les intérêts allemands, et laisserait subsister l'affreuse menace d'une guerre à recommencer au bout de trois ou quatre ans!

Nous ne voulons pas de cette ineptie.

Les nombreux patriotes qui ne se soucient pas d'être passés à la couverture, eux et la France, comme de simples congressistes socialistes, sont conviés à adhérer à notre *Caisse des Primes militaires*, qui servira de point de départ à une Ligue politique pour *la Part de la France*, pour *la Part du Poilu*. Nous n'avons cessé de répéter aux dirigeants : « Mobilisez les intérêts nationaux pour la guerre totale. » On ne nous a prêté qu'une oreille distraite. Eh! bien, que les intéressés se mobilisent eux-mêmes, tout seuls! Qu'ils se fédèrent et se confédèrent avec nous et avec nos amis! C'est la voie du salut public.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Préface 5

PREMIÈRE PARTIE

LES BÉNÉFICES DE LA VICTOIRE

Chapitre I. — La répartition des bénéfices . . 15
— II. — Les prises. 32
— III. — Un élément de la victoire. . . . 46
— IV. — La réponse du pays : les patriotes, les socialistes 54

DEUXIÈME PARTIE

UNE CAISSE DE PRIMES MILITAIRES

Chapitre I. — Vers la part du combattant. . . 81
— II. — L'action, le profit et la gloire. 101
— III. — Approbation des patriotes. Opposition des socialistes et des caillautistes. 113

Conclusion 122

ACHEVÉ D'IMPRIMER

LE 1er MAI 1917

POUR LA

NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE

PAR

PHILIPPE RENOUARD

19, rue des Saints-Pères

PARIS

LA NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE
11, Rue de Médicis — Paris
a publié

L'AVANT-GUERRE

ÉTUDES SUR L'ESPIONNAGE JUIF-ALLEMAND EN FRANCE
DEPUIS L'AFFAIRE DREYFUS
par Léon DAUDET
Un vol. in-16 de xvi-312 pages (44e mille). 3 fr. 50

KIEL ET TANGER

1895-1905
LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DEVANT L'EUROPE
Nouvelle édition revue
augmentée d'une préface : de 1905 a 1913, *et de nombreux appendices*
par Charles MAURRAS
Un vol. in-16 de cxviii-432 pages (10e mille). 4 fr.

HISTOIRE DE DEUX PEUPLES

LA FRANCE ET L'EMPIRE ALLEMAND
par Jacques BAINVILLE
Un vol. in-16 de 320 pages (18e mille).. 3 fr. 50

QUAND LES FRANÇAIS NE S'AIMAIENT PAS

CHRONIQUE D'UNE RENAISSANCE
1895-1905
par Charles MAURRAS
Un vol. in-16 doub.-cour. de 416 p. (8e mille) 3 fr. 50

L'APPEL DES INTELLECTUELS ALLEMANDS

par Louis DIMIER
Un vol. in-16 de 160 pages (4e mille) .. .. 2 fr.

La Librairie envoie son catalogue franco
à toute personne qui en fait la demande

EUG. MORIEU, IMP.

JN
2371
1911
M3

Maurras, Charles
Une campagne royaliste au "Figaro"

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY